

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14186 – 5 F

MARDI 18 SEPTEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'Europe veut coordonner son action dans le Golfe

Après le renforcement du dispositif militaire français, l'Union européenne occidentale se réunit à Paris avec le souci d'harmoniser les opérations dans la région

La pression internationale sur l'Irak se renforce. Les Etats-Unis se sont félicités des mesures militaires et diplomatiques annoncées samedi 15 septembre par M. Mitterrand, tandis que l'Italie et la Grande-Bretagne ont, à leur tour, annoncé lundi des mesures d'expulsion de diplomates irakiens de leur territoire. La Belgique a décidé de restreindre les déplacements des diplomates irakiens en poste à Bruxelles, et la RFA et l'Espagne s'apprêtaient lundi à prendre des mesures similaires. Dans un message aux Irakiens diffusé par la télévision de Bagdad, le président Bush a déclaré que la guerre « n'était pas inévitable ».

■ **Les activités militaires.** – M. Mitterrand avait annoncé samedi l'envoi en Arabie saoudite de 4 200 hommes – soit une brigade de trois régiments spécialisés dans le combat anti-chars ou anti-hélicoptères et appuyés par trente avions de combat. Cette opération, baptisée Daguet, est la plus importante depuis la guerre d'Algérie. L'Egypte et le Pakistan ont, eux aussi, annoncé l'envoi de renforts en troupes et en matériel.

page 4

■ ***Les activités diplomatiques.*** – A New-York, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté à l'unanimité sa résolution 667, condamnant l'intrusion de soldats irakiens dans des missions diplomatiques au Koweït.

page 5

A Moscou, à l'occasion de la visite du chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al Faiçal, l'Union soviétique et l'Arabie saoudite ont annoncé lundi matin, selon l'agence Tass, le rétablissement de leurs relations diplomatiques, rompues par Ryad en 1938.

page 3

A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Douze devaient décider lundi d'octroyer une aide de plus de 10 milliards de francs aux pays les plus affectés. Une réunion de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), consacrée notamment à l'harmonisation des opérations, se tiendra mardi à Paris.

page 6

■ **Les réactions en France.** – M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Chirac approuvent les décisions de la France et recommandent un resserrement du blocus. Le Parti communiste, en accord avec les mesures diplomatiques annoncées par M. Mitterrand, continue de dénoncer tout ce qui contribue à l'« *escalade militaire* ». Le Front national estime que la riposte française est « disproportionnée ».

page 5

■ **Dans les milieux économiques et financiers.** – Constatant le durcissement de la crise, les marchés financiers, comme celui de New-York, sont désormais plongés dans une « *logique de guerre* », comme l'explique notre correspondant à New-York, Serge Marti. Lundi, Tokyo a encore perdu 2,1 %, alors que Paris ouvrait de nouveau en baisse.

page 42 - section C

■ ***Les prix du brut se stabilisent à des niveaux très élevés.*** – Les milieux pétroliers, rapporte Véronique Maurus s'interrogent sur les conséquences à long terme de la crise, estimant qu'elles pourraient finalement se révéler plus bénéfiques qu'on ne le pense généralement.

page 25 - section C

L'étau

SI M. Bush avait pu douter *de la solidarité de la* France, si l'on avait pu s'interro*ger, aux Etats-Unis et ailleurs,* sur un déploiement français *important certes, mais pas tout à* fait crédible sur le plan des opé*rations militaires,* voilà tout le monde rassuré.

Les mesures annoncées par M. Mitterrand après la violation de la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït sont en effet sans appel, et triplement fortes. En temps « normal », si l'on peut dire, et avec un prési*dent moins décidé, on eût pu* s'attendre à un seul des trois *types de riposte possible* : soit l'expulsion de diplomates, soit *un recours au Conseil de sécu*rité, soit un renforcement du dis*positif militaire.* En choisissant les trois à la fois, le président français a montré non seulement qu'il a conscience de la « logique de guerre » qu'il décrivait dès le début de la crise, mais aussi que celle-ci est entrée dans une « escalade » dont, précise-t-il, « nous ne pensons pas être au bout ».

DISONS *tout de suite que* cette logique de guerre et *cette escalade sont exclusive*ment le fait du dictateur irakien, *qui prend une sorte de plaisir* morbide à multiplier les provoca*tions, y compris les plus gra*tuites : la nouvelle agression contre les ambassades à Koweït ne lui rapporte strictement rien, sinon un renforcement de la cohésion de ses adversaires et de nouveaux embarras pour ceux, il est vrai de plus en plus rares, qui tentent de lui trouver des excuses ou cherchent des prétextes à l'apaisement.

***Un autre résultat est de rendre* de plus en plus ambiguë la belle *confiance affichée il y a une* semaine encore, au lendemain *du sommet d'Helsinki, dans les* vertus de l'embargo. Ce ne sont plus seulement les « durs » de la première heure, tels le président Bush ou Mme Thatcher, qui se refusent à exclure une solution militaire : les plus modérés semblent se résigner à cette éventualité, même quand ils mettent l'accent, à la suite de M. Gorbatchev, sur les « nouvelles mesures » que pourrait décider le Conseil de sécurité. Il est clair d'ailleurs que l'embargo aérien demandé par la France, s'il est *adopté, effacerait encore un peu* plus la différence entre les « sanctions » et l'ouverture d'hostilités.**

TOUJOURS est-il que de *nombreux pays, dont main*tenant la France, se préparent *désormais à mener des opéra*tions militaires aussi bien sur *mer et dans l'air que sur terre, et* que ces opérations pourront être *aussi bien offensives que défen*sives. Tel est le sens de l'envoi *en Arabie saoudite, en quantités* croissantes, de troupes terrestres et de chars en provenance d'une bonne douzaine d'Etats.

On peut certes s'interroger sur la manière dont sera « gérée » une telle coalition et sur le caractère opérationnel d'une « grande armée » aussi hétéroclite. Il reste que le message devrait être de plus en plus clair pour M. Saddam Hussein : il n'avait déjà guère de chance de conserver sa conquête du Koweït, mais ses nouvelles agressions ne font que *resserrer* l'étau autour de son pays. Lui seul est en mesure de *sortir de la « logique de guerre ».*

Un entretien avec M. Genscher

Le chef de la diplomatie de Bonn affirme que l'Allemagne unie mènera la « politique du bon exemple »

A son retour de Moscou où il a signé le traité qui rétablit l'Allemagne unie dans sa pleine souveraineté, et à la veille du sommet franco-allemand de Munich, M. Hans-Dietrich Genscher a tenu à exposer aux représentants de cinq grands quotidiens occidentaux, dont « le Monde » (1), l'usage que son pays entendait faire de cette totale liberté de définir son destin.

BONN

de notre correspondant

Son œil brillant et malicieux, son discours fluide et alerte, reflètent beaucoup mieux le caractère du personnage que le corps immense, massif et lent à se mouvoir, largement étalé sur un fauteuil que domine le portrait de l'un de ses plus illustres prédécesseurs, Gustav Stresemann, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne de Weimar.

A soixante-deux ans, dont seize consacrés à diriger la diplomatie de son pays, M. Genscher n'envisage aucunement de mettre un terme à une carrière ministérielle d'une exceptionnelle longévité.

Il n'aspire pas, comme certains lui en prêtaient l'intention, à accéder à la présidence de l'Allemagne unie à l'expiration, en 1994, du mandat de M. Richard von Weisacker. Si les électeurs allemands, le 2 décembre, accordent à son parti, le FDP (libéral), les suffrages nécessaires à son maintien au Bundestag et renouvellent leur confiance à l'actuelle coalition dirigée par le chancelier Kohl, il restera le ministre des affaires étrangères d'un pays qui aura récupéré un morceau de terroir allemand qui lui est cher : sa ville natale de Halle.

Cette Allemagne unie, le 3 octobre prochain, aura, constate-t-il d'emblée, « *un poids politique et économique plus important en s'augmentant de dix-sept millions d'habitants. Nous ne voulons pas utiliser ce poids accru pour prétendre à une plus grande puissance, mais pour exercer une plus grande responsabilité.* »

Propos recueillis par LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 8

(1) Les quatre autres étant la *Repubblica*, le *Financial Times*, el *País* et le *Wall Street Journal*.

France inquiète, France tranquille

A l'heure de l'Europe, de l'effondrement de l'empire soviétique et de la crise du Golfe, « le Monde » ausculte la société française

Il n'est sans doute pas de nations qui ne connaissent la crainte, l'inquiétude, voire la peur. Pourquoi alors tenter cette auscultation de la société française ? Pourquoi aujourd'hui ? Tout simplement, parce que la France – tout comme nombre de pays voisins – subit déjà les secousses de la construction européenne, les yeux fixés sur la date « imaginaire » du 1er janvier 1993. « *Et si nous étions tous des agriculteurs en puissance ?* », se demandent beaucoup, toutes catégories professionnelles confondues y compris la militaire, ayant en tête ce que les paysans français ont dû concéder à l'Europe, oubliant trop rapidement ce qu'elle leur a apporté.

L'inquiétude, cependant, reste « tranquille ». Le sentiment ne prévaut pas que nous sommes entrés dans une de ces phases où l'Histoire peut changer de cours. Et cela, même à la veille de l'unification allemande, produit indirect de l'effondrement de l'empire soviétique, qui annonce un bouleversement de l'ordre continental.

La sérénité est moins manifeste dès qu'on se penche sur le « syndrome de Barberousse » et ses succédanés d'insécurité : l'immigration, dont les effets au quotidien sont vécus bien différemment selon qu'on est né riche ou pauvre, n'est pas près de disparaître des préoccupations et des fantasmes des Français.

Le conflit du Golfe, même s'il se déroule bien loin du Maghreb menacé par l'intégrisme, pourrait-il envenimer encore les choses ? Trop tôt pour répondre, d'autant plus que M. Le Pen, grâce à son cocktail d'américanophobie, d'hostilité à Israël et de cartiérisme, s'ingénie à brouiller les cartes. Le pointillé d'une ligne de fracture n'en commence pas moins à apparaître selon qu'on se réfère, pour analyser les événements, à une opération de type colonial comme Suez (1956) ou à la possibilité d'un embrasement bien plus vaste, du genre crise des missiles soviétiques à Cuba (1963).

M. Mitterrand a clairement choisi la deuxième interprétation, avec tous les risques d'engrenage qu'elle implique. Le faux vrai consensus de la classe politique ne doit cependant pas faire illusion : la peur de la guerre ne se manifeste généralement qu'après qu'elle a éclaté.

J. A.

Lire le premier article de notre enquête : « Le spleen de l'armée de terre » par Jacques Isnard.

page 20 - section B

Nice : la chute d'un homme d'affaires

Déstabilisé par le règlement de la dette de sa ville, M. Jacques Médecin se retire de la vie publique. La fin d'un règne marqué par les anomalies financières

« *Je crierai la vérité debout, jusqu'à ce qu'on m'assomme !* » Assommé, M. Jacques Médecin l'a donc été sous les assauts conjugués des douanes et du fisc, de la justice et de la police.

Quand, en novembre 1989, il faisait cette déclaration bravache, au lendemain de son inculpation pour délit d'ingérence, le maire de Nice ne se doutait sans doute pas qu'il devrait, dix mois plus tard, capituler sans honneur. « *J'ai décidé de me retirer de la vie publique* » : l'annonce dominicale faite aux Niçois, dans les colonnes de *Nice-Matin* du 16 septembre, résonne comme l'aveu d'une défaite, sinon d'une culpabilité.

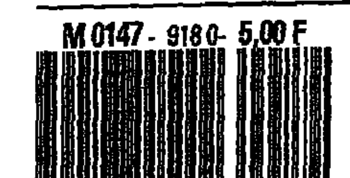
De rodomontades en renoncement, ainsi s'achèvent vingt-quatre ans de règne personnel, soixante-deux ans de dynastie familiale sur la baie des Anges de père en fils, un siècle d'une idylle politique entre les Médecin et Nice. Une fin en forme de fuite. Une démission aux allures de désertion. Loin de ses administrés, égaré entre le Japon, les Etats-Unis et l'Argentine, M. Médecin fait tout bonnement défection. Pour M. Pierre Bérégovoy, la cause est entendue : il « *s'est exilé* » et, en agissant de la sorte, il « *reconnaissait que les accusations portées contre lui étaient fondées* ».



Que l'oraison vienne du ministre de l'économie et des finances n'est pas pour surprendre. L'argent fut la clé du système Médecin.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 11 et l'article de GUY PORTE « Une dynastie s'éteint ».


M 0147 - 918 0 - 5,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

France

L'hymne à la nation

par Alain Touraine

POURQUOI aujourd'hui parle-t-on si peu de société et tellement de nation, et pourquoi parle-t-on de celle-ci en termes si défensifs, comme si l'identité nationale se perdait, *menacée* en bas par les Arabes et en haut par les Allemands ou les Américains ?

Pendant l'industrialisation de l'après-guerre, l'idée de nation fut associée à celle de modernisation et fut même recouverte par celle de société, car celle-ci était traversée par des conflits assez profonds pour masquer l'unité de la nation. Aujourd'hui, l'idée de nation est nourrie de la peur de perdre une identité menacée partout par la culture de masse transnationale.

Ce phénomène n'est pas seulement français. C'est le nationa*lisme américain qui a porté* Reagan au pouvoir, le nationalisme anglais qui a maintenu Mme Thatcher et il est difficile de ne pas parler de la conscience nationale allemande pour désigner ce grand mouvement de l'unité qui a porté les uns vers les autres Allemands de l'Ouest et Allemands de l'Est.

Une idéologie de douaniers

Ce qu'a de particulier la situation française est que les leaders de la droite parlementaire n'ont pas su capter ce courant *nationaliste* à leur profit et vaincre ainsi la gauche, comme cela s'est produit dans les trois autres grands pays occidentaux, mais cela peut être expliqué par les erreurs de jugement de ses dirigeants plutôt que par la force supposée d'un nationalisme français, qui est aussi défensif que les autres et ne s'accompagne d'aucune fièvre militariste ou même cocardière. Partout l'idée de nation se renforce et se charge de méfiance à l'égard de l'avenir.

Dans les pays occidentaux, la vie sociale s'est séparée de l'économie, devenue pilotage technique de systèmes complexes, et de *tout projet* historique ; elle s'est alors divisée entre un courant individualiste de plus en plus commercialisé et un nationalisme défensif, forme atté*nuée* de l'immense vague nationaliste et identitaire qui recouvre une grande partie du monde. L'économie a cessé d'être l'objet des débats politiques, tout le monde est pour l'entreprise, pour les technologies nouvelles, contre l'inflation et même pour une monnaie forte. Les conflits et les états d'âme des années 1975-1985 ne sont plus que mauvais souvenirs. La société *s'est vidée de ses mouvements* sociaux et de ses débats idéologiques.

Et ce vide social et politique qui entraine vers l'insignifiance *hommes politiques* et *intellectuels* n'est pas rempli par le goût de l'argent, si envahissant qu'il soit, pour la simple raison que ce goût a besoin d'être alimenté pour s'entretenir et ne mobilise pas ceux qui vivent loin de la pub et de la Bourse. Seul l'appel imaginaire et purement défensif à une nation menacée par tout ce branle-bas économique, internationalisation des marchés comme des programmes de télévision, et surtout par le non-sens, l'absence d'enjeux de la société française, apporte une excitante illusion de danger et de *mobilisation à une population* qui n'est pas nationaliste et qui ne doute même pas de la nécessité d'ouvrir de plus en plus ses frontières.

L'hymne à la *nation* est d'autant plus agréable à entendre qu'il n'appelle à aucun effort et surtout pas aux sacrifices qu'exaltait *la Marseillaise*. C'est un nationalisme de père tranquille, un aspect de l'idéologie sécuritaire qui envahit tout, un refus de l'autre plus que l'exaltation de soi, une idéologie de douaniers et de gendarmes plutôt que de soldats et de colonisateurs.

Ce nationalisme est en réalité sans *objet : aucune invasion étrangère* ne nous menace ; la crise économique, que nous avons tant fait pour prolonger, avait fini par s'éloigner de nous avant qu'éclate la crise du Golfe, et l'empire soviétique est en ruine. L'Allemagne elle-même laisse apparaître une conscience nationale plutôt qu'un nationalisme inquiétant. Enfin, les travailleurs immigrés reculent dans la population active et leurs enfants apprennent le français.

Ennemis extérieurs et choix intérieurs

Pourquoi opposer complètement le nationalisme pervers du Front national aux nationalistes vertueux de la droite et de la gauche parlementaires ? Ne serait-il pas plus juste d'opposer l'ensemble de ces nationalismes aussi bavards que vides de projets concrets à la réalité de problèmes sociaux dont il est devenu de bon ton de ne plus parler, comme s'il n'y avait plus de pauvreté, de chômage, de solitude, de licenciements abusifs ou d'échecs scolaires ? La défense de la nation qu'on dit menacée n'est-*elle pas surtout la contrepartie* de l'impuissance à penser les rapports sociaux réels, les conflits comme les négociations ?

Si la nation est une par défini*tion, la société n'est rien d'autre* qu'un ensemble de rapports entre des acteurs sociaux aux intérêts et aux idées opposés, différents ou complémentaires. La montée du nationalisme n'est que la contrepartie de l'épuisement des débats et des combats proprement sociaux. La gauche garde plus facilement ses objectifs sociaux, car elle défend les intérêts du plus grand nombre : le maintien de la sécurité sociale, la lutte contre la vie chère, la limitation de l'arbitraire, tandis que la droite, qui s'appuie sur des catégories sociales de plus en plus minoritaires, est *plus sensible* aux courants nationalistes et bonapartistes qui attaquent aujourd'hui plus facilement les faibles travailleurs immigrés que les puissants Allemands.

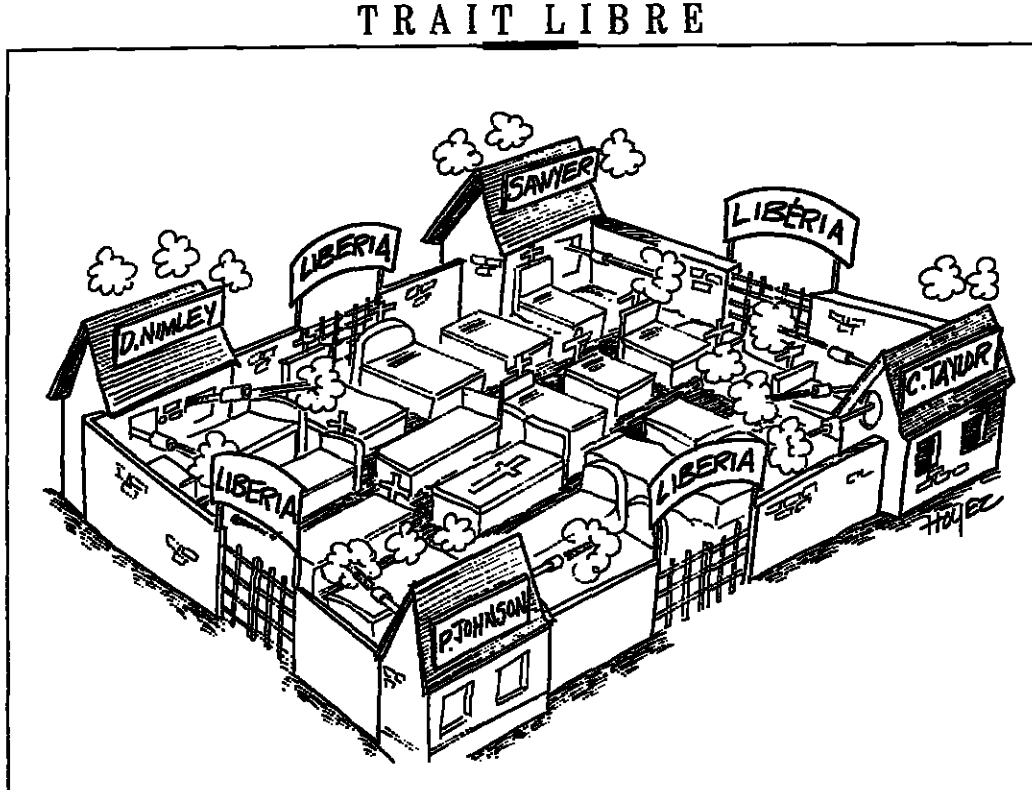
Mais l'électorat et même les intellectuels de gauche sont entraînés à leur tour par la vague nationaliste, faute de causes sociales et d'objectifs politiques à défendre ; et par l'idée prétentieuse que le nationalisme français est différent de tous les autres parce qu'il défend des valeurs universelles.

On n'arrêtera pas l'incendie *lepéniste en allumant des contre*-feux nationalistes ; on ne peut l'arrêter qu'en redonnant aux Français la conscience d'être une société, en les convainquant qu'ils sont engagés, non sans armes efficaces, dans un combat inévitable pour la compétitivité et qu'il est grand temps qu'ils retrouvent aussi la capacité qu'ils ont eue autrefois d'inventer un nouveau type de société et de définir les enjeux et les acteurs des nouveaux combats sociaux sur lesquels doit reposer le débat démocratique.

C'est à la droite que revient évidemment la responsabilité principale dans la lutte contre le Front national ; mais ce qui nous manque le plus, c'est une définition claire de ce qui oppose la droite et *la gauche en dehors des batailles* sur les nationalisations et la planification qui se sont terminées partout à l'avantage de la droite. Sur les ruines des anciennes idéologies s'étend le règne du marché et contre ses séductions et ses menaces se forme partout un courant populiste et nationaliste défensif, en France et aux Etats-Unis comme en Russie et en Pologne.

Il faut rompre cet enchaînement en redonnant à notre société conscience qu'elle a moin à lutter contre des ennemis extérieurs qu'à faire des choix intérieurs. Au lieu d'opposer une image de la nation à une autre, il faut opposer l'image active des nécessaires réformes sociales, économiques et culturelles à l'image passive de la nation, rêvant nostalgiquement de sa grandeur perdue.

TRAIT LIBRE



Incendies

Le feu se moque des frontières

par Anne-Marie Billiottet et Jean-Louis Peyron

SINISTRÉS en août 1989, voilà un an que nous travaillons sans cesse pour atténuer les séquelles de l'incendie. Les assurances ont bien joué *leur rôle* quant *aux bâtiments*, mais l'environnement ne peut être couvert. Tronc après tronc, branche après branche, nous scions les noirs squelettes et *reboisons avec des moyens* de fortune. Nos voisins, comme nous, ont le sentiment d'être bien esseulés dans ce combat pour que la nature revive.

Les petits propriétaires (moins de 4 ha) non exploitants forestiers ou agricoles n'existent pas pour les gestionnaires institutionnels de la forêt. Cocréateurs d'une association de prévention, nous avons dû nous initier pas à pas au véritable labyrinthe administratif que constitue le système de prévention et de lutte anti-incendie. Végétation péri-urbaine, maquis, zones à vocation agricole, aménagement des sites, reboisements, POS, lutte au feu, prévention : autant de réalités, autant d'interlocuteurs (DDE, DDA, ONF, CODIS, conseil général, préfecture, etc.).

La végétation méditerranéenne (le terme de forêt étant globalement inadéquat) n'est pas prise en compte de manière unifiée. Pour un travail de prévention de fond, un large débat, un toilettage administratif (code forestier), un plan pluriannuel intégrant les associations et surtout une instance de décision unique (ministère de l'environnement ?) s'imposent.

Désormais, beaucoup de feux partent des limites urbaines pour dévorer nos collines. La défense de la forêt ne peut plus dépendre seulement de ceux qui y résident : tout le monde – rési*dents comme « limitrophes »* – doit réapprendre les mesures élémentaires de prudence que nos anciens pratiquaient.

Une réelle solidarité nationale et européenne, fondée *sur* une prise de conscience de notre spécificité *(le mistral ignore les limites* communales et notre forêt ne sera jamais rentable), doit naître. Pourquoi ne pas faire mention du danger de feu dans les certificats *d'urbanisme ? Pourquoi ne pas* établir un cahier des charges spécifique ?

Un plan d'occupation des sols anarchique est aussi dangereux *qu'un manque de Canadairs !* Nous avons vécu, nous aussi, cette approche dualiste et réductrice : d'un côté, *« l'Etat n'a qu'à... »* et de l'autre, *« les propriétaires sont tenus de... »*. Heureusement que notre toute petite commune n'a pas attendu les aides promises pour dynamiser la solidarité de ses habitants (tour de guet, équipes de surveillance, mise à jour des cartes avec relevé de la végétation) et qu'elle a su vaincre un certain scepticisme des « spécialistes du feu » pour obtenir leur précieuse aide technique. Mais notre association n'a même pas pu obtenir une subvention de fonctionnement du conseil général (2 000 francs, une misère).

Il nous faut sortir de l'assistanat et du paternalisme. Il nous faut rétablir la notion de citoyenneté avec tout ce que cela implique comme devoirs mais aussi comme aide et considération. Un plan d'aide à l'autodéfense des habitations (motopompes, réserves d'eau, etc.) du type « aides aux économies d'énergie » est-il si difficile à concevoir ?

Ces quelques remarques ne sont point exclusives et d'autres approches sont tout aussi nécessaires : l'eau, l'agriculture de prévention, « zonages » faisant « la part du feu », cohérence intercommunale des plans d'occupation des sols... Nous insistons seulement sur l'indispensable changement des mentalités.

► Anne-Marie Billiottet et Jean-Louis Peyron sont membres de l'association Collines et de la Commission communale des feux de Saumane (Vaucluse).

Société

Du travail pour les retraités

par Yves-Marie Laulan

L'INSEE, une fois n'est pas coutume, vient de s'exprimer *clairement sur un problème* que chacun connaît depuis bien longtemps, à savoir que le système des retraites, tel qu'il est appliqué aujourd'hui, ne sera plus viable dans quelques années. Compte tenu de l'accroissement massif des inactifs au cours des prochaines années par rapport aux actifs, il sera, en effet, impossible de maintenir les prestations sur les bases actuelles sauf à provoquer un alourdissement insupportable des prélèvements sur les revenus des actifs susceptible de provoquer une véritable révolte des cotisants.

Les experts, tardivement convertis au bon sens, avancent aujourd'hui prudemment des propositions qui tendraient à compléter l'actuel système de répartition par un système de capitalisation devenu la potion magique capable de *résoudre toutes* les difficultés.

Or le problème est mal posé. Car historiquement, avant l'explosion de la Sécurité sociale à partir de 1945, c'était bien sur un système de capitalisation pur que se reposaient les rentiers et retraités de l'époque. L'on sait que ces derniers se sont retrouvés ruinés par la forte inflation des années 50 dont nous sommes tout juste sortis il y a quelques années. Mais rien ne dit que l'économie française ne va pas y retourner, notamment avec la reconstruction des économies de *l'Est et l'éventuel troisième* choc pétrolier.

Contre ce phénomène il n'y a pas de remède efficace, quelle que soit la sophistication des procédés anti-*inflation* qui ont été expérimentés sans succès depuis des lustres dans des économies traditionnellement rongées par l'inflation, comme le Brésil et l'Argentine. En réalité, pour des *détenteurs de patrimoines* soucieux de préserver la valeur de leurs actifs en période d'inflation accélérée, il n'y a que deux planches de salut bien précaires, à savoir les biens réels, et notamment la pierre, *ou la monnaie étrangère, dans* la mesure où naturellement celle-ci est dotée d'une stabilité suffisante.

Une fois de plus, on se trompe de cible. Le problème doit être posé non pas en termes d'épargne financière ou monétaire, mais en termes réels. Il est celui du prélèvement, réel, effectué par une certaine masse de consommateurs, les inactifs, sur un volume de biens et de services *offerts sur le marché par une* certaine masse de productifs.

Si ce volume reste constant, face à une demande excessive, l'inflation, comme dans le cas de l'investissement, viendra *inéluctablement* rétablir l'équilibre et les droits, qu'ils soient acquis par répartition ou obtenus par capitalisation, seront inéluctablement réduits. Il n'y a pas de remède miracle.

La solution est donc ailleurs. Elle consiste à permettre aux personnes âgées, celles qui ont atteint l'âge de la retraite, et qui le peuvent et le souhaitent, de continuer à produire.

La fausse piste du volontariat

Notre système social ne tient *absolument pas compte d'un* phénomène totalement nouveau, à savoir la capacité de prolonger la vie active bien au-delà des normes traditionnelles, grâce aux progrès de la médecine. Un septuagénaire d'aujourd'hui correspond à un quinquagénaire des années 50. Le progrès médical, l'amélioration de l'alimentation, de notre mode de vie, sont passés par là. Les capacités productives des individus ont été, en raison des facteurs cités plus haut, prolongées de dix à quinze ans. Mais l'on continue imperturbablement, à EDF, à la SNCF, ou ailleurs, à per*mettre à des individus en pleine* santé et en pleine activité de quitter le marché du travail à cinquante-cinq ans pour aller grignoter leur retraite dans l'oisiveté comme au temps de la machine à feu de Zola.

Par le passé, les personnes âgées, hommes et femmes, continuaient bien au-delà de la soixantaine à contribuer à la vie civile et à l'économie domestique par une multitude de services rendus aux foyers. Ce qui existait autrefois, à savoir une contribution à la vie productive des personnes âgées, pourrait être rétabli aujourd'hui.

Il est vrai que des associations, fondées sur le volontariat, ont été lancées à grand fracas il y a quelques années pour permettre aux retraités de transmettre leur savoir aux nouvelles générations. Mais on *sait que leur échec est patent* pour de multiples raisons, notamment le manque de considération sociale attachée aux services rendus ainsi que l'absence de rémunération ou l'absence de motivation. L'absence d'obligation ou de rémunération finit par essouffler toute résolution, même la mieux ancrée. Le volontariat n'est pas la bonne réponse.

Il faut changer tout cela et redonner à ceux qui le souhaitent *la capacité* d'accroître l'offre de leurs services et d'en tirer une amélioration de leur niveau de vie.

Cela passe par des modifications *radicales de l'inepte système fiscal* qui interdit aux personnes âgées de combiner pleinement droit à la retraite et rétribution de leur travail, ainsi qu'une modification radicale d'une législation du travail décidément bien malthusienne.

On peut être assuré que bien des personnes âgées, avec une amélioration de leur niveau de vie, y trouveraient un regain de dignité et de considération sociale, c'est-à-dire une raison supplémentaire de vivre mieux et plus longtemps. De toute façon, le retour à l'équilibre des droits des retraités et des possibilités de les satisfaire est à ce prix.

► Yves-Marie Laulan est économiste.

Le feu se moque des frontières

…vail pour les retraités

هكذا من الاصل

LA CRISE DU GOLFE

Présentant les mesures prises en conseil restreint après l'agression contre l'ambassade française au Koweït

M. Mitterrand a insisté sur « la logique de la solidarité »

Logique de l'embargo, logique de guerre, le balancier oscille du scénario pacifique au scénario guerrier, d'une conférence de presse présidentielle à l'autre. Toutes les mesures annoncées samedi 15 septembre par M. Mitterrand ont été présentées comme une réponse à « la nouvelle agression » qu'ont constitué de la part de l'Irak la violation de la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït et l'enlèvement de quatre Français dont un diplomate qui, seul, a été relâché. Mais autant les mesures d'ordre diplomatique (les diverses sanctions prises à l'encontre du personnel de l'ambassade d'Irak à Paris) et celles qui visent un renforcement de l'embargo par l'ONU apparaissent comme des réponses ajustées aux incidents de Koweït, autant le volet militaire des décisions prises samedi en conseil des ministres restreint semble relever aussi de considérations d'un autre ordre.

Le dispositif militaire français dans le Golfe change en effet de nature avec l'envoi supplémentaire en Arabie saoudite de 4 000 hommes, d'avions de combat et de blindés qui rejoindront le dispositif américain et britannique. C'est comme si, jugeant l'affrontement militaire plus probable, on acceptait d'y faire face de façon plus conséquente. Ces renforts militaires sont certes une réponse à Saddam Hussein dès lors qu'on estime, comme M. Mitterrand, que la violation des locaux diplomatiques à Koweït était pour le président irakien une façon de tester la solidarité de la France avec les autres nations qui se dressent contre lui, à commencer par les Etats-Unis.

« Il est en effet apparemment surprenant de penser que le pays qui a contribué à sauver l'Irak de la défaite il y a peu, dans son conflit contre l'Iran, soit aujourd'hui l'objet d'attaques de cette sorte. Nous nous en sommes tenus au respect de la décision internationale prise par le Conseil de sécurité. La France n'a pas procédé à des actes d'agressivité particulière. On ne peut donc interpréter cela que comme un moyen de savoir de quelle façon joue la solidarité entre les alliés. » Bref, si M. Saddam Hussein n'avait pas encore compris que le changement d'attitude de la France à l'égard de son pays est sans appel, il est désormais édifié, même s'il affirmait encore dimanche vouloir *« regagner l'amitié de la France »*.

Ce changement, M. Mitterrand l'assume sereinement, sans rien renier de ce qui fut la politique française de soutien à l'Irak. Comme dans la première de ces conférences de presse désormais régulières, il s'est longuement expliqué samedi sur cette politique passée, en insistant sur le fait qu'elle était à l'époque approuvée et souhaitée par l'ensemble du monde arabe, y compris le Koweït et l'Arabie saoudite. *« Il s'agissait de l'Iran dans sa phase la plus intégriste et, à partir du moment où l'Irak eût été militairement enfoncé, où la force iranienne se serait-elle arrêtée et dans le monde arabe et du côté d'Israël ? (...) Encore savions-nous fort bien, et cela lui a été dit, que l'agresseur, en la circonstance, c'était l'Irak, ce qui prouve qu'il n'a pas toujours su aprécier les risques. Cependant, c'est lui qu'il a fallu secourir pour être auprès du monde arabe. C'est une période dépassée »*.

« Nous ne sommes dans aucun engrenage, mais... »

M. Mitterrand a redit qu'il souhaitait toujours une solution arabe à la crise du Koweït, tout en ajoutant : *« Mais cela suppose, et nous entrons là dans des hypothèses extrêmement fragiles, suffisamment de réconcilitions qui sont mal engagées. »*

« Nous ne sommes dans aucun engrenage, mais il y a aussi la logique de la solidarité », a encore déclaré le président de la République. C'est à elle que semblent surtout répondre les mesures militaires annoncées samedi. M. Mitterrand n'est en effet pas le seul à balancer entre guerre et paix. Le sommet d'Helsinki, où MM. Bush et Gorbatchev avaient fêté en public le mariage entre la fermeté quant au respect du droit et la volonté de paix, était à peine achevé que le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, allait prier ses alliés de l'OTAN d'envoyer des renforts dans le Golfe.

A peine avait-on fini de vanter le désir affiché par les grandes puissances de trouver une issue pacifique à la crise, qu'on commençait à penser que les deux présidents avaient bien dû parler d'autre chose et que sans doute M. Bush avait obtenu ce qu'il voulait : l'appui au moins tacite du chef du Kremlin au cas où les choses tourneraient à la guerre. Quelques jours plus tard, Mme Thatcher dépêchait 6000 hommes dans le Golfe, ce qui – accessoirement – rendait difficile à la France de continuer de se prévaloir du deuxième rang après les Etats-Unis pour ce qui est des forces présentes dans le Golfe.

Cette logique de la solidarité, dont M. Mitterrand s'est réclamé à plusieurs reprises, n'entraîne pas chez lui d'excessives effusions. Il n'a fait qu'une brève allusion à la conversation qu'il avait eue la veille avec M. George Bush, sans même signaler que c'était le président américain qui l'avait joint par téléphone en Tchécoslovaquie.

Les limites de l'embargo

Sans éprouver non plus le besoin de se féliciter que M. Bush eût jugé bon de réagir publiquement lui-même à la violation des locaux des ambassades européennes à Koweït. Cette solidarité avec les Américains, sans doute sans ambiguïté sur le fond, n'en semble décidément pas moins obliger M. Mitterrand à forcer quelque peu sa nature.

Cette solidarité militaire, comment pourrait-elle être mise en jeu ? M. Mitterrand, pas plus que quiconque, ne répond à cette question. Il affirme encore une fois qu'il n'a pas *« retenu l'hypothèse d'une agression occidentale contre l'Irak »*. Il dit croire encore en l'efficacité de l'embargo et rappelle la situation géographique et la nature particulière des productions de ce pays (essentiellement le pétrole), qui *« donnent à l'embargo de sérieuses chances d'aboutir. »*

Mais il admet aussi que cet embargo n'est pas respecté et il saisit le Conseil de sécurité pour qu'il soit étendu au trafic aérien et pour que soient sanctionnés les *« manquements trop nombreux »*. *« J'ai*, dit-il, *une liste qui n'est pas trop longue mais quand même assez longue de pays complaisants et, dans la plupart des pays, y compris le nôtre, d'entreprises qui font des tentatives pour parvenir à rompre l'embargo au bénéfice de leurs petites ou grandes affaires. Pour ce qui concerne la France, toutes les mesures douanières sont prises et nous ferons ce qu'il faut pour que chacune de ces entreprises paie cher »*.

Il ne craint pas en revanche que la brèche soit ouverte par l'Iran, conséquemment au dialogue que Téhéran et Bagdad sont en train de renouer : *« tels que j'ai appris à connaître les diplomates iraniens, je pense que M. Saddam Hussein a encore, comme on dit, du pain sur la planche »*.

L'optimisme précédent de M. Mitterrand sur les vertus de l'embargo a cédé du terrain. C'est toujours de lui, de sa réussite, que dépend la possibilité de sortir de la crise par des voies non violentes, mais aussi, ajoute cette fois le président de la République, *« de la mesure du risque pris par M. Saddam Hussein »*. A un moment M. Mitterrand *« ne pense pas que l'Irak souhaite déclencher un conflit armé »* dont il sait quel serait le résultat pour lui.

A un autre moment cependant, il rappelle que le président irakien, en d'autres circonstances, a montré qu'il ne savait pas évaluer les risques et, à un autre encore, il n'exclut pas de nouvelles agressions. Bref, le coup qui déclenchera une riposte solidaire peut partir à tout instant. On n'en est plus à l'énoncé méticuleux des circonstances dans lesquelles la France se trouverait militairement engagée en vertu de la stricte observance du mandat de l'ONU.

Il est vraisemblable qu'au cours du conseil des ministres assez long qui a précédé la conférence de presse, il fut débattu entre autres de l'éventualité de rompre les relations diplomatiques avec l'Irak. *« Vous n'êtes pas le premier à me poser la question »* répliqua M. Mitterrand à un journaliste qui lui demandait pourquoi on n'était pas allé jusque là.

« Nous avons malheureusement beaucoup de ressortissants retenus comme otages, des centaines de familles en France et des milliers de familles dans le reste du monde qui vivent dans l'angoisse. Nous voulons, autant qu'il sera possible, dans la limite de l'intérêt national, pouvoir disposer de toutes les chances d'information ou d'adoucissement de leur peine. Voilà nos raisons. »

CLAIRE TRÉAN

La déclaration liminaire du président de la République

Voici le texte de la déclaration liminaire prononcée par M. Mitterrand au début de sa conférence de presse, le samedi 15 septembre, à l'issue du conseil restreint tenu à l'Elysée.

« Vient de s'achever le conseil restreint que j'avais convoqué, qui s'est réuni à 10 h 30 à l'Elysée et qui avait pour objet d'examiner la situation issue de la dernière agression irakienne à l'encontre de plusieurs ambassades ou résidences qui bénéficient du même régime de droit que les ambassades elles-mêmes, et particulièrement la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït.

» Le conseil restreint, après examen, discussion, a retenu les dispositions suivantes que je vais cependant enserrer dans une rapide explication générale. Notre stratégie, la stratégie de la France, c'est l'embargo. Tel est le mandat reçu du Conseil de sécurité des Nations unies. Dès lors que notre stratégie est l'embargo, il faut réussir l'embargo. Nous nous y appliquons. Notre force navale, importante dans la zone du Golfe, a déjà intercepté un grand nombre de navires, interrogé, etc.

» Et pour ce qui nous concerne, nous pouvons prétendre à l'efficacité. D'autres forces françaises de moindre importance se trouvent sur les territoires de l'Arabie saoudite ou sur le territoire des Emirats arabes unis. Mais j'ai toujours dit, je vous ai toujours dit lors des trois rencontres que nous avons déjà eues depuis le début du mois d'août à ce sujet, que je retenais l'hypothèse d'agressions, de nouvelles agressions de l'Irak, et qu'il conviendrait d'y répondre. Il y a eu agression de l'Irak contre le Koweït, c'est l'origine de l'affaire.

» Ses répercussions sont internationales, inutile d'insister là-dessus. Une deuxième agression a été la prise d'otage, de milliers et de milliers de citoyens de diverses nationalités. Ont été directement touchés par cette mesure les pays qui ont des ressortissants désormais prisonniers, retenus contre leur gré en Irak par le gouvernement de ce pays. En Irak et au Koweït. Et voilà qu'une nouvelle agression, car c'en est une, vient de se produire. Je vous l'ai dit pour commencer, elle vise en particulier la résidence de notre ambassadeur à Koweït City et les personnes qui s'y trouvaient au moment de l'agression. L'attaché militaire depuis lors a été relâché, les personnels civils ont rejoint le lot des autres otages, donc notre premier souci a été de nous concerter avec les autres pays victimes du même fait.

» Et nous avons aussitôt entretenu d'actives relations avec l'ensemble des pays, des autres pays, notamment les Etats-Unis d'Amérique hier soir, qui ont des forces dans la zone du Golfe, au Moyen-Orient. A cette dernière agression, comme à toute autre, il convient de répondre et nous avons décidé de le faire de la façon suivante.

» Nous allons d'abord nous adresser au Conseil de sécurité pour trois raisons, et donc dans trois domaines. La première afin qu'il nous réponde sur la violation de la convention de Vienne, violation d'un territoire qui se trouvait, et qui se trouve sous notre autorité, notre propre souveraineté. En même temps nous saisissons le Conseil de sécurité de tous les faits observés de rupture ou de manquement à l'embargo, il en est, de trop nombreux, et il convient que le Conseil de sécurité définisse les moyens d'agir à l'égard de pays ou des entreprises qui délibérément transgressent l'ordre international.

» Troisièmement enfin, que le Conseil de sécurité soit saisi de l'extension de l'embargo au trafic aérien. En même temps, diverses mesures de caractère diplomatique, si je puis ainsi m'exprimer, ces mesures vont entrer dans les faits sans délai. Les attachés militaires de l'Irak à Paris seront expulsés. De même, les agents des services de renseignements répertoriés qui sont, à la fois, pour certains d'entre eux, membres de l'ambassade et, pour d'autres, proches de l'ambassade, sans disposer de l'immunité diplomatique. L'expulsion de vingt-six ressortissants militaires, stagiaires, en cours de formation militaire, mais évidemment non opérationnels. Enfin, nous avons décidé l'interdiction de la liberté de circuler en dehors de la commune de Paris à l'ensemble du personnel de l'ambassade d'Irak. Mais nous ne prenons pas d'otage et les quelque mille quatre cents citoyens irakiens civils, dès lors qu'ils se conforment à nos lois, ne font pas l'objet de mesures particulières.

» Enfin, sur le plan militaire, nous avons décidé l'envoi d'une brigade aéro-terrestre composée de trois régiments en Arabie saoudite. Et le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui se trouve actuellement dans ce pays, doit rencontrer aujourd'hui même, doit être reçu par le roi d'Arabie pour obtenir des accords nécessaires : un régiment d'hélicoptères de combat dont 48 hélicoptères et 1 100 hommes d'équipage et d'appui, un régiment blindé de 48 chars AMX 10, et d'autres moyens de transports dont on vous donnera le détail au ministère de la défense ; un régiment d'infanterie composé de cinq compagnies disposant de moyens anti-chars, plus une compagnie du génie, la section de missiles anti-aériens d'Istres, à quoi s'ajouteront une trentaine d'avions de combat émanant de l'armée de l'air chargés de la reconnaissance, de l'attaque et de la défense. Cela représente un peu plus de quatre mille hommes.

» D'autre part, des dispositions sont prises pour qu'à tout moment nous puissions décider, entre le *Clemenceau* et le *Foch*, d'un ensemble de transports de moyens aériens selon les circonstances. Voilà pour l'essentiel. »

M. Saddam Hussein se dit « surpris de la position » de la France

Le président Saddam Hussein s'est déclaré, dimanche 16 septembre, *« surpris de la position du gouvernement de M. François Mitterrand »*, qu'il a accusé de nourrir depuis deux ans, *« une attitude hostile »* envers l'Irak, et affirmé que Bagdad était favorable à de meilleures relations avec Paris.

La position française, a-t-il ajouté au lendemain de la conférence de presse de M. Mitterrand, résulte du fait que Paris *« suivait des conseils intéressés provenant de l'intérieur et de l'extérieur* [de la France] *et se laissait influencer par les campagnes des médias sionistes visant à saper les fondements des relations d'amitié qui ont prévalu durant les deux dernières décennies entre la France et l'Irak »*.

« L'Irak n'a cessé d'agir et d'espérer, et il ne cesse de le faire, en vue de gagner l'amitié de la France pour des raisons que nous avions longuement expliquées aux responsables français », a-t-il dit sans préciser ces raisons. Celles-ci, a-t-il poursuivi, *« ne cessent d'exister et constituent des fondements pour des relations meilleures entre les deux pays »*. Le président irakien a ensuite exprimé sa *« haute considération pour la position de la France durant la guerre* [irako-iranienne] *et l'aide qu'elle nous avait apportée dans le domaine des armements, avant cette guerre »*.

Quant à l'enlèvement d'un diplomate français (ensuite relâché) par les forces irakiennes à Koweït, le président Saddam Hussein a estimé qu'il s'agissait d'*« un prétexte créé de toutes pièces »*. Et le président irakien de regretter que la France *« adopte à la hâte, des positions et des méthodes qui ne conviennent pas à la région »*. *« Nous nous attendions que Paris, pour préserver son autonomie et ses intérêts, évite d'emboîter le pas à la position américaine intéressée et partiale »*.

Dès samedi, un porte-parole officiel irakien avait qualifié les mesures annoncées le même jour par M. Mitterrand d' *« agressives »*, estimant que Paris cherchait un prétexte pour aggraver la situation et justifier son alignement, selon lui, sur Washington.

Une résolution « injuste »

Par ailleurs, les Irakiens se sont élevés contre la résolution 667 du Conseil de sécurité – qui accuse Bagdad de perpétrer des *« actes agressifs contre des diplomates au Koweït »* – la qualifiant d' *« injuste »*. Cette résolution, a déclaré un porte-parole officiel, *« fait partie de la campagne hostile et féroce menée par les Etats-Unis et ses alliés contre l'Irak, au sein de ce Conseil »*.

« Les allégations concernant le siège diplomatique français et d'autres sièges diplomatiques occidentaux au Koweït, sont sans fondement. Le fait est qu'un conseiller français de l'ex-ambassade de France a été trouvé dans une maison privée appartenant à une femme de la famille royale auparavant au pouvoir », a affirmé le porte-parole.

Lorsque le conseiller *« a été identifié, il a été conduit à l'ex-ambassade de France et n'a fait l'objet d'aucune mesure particulière »*, a-t-il ajouté, démentant que son pays ait *« enlevé des ressortissants étrangers d'anciennes représentations diplomatiques ou de les avoir détenus »*. *« L'Irak poursuivra sa lutte avec force, en vue de défendre ses droits et ses intérêts, quels que soient les sacrifices à consentir »*, a-t-il conclu. Bagdad a également rejeté la résolution 666 du Conseil de sécurité concernant la distribution de l'aide alimentaire envoyée en Irak et au Koweït par des organisations humanitaires, la qualifiant *« d'humiliante et d'injuste »*. Vendredi, le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, avait rejeté tout droit de regard étranger sur l'envoi de vivres (*le Monde* daté 16-17 septembre).

Emissaire iranien

Cependant, des entretiens irano-irakiens se sont déroulés dimanche à Badgad, où le vice-ministre iranien des affaires étrangères pour les affaires internationales, M. Manouchehr Mottaki, a eu des discussions avec un haut fonctionnaire du ministère irakien des affaires étrangères, M. Wissam Zahaoui.

Ces entretiens ont porté sur l'échange des prisonniers de guerre, l'ouverture de leur ambassade respective dans les deux capitales, la question des frontières ainsi que la normalisation de leurs relations *« en vue d'assurer des rapports d'amitié et de bon voisinage »*. Il s'agit de la première visite d'un responsable iranien à Bagdad depuis le début de la guerre irako-iranienne en 1980.

Dans le même temps, à Téhéran, les discordances de ton sur la crise du Golfe continuent avec une belle constance. Ainsi, le Conseil suprême de sécurité nationale, la plus haute instance de décision politique en Iran, s'est réuni samedi sous la présidence du chef de l'Etat, M. Ali Akbar Hachemi-Rafsandjani, pour examiner *« les différents moyens de forcer l'Irak à se retirer du Koweït »* Le conseil a réaffirmé à cette occasion *« le respect de l'engagement de l'Iran vis-à-vis des résolutions prises par le Conseil de sécurité de l'ONU »* et a souligné *« la nécessité du retrait de l'Irak du Koweït »*, ajoutant qu'*« il faut écarter le prétexte à toute présence militaire étrangère dans la région »*.

Dimanche, toutefois, une majorité de députés iraniens s'est prononcée pour *« la guerre sainte contre les agresseurs »* dans la région, estimant que ce Jihad est un devoir *« indispensable »*. Cent soixante députés ont signé une lettre dans ce sens, à l'issue d'une réunion de l'Assemblée qui compte deux cent soixante-dix parlementaires. *« Il est impératif pour tous les musulmans de s'opposer à l'agression des Américains et à leur action sinistre dans la région »*, écrivent les députés qui affirment que *« les Etats-Unis sont venus dans la région prendre du pétrole gratuitement pour combler le déficit du budget de l'Etat hébreu »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **L'URSS et l'Arabie saoudite rétablissent leurs relations diplomatiques.** – L'URSS et l'Arabie saoudite ont rétabli lundi 17 septembre leurs relations diplomatiques après une brouille de plus d'un demi-siècle, rapporte l'agence *Tass*. L'accord renouant les liens diplomatiques, rompus en 1938 par Ryad, a été signé à l'occasion de la visite à Moscou du ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud al Fayçal, précise l'agence. – *(Reuter.)*

LA CRISE DU GOLFE

La mise en place de l'opération « Daguet » après l'agression contre l'ambassade de France au Koweït

Le corps expéditionnaire le plus important depuis la guerre d'Algérie

Tirant parti de la nouvelle prise d'otages de Français et du saccage de son ambassade par les Irakiens à Koweït, le chef de l'Etat a approuvé un renfort du dispositif militaire en Arabie saoudite qui consiste à prévoir d'y stationner la moitié des effectifs de métier de la 6ᵉ division légère blindée (DLB) et qui correspond au vœu, exprimé une semaine avant par George Bush, que les alliés des Etats-Unis participent davantage à un déploiement terrestre.

En organisant l'opération « *Daguet* », *qui devrait prendre trois* bonnes semaines et mobiliser en première ligne 4 200 hommes, les armées françaises – qui étaient jusqu'à maintenant présentes en Arabie saoudite avec 104 hommes et 6 hélicoptères si l'on exclut les huit cents conseillers de la mission militaire ou des industriels de l'armement – s'apprêtent à mettre en place hors du sol national le dispositif de combat le *plus important depuis la guerre en* Algérie : 13 300 hommes au total, avec les effectifs déjà sur place en Arabie saoudite et dans les Emirats arabes unis et avec les 4 000 hommes déjà prépositionnés à Djibouti.

Même au plus fort du conflit entre *le Tchad et la Libye, le plan* « Manta » de 1984 a réuni à peine 4 000 hommes et, surtout, il n'a pas déployé autant de moyens aériens.

Sous les ordres du général Jean *Mouscardès, qui commande* la 6ᵉ DLB dans le quart sud-est de la France, « Daguet » alignera trois régiments, la valeur d'une brigade, ainsi groupés pour associer le maximum d'unités mobiles. A terre, c'est un mélange de forces rapides (la plupart des 1 000 véhicules déployés, y compris les blindés, sont à roues), capables d'une grande puissance de feu contre les chars (les munitions *sont ou des missiles ou des obus à* flèche aptes à percer les blindages *modernes*) et des forces héliportées (avec des canons et des missiles antichars). Dans les airs, c'est une *mixité, assez traditionnelle depuis* le Tchad, d'avions pour des missions air-air (de défense aérienne) et des missions air-sol (d'appui des forces à terre, pour pallier en partie le manque de pièces d'artillerie du dispositif).

En quête de lieux de stationnement

C'est ainsi que le 1ᵉʳ régiment de spahis, installé à Valence (Drôme), met en oeuvre 48 chars AMX 10 RC (roues-canon) et douze VAB (véhicules de l'avant blindé) armés de missiles anti-chars Hot. Le 2ᵉ régiment étranger d'infanterie, basé à Nîmes (Gard), aligne 1 000 hommes sur des VAB. Le 5ᵉ régiment d'hélicoptères de combat, précédemment embarqué sur le *Clemenceau*, devrait gagner – avec ses 42 hélicoptères Gazelle (antichars) et Puma (transport et logistique) – *la piste de Yanbu, où il* retrouvera les 6 hélicoptères (4 Gazelle et 2 Puma) du 3ᵉ régiment d'hélicoptères de combat et du 4ᵉ régiment d'hélicoptères de manœuvre, qui y sont depuis une semaine.

A côté de ce dispositif de combat aéroterrestre, *il a été prévu une* compagnie du génie, appartenant au 6ᵉ régiment étranger du génie, situé au camp de l'Ardoise (Gard), et une section de missiles anti-aériens Mistral à courte portée contre avions et hélicoptères, relevant du 11ᵉ régiment d'artillerie de marine à la Lande-d'Ouée (Ille-et-Vilaine).

Le dispositif aérien devrait compter trois escadrons, soit environ 30 avions, dont la moitié seront des Mirage 2000 de défense aérienne de la base d'Orange (Vaucluse). Les autres appareils sont des Jaguar d'attaque au sol (de la base de Toul), des Mirage F1 CR de reconnaissance (de Strasbourg) et des C 135 de ravitaillement en vol de ce *groupe aérien aux ordres du colonel* Job (qui a eu un commandement au Tchad). Depuis le court séjour du ministre de la défense à Yanbu, sur la mer Rouge, à 375 kilomètres au *nord de Djeddah, où il a inspecté,* samedi 15 septembre, l'élément précurseur d'hélicoptères en place *depuis le début de la semaine dernière*, les responsables français recherchent, en liaison avec les autorités saoudiennes, où stationner ces renforts. Yanbu, à l'ouest du pays, constitue un axe possible d'une pénétration irakienne et pourrait, donc, accueillir de nouveaux détachements. Mais il paraît exclu que la totalité du contingent aéroterrestre de l'opération « Daguet » soit à l'aise sur cet axe de Yanbu, même si des villes, comme Tabuk, à 300 kilomètres plus au nord, devaient compléter le dispositif.

Le bétonnage des puits de pétrole

En particulier, l'envoi par la France d'une trentaine d'avions de combat pose un problème en soi. *Ces appareils vont s'ajouter, dans le* ciel et sur le sol d'Arabie saoudite, à une flotte – déjà présente avant eux – de 1.500 avions et hélicoptères alliés (en majorité américains, voire britanniques et, bientôt, canadiens et italiens) et saoudiens.

On imagine aisément les difficul*tés de coordination et de rationali*sation opérationnelles de cet ensemble aérien, qui vient interférer avec *le trafic civil. Une* solution *pour la* France consisterait à installer ses intercepteurs Mirage 2000 à Ryad, où, de surcroît, ils recevraient les informations sur la situation aérienne recueillies par les avions-radars AWACS des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite. Si cette option était retenue, il semblerait difficile que, pour des impératifs de logistique, n'y soient pas rassemblés tous les escadrons français. Auquel cas, cette force aérienne française devra travailler quasiment sous contrôle opérationnel américain.

Lors de sa visite-éclair en Arabie saoudite, le ministre de la défense a beaucoup insisté – sans faire de lien apparent avec cette perspective d'une dépendance des Mirage 2000 par rapport aux moyens américains *de gestion de l'espace aérien – sur* son souci de préserver *« l'autonomie de la force française ». « Nous disposons d'un ensemble capable d'agir de façon autonome*, a expliqué M. Chevènement. *Nous nous plaçons toujours dans le cadre de l'ONU. Nous travaillons en étroite collaboration avec les Saoudiens. Nous avons apporté une réponse sérieuse, aujourd'hui, à une agression sérieuse* ».

Le dispositif français, qui était resté léger et qui se voulait défensif, revêt désormais, avec les moyens antichars et aériens dont il va bientôt s'alourdir, une configuration *qui le rapproche de la « posture »* alliée, apte dans les semaines à venir – on parle d'un nouveau délai de *deux mois chez les Américains* – à mener une opération de contre-offensive.

A l'heure actuelle, les renseignements que les Américains ont trans*mis aux Français sur* les activités des Irakiens au Koweït font état de l'existence de sabotages et de destructions volontaires de leur armée. Les militaires irakiens piègent, minent ou détruisent ce qu'ils ne peuvent pas emporter. En particulier, ils sont en train de bétonner des *puits de pétrole. Ils démontent*, en revanche, tout ce qu'ils veulent conserver pour le ramener chez eux et pas seulement des matériels qui seraient jugés « stratégiques ».

Durant ses entretiens avec M. Chevènement, le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan, a estimé à *120* le nombre des militaires irakiens qui, depuis l'invasion du Koweït, ont déserté pour venir faire des offres de service à son pays. Cette évaluation étonne beaucoup, par sa faiblesse, des experts français, comme si elle n'était pas à la dimension de ce que, ici ou là, on croit *savoir de la baisse du « tonus »* et du moral des forces armées irakiens.

J. I.

Un arsenal diversifié

Dans le cadre de l'opération « *Daguet* », *la France installera* en Arabie saoudite un arsenal diversifié, mais plus particulièrement destiné à contrer *une attaque* éventuelle de blindés :

– *le véhicule blindé à roues* **AMX 10 RC** est un engin de 16 tonnes, avec un équipage de quatre hommes (protégé contre la menace chimique) qui sert un canon de 105 et une mitrailleuse de 7,62. Il peut parcourir 1 000 kilomètres et sa vitesse *de pointe est de 85 kilomètres* à l'heure.

– le blindé à roues **VAB**, avec ses quatre hommes à bord, est armé d'un affût (rechargeable *de l'intérieur) capable de* lancer quatre missiles anti-chars Hot (4 000 mètres de portée). Il a une autonomie de 1 000 kilomètres et peut atteindre, sur *route, la vitesse* de 100 kilomètres à l'heure.

– l'hélicoptère **Gazelle** de 1,9 tonne (muni d'un canon anti-hélicoptères de 20 ou de *quatre missiles anti-chars Hot)* est armé par deux hommes. Il se déplace à la vitesse de 240 kilomètres à l'heure et il a une autonomie de deux heures de vol.

– l'hélicoptère **Puma**, avec un équipage de trois hommes, peut transporter 15 combattants (ou des charges lourdes, *comme une jeep ou un mortier,* à l'élingue) à la vitesse de 250 kilomètres à l'heure. Il a une autonomie de deux heures et demie et il peut être piloté de nuit ou par mauvais temps.

– le missile **Mistral**, monté sur divers véhicules ou lancé à l'épaule par un tireur, se dirige automatiquement vers sa cible (un avion ou un hélicoptère à très basse altitude) à la vitesse de deux fois et demie celle du *son. Sa portée* est de 6 kilomètres.

– le missile **Milan** équipe l'infanterie anti-chars. De jour comme de nuit, il porte à *2 000 mètres à partir* d'un affût posé au sol et servi par deux hommes.

– le **Mirage 2000** est un avion monoplace et monoréacteur *de défense aérienne* ravitaillable en vol. Il a une masse de 16,5 tonnes. A la vitesse de Mach *2,2*, il emporte, outre des équipe*ments de guerre* électronique, des missiles air-air Super 530 D et Magic pour l'interception et le combat aérien.

– le **Mirage F1 CR**, dérivé de l'intercepteur *Mirage F1*, est équipé de matériels de reconnaissance photographique et infrarouge. Il transmet automatiquement en vol ses informa*tions à une station mobile au* sol, qui est chargée d'exploiter et d'interpréter le renseignement.

– le **Jaguar** est un biréacteur d'attaque et *d'appui des* troupes au sol qui pèse 15 tonnes. A la vitesse de Mach 1,3, il peut transporter, outre ses deux canons de 30, *une gamme variée d'armements* d'une masse globale de 4 tonnes : missiles air-sol, bombes à guidage laser, bombes anti-pistes, roquettes, *etc. Il est techniquement* apte au lancement d'une bombe nucléaire pré-stratégique si on décide de l'en armer.

A huit jours de mer de Toulon et à quatre heures d'hélicoptère de l'Irak

Les sentinelles françaises de Yanbu

YANBU (Arabie saoudite)

de notre envoyé spécial

« *Bon courage !* », a lancé le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, venu inspecter le détachement français de six *hélicoptères à Yanbu, sur la mer* Rouge, et annoncer, sans trop s'étendre sur les détails, à l'état-*major des cent quatre* cadres et engagés présents depuis le début de la semaine dernière que la France allait renforcer sa présence militaire en Arabie saoudite. M. Chevènement répondait ainsi à l'adjudant Gaillard, auprès duquel il s'était enquis des conditions de vie dans ce désert saoudien, à 375 kilomètres de Djeddah, où le thermomètre grimpe vite à 50 degrés. « *Tout va bien*, avait dit à son ministre le sous-officier venu tout droit du 1ᵉʳ régiment d'infanterie à Sarrebourg (Moselle). *Pourvu que ça dure !* ».

Cet échange souriant s'est passé, samedi *15 septembre*, en fin de matinée, dans une villa pour étrangers – à quelques kilomètres de la vieille ville de Yanbu qui compte 40 000 habitants – prêtée par les Saoudiens et aménagée en PC par les Français.

Au même moment, à Paris, un *conseil restreint* à l'Elysée *mettait* la dernière main au dispositif de renforcement militaire que le chef de l'Etat a décidé d'expédier en Arabie saoudite – après la nouvelle prise d'otages français de la veille à Koweït-Ville – et dont M. Chevènement a étudié sur place l'instal*lation.*

Une cellule de crise en plein ciel

Une véritable cellule de crise en plein ciel s'était réunie dans la soirée, quelques heures après cette prise d'otages par les Irakiens, à bord du Falcon 900 qui acheminait *le ministre de la défense à Djed*dah. M. Chevènement n'avait pas voulu retarder son voyage-éclair : il avait un message à remettre au roi Fahd d'Arabie. Autour du ministre, ses conseillers civils et militaires, mais aussi le général Maurice Schmitt, le chef d'état-major des armées avec ses subordonnés. Dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 septembre, la proposition élaborée dans l'avion de constituer un groupement blindé, venu de Nîmes avec le régiment d'hélicoptères déjà embarqué sur le porte-avions *Clemenceau*, était transmise depuis Djeddah au président de la République avant le conseil de l'Elysée qui l'a entéri*née.*

A Yanbu même, les hommes du lieutenant-colonel Jean-Louis Llorca, un spécialiste des hélicoptères, et le chef de la mission mili*taire française à Ryad, le contre*-amiral Henri Lacaille, un ancien sous-marinier nucléaire ont eu, samedi matin, la primeur de la nouvelle. Eux qui n'ignoraient pas qu'ils étaient les sentinelles – *« l'élément précurseur »*, comme annoncé il y a quelques semaines – d'un renfort à venir, s'apprêtaient à dire à leur ministre que, dans les conditions présentes de leur implantation, le maximum qu'ils pouvaient faire était d'accueillir *jusqu'à environ cinq cents* hommes.

Un peu *surpris*, ils *apprenaient* que la France venait de passer la vitesse supérieure et qu'ils devraient préparer, à Yanbu même et ailleurs, l'arrivée d'une première vague de 1 000 hommes et de 3 000 ensuite, avec le déploiement éventuel d'une force aérienne. L'opération *qui serait* bientôt baptisée « Daguet », et qui prendra trois semaines au total, se mettait en branle. *« Yanbu est une place importante*, a expliqué M. Chevènement. *à huit jours de mer de Toulon, à deux jours et demi de Djibouti et au carrefour de trois axes routiers majeurs vers l'Irak. »*

Un ghetto avec de la moquette

Entre cette ville saoudienne et la frontière irakienne, 970 kilomètres à vol d'oiseau. En quatre heures, les hélicoptères antichars français seraient à pied d'œuvre, en faisant des sauts de puce de 300 kilomètres – grâce à des bacs souples de 1 500 litres de carburant qu'on *essaime sur le terrain comme les* cailloux du Petit Poucet pour s'y ravitailler – et en s'affranchissant surtout du sable mou du terrible désert An Nafud, où les blindés de M. Saddam Hussein risquent de s'enliser s'il leur prenait la fantaisie de passer par là.

A côté de la vieille cité, la nouvelle Yanbu en cours de construc*tion. Un chantier que le ministre* de la défense a visité en compagnie de M. Naif Al-Sudari, le gouverneur de la ville. Là débouchent les oléoducs et les conduites de gaz qui traversent, de part en part, l'Arabie saoudite depuis le Golfe et auxquels s'étaient raccrochés les *Irakiens* avant l'embargo de l'ONU. Un projet industriel gigantesque autour des activités liées au *pétrole et l'aménagement d'un port* stratégique feront passer la nouvelle Yanbu de ses 28 000 habitants aujourd'hui à quelque 115 000 au début du siècle.

Pour l'instant, les militaires français vivent, à une dizaine de kilomètres de l'unique piste d'aviation *longue de 3 200 mètres et ouverte* au trafic civil, dans un ensemble de logements réservés d'habitude aux coopérants étrangers et à leurs familles.

Cela tient un peu du ghetto, derrière ces murs, et on y trouve beaucoup de ces villas, toutes bâties sur le même modèle, que les clubs de vacances louent à leurs membres. Air conditionné. Moquette. Les Saoudiens assurent le ravitaillement en produits frais et conserves, l'assistance médicale *(sous le contrôle d'un médecin du* service de santé français) et, naturellement, ils offrent l'essence. *« Pas de vin »*, semble regretter le caporal chef responsable de la roulante. Une salle de détente avec un billard et une table de ping-pong. *« Nous avons acheté le poste de télévision »*, ajoute le lieutenant-colonel Llorca qui, en passant, fait remarquer à son ministre l'absence d'une piscine.

Aux couleurs du Centre-Europe

Avec ses quatre hélicoptères Gazelle (dont deux sont armés d'un canon), ses deux Puma, qui sont étrangement restés aux couleurs vert et marron du théâtre Centre-Europe, et avec ses camions, le détachement français s'est mis au travail une semaine *après son arrivée*, avec la mission nouvelle de devoir accueillir un renfort plus important qu'il ne l'avait d'abord imaginé.

Il lui faudra, avec l'accord des *autorités locales, reconnaître* les itinéraires de déplacement, rechercher des logements supplémentaires (au besoin, planter des tentes confortables), s'enquérir des infrastructures opérationnelles, prévoir les stocks de munitions et organiser la noria à venir des avions de la *logistique* et des hélicoptères débarqués du *Clemenceau*. Le « fer de lance » de l'opération – sous-en*tendu les hélicoptères* – devra être en place entre le 25 et le 30 septembre, a prédit M. Chevènement. Le ministre de la défense a expliqué l'action de son pays au roi Fahd et à son homologue saoudien, le prince Sultan, en leur disant que – si les circonstances l'imposaient – *la France pourrait prendre, le* moment venu, d'autres mesures pour manifester son soutien à l'Arabie saoudite face à l'Irak. Dans trois semaines, pronostique le général Schmitt, il faudra *que* l'ensemble du dispositif « Daguet » soit devenu opérationnel.

Le chef d'état-major français a fait un aller et retour dans l'après-midi à Ryad *pour* rencontrer en tête à tête son homologue saoudien, le prince Khaled Ben Sultan, et le *« patron » de l'opération* « Bouclier du désert », le général américain Norman Schwarzkopf, avec lesquels il a évoqué la possibilité d'instaurer une mission française de liaison et de planification *auprès de leurs* PC.

Plus discret en raison de sa fonction, M. Gérard Chauvallon, qui accompagnait aussi M. Chevènement *et qui* coordonne la *politique* de ventes d'armes, s'est éclipsé pendant une partie de ce voyage ministériel. Après coup, il s'est dit convaincu de la volonté des Saoudiens de maintenir leur commande de trois frégates à la France en *dépit des événements qui pour*raient modifier les priorités de Ryad en matière de sécurité nationale ou lui faire privilégier le fournisseur et protecteur américain.

JACQUES ISNARD

us important
érie

Un arsenal diversifié

de Yanbu

LA CRISE DU GOLFE

Réuni à l'initiative de la France

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne les violations d'ambassades commises par l'Irak

Quelques heures à peine après la dénonciation par le président Mitterrand de « l'agression » irakienne commise contre la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït, les Nations unies ont formellement condamné l'Irak. A l'unanimité de ses quinze membres, le Conseil de sécurité a voté, dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 septembre, une nouvelle résolution (667) qui *« condamne les actes agressifs commis par l'Irak contre des locaux et du personnel diplomatiques au Koweït, y compris l'enlèvement de ressortissants étrangers qui se trouvaient dans ces locaux »*.

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Outre *« la libération immédiate de ces ressortissants »* qui se trouvaient dans les locaux diplomatiques de la France, du Canada et de la Belgique lorsque des militaires irakiens ont pénétré dans ces lieux, les Nations unies exigent *« que l'Irak assure immédiatement la sécurité et le bien-être du personnel (...) diplomatique et consulaire au Koweït et en Irak »*.

Les quinze pays membres exigent unanimement que l'Irak se plie aux *« obligations internationales qui lui incombent »* en vertu des précédentes résolutions du Conseil de sécurité, mais aussi des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et le droit international. Par la même occasion, il est rappelé *« à tous les Etats »* qu'ils sont tenus de *« respecter scrupuleusement »* les précédentes résolutions votées par l'ONU depuis le 2 août. Celles-ci ont d'abord réclamé le retrait immédiat de l'Irak du territoire koweïtien, décrété l'embargo contre Bagdad, puis frappé de nullité la *« fusion totale »* des deux pays décidée par M. Saddam Hussein.

Une gamme de « représailles » étendue

Par la suite, l'ONU a demandé à l'Irak d'autoriser le départ immédiat des ressortissants de pays tiers détenus en Irak et au Koweït, incité les Etats membres à veiller au respect de l'embargo et, enfin, autorisé, sous son contrôle, l'acheminement d'une aide alimentaire et médicale destinée à des populations civiles répondant à des critères bien précis (*le Monde* du 15 septembre).

Cet acte humanitaire motivé par la détresse, notamment, des centaines de milliers d'Indiens, de Sri-Lankais et de Philippins retenus contre leur gré, ne signifie pas que les Nations unies entendent relâcher la pression. Au contraire, dans sa dernière résolution, le Conseil de sécurité a décidé *« de procéder d'urgence à des consultations en vue de l'adoption, dès que possible, de mesures concrètes, eu égard à la violation persistante par l'Irak de la Charte de l'ONU des résolutions du Conseil et du droit international »*.

Peu de temps après le vote de cette dernière résolution, les cinq membres permanents du Conseil (Etats-Unis, URSS, Chine, France et Grande-Bretagne) ont aussitôt commencé leurs discussions sur ces *« mesures concrètes »*.

A priori, la gamme des *« représailles »* est étendue. D'après l'article 41 de la Charte des Nations unies, le Conseil peut décider *« l'interruption partielle des relations économiques et des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radio-électriques et des autres moyens de communication, ainsi que la rupture des relations diplomatiques »*.

Si ces mesures sont insuffisantes, le Conseil peut entreprendre (article 42) *« au moyen des forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix »*. C'est sur la base de ces textes que les Quinze s'acheminent vers un embargo aérien de l'Irak, répondant ainsi au vœu exprimé par M. Mitterrand. Si chacun se dit prêt à voir *« réussir l'embargo »* pour reprendre l'expression du chef de l'Etat, il est clair que le blocus aérien est particulièrement difficile à appliquer . Faute de pouvoir exercer un contrôle direct sur l'espace aérien irakien, l'une des solutions consiste à surveiller tous les vols en provenance et à destination de ce pays, en acceptant le risque d'une éventuelle intervention. Une procédure lourde et périlleuse qui explique les hésitations manifestées dès à présent par quelques délégations – dont la Chine – à l'égard d'un renforcement du dispositif d'embargo qu'elles jugent pourtant indispensable.

D'autres difficultés sont à prévoir lorsque le Comité des sanctions, composé des quinze mêmes membres du Conseil de sécurité, devra déterminer, dans les prochains jours, quelles sanctions il convient d'appliquer aux pays qui ne respecteraient pas l'embargo.

Pour l'instant, la thèse officielle est qu'il n'y a pas de violations de l'embargo. Ou que, du moins, les Nations unies n'en ont pas été informées. Mais personne n'est dupe. Certaines frontières terrestres avec l'Irak sont connues pour leur perméabilité et il n'est pas exclu que quelques pays répondent discrètement, tôt ou tard, à l'invitation faite par Saddam Hussein de s'approvisionner gratuitement en pétrole brut irakien. Sous réserve d'aller le chercher.

SERGE MARTI

Le texte de la résolution

Voici les principaux passages de la résolution 667 adoptée, dimanche 16 septembre, à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU, condamnant l'intrusion de soldats irakiens dans des missions diplomatiques étrangères au Koweït :

Agissant en application du Chapitre VII de la Charte des Nations unies, le Conseil de sécurité

1. Condamne énergiquement les actes agressifs commis par l'Irak contre des locaux et du personnel diplomatique au Koweït, y compris l'enlèvement de ressortissants étrangers qui se trouvaient dans ces locaux;

2. Exige la libération immédiate de ces ressortissants étrangers, ainsi que de tous les nationaux mentionnés dans la résolution 664 (1990);

3. Exige également que l'Irak se conforme immédiatement et pleinement aux obligations internationales qui lui incombent en vertu des résolutions 660 (1990), 662 (1990) et 664 (1990) du Conseil de sécurité, des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et consulaires et du droit international;

4. Exige en outre que l'Irak assure immédiatement la protection de la sécurité et du bien-être du personnel et des locaux diplomatiques et consulaires au Koweït et en Irak, et n'entreprenne aucune action susceptible d'empêcher les missions diplomatiques et consulaires de s'acquitter de leurs fonctions, notamment d'avoir accès aux ressortissants de leur pays et de protéger leur personne et leurs intérêts;

5. Rappelle à tous les Etats qu'ils sont tenus de respecter scrupuleusement les résolutions 661 (1990), 662 (1990), 664 (1990), 665 (1990) et 666 (1990);

6. Décide de procéder d'urgence à des consultations en vue de l'adoption dès que possible de nouvelles mesures concrètes, au titre du chapitre VII de la Charte, eu égard à la violation persistante par l'Irak de la Charte, des résolutions du Conseil et du droit international.

Des milliers de Koweïtiens affluent en Arabie saoudite

Les forces d'occupation irakiennes ont ouvert, samedi 15 septembre, la frontière entre le Koweït et l'Arabie saoudite, déclenchant un véritable exode. Des milliers de Koweïtiens ont ainsi brusquement afflué en Arabie saoudite, débordant les services d'immigration. Les nouveaux arrivants ont indiqué que les Irakiens les avaient encouragés à quitter leur pays.

Ceux-ci ont confisqué aux candidats au départ leurs passeports, leur argent et les biens qu'ils transportaient. *« Des amis m'ont dit que la frontière était ouverte et j'ai aussitôt décidé de partir. Les autorités irakiennes nous ont tout pris. Sauf les voitures »*, raconte l'un des nouveaux réfugiés. De l'avis de plusieurs de ces Koweïtiens, les Irakiens pourraient essayer, par ce moyen, d'infiltrer des agitateurs ou des agents en Arabie saoudite.

De nouveaux arrivants rapportent, d'autre part, des scènes de pillages de viols et d'exécutions sommaires commis par les soldats irakiens dans l'émirat, où le ministre irakien de l'administration locale, M. Ali Hassan El Majid, a été nommé *« gouverneur de la province de Koweït »*. Selon d'autres témoignages, la résistance armée à l'occupation irakienne est dépourvue de moyens.

« Il n'y a pas de résistance organisée, juste des jeunes de seize à vingt ans, et ils sont voués à la mort parce qu'il est impossible de traverser les contrôles irakiens avec des armes », a ainsi indiqué un réfugié. Par ailleurs, plus de trois cents Occidentaux – des Américains en majorité – ont pu quitter Bagdad samedi pour Washington et Londres à bord d'avions affrétés par les Etats-Unis.

Quatre Français ont, en outre, été autorisés à quitter l'Irak lundi à la suite de l'autorisation donnée samedi par Saddam Hussein à l'évacuation des ressortissants français malades et âgés. Cette autorisation fait suite à une intervention de l'ex-président algérien Ahmed Ben Bella, qui a fait un bref séjour en Irak. Enfin, douze Allemands ont été enlevés samedi au Koweït par les forces irakiennes. – *(AFP, Reuter.)*

Les réactions dans les milieux politiques français

L'Union pour la France propose un resserrement du blocus pétrolier

Les décisions annoncées, samedi 15 septembre, par M. François Mitterrand ont été bien accueillies par l'opposition et par le Parti socialiste. Elles suscitent des réserves de la part du Parti communiste et des critiques du Front national, des Verts et de l'extrême gauche.

Dans une déclaration commune lue lors de la première réunion du bureau politique de l'Union pour la France (UPF), MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont approuvé les mesures prises par la France en prônant un resserrement du blocus de l'Irak. *« La violation par les troupes irakiennes des ambassades au Koweït, en particulier celle de l'ambassade de France, doit être vigoureusement condamnée et justifie les décisions prises aujourd'hui par la France »*, a affirmé le président du RPR en lisant la première partie du communiqué commun. M. Giscard d'Estaing a ajouté : *« L'Union pour la France exprime sa confiance aux forces françaises présentes dans la région et sa solidarité avec nos compatriotes retenus en otages. On peut, hélas! redouter une aggravation de la situation. C'est pourquoi tout doit être fait pour que la communauté internationale resserre le blocus économique et pétrolier. La France doit y prendre une part encore plus active. »*

Dans un communiqué diffusé samedi, le Parti socialiste s'est félicité des décisions annoncées par le président de la République. *« La stratégie de la France n'a pas changé. Le mandat reçu de l'ONU, c'est l'embargo, et c'est l'embargo qu'il faut réussir. Cela implique qu'il soit fermement répondu à chaque nouvelle agression de l'Irak »*, indique le PS. Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jacques Delors a déclaré : *« Nous n'avons pas fini d'osciller entre la logique de guerre et la logique de négociation. Depuis deux jours la logique de guerre revient au premier plan »*. Le président de la Commission économique européenne a estimé que *« nos démocraties se battent pour un grand enjeu : le respect du droit international. Une fois que le droit international aura été respecté on pourra commencer à discuter »*. M. Delors juge la riposte de la France *« vigoureuse et graduée »*, et pense qu'il faudrait que la CEE se dote d'une force d'intervention.

M. Leroy : « escalade militaire »

Dans son discours de dimanche à La Courneuve, le directeur de l'*Humanité*, M. Roland Leroy, a notamment déclaré : *« La violation de la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït, l'arrestation de ressortissants français sont absolument condamnables. Des mesures de rétorsion contre la représentation irakienne en France, la saisine du Conseil de sécurité sont tout à fait justifiées. Mais nous désapprouvons les mesures qui accélèrent l'escalade militaire, et regrettons que le gouvernement français n'ait pas décidé d'initiatives politiques de recherche de la paix (...) Il ne suffit pas de parler de temps à autre d'une solution pacifique, la France doit agir (...) pour sortir de la logique de guerre, explorer toutes les voies d'une solution négociée (...), par exemple reprendre à son compte la proposition d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient. »*

La veille, interrogé sur TF 1, le secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, avait approuvé les mesures annoncées par le président de la République tout en regrettant, lui aussi, que celui-ci *« continue d'inscrire l'ensemble de sa politique dans la logique de guerre dont il s'est réclamé à plusieurs reprises »*.

Les reconstructeurs communistes estiment également que *« la France doit rééquilibrer son action en prenant des initiatives politiques »*. L'Alternative rouge et verte (AREV) dénonce à la fois *« la violation du droit international perpétrée par l'Irak et l'aggravation de la logique de guerre annoncée par François Mitterrand »*. Tout en condamnant *« les actes inacceptables et bellicistes de Saddam Hussein »*, les Verts affirment que *« la caution militaire que M. Mitterrand accorde au corps expéditionnaire américain s'inscrit dans la longue liste des errements de la social-démocratie française »* .

Enfin, à l'extrême droite, M. Le Pen a souligné, samedi sur TF 1, que *« la disproportion des mesures, y compris sur le plan militaire, avec l'incident qui s'est produit, montre bien que le président de la République et le gouvernement s'engagent de plus en plus profondément dans une guerre dans laquelle la France n'a pas d'intérêts vitaux et directs »*. Le président du Front national a jugé *« détestable »* l'option de la France qui a choisi, selon lui, de *« s'aligner sur la position américaine »*.

LA CRISE DU GOLFE

Le respect de l'embargo et les contributions à la force multinationale

Le « Dupleix » en chasse

A bord du *Dupleix*

de notre envoyé spécial

«My flag is iraki», (mon pavillon est irakien). Le capitaine du pétrolier n'a pas loupé son effet. Sur la passerelle de la frégate française, l'officier de quart saute sur son téléphone. Le commandant débouche dans l'abri, se carre dans son fauteuil de «pacha», que personne n'occupe en son absence. Il surveillera lui-même la manœuvre.

Cette fois, la «chasse» est sortie de la routine : un pétrolier irakien, c'est ce qu'on fait de mieux.

Depuis que la frégate *Dupleix* est dans la zone, il y a presque un mois jour pour jour, elle n'a guère rencontré que quatre ou cinq bateaux irakiens. Pièces rares, à surveiller de près, ces bâtiments sont l'objet de toutes les attentions de la part des marines occidentales qui croisent dans les parages. Celui-ci est déjà entre les mains des Américains et des Australiens, qui ont dû tirer des coups de semonce pour le faire stopper, avant de monter à son bord le visiter. Depuis, le commandant est revenu à de meilleures dispositions. Questionné, samedi matin 15 septembre, par la marine française, il sera encore suivi à la trace par les Italiens, avant de gagner son port d'attache, Bassorah.

« On rentre dans les eaux iraniennes »

Débutant dans les contrôles d'embargo, le *Dupleix* a tâtonné, avant de définir un protocole précis, fixé par écrit. Et comme toutes les marines occidentales, logées à la même enseigne, s'écoutent et se copient, les commandants des bateaux contrôlés finissent par être aussi habitués que leurs contrôleurs. Pour les marins français, les pires ne sont pas ceux qui résistent, mais ceux qui font du zèle, répondent à toutes les questions qu'ils entendent et sèment un désordre complet sur des ondes surchargées de communications (du message d'interception à la plaisanterie obscène) en arabe ou dans un anglais plus ou moins compréhensible. La «drôle de guerre» n'empêche pas la courtoisie. On se présente : *«Bateau de guerre français sur votre travers babord.»* Puis viennent les demandes d'identification, de route, de cargaison. Légèrement excédé, le capitaine du *Al-Fao* répète pour la énième fois : *«Vous voyez bien que je n'ai pas de cargaison. Je suis vide.»* Effectivement, un pétrolier vide, ça se repère de loin : le château et la ligne de flottaison sont à dix bons mètres au-dessus de la mer et le bâtiment exhibe une coque orange sale, invisible lorsqu'il est plein de pétrole. Face à l'évidence, le navire français renonce à constater de plus près que le pétrolier est bien à vide. La conversation se clôt sur le désormais traditionnel *«Merci pour votre coopération».*

Pourtant, le pétrolier irakien n'en a pas fini avec les Français. Le bâtiment de la Royale sait que, la veille, les forces irakienines ont envahi la résidence de l'ambassadeur de France à Koweït. Le commandant Pezard n'a donc aucune raison de se priver d'un petit plaisir : *«On va le suivre un peu et faire des photos. On est polis, on va seulement lui faire sentir qu'on est là. Un pétrolier irakien qui rentre à vide, dans l'état actuel des choses, nous n'avons pas de raison de l'empêcher de faire route.»*

Manque de chance, petite vengeance ou hasard de la navigation, le cap suivi par le pétrolier met la frégate française dans une situation diplomatique délicate : *«On rentre dans les eaux iraniennes»,* prévient l'officier de quart. Le «pacha» ne se pose pas de questions : *«Non, alors, demi-tour ! La situation internationale est déjà assez compliquée comme ça...»*

L'officier de quart revient à la charge : *«Si on continue cette route, on en sort dans quelques miles nautiques.»* Mais le commandant maintient que ce n'est vraiment pas le moment de jouer les apprentis sorciers : *«Alors, faites le tour, mais on n'entre pas dans les eaux ireniennes.»*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Une dizaine d'entreprises françaises « sous surveillance »

Une dizaine d'entreprises françaises seraient suspectées d'avoir violé l'embargo contre l'Irak. Pour l'instant le service des douanes examine les listes informatiques de leurs exportations. *« Elles sont sous surveillance »*, indique le ministère des finances, qui refuse de confirmer leur nombre et de donner des précisions sur leur identité. Il y a, avait déclaré M. Mitterrand samedi 15 septembre, *« dans la plupart des pays, y compris le notre, des entreprises qui font des tentatives pour parvenir à rompre l'embargo au bénéfice de leurs petites ou grandes affaires... Dès maintenant pour la France, toutes les mesures douanières sont prises et nous ferons ce qu'il faut pour que chacune de ces entreprises paye chèrement le manquement à l'unité nationale »*.

Il y a en fait trois catégories d'entreprises concernées. La première regroupe celles *« qui ont mis du temps à comprendre qu'un embargo signifiait l'arrêt immédiat de toute livraison »*, précise-t-on dans l'entourage de M. Bérégovoy. *« Elles ne se sont mis en règle que progressivement pendant le mois d'août »*. Puis il y a celles qui sont *« incitées plus ou moins fortement par les Irakiens à se livrer à du commerce triangulaire »*. Exporter des produits agroalimentaires ou des pièces détachées pour camions, *« vers des pays passoires »*, à partir desquels ces produits repartent vers l'Irak directement ou bien au bout d'un long parcours indirect.

Il y a enfin des entreprises qui reçoivent innocemment des commandes de matériels en provenance, par exemple, de Tunisie ou de Turquie, mais qui ignorent qu'ils sont destinés en réalité à poursuivre leur voyage...

Retardataires, coupables ou innocentes : toutes les entreprises françaises recoivent un net avertissement du président. Mais les coupables semblent, somme toute, très peu nombreux.

La liste sous surveillance ne semble contenir aucune des grandes sociétés qui commercaient auparavant avec Bagdad. Les compagnies pétrolières et les marchands d'armes, en particulier, savent qu'enfreindre les règles coûte énormément. Thomson a d'ailleurs publié un communiqué lundi 17 septembre pour indiquer que le groupe *« avait scrupuleusement respecté les règles d'exportation avant l'embargo et avait cessé toute activité avec l'Irak depuis »*. En réponse aux articles parus dans la presse britannique concernant la livraison à Bagdad de matériels életroniques Thomson qui brouilleraient les avions américains de surveillance et de detection AWACS, Thomson nie en précisant que *« le contrat signé en janvier 1990 n'a pas été exécuté et qu'il est depuis sous embargo »*. Le groupe refuse toutefois de révéler le contenu dudit contrat.

Juridiquement, les entreprises qui violent des directives douanières risquent des pénalités qui, parfois calculées en proportion du chiffre d'affaires réalisé illégalement, peuvent être très lourdes. De surcroît, le ministère des finances examinait lundi si un embargo international devait ou pas se traduire dans le droit français par des directives plus sévères.

E. L. B.

Les Etats-Unis ont obtenu de leurs alliés 20 milliards de dollars

Les Etats-Unis *«se félicitent»* de la décision de la France *«de contribuer à l'effort international dans le Golfe par l'envoi de forces supplémentaires substantielles, y compris terrestres»,* et estiment *«appropriées et justifiées»* les expulsions d'Irakiens annoncées par Paris, a déclaré samedi 15 septembre un porte-parole de la Maison-Blanche. Par ailleurs M. Baker, secrétaire d'Etat américain, a déclaré à l'issue de sa tournée européenne que le montant total des contributions recueillies pour l'effort international contre l'Irak s'élevait à 20 milliards de dollars.

D'autre part, confirmant les orientations arrêtées lors de la session extraordinaire qu'ils ont tenue le 9 septembre à Rome, les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis lundi 17 septembre à Bruxelles, devraient décider l'octroi par la Communauté et ses Etats membres d'une aide financière de 1,5 milliard d'écus (10,5 milliards de francs) en faveur des trois pays les plus affectés par la crise du Golfe, à savoir l'Egypte, la Jordanie et la Turquie.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'aéroport de Bonn-Cologne avant son départ pour Washington, M. Baker a précisé que cette aide se répartissait de la manière suivante : 12 milliards de dollars fournis par l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis, 4 milliards par le Japon, 2 milliards par la RFA et 145 millions de dollars par l'Italie.

« Nous voulions montrer à Saddam Hussein que son isolement et la pression sur lui continueraient d'augmenter, plutôt que de diminuer (...) Le monde entier répond, et d'une façon sans précédent. Le message est clair : le monde ne tolèrera pas cette agression », a commenté le secrétaire d'Etat. *« Nous avons aussi reçu des engagements politiques pour n'accepter aucune issue à cette crise qui ne passerait pas par un retrait sans conditions de l'Irak et la restauration du gouvernement légitime du Koweït »*, a-t-il ajouté, soulignant que ces exigences étaient des conditions *« sine qua non »*.

M. Baker était particulièrement satisfait de l'effort fait par Bonn, qui avait décidé de porter son aide à plus de 3,3 milliards de DM. Si l'on retranche de cette somme 420 millions de DM déja engagés au titre de la contribution allemande à l'aide accordée par la CEE, l'aide réellement nouvelle s'élève à 2,88 milliards de DM, ce que M. Baker a évalué à environ *2* milliards de dollars.

Détaillant ces chiffres à l'issue de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat américain, le chancelier Kohl a indiqué que la RFA fournira pour environ 1,6 milliard de DM de matériel militaire aux Etats-Unis et accordera de manière bilatérale 975 millions de DM à l'Egypte, 200 millions à la Jordanie et 110 millions à la Turquie, essentiellement sous forme de fournitures de matières premières.

Moscou : pas de nouveaux stagiaires militaires irakiens

On rappelle à Bonn que l'Allemagne est déja engagée dans un lourd effort financier du fait de sa réunification, l'Union soviétique ayant obtenu jeudi dernier une somme de 13 milliards de DM pour le retrait de ses troupes de RDA.

M. Baker a révélé également avoir demandé à l'URSS d'aider la Syrie à transporter par avion ses troupes dans la région du Golfe. Les Soviétiques, a-t-il ajouté, se sont bornés à répondre qu'ils *« étudieraient la question »* .

Par ailleurs le maréchal Iazov, ministre soviétique de la défense, a annoncé samedi, dans un entretien publié par le journal *Moskovskaïa Pravda,* que Moscou n'inviterait plus de militaires irakiens à participer à des stages de formation en URSS. Précisant que, en vertu *« d'accords passés entre l'Union soviétique et l'Irak et que nous ne pouvons pas dénoncer du jour au lendemain »*, 178 militaires irakiens s'entraînent actuellement dans plusieurs bases soviétiques, il a ajouté que 77 de ces stagiaires, en formation dans les Républiques baltes, rentreront chez eux en novembre, à la fin de leur stage.

Il a enfin indiqué que 149 militaires soviétiques travaillaient actuellement sous contrat en Irak. La semaine dernière, le ministre des affaires étrangères Edouard Chevardnadze a déclaré que le retour de ces experts en URSS serait accéléré.

Solidarité italienne

Pour sa part l'Italie, qui préside actuellement le conseil des ministres des Douze, a manifesté sa solidarité avec la France en décidant, dimanche, l'expulsion de tout le personnel militaire de l'ambassade d'Irak à Rome ainsi que la limitation des mouvements des fonctionnaires irakiens accrédités à 30 km autour de Rome.

La décision italienne a été prise, explique un communiqué, à la suite des *« actes intolérables d'hostilité commis ces jours-ci par les troupes irakiennes d'occupation aux dépens d'ambassades et de représentants diplomatiques au Koweït »*, actes qui ont été *« condamnés par le Conseil de sécurité des Nations unies par la résolution 667, approuvée aujourd'hui »*.

La veille, M. Andreotti, président du conseil, avait évoqué pour la première fois l'éventualité d'un recours à la force. *« Si des actions militaires sont nécessaires, soit pour faire respecter l'embargo contre l'Irak, soit pour démontrer que nous sommes résolus à aller jusqu'au bout, elles doivent être entreprises »*, avait-il déclaré dans un discours à Pérouse. – *(AFP, Reuter.)*



Les mouvements de troupes dans la région

L'Egypte va envoyer 15 000 soldats supplémentaires

Répondant à l'appel de Washington, l'Egypte va envoyer quinze mille soldats supplémentaires, appuyés par des chars et des véhicules blindés, qui viendront s'ajouter aux cinq mille Egyptiens déjà déployés en Arabie saoudite, a-t-on appris dimanche 16 septembre de source proche de la défense au Caire.

Un pont aérien devait commencer lundi à transporter ces renforts. Leur matériel – chars de combat, véhicules blindés et systèmes de défense anti-aérienne – est déjà acheminé par voie maritime vers le royaume wahhabite et d'autres Etats du Golfe, a-t-on ajouté de même source. Outre les soldats égyptiens, quatre mille Syriens et mille deux cents Marocains sont en Arabie saoudite, dans le cadre ddu déploiement de la force mandatée par la Ligue arabe. Damas s'est engagé à porter à quinze mille hommes, appuyés par trois cents chars, son contingent en Arabie saoudite. En échange de cet effort, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a promis une aide financière à ces pays.

L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le gouvernement koweïtien en exil, la RFA, le Japon et l'Italie se sont engagés à verser au total 20 milliards de dollars pour financer une partie de l'opération « Bouclier du désert » et soulager les pays affectés par l'embargo décrété contre l'Irak. Selon certaines sources, de petits contingents égyptiens se trouvent également à Bahrein et au Qatar.

Un renfort de trois mille Pakistanais

Le président Hosni Moubarak, qui a reçu ces derniers jours plusieurs ministres de la défense de pays d'Europe occidentale, a refusé de révéler le nombre exact de soldats égyptiens stationnés actuellement dans le Golfe, mais il a déclaré que son pays contribuerait autant que possible aux efforts internationaux. L'armée égyptienne compte quatre cent quarante-huit mille hommes d'active. Par ailleurs, le Pakistan va envoyer dans quelques jours trois mille soldats en Arabie saoudite qui s'ajouteront aux deux mille hommes présents sur le terrain depuis début septembre, a annoncé dimanche le ministère des affaires étrangères à Islamabad. Avant le début de la crise, le Pakistan avait déjà un millier de conseillers militaires et de techniciens auprès de l'armée saoudienne.

De source diplomatique, on déclare que Ryad a demandé un effort supplémentaire du Pakistan. Un accord portant sur l'échange de pétrole contre une assistance militaire accrue serait en cours de négociation. – *(Reuter.)*

Les étonnantes confidences du chef de l'armée de l'air américaine

Bombarder Bagdad ?

Les Américains envisagent-ils de bombarder le centre de « Bagdad » pour créer *« un impact psychologique sur la population et le régime irakiens »,* et frapper M. Saddam Hussein personnellement ? Ce sont en tout cas les idées évoquées par le général Michael Dugan, chef d'état major de l'US Air Force, dont le *Washington Post* du 16 septembre a reproduit les étonnantes déclarations.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le général Dugan part d'un principe partagé selon lui par les autres chefs militaires américains : en cas de conflit ouvert, c'est l'aviation qui, côté américain, jouera le rôle essentiel une aviation désormais forte dans la région du Golfe de 420 appareils de combat et de 250 avions de soutien.

Sans s'embarrasser de la moindre précaution de langage, le chef d'état major de l'US Air Force dresse alors la liste des objectifs déterminés dans un premier temps par les planificateurs américains : une liste classique qui comprend les défenses aériennes irakiennes, les champs d'aviation, les sites de missiles, les centres de communication et de commandement, les usines chimiques, nucléaires et les armureries, et enfin les formations blindées irakiennes, sans compter les centrales électriques, les routes, les chemins de fer et éventuellement les installations pétrolières, à l'exclusion des puits.

« C'est là une jolie liste d'objectifs », ajoute alors le général Dugan, *« mais ce n'est pas assez »,* et c'est pourquoi il a demandé à ses planificateurs de trouver *« ce qui produirait un impact psychologique sur la population et le régime irakiens »,* et permettrait donc à l'aviation américaine de *« faire la différence »* dès le début des opérations.

Saddam, sa famille et sa maîtresse

C'est à ce moment que *« des sources israéliennes »* ont suggéré que *« le meilleur moyen de faire mal à Saddam »,* c'est de viser sa famille, sa garde personnelle et sa maîtresse. Le conseil semble avoir été retenu : *« Si nous choisissons de recourir à la violence, il* [Saddam] *doit être au centre de notre effort. »*

Cette cible de choix fait donc désormais apparemment partie de la *« liste révisée »* des objectifs des forces américaines, les décisions finales devant être prises, en cas de déclenchement des hostilités, par le commandant des forces américaines dans la région, le général Schwarzkopf. Les militaires auront largement le choix des opérations et seront libres de contraintes politiques, ajoute le général Dugan, qui mentionne malgré tout la nécessité de limiter *« les dommages collatéraux »* aux civils, et indique qu'il n'est pas question d'attaquer trois sites *« culturellement très importants »* pour les Irakiens – qui pourraient être des lieux de culte.

Mais, ces réserves mises à part, le général envisage les choses de manière fort radicale : *« Le coup déterminant* [the cutting edge] *serait dans le centre de Bagdad. Il ne s'agirait pas de grignoter sur les côtés »* ... Au passage, le général Dugan fait part de son peu de considération pour l'aviation irakienne, et plus généralement pour l'armée irakienne, jugée *« incompétente »*.

Qu'un haut responsable militaire se livre, en une période aussi tendue, à de telles confidences, est pour le moins inhabituel : il est donc plus que probable qu'il s'agit là d'un *« message »* adressé à M. Saddam Hussein, et que la décision d'adresser ce message a été prise au plus haut niveau (même si le général Dugan a peut-être outrepassé sa mission en usant d'un ton brutal et parfois suffisant).

La réaction officielle de la Maison Blanche, telle qu'elle a été exprimée dimanche par le général Scowcroft, le conseiller national de sécurité, laisse en tout cas la porte ouverte à toutes les interprétations : *« Le général Dugan ne fait pas partie de la chaîne de commandement et ne parle pas au nom de l'administration »,* a indiqué M. Scowcroft. Mais cette mise au point un peu sèche ne s'est accompagnée d'aucune forme de démenti.

Prié de préciser si les Etats Unis songeaient désormais à passer à l'offensive et envisageaient le type d'attaques suggéré par le chef d'état major de l'aviation, le général Scowcroft a expliqué que l'objectif américain restait la défense de l'Arabie saoudite et l'application de l'embargo pour contraindre M. Saddam Hussein à se retirer du Koweït.

Mais, a-t-il ajouté, *« nous avons préparé des réponses à tout ce qui pourrait arriver »,* et *« nous voulons qu'il sache que nous sommes sérieux ».*

JAN KRAUZE

هكذا من الاصل

LA CRISE DU GOLFE

Le message du président américain diffusé par la télévision irakienne

« Il est encore possible de trouver une issue pacifique à la crise »

déclare M. George Bush

M. George Bush a lancé, dimanche 16 septembre, sur les ondes de la télévision irakienne un appel à la paix en affirmant que bien que les actions de Bagdad *« nous aient conduits au bord du conflit, la guerre n'est pas inévitable ». « Il est encore possible de trouver une issue pacifique à cette crise »*, a dit le président américain dans un message qu'il avait enregistré au début de la semaine à la Maison Blanche et qui avait été remis samedi au gouvernement irakien par l'ambassade américaine à Bagdad.

M. Bush a cité à la fin de son discours, sortant de sa poche-portefeuille un texte, une déclaration du président Saddam Hussein remontant à deux ans et déclarant qu' *« un pays arabe ne peut en occuper un autre ». « Deux ans plus tard, Saddam a envahi et occupé un membre des Nations unies et de la Ligue arabe »*, a-t-il souligné. *« Le monde ne permettra pas que cette agression demeure. L'Irak doit se retirer du Koweït, pour le principe, pour la paix et pour le salut du peuple irakien »*, a encore dit M. Bush, dont le message a été diffusé avec une traduction simultanée et des sous-titres en arabe . Après sa diffusion, la Maison blanche a indiqué que le message avait, apparemment, été diffusé dans son intégralité.

Le président, dont le discours reprenait les principaux points des déclarations qu'il a faites depuis l'invasion du Koweït par l'Irak le 2 août, a dit aux Irakiens que les souffrances qu'ils endurent sont *« le résultat direct de la voie que vos dirigeants ont choisie ». « Quand l'Irak retournera sur le chemin de la paix, quand les troupes irakiennes se seront retirées du Koweït, quand le gouvernement légitime de ce pays aura été rétabli, quand tous les étrangers détenus contre leur gré auront été libérés, alors et seulement alors, le monde mettra fin aux sanctions »* économiques décidées par les Nations unies.

« Vos dirigeants ne comprennent peut-être pas la puissance des forces unies contre eux. Laissez-moi vous dire clairement que l'Irak n'a aucun moyen de gagner. En fin de compte, l'Irak devra se retirer du Koweït », a poursuivi M. Bush. Il a affirmé que les Etats-Unis ne voulaient aucunement la guerre mais que *« quand un conflit leur est imposé, il n'est pas de pays sur terre avec une plus grande détermination ou une plus forte ténacité »*.

Manifestations organisées par le gouvernement

Le président américain avait décidé il y a une dizaine de jours d'accepter une proposition de Bagdad d'apparaître à la télévision irakienne après que lui-même s'était plaint des nombreuses apparitions de dirigeants irakiens sur les télévisions américaines.

Dès la fin de l'allocution du chef de l'Etat américain, un porte-parole irakien est intervenu pour critiquer le président américain et l'accuser de vouloir amener le peuple irakien à retirer son soutien à Saddam Hussein. Il a également réaffirmé que l'Irak ne se retirerait pas du Koweït. En outre, sans attendre la fin du message, des milliers d'Irakiens sont descendus dans la rue pour participer à des manifestations de soutien au chef de l'Etat organisées par le gouvernement.

Avant la diffusion, des membres du parti Baas au pouvoir avaient circulé en voiture dans les rues de la capitale et d'autres villes et, par haut-parleurs, avaient invité les habitants à se rassembler dans certains endroits. Intervenant pendant vingt-quatre minutes, soit trois fois la durée du message de M. Bush, le commentateur de la télévision irakienne a, d'autre part, accusé le président américain d'être un menteur et de vouloir devenir *« le dictateur du monde entier »*.

« Vous pouvez, a-t-il dit, à l'adresse de M. Bush, *prendre cette décision* [de déclencher une guerre] *mais cette guerre serait un désastre pour vous, vos alliés et vos acolytes (...) L'Irak ne veut pas la guerre, mais si une guerre lui est imposée, son peuple n'hésitera pas à l'affronter pour défendre son territoire. Le message de M. Bush est plein de mensonges reflétant des contradictions flagrantes. M. Bush cherche à américaniser le monde. »* – *(AFP, Reuter.)*

Vingt ans après « Septembre noir »

Le retour à Amman de MM. Hawatmeh et Habache

A l'occasion d'une conférence qui réunit depuis samedi et jusqu'à lundi 17 septembre les représentants des groupes politiques d'une dizaine de pays arabes parmi les plus hostiles à l'intervention occidentale dans le Golfe, M. Hawatmeh est revenu, pour la première fois depuis vingt ans, dans la capitale jordanienne, en compagnie de M. Georges Habache, secrétaire général du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP).

AMMAN

de notre envoyé spécial

Entendre comme dimanche M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP), se féliciter à Amman de l'attitude du souverain hachémite aurait été impensable il n'y a pas si longtemps. Un retour pour un anniversaire. C'est, en effet, en septembre 1970 qu'éclatèrent à Amman, entre les « feddayins » et l'armée jordanienne, de sanglants affrontements qui devaient s'achever par l'expulsion de la Résistance palestinienne hors de Jordanie où elle était entièrement basée. Depuis « Septembre noir » (*Le Monde* daté 15-16 septembre), les deux hommes étaient interdits de séjour dans le royaume, alors que le souverain avait assez rapidement renoué des relations – il est vrai tumultueuses-avec M. Yasser Arafat, président de l'OLP (dont le FPLP et le FDLP sont les principaux membres après le Fath).

Mais le retour de MM. Habache et Hawatmeh-longuement applaudis par les quelque quatre mille personnes assistant à la conférence – n'est pas tout à fait une surprise. Au début de l'année, le nouveau gouvernement jordanien a repris contact avec des représentants des deux organisations. Dès lors, on savait que leurs chefs seraient de nouveau admis sur le territoire jordanien. L'ouverture politique à laquelle le roi a été obligé après les émeutes de l'an dernier, la « démocratisation » en cours depuis les élections législatives de novembre, ont joué dans le même sens. Il ne manquait plus qu'une occasion.

Un mouvement pro-soviétique divisé

Il n'en était pas moins insolite d'entendre M. Hawatmeh à son arrivée à Amman prôner un *« approfondissement »* des rapports entre l'OLP et le royaume hachémite, autrefois dénoncé comme *« traître »* à la cause arabe et palestinienne. M. Hawatmeh a donné l'impression de s'évertuer à une relative modération. Ayant l'air souvent embarrassé, il s'est gardé de trop prendre parti pour l'Irak et de trop condamner les pays qui fournissent une *« couverture »* à l'intervention des Américains. Il est vrai que son mouvement est divisé ; depuis toujours pro-soviétique, il a beaucoup de mal actuellement à suivre l'évolution imprimée par M. Gorbatchev, surtout après le sommet d'Helsinki.

Comme à son habitude, M. Habache s'est montré nettement plus virulent (*le Monde* du 5 septembre). *« Nous sommes avec le peuple, l'armée et la direction politique de l'Irak et nous nous engagerons dans la bataille contre l'invasion américaine avec tous nos moyens et toute notre détermination »*, a-t-il notamment déclaré. Il n'a, toutefois, pas écarté complètement l'hypothèse d'un règlement pacifique si celui-ci devait permettre d'atteindre *« certains des objectifs »* de *« la cause irakienne et palestinienne »*.

Le roi Hussein vient de prouver, une nouvelle fois, à quel point sa position est précaire et à quel point il doit composer avec ses adversaires et ses alliés. Non seulement il a autorisé le retour historique des deux « bannis », mais encore, il a accepté de patronner le rassemblement auquel ils participaient. Or, cette réunion était organisée par des syndicats et de petites formations politiques de la gauche jordanienne, très peu favorables à la « couronne » (et proches du FDLP et du FPLP). Signe de faiblesse ou d'habileté par rapport à une opinion publique *« en grande partie palestinienne »*, comme dit le souverain lui-même ?

A la conférence d'Amman, où les invités égyptiens et syriens ont été empêchés de venir par leurs gouvernements, l'Irak a envoyé une importante délégation. Elle est dirigée par le ministre des affaires religieuses : une façon de rappeler que M. Saddam Hussein se pose maintenant en champion du monde musulman.

Le roi Hussein n'a pas manqué non plus, samedi, de recevoir longuement les participants à une autre conférence : celle qui rassemblait des dignitaires religieux de plusieurs pays islamiques sous l'égide du guide spirituel des Frères musulmans de Jordanie, lesquels ont remporté, avec d'autres intégristes, un remarquable succès aux élections législatives de novembre.

FRANCIS CORNU

DIPLOMATIE

A Genève

La conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire s'est achevée sur un échec

GENÈVE

de notre envoyé spécial

La quatrième conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) s'est achevée, samedi 15 septembre, sur un constat de désaccord. Malgré la prolongation de leurs travaux jusqu'au petit matin, et d'ultimes tentatives de conciliation, les délégués des quatre-vingt-cinq Etats représentés n'ont pu adopter de déclaration finale, faute de s'entendre sur la question des essais nucléaires.

La principale pierre d'achoppement a été une proposition du Mexique, visant à l'interdiction complète des essais nucléaires. Soutenu par plusieurs pays non alignés, le Mexique, toujours en flèche dans ce domaine, souhaitait lier la prorogation du TNP, qui vient à échéance en 1995, à la rapide conclusion d'un traité d'interdiction totale des essais nucléaires. Il s'est heurté à l'opposition des Etats-Unis, appuyés par la Grande-Bretagne et d'autres pays occidentaux, qui considèrent l'interdiction complète comme un objectif à long terme.

L'absence de consensus sur ce point a rendu caducs les accords intervenus sur d'autres points pour améliorer l'application du traité. Entré en vigueur en 1970, sous les auspices des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de la Grande-Bretagne, les trois premières puissances nucléaires, le TNP a vu l'adhésion de cent quarante et un Etats. Pour la première fois, la France et la Chine, qui n'ont pas signé le TNP, ont participé en qualité d'observateurs à la quatrième conférence d'examen à Genève. Tout en saluant la présence de ces deux puissances nucléaires, le représentant de la Nouvelle-Zélande n'a pas manqué de reprocher à Paris de poursuivre ses essais dans le Pacifique sud.

La crise du Golfe a également pesé sur les débats, donnant lieu à d'incessantes passes d'armes avec le représentant de Bagdad chaque fois qu'un orateur mentionnait l'annexion du Koweït. C'est d'ailleurs en vain que l'Irak avait tenté de faire invalider les pouvoirs de la représentation du Koweït. Alors que son gouvernement n'a pas hésité naguère à faire usage de gaz contre les populations civiles kurdes, le délégué irakien s'est offert le luxe de préconiser l'interdiction des armes chimiques au Moyen-Orient, en affirmant que son pays était *« prêt à créer dans la région, sous supervision internationale effective, une zone dépourvue de toute arme de destruction massive »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE** : *visite de Mme Thatcher.* – Mme Margaret Thatcher a entamé, dimanche 16 septembre à Prague, une tournée de cinq jours en Tchécoslovaquie, en Hongrie, puis en Suisse. C'est la première visite officielle d'un premier ministre britannique en Tchécoslovaquie depuis la fin de la guerre. – *(Reuter.)*

EUROPE

URSS

Cinquante mille Moscovites réclament la démission du premier ministre

Le président Gorbatchev a proposé, lundi 17 septembre, l'organisation d'un référendum sur la privatisation des terres. Il a déclaré, devant le Parlement, que cette question « délicate relève de la souveraineté du peuple ». La veille, cinquante mille Moscovites avaient réclamé dans la rue la démission du premier ministre, M. Nikolaï Ryjkov.

MOSCOU

de notre correspondant

En russe, le PCUS se dit KPSS et les manifestants ne résistent désormais plus au plaisir de faire, par l'intonation ou la graphie, ressortir ces deux dernières lettres. De mois en mois, l'anticommunisme se fait ainsi toujours plus net dans les cortèges radicaux, mais celui qui a remonté, dimanche 16 septembre, les rues de Moscou n'avait aucune raison de déplaire au secrétaire général de ce même KPSS. M. Gorbatchev, avocat déclaré, depuis ce lundi, d'une *« économie mixte »*.

Car si des pancartes proclamaient *« A bas le culte de Lénine ! »* ou *« Il n'y aura pas de progrès tant que le PCUS tiendra le Kremlin ! »*, les mieux calligraphiées des banderoles, celles des organisateurs, disaient, elles : *« Oui au plan Gorbatchev-Eltsine ! Non au plan Ryjkov ! »* Sous la pluie fine et grise, le long des avenues monumentales du communisme, se mêlaient ainsi la colère, l'*« on ne peut plus vivre comme ça ! »* général et la tentative de faire approuver par les Moscovites *« l'alliance des radicaux et du centre »*, de MM. Eltsine et Gorbatchev.

Alliés, ils le sont, puisqu'ils soutiennent l'un et l'autre, contre le premier ministre, M. Ryjkov, un même projet de sortie de la crise par un passage rapide à la privatisation et à la liberté du marché. Alliés, ils le sont aussi parce que le président de l'URSS ne peut rien sans celui de la Russie, et celui de la Russie rien sans celui de l'URSS. Alliés, ils le sont encore parce que toutes les forces du passé les unissent dans leur haine.

Hautement conflictuelle, leur alliance est obligée, mais c'était néanmoins la première fois que les radicaux prenaient le risque de dire à la foule de leurs partisans que l'ennemi n'était pas M. Gorbatchev et qu'il fallait travailler avec lui. Pour ces hommes, députés, maires, tribuns, qui ont fait leur popularité en dénonçant les *« demi-mesures »* et les *« compromis »* du président soviétique, le risque était grand.

Comment allaient réagir les quelque cinquante mille personnes massées sur la place du Manège et scandant avec entrain *« A bas le PCUS ! »* ?

L'idée est passée, très bien passée, mais si bien passée qu'on peut se demander si ce n'était, au fond, pas là une évidence pour cette foule, s'il n'y a pas, en URSS, beaucoup plus d'intelligence politique que les Soviétiques eux-mêmes ne le présument généralement. M. Popov a poursuivi son développement sur la nécessité d'unir toutes les *« forces démocratiques »* et de voir démissionner au plus vite le premier ministre.

« Démission ! Démission ! », ont immédiatement repris en chœur les manifestants. Avant de se disperser, on a applaudi la milice et sa coopération, et, ce lundi, matin, M. Gorbatchev plaidait devant le Parlement fédéral pour la *« désétatisation »*, la propriété privée, la différenciation des salaires, l'organisation d'un référendum sur la terre et la nécessité d'aller vite.

Un coup à gauche, un coup à droite, M. Gorbatchev n'abandonnait pas le centre mais, employant cette expression d'*« économie mixte »*, il disait bien toute l'ampleur de ce *« tournant le plus important de notre histoire »*.

BERNARD GUETTA

Un entretien avec M. Genscher

Suite de la première page

» Nous voulons que la politique allemande, une fois l'unité réalisée, soit une politique du bon exemple, poursuit M. Genscher. *Ce bon exemple, nous voulons le donner dans la construction de la Communauté européenne, d'une Europe élargie dans le processus de la CSCE. Nous voulons également donner le bon exemple dans la protection de l'environnement et dans le renforcement de l'ONU. En concevant ainsi notre rôle, nous voulons faire la preuve par les faits que l'unification allemande ne crée pas un problème, mais qu'elle aide à en résoudre d'autres. »*

Cette ambition de devenir l'élève modèle de la classe internationale est mise en doute par des esprits chagrins qui ont observé, d'une part, les réticences allemandes à apporter une contribution significative dans la crise du Golfe et, d'autre part, les largesses accordées à l'Union soviétique. M. Genscher se montre alors rassurant et offensif à la fois : *« Vous pourrez constater, quand mon collègue américain, M. James Baker, aura quitté Bonn, samedi 15 septembre, que l'Allemagne mesure sa responsabilité vis-à-vis de l'action commune engagée dans le Golfe. Personne ne sera déçu* (2). *En ce qui concerne les sommes accordées à l'URSS pour le retrait de ses troupes d'Europe centrale, j'avais toujours pensé jusqu'à présent que l'Occident considérait comme conformes à ses intérêts que primo l'Allemagne soit unifiée, secondo que l'Allemagne unie appartienne à l'Alliance occidentale, et tertio que les troupes soviétiques ne soient plus stationnées en Europe centrale. Si l'Allemagne contribue à réaliser ces objectifs, n'est-ce pas dans l'intérêt commun de l'Occident ? Dans le passé, on s'interrogeait sans cesse sur les intentions supposées des Allemands d'échanger leur unité contre la neutralité. Les faits ont démontré le contraire. Quitte à définir des intérêts, autant les définir correctement. Prenons le cas du Golfe : j'ai dit suffisamment tôt que la politique de l'Irak était une politique d'agression, au moment de l'attaque de l'Irak contre l'Iran par exemple, à une époque où bien peu de voix occidentales avaient critiqué l'Irak. Nombreux étaient ceux, alors, qui considéraient plutôt Saddam Hussein comme un allié. C'est pourquoi – contrairement à d'autres – je ne suis pas surpris par cette nouvelle agression. En conséquence, l'Allemagne a pris une position claire et décidée contre cette agression, elle a soutenu les décisions prises par le Conseil de sécurité, qui ne sont pas négociables et doivent être appliquées. Le temps travaille contre Saddam Hussein. »*

« Ne pas élargir l'océan Atlantique »

Un autre aspect de la position spécifique de l'Allemagne dans la crise du Golfe a parfois été mal ressenti : l'impossibilité, pour des raisons constitutionnelles, d'engager des troupes de la Bundeswehr hors du territoire couvert par l'OTAN. *« Nous allons procéder très rapidement, après l'unification*, affirme M. Genscher, *à une révision de la Constitution qui devrait nous permettre d'engager des troupes allemandes dans le cadre des missions de paix de l'ONU. Nous avons pour cela besoin du concours de l'opposition pour atteindre la majorité des deux tiers. Nous avons engagé des discussions dans ce sens avec les dirigeants du SPD qui se poursuivront après les élections du 2 décembre. Mais d'ores et déjà, on peut noter une évolution, dans un sens positif, de ce dossier dont la discussion ne devrait pas durer des années... »*

Mais ce dont préfère parler M. Genscher, c'est de l'avenir d'une Europe nouvelle, réunifiée régie par un ordre de paix qui doit *« inclure l'Union soviétique et non l'exclure »*. Une Europe qui doit, à ses yeux, redéfinir ses rapports avec les Etats-Unis et *« c'est la raison pour laquelle*, dit-il, *j'ai proposé une déclaration transatlantique qui part du principe suivant : si l'Europe retrouve son identité, cela ne doit pas élargir l'océan Atlantique. Je souhaiterais que cette déclaration transatlantique soit adoptée cette année »*. Le moteur de cette unification européenne reste dans l'esprit de M. Genscher la CEE, et au sein de celle-ci, ce couple franco-allemand auquel il veut donner une incarnation par la relation privilégiée qu'il entretient avec M. Roland Dumas, le premier de ses collègues a avoir été invité à visiter sa ville natale de Halle.

A la veille du sommet franco-allemand de Munich, lundi 17 et mardi 18 septembre, M. Genscher tient à se démarquer du ministre des finances, M. Théo Waigel, qui vient de rejoindre, dans une récente réunion de la CEE à Rome, le camp de ceux qui veulent plutôt freiner l'union monétaire que l'accélérer : *« Il est bon que les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales expriment leur avis, mais avec de fort bonnes raisons, touchant à la politique économique et monétaire et à la politique internationale, plaident en faveur de l'union économique et monétaire européenne. Le marché unique qui entrera en vigueur en janvier 1993 ne pourra se développer totalement si nous n'avons pas une politique économique et monétaire commune. Il y a également des raisons politiques. Le fait que l'on se plaigne, à l'étranger, de la trop grande force du deutschemark et que dans le même temps on se refuse à créer un écu fort ne me paraît pas très convaincant. Et c'est justement parce que nous sommes parvenus à réaliser l'unité* (allemande) *que je me prononce avec encore plus d'insistance pour une union monétaire et une union politique de l'Europe communautaire. Nous avons une échéance, c'est l'instauration du marché unique, et je mettrai toute mon énergie à faire avancer les choses. Et même si j'étais aujourd'hui ministre des finances, j'aurais la même position.*

Regardez l'histoire de la République fédérale. En 1948, les alliés occidentaux ont créé un espace économique unique dans leur zones d'occupation. S'ils avaient décidé d'introduire le franc, la livre ou le dollar dans leurs zones respectives, nous n'aurions pas eu de miracle économique. »

« Le genschérisme est devenu un mouvement de masse »

M. Genscher n'ignore pas qu'on le soupçonne toujours, en particulier dans certains milieux politiques et diplomatiques occidentaux, de vouloir, en dépit de ses professions de foi européennes, privilégier les relations avec l'Union soviétique. Mais cela ne le trouble que modérément : *« J'ai connu des diplomates dont les cheveux sont devenus gris à force de se tracasser jour et nuit à l'idée que l'Allemagne sacrifierait son intégration dans l'Alliance occidentale et dans la CEE en échange de son unité. J'ai toujours pensé qu'ils avaient tort et j'ai tout le temps répondu, patiemment, à leurs questions angoissées. Aujourd'hui, à la retraite, ils peuvent constater qu'ils avaient tort* (...). *L'Allemagne aura des rapports très étroits avec l'Union soviétique, et cela est une bonne chose pour l'Europe entière. Nous saluons le fait que la France aspire à conclure avec l'URSS un traité* (de coopération) *similaire à celui que nous venons de parapher à Moscou. Les Etats-Unis et l'URSS ont aujourd'hui des relations plus étroites que jamais, nous nous en réjouissons. J'ai été très critiqué, lorsqu'en février 1987 j'avais demandé, dans un discours, que l'on prenne M. Gorbatchev au sérieux, qu'on l'écoute et qu'on l'aide. Aujourd'hui, le « genschérisme » est devenu un mouvement de masse à l'échelle mondiale. Partout, je rencontre des « genschéristes », ce qui me rend confiant pour l'avenir. »*

Le chef de la diplomatie ouest-allemande met, bien sûr, dans ses propos ce qu'il faut d'ironie distanciée pour en atténuer la suffisance, mais il ne peut s'empêcher de jeter une pierre dans le jardin de ses plus proches voisins : *« Je n'ai pas besoin de réecrire les discours de politique étrangère que j'ai prononcés depuis 1966... »*

C'est vrai, on ne l'a jamais entendu qualifier l'URSS d'« empire du mal », ni comparer M. Gorbatchev à Goebbels. *« Je ne voudrais pas*, poursuit-il, *que l'on croie que je veuille monopoliser, pour l'Allemagne, la politique à l'Est, je souhaiterais plutôt que l'aide au développement de l'Europe de l'Est devienne une sorte d'entreprise commune de l'Occident et de la CEE. J'ai encouragé nos partenaires de la Communauté à s'engager en RDA, en Tchécoslovaquie, en Pologne, etc. Il serait politiquement et économiquement erroné que l'Allemagne considère l'Europe de l'Est comme une chasse gardée. »*

Un soupçon chassant l'autre, et l'hypothèque d'une Allemagne neutralisée étant levée, M. Genscher s'attache maintenant à répondre aux arguments de ceux qui voient dans la « grande Allemagne » une puissance économique et politique susceptible de dominer outrageusement ses voisins : *« Comment peut-on penser que dans une région qui constituera bientôt un marché intérieur unifié une partie de cette région puisse être trop forte par rapport à d'autres ? Nous avons actuellement un grand marché qui s'appelle la République fédérale d'Allemagne, et personne ne dit que la Bavière domine la Rhénanie-Westphalie ou inversement. La même chose vaut pour les Etats-Unis. Nous devons nous déshabituer en Europe à penser en terme d'Etat-nation, faute de quoi on risque d'arriver à des conclusions erronées. »*

Les nouveaux rapports économiques qui s'établissent avec l'Europe centrale et orientale ne sont pas, aux yeux de M. Genscher, contradictoires avec les nécessaires solidarités entre partenaires de la Communauté. Bien au contraire. Et il cite en exemple l'énergie : *« Les besoins energétiques de l'actuelle RDA vont être considérables du fait de l'abandon de l'utilisation du lignite. Pour les couvrir, on aura besoin à la fois du gaz naturel soviétique et de l'électricité d'origine nucléaire que la France souhaite vendre à l'Allemagne. »*

Propos recueillis par
LUC ROSENZWEIG

(2) L'entretien s'est déroulé vendredi 14 septembre à Bonn. Le lendemain, le chancelier Kohl a annoncé que la RFA accorderait une aide de 3,3 milliards de deutschemarks au déploiement militaire américain dans le Golfe et aux victimes de l'embargo contre l'Irak.

Dure journée pour M. Dumas en RDA...

HALLE

de notre envoyé spécial

M. Roland Dumas, ce week-end, a fait un mauvais choix de chaussures. Adaptées aux couloirs du Quai d'Orsay, elles se sont révélées une pointure trop courte pour suivre M. Hans-Dietrich Genscher dans le marathon culturel et électoral auquel le ministre ouest-allemand des affaires étrangères l'avait convié dans son terroir natal de la région de Halle. Il ne lui fut épargné aucun de ces hauts lieux qui font de la Saxe-Anhalt et de la Thuringe le cœur culturel de l'Allemagne : les maisons où Goethe et Schiller virent le jour à Weimar, celle de Haendel à Halle, églises et mairies, ponctuaient le parcours de cette visite « privée » des deux ministres en RDA.

M. Genscher, l'enfant du pays, a remis au bourgmestre de Halle une copie du document dont il est le plus fier : le traité de Moscou, signé le 12 septembre dernier, qui rétablit l'Allemagne unie dans sa pleine souveraineté. A chacune de ses étapes, alors que les promeneurs du dimanche matin lui témoignent leur gratitude, Hans-Dietrich Genscher ne manque pas de souligner *« la contribution à cette œuvre de mon collègue et ami Roland Dumas »*. Dans cette RDA profonde où, en quelques mois, le spectacle de la rue s'est coloré, où les vitrines se sont remplies, M. Genscher est venu chercher cet assentiment populaire qu'il veut transformer en suffrages pour son parti, le FDP, aux élections régionales du 14 octobre.

« Ce voyage a été très instructif », constatait M. Roland Dumas en se massant les chevilles à Erfurt, point final du périple. Instruit, notre ministre l'a été à plus d'un titre : en se frottant aux trésors culturels allemands, mais aussi en constatant que M. Genscher avait besoin de démontrer que l'amitié franco-allemande n'avait pas souffert des bouleversements de l'année passée. Il en était tout ragaillardi, se sentant en position plus confortable pour demander ce lundi aux gouvernants de la RFA de faire avancer les dossiers en souffrance entre Bonn et Paris : l'union monétaire européenne, la chaine de télévision européenne, l'avenir des troupes françaises en Allemagne.

L. R.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : polémiques autour du rétablissement de l'ordre

M. Mandela critique l'opération « Poigne de fer »

Pour la deuxième journée consécutive, un calme très fragile a prévalu, dimanche 16 septembre, dans toutes les cités noires de la région de Johannesburg, au lendemain de l'annonce par la police de mesures draconiennes destinées à empêcher le pays de sombrer dans le chaos. M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), a qualifié cette opération « Poigne de fer », de *« dangereuse »* et *« totalement inefficace »*, affirmant même que la police avait ainsi reçu *« un permis pour tuer notre peuple comme bon lui semble »*. M. Adriaan Vlok, le ministre de la loi et de l'ordre, a trouvé *« très étrange que des gens demandent au gouvernement d'utiliser ses pouvoirs et ensuite nous critiquent quand nous commençons à le faire »*.

L'opération « Poigne de fer » s'est traduite par l'envoi de renforts de police et de l'armée, l'installation de barbelés autour des *hostels* et des camps de squatters, la mise sur pied de barrages à l'entrée des townships et le déploiement de l'armée et de la police dans les gares.

Bien que le port d'armes dangereuses soit désormais interdit, entre six mille et huit mille membres du mouvement zoulou Inkatha, armés jusqu'aux dents, ont pu assister, samedi, sans être nullement inquiétés, à un *« rassemblement pour la paix »* dans le stade de Thokoza, une *township* des environs de Johannesburg, rassemblement au cours duquel le roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, a demandé aux deux camps de *« déposer les armes »*, mais a aussi accusé l'ANC (sans le nommer) d'avoir déclenché les tueries. Un rassemblement similaire de plus de dix mille Zoulous fortement armés a eu lieu à Soweto sans que les forces de sécurité n'interviennent. – *(AFP.)*

LIBÉRIA

Les forces nigérianes lancent une offensive contre les hommes de Charles Taylor

Le Nigéria a lancé, dimanche 16 septembre, *« avec succès »*, une offensive aéroportée d'envergure contre les positions du Front national patriotique du Libéria (NPFL), dans le cadre de la force d'interposition de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les positions tenues par les hommes de Charles Taylor ont été bombardées par des Jaguar, des Mig-21, des Alfa Jet et des hélicoptères Puma et super-Puma. Dans le même temps, des parachutistes étaient largués derrière les lignes du NPFL.

Cet assaut devait être complété par un débarquement de forces nigérianes sur le site de Buchanan, le principal port du pays, de façon à prendre le NPFL en tenailles. Selon des sources bien informées, le Nigéria aurait lancé environ 4 000 hommes dans cette opération. La faction rebelle dissidente de Prince Johnson a, en revanche, libéré tous les soldats de la force inter africaine qu'elle avait pris en otages et collabore à l'offensive des troupes nigérianes. – *(AFP.)*

□ **GABON : des élections législatives contestées.** – Des dirigeants de l'opposition gabonaise viennent de réclamer l'organisation d'un nouveau scrutin, les premières élections législatives pluralistes ayant été marquées, dimanche 16 septembre, par des irrégularités. Le scrutin a, notamment, été annulé dans deux importants bureaux de Libreville. Un deuxième tour doit être organisé dimanche prochain dans les circonscriptions où aucun candidat n'aura enregistré plus de la moitié des suffrages. – *(Reuter.)*

ASIE

Les relations entre Pékin et Hanoï

Le numéro un vietnamien a effectué une visite secrète en Chine

M. Nguyên Van Linh, secrétaire général du PC vietnamien, a effectué une visite secrète en Chine au début du mois de septembre pour discuter de la normalisation entre les deux pays, ont affirmé des sources vietnamiennes et diplomatiques concordantes, lundi 17 septembre à Hanoï. Les sources officielles vietnamiennes n'ont ni démenti ni confirmé cette visite, qui aurait eu lieu entre le 3 et le 7 septembre. Selon des sources diplomatiques, M. Linh aurait été accompagné de MM. Do Muoi et Pham Van Dông, respectivement actuel et ancien premier ministre.

Cette visite constitue une étape importante dans la normalisation des relations entre les deux pays, gravement obérées depuis l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes en décembre 1978 et la guerre sino-vietnamienne qui a suivi deux mois plus tard. Le général Vo Nguyên Giap, vice-premier ministre, doit à son tour se rendre à Pékin cette semaine, officiellement à l'invitation du Comité d'organisation des Jeux asiatiques, qui s'ouvrent samedi dans la capitale chinoise. La délégation sportive vietnamienne s'est rendue dimanche en Chine en passant symboliquement par la porte de l'Amitié, sur la frontière terrestre entre les deux pays, ouverte pour la première fois à une délégation officielle depuis près de douze ans.

D'autre part, le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen, est arrivé lundi à Bangkok, où doit se tenir, le même jour, la première réunion du Conseil national suprême (CNS) cambodgien, formé la semaine dernière à Djakarta. Les questions à l'ordre du jour de la première réunion du CNS portent sur la composition de la délégation cambodgienne à l'ONU, l'instauration d'un cessez-le-feu au Cambodge et la désignation éventuelle de son président, qui pourrait être le prince Sihanouk. – *(AFP.)*

□ **Irlande du Nord : un officier de police assassiné par l'IRA.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a déclaré avoir enlevé, puis *« exécuté »* un officier de la police d'Ulster *« après l'avoir soumis à un long interrogatoire »*, dimanche 16 septembre, près de la frontière de la République d'Irlande. – *(AFP, Reuter.)*

□ **POLOGNE : M. Lech Walesa candidat à la présidence de la République.** – Le président de Solidarité, M. Lech Walesa, s'est formellement porté candidat à la présidence de la République, lundi 17 septembre, dans une brève déclaration rendue publique à Gdansk. La date des élections n'est pas encore fixée.

La veille, M. Walesa avait été acclamé par cent mille pèlerins au monastère de Jasna Gora, à Czestochowa, qui ont longuement manifesté leur volonté de le voir remplacer le général Jaruzelski à la tête de l'Etat polonais. M. Walesa se trouvait aux côtés de son rival potentiel mais non encore déclaré, le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

POLITIQUE

La démission de M. Jacques Médecin

La majorité municipale cherche à préserver sa cohésion

Après la spectaculaire démission, dimanche 16 septembre, de M. Jacques Médecin, maire (CNI) de Nice et président du conseil général des Alpes-Maritimes, de ses mandats de conseiller municipal et conseiller général, les membres de sa majorité semblent vouloir éviter une crise de succession en préservant leur cohésion.

A la mairie, M. Honoré Bailet, premier adjoint (RPR) et sénateur des Alpes-Maritimes qui, conformément à la loi, assure l'intérim, paraît bénéficier d'un consensus pour occuper le fauteuil de M. Médecin jusqu'aux élections de 1995.

Au conseil général, la candidature du sénateur Charles Ginesy, premier vice-président, fait déjà l'unanimité. M. Médecin qui, du Japon, se serait rendu en Argentine, a adressé deux lettres de démission au préfet des Alpes-Maritimes, par l'intermédiaire de son avocat, Mᵉ Henri-Charles Lambert.

Il s'est expliqué sur les motifs de sa décision dans une longue lettre manuscrite publiée, dimanche, par le quotidien *Nice-Matin*. Il s'y présente comme la victime de la *« haine partisane d'une gauche totalitaire »* et annonce qu'il se *« retire de la vie publique* (...) *avant que les agents du pouvoir socialiste ne me démissionnent d'autorité »*.

NICE

de notre correspondant régional

A Grenoble, le 17 novembre 1989, après avoir été inculpé de délit d'ingérence, Jacques Médecin pointait son doigt sur la statue de Bayard installée au milieu de la place du Palais-de-Justice et se disait, *« comme lui, sans peur et sans reproche »*. Neuf mois plus tard, sa sortie de la scène politique niçoise est dénuée du moindre panache. *« L'endurance a des limites*, se justifie-t-il auprès de ses concitoyens, *et la mienne vient de les atteindre. »* Il n'a sans doute pas tort d'évoquer *« l'acharnement »* de ses adversaires politiques dont toutes les attaques, ces derniers mois, visaient à l'éliminer en le rendant inéligible. Mais si l'on peut comprendre qu'il ait préféré la démission à l'humiliation d'une destitution qui se profilait à l'horizon, son départ en catimini aura sans doute choqué plus d'un de ses partisans et sera apparu, aux moins critiques, comme un aveu.

Selon son avocat, Mᵉ Henri-Charles Lambert, laissé seul en première ligne, sa décision aurait été prise dans la seconde quinzaine d'août, avant son voyage au Japon qui aura servi de couverture à ce qu'il faut bien appeler sa fuite. Le secret, au demeurant, avait été bien gardé par les rares personnes de son entourage qui en étaient dépositaires. Aucun élu de la majorité municipale n'avait, semble-t-il, été prévenu. La plupart ont appris la nouvelle, dimanche matin, par la manchette de *Nice-Matin*. La veille, peu avant 19 heures, Mᵉ Lambert avait joué le factotum en allant remettre en main propre les missives du maire de Nice au président-directeur général du quotidien, M. Michel Bavastro.

« J'ai choisi mon heure »

Dans sa *Lettre aux Niçois*, de six pages, M. Médecin explique, notamment, que *« l'heure est venue où, au-delà de ma personne, la ville de Nice et ses habitants commencent à souffrir dans leur réputation de la mauvaise image qu'avec l'aide d'une télévision sectaire mes adversaires, incapables de me battre dans un combat politique loyal, essaient d'imposer à l'opinion publique. » « L'amour que je porte à notre ville et à notre département*, poursuit-il, *aussi bien que l'attachement que j'ai pour vous m'interdisent de vous faire subir cette épreuve. »* Après s'être longuement étendu sur la *« calomnie »* de ses adversaires et avoir dénoncé *« la haine partisane d'une gauche totalitaire »*, M. Médecin estime qu'il n'a *« plus rien à prouver »* et, poursuit-il, *« faute de pouvoir compter, au plan national, sur l'appui d'une opposition où la lâcheté des individus le dispute à l'inconscience politique, j'ai décidé de me retirer de la vie publique. En toute liberté, je le fais avant que les agents d'exécution du pouvoir socialiste ne me démissionnent d'autorité.* (...) *J'aurai choisi mon heure. Ils n'auront pas la satisfaction de le faire à ma place »*.

Il regrette ensuite que *le « sordide complot socialiste »* l'ait empêché de fêter, au milieu des Niçois, ses vingt-cinq ans de maire et ses trente ans au service du département, pas plus que le centième anniversaire de son père avant d'évoquer les élections *« qui peuvent avoir lieu »*. *« Méfiez-vous*, dit-il, *des ténors parisiens qui m'ont lâchement abandonné et qui ne vont pas manquer de se parachuter sur la baie des Anges.* (...) *» « Je souhaite que Nice donne l'exemple de la réconciliation d'une droite largement majoritaire.* (...) *Que mes collègues les plus ardents* (...), préconise-t-il enfin, *forment une liste d'union de la droite tout entière, du CDS au Front national inclus, donnant au pays l'exemple de la route à suivre. »*

Même s'ils étaient plus ou moins préparés à la démission de leur maire par ses déclarations à RMC, dimanche 9 septembre, les Niçois paraissent avoir été frappés de stupeur. Dès le début de la matinée de dimanche, des badauds stationnaient devant les grilles de la mairie en commentant, incrédules, le coup de théâtre qu'il leur avait réservé. A 10 heures, le préfet des Alpes-Maritimes, M. Yvon Ollivier, recevait Mᵉ Lambert, porteur des deux lettres de démission du maire de Nice. Il semble qu'il se soit interrogé sur la forme de ces lettres originales, portant le paraphe de M. Médecin, datées du 16 septembre et censées avoir été écrites de Nice. Dans un communiqué, il se contentera d'en *« prendre acte »*. M. Médecin, dont le cas pose un problème juridique, devra, pour régulariser sa décision, confirmer sa démission par des lettres adressées au premier adjoint de Nice et au premier vice-président du conseil général.

« Fidèle serviteur »

A 11 heures, à la mairie, M. Bailet, un ancien chevillard de soixante-dix ans, élu au conseil municipal depuis 1965, lira, avec émotion, une courte déclaration concernant l'intérim qui lui est confié par la loi. *« La ville de Nice*, déclare-t-il, *vient de perdre son plus fidèle serviteur. »* Il indique, également, qu'il va *« demander à la majorité municipale de rester unie pour continuer à servir les Niçoises et les Niçois »*. L'union, c'est aussi le thème développé tout au long de la journée par les principaux prétendants à la succession de M. Médecin. Apparemment, la majorité médeciniste (cinquante et un élus sur soixante-neuf) veut conserver sa cohésion et régler les problèmes de la succession « en douceur ». Ce qui exclut des élections à chaud exigeant une démission massive dans ses rangs (il faut, au total, qu'un tiers, au moins, des membres du conseil sortant soient démissionnaires compte tenu du tourniquet concernant les suivants de liste). Des élections qu'appellent, en revanche, de leurs vœux, le Front national (sept élus) et les communistes (deux élus). Les socialistes (neuf élus), préoccupés, avant tout, par *« l'anéantissement du médecinisme jusque dans ses moindres ramifications »*, observant, de leur côté, une prudente réserve.

Pour M. Michel Falicon, conseiller général (RPR) et président de la puissante association des Amis du maire, la solution de sagesse est d'élire un maire de transition, en l'occurrence M. Bailet. La majorité médeciniste s'est réunie lundi, en fin de matinée, pour lui témoigner sa solidarité. M. Baylet s'est dit *« déterminé à continuer »* l'œuvre de M. Médecin.

M. Bailet, il est vrai, ne fait d'ombre à personne et son élection aurait l'avantage de réserver l'avenir. Mais la lutte serait, sans doute, âpre, en coulisses, en attendant 1995. Un hic : il fait partie des quatre élus municipaux qui, avec M. Médecin, ont été déclarés *« comptables de fait »* dans le jugement provisoire de la chambre régionale des comptes. Il n'est pas certain qu'il le soit encore dans le jugement définitif (il n'a joué qu'un rôle mineur dans l'affaire de la renégociation de la dette). Mais qu'adviendrait-il si sa responsabilité venait à être confirmée ?

G. P.

A Buenos-Aires, des entrées par la grande porte

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

M. Jacques Médecin a ses entrées en Argentine et elles passent par la grande porte, celle de la présidence du pays.

L'ancien maire de Nice est en effet un intime du président Carlos Menem. L'amitié des deux hommes qui se tutoient s'est forgée lors de la campagne électorale de 1989. On vit alors M. Médecin aux côtés du candidat péroniste auquel il aurait, de plus, fourni un soutien financier.

Devenu chef de l'Etat, M. Carlos Menem savait remercier son ami français. Il le décorait et n'oubliait pas de le convier à dîner à la résidence d'Olivos, lors de ses séjours en Argentine.

Ceux-ci sont fréquents. M. Jacques Médecin était ainsi récemment de passage à Buenos-Aires, accompagné par un groupe d'hommes d'affaires américains. Il était alors question de construire un palais des congrès, une idée qui aurait les faveurs du maire de Buenos-Aires, M. Carlos Grosso.

M. Jacques Médecin cultive d'autre part son amitié avec le présentateur vedette de la télévision, M. Bernardo Neustadt, journaliste conservateur qui a l'oreille du président.

M. Jacques Médecin est donc parfaitement introduit parmi les cercles du pouvoir argentin. Il a aussi de nombreux autres contacts dans les milieux de l'extrême droite nationaliste du pays.

ÉDITH CORON

Les réactions

Soulagement et regrets

La démission surprise de M. Jacques Médecin a été abondamment commentée. La gauche se félicite du départ de l'homme en espérant que le « médecinisme » ne lui survivra pas, tandis que la droite salue, parfois à mots prudents, le « baron » des Alpes-Maritimes. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, a déclaré, dimanche 16 septembre, lors de l'émission « 7 sur 7 » à TF 1, que *« Nice et le département des Alpes-Maritimes méritent de trouver un vrai avenir dans la transparence »*. M. Jack Lang a affirmé, dimanche soir sur FR 3, que M. Médecin rendait *« un bon service à sa ville, qui aura, je l'espère, à sa tête un maire qui contribuera mieux à son rayonnement »*.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a ajouté dimanche, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », que le maire de Nice, en démissionnant, *« reconnaissait que les accusations portées contre lui étaient fondées »*.

Mᵐᵉ Simone Veil, invitée dimanche du Forum Radio J, s'est également *« réjouie »*, en tant que Niçoise, *« que Nice puisse avoir l'espoir de retrouver un maire qui la représente de façon plus glorieuse et plus bénéfique »*. *« Je ne suis pas candidate*, a-t-elle dit, *mais je crois qu'il faudrait dépolitiser le débat à Nice dans le sens d'un très large consensus pour faire barrage au Front national. »*

Regrets et gerbes de fleurs en revanche à droite. M. Yvon Briant, président du CNI, a *« regretté que Jacques Médecin ait décidé de renoncer à son engagement politique »*. M. Jean-Marie Le Pen a salué en M. Médecin un *« maire d'une grande courtoisie* (...), *un grand baron de province, issu d'une dynastie républicaine qui a régné sur Nice et tout le département »*. Quant à M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, invité dimanche du « Forum RMC-*Libération* », il a estimé que M. Médecin *« a été un maire de grande qualité »* et rappelé que M. Médecin avait quitté il y a quelques mois le RPR à la suite *« d'une divergence politique à propos du Front national »*.

M. Jacques Chirac, président du RPR, a déclaré de son côté, dimanche à Saint-Maximin, avoir appris *« avec tristesse »* la décision de M. Médecin. *« C'est un ami*, a-t-il dit. *C'est sa décision et je n'ai pas de commentaire à faire. »*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POLITIQUE

... de M. Jacques Mé...

... ver sa cohésion

maire (CNI) de Nice

Une dynastie s'éteint...

En un quart de siècle, le fils du « roi Jean » avait tissé un réseau d'amitiés et d'intérêts

NICE

de notre correspondant régional

Jacques Médecin ne fêtera pas, contrairement à ce qu'il avait prévu, le triple anniversaire du centenaire de la naissance de son père, Jean Médecin, de ses trente ans de carrière au conseil général des Alpes-Maritimes et de ses vingt-cinq ans de mandat de maire de Nice dont les dates coïncidaient presque, entre la fin de 1990 et le début de 1991.

Né à Nice, le 5 mai 1928, l'année où son père devint maire, il avait trente-huit ans lorsqu'en février 1966, il succéda à Jean Médecin. Le fil des soixante-deux ans d'histoire du médecinisme s'est rompu le 16 septembre 1990. Une semaine auparavant, le maire avait prononcé l'oraison funèbre du système qui, pendant soixante ans, s'est perpétué dans la ville. « *Je sais bien*, avait-il dit, *que le médecinisme risque de s'éteindre avec moi.* » Exit, donc, ce qu'on a désigné, aussi, comme le « *parti niçois* », *ou encore la* « camorra » ainsi qu'on l'appela entre les deux guerres. M. Médecin avait, en effet, repris et amplifié ces méthodes de pouvoir local, de type clanique, fondées, notamment, sur une personnalisation extrême de la gestion de la ville ainsi qu'une pratique courante du clientélisme et du patronage politiques.

Les Niçois avaient aimé le « roi Jean », le père. Ils eurent le « roi Jacques », le fils. Mais là où le premier est parvenu à conserver son aura, le second a, piteusement, provoqué la fin de la dynastie par ses frasques, ses foucades et son penchant ultime pour l'affairisme. Jean Médecin avait, pourtant, passé le relais à son *fils dans les meilleures conditions.* En 1961 il lui avait cédé son siège de conseiller général en jouant, astucieusement, sur l'initiale commune de leur prénom. Les Niçois avaient élu « J. Médecin » qui n'était pas le maire mais son rejeton... Jacques Médecin avait alors tâté du droit puis s'était orienté vers le journalisme après avoir, furtivement, fréquenté les cabinets ministériels.

La politique était sans doute sa véritable vocation. Elle devint, en tout cas, sa passion. Après un échec – le seul de sa carrière – aux élections législatives de 1962, la mort de son père le changea en dauphin naturel. En peu de temps, grâce à son entregent, sa jeunesse, sa spontanéité, il fit habilement ses preuves en s'appuyant, d'abord, sur les caciques de la mairie. Elu député centriste, dans la foulée, en 1967, il passera un bail de vingt et un ans avec l'Assemblée nationale sans se faire remarquer, pour autant, par son assiduité et la fidélité à ses idées : il se fera élire, tour à tour, sous les étiquettes ou sera inscrit aux *groupes PDM, Réformateurs, RI,* PR, RPR avant d'opter, en dernier lieu, pour le CNI... Un jour antigaulliste virulent, un autre chiraquien, ou bien encore giscardien, ce qui lui vaudra d'être secrétaire d'Etat au tourisme de 1976 à 1978, il se définissait, avant tout, comme « *un homme de droite qui ose le dire* ».

Maire ou, à partir de 1973, président du conseil général, M. Médecin n'a eu de cesse de laisser son empreinte par des réalisations ambitieuses. Il est vrai que son bilan de bâtisseur *est éloquent : dans* les domaines sportif, routier et autoroutier, de l'aménagement urbain, de la culture, du tourisme, des affaires... Fût-ce au prix d'un lourd endettement communal.

Un formidable appareil électoral

M. Médecin s'est donné, aussi, les moyens de pérenniser le médecinisme par la modernisation du clientélisme traditionnel à travers un réseau dense d'associations, de clubs et de comités de quartiers (près de cent cinquante en 1990). Il *a également mis sur pied un formi*dable appareil électoral comprenant, en permanence, trois cents agents et pouvant toucher, le jour du scrutin, plus de deux mille personnes.

Avec, enfin, une puissante association des Amis du maire (cinq mille membres) lancée à la fin de 1981 *pour servir de relais d'opinion,* collecter des fonds et organiser, périodiquement, de grandes messes conclues par ses prônes enflammés.

Le dévouement, la disponibilité, l'attachement charnel à sa personne de ses principaux collaborateurs ont, sans doute aussi, fait sa force. Mais son tempérament outrancier lui a fait, en dehors de sa ville – à Nice ses écarts de langage lui étaient, le plus souvent, pardonnés, – un tort croissant. C'est lui, par exemple, qui, en 1974, comparait le programme commun de la gauche à *Mein Kampf* et qui, en 1990, avait tenu des propos jugés si antisémites que trois élus |avaient| démissionné. Avec la « guerre des casinos » et son amitié affichée pour Jean-Dominique Fratoni, un empereur des jeux, hâbleur et douteux, avec lequel il rêvait de transformer Nice en « *Las Vegas européen* », son image s'effritait un peu plus.

En 1985, premières accusations concernant ses affaires aux Etats-Unis et, simultanément, premiers ennuis avec le fisc. Avant que sa réputation ne soit éclaboussée par des révélations de plus en plus compromettantes, jusqu'à sa chute un dimanche de septembre. Il avait fait sienne la devise de son père qui était encadrée dans son bureau de la mairie : « *Au bout du compte, la grande récompense de l'homme politique, c'est d'avoir traversé la vie en ne laissant personne indifférent. Haï par les uns, adoré par les autres, il aura néanmoins existé.* » Elle lui va comme un gant...

GUY PORTE

La chute d'un homme d'affaires

Suite de la première page

L'argent fut le sésame d'un univers impitoyable où s'entremêlent casinos et salles de jeux, commissions et marchés publicitaires, comptes bancaires à l'étranger et fraude fiscale. Car l'assommoir qui a estourbi l'inamovible maire de Nice n'est guère mystérieux.

Depuis plusieurs mois, M. Médecin était cerné par une triple offensive dont il ne pouvait espérer réchapper : le délit d'ingérence visant les subventions municipales *dont bénéficia l'Action Nice-Côte d'Azur,* journal dont il était l'actionnaire principal ; la découverte de ses avoirs à l'étranger, jamais déclarés en France ; la révélation du curieux parcours de commissions rémunérant une opération de refinancement de la dette de Nice, discutable de bout en bout.

S'il y a mystère, ce serait plutôt de savoir pourquoi M. Médecin fut « assommé » si tardivement. Depuis dix ans, il est au coeur de rumeurs et d'accusations diverses dont, récemment, un livre courageux a montré qu'elles étaient le plus souvent fondées (1).

Surfant sur tout l'éventail politique de droite, Front national compris, M. Médecin n'en fut pas pour autant ébranlé. Encombrant, il n'en était pas moins toléré et ménagé. Jusqu'à la dernière heure, la droite accepta le médecinisme comme un moindre mal face aux socialistes. Venus aux affaires, ces derniers ne découvriront que tardivement ce que nombre d'enquêtes journalistiques avaient dévoilé de longue date, du *Canard enchaîné* au *Monde*, en passant par un mémorable *Droit de réponse* de Michel Polac, sur TF 1, le 5 octobre 1985.

Aucun impôt sur le revenu

Un exemple cocasse de cette mansuétude fut involontairement offert, en avril 1988, par l'hebdomadaire *Paris-Match,* qui, pour illustrer une interview de M. Jacques Chirac, alors premier ministre, publia une énigmatique photographie, prise dans son bureau de l'hôtel Matignon. Inscrite sur un *carnet personnel, on pouvait y lire* très facilement l'inscription manuscrite suivante : « Aff. fiscale Médecin ». Interrogé à *L'Heure de vérité* sur la signification de ce pense-bête, M. Chirac assurera qu'il s'agissait d' « *une demande très pressante des grands syndicats de médecins* ». Quelques semaines plus tôt, le directeur des services fiscaux de Marseille avait demandé à sa hiérarchie l'autorisation – finalement refusée – de procéder à une vérification générale des comptes personnels de M. Médecin.

Faut-il préciser que, depuis 1980, M. Médecin s'était tout simplement débrouillé pour ne plus payer d'impôt sur le revenu ? Il réussissait même la prouesse de déclarer au fisc le versement à sa *première épouse d'une pension ali*mentaire équivalent à plus du double de ses revenus qui tournaient autour de 200 000 francs. C'est seulement parce que les enquêtes fiscales, enrayées sous le gouvernement Chirac, reprirent opportunément après 1988 que M. Médecin fait aujourd'hui l'objet d'un redressement de *16 645 529* francs pour les seules années 1981 à 1984, accompagné d'une hypothèque sur ses biens immobiliers.

*La vérification fiscale est tou*jours en cours pour les années 1985 à 1988, mais l'on sait que le redressement atteindrait 1,5 million de francs pour la seule année 1986, à propos de laquelle M. Médecin avait voulu faire croire au fisc qu'il ne vivait qu'avec 7 500 francs par mois. *Toutefois, il aura fallu attendre dix* ans, en août dernier, pour que le tribunal administratif de Nice confirme un autre redressement fiscal de 2 109 717 F, couvrant les années 1977 à 1980. L'enquête avait été demandée sous le gouvernement de M. Barre...

Avoirs à l'étranger

Dans l'univers Médecin, il n'y avait pas de petit profit. Depuis qu'il avait abandonné, en juin 1988, son siège de député RPR pour cause de cumul des mandats, le maire de Nice touchait un salaire d'attaché parlementaire versé par son ancienne suppléante, Mme Martine Daugreilh. Quand, en 1983, M. Médecin utilisa ses rela*tions niçoises pour se lancer dans* des affaires prometteuses avec la mairie de Los Angeles, il n'oublia pas de préciser par écrit à sa représentante sur place : « *Ma Claudette, voici la proposition Decaux pour les chiottes publiques (...). Tu peux réclamer pour toi et moi 10 % sur la publicité susceptible d'être apposée sur les chiottes.* »

Rien de ce qui remonte aujourd'hui à la surface n'est donc vraiment neuf ou inattendu pour les hautes sphères de la politique et de l'administration. Derrière l'embrouillamini des sociétés gigognes et des intermédiaires ambigus, toutes les « affaires Médecin » ont un ressort élémentaire : la confusion des genres entre privé et public.

Le délit d'ingérence recouvre l'attribution par le maire de Nice de subventions à des associations *qui les dépensaient ensuite en* annonces publicitaires encaissées par la SARL SEGAT, dont M. Médecin est le porteur de parts *majoritaire.* La constitution d'avoirs à l'étranger vise le versement par l'association Nice-Opéra – dont M. Médecin est le président-fondateur et qui, avec 242 957 316 francs reçus en sept ans, est la plus choyée des associations niçoises – de sommes importantes à « *des sociétés de pure façade* », Costa Real et Oceania System Ltd, domiciliées l'une à Panama, l'autre à Londres.

Enfin, l'affaire de la dette concerne la perception par une jeune femme, n'ayant « *aucune compétence en matière de technique financière* » mais appartenant *au proche entourage* de M. Médecin, de l'essentiel d'une commission censée rémunérer une opération de refinancement des dettes niçoises, qu'elle s'empressera de retirer en espèces de son compte en banque personnel.

Deux citations résument l'esprit du « système Médecin ». « *La gestion municipale de la ville de Nice est caractérisée par la dévolution de services publics à des associations* », écrit l'inspecteur divisionnaire Pierre Maurin, de la brigade financière de la direction centrale de la police judiciaire, dans son rapport de synthèse du 21 février. « *Les constatations effectuées font apparaître une discordance importante entre les revenus déclarés et ceux susceptibles de justifier l'ensemble des biens, avoirs ou intérêts découverts*, écrivait-il aussi, le 8 décembre 1989, dans son rapport sur les ressources de M. Médecin. *En définitive, les éléments découverts posent un certain nombre de questions sur l'origine des fonds dont dispose ou est susceptible de disposer M. Médecin à l'étranger.* »

Les perquisitions opérées, le 27 octobre 1989, aux deux domiciles personnels du maire de Nice feront apparaître, outre l'acquisition de villas et de terrains aux Etats-Unis et la disposition des comptes ouverts au nom de Costa Real et Oceania System, des actions de la *société américaine Oppenheimer* Inc., huit comptes bancaires aux Etats-Unis, des investissements dans des sociétés alimentaires également américaines, des projets de réalisations industrielles et touristiques en Haïti, ou encore le versement de 5 millions de francs en provenance de la société panaméenne Hamilton. « *Il semble que M. Médecin ait investi des sommes considérables aux Etats-Unis* », conclura le fisc américain dans un rapport du *24 février 1988.*

Opérations France-Argentine

C'est à partir du moment où M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, décida de choisir *systématiquement ce terrain que le* maire de Nice fut ébranlé. Toutes les enquêtes en cours ont pour point de départ une dénonciation de l'administration fiscale. Deux nominations y furent pour beaucoup : celle de M. Yvon Ollivier comme préfet des Alpes-Maritimes le 21 décembre 1988, comme par hasard un « financier » qui fit l'essentiel de sa carrière à la direction générale des impôts, dont il avait même pris la tête de juillet 1984 à *mai 1986 ; celle, le 1er octobre* 1989, d'un nouveau directeur départemental des services fiscaux à Nice, M. Jean Malacan, qui officiait auparavant dans le Puy-de-Dôme, département fétiche de M. Charasse.

Piégé par l'affaire de la dette, qui le menaçait d'une destitution sur ordre administratif, plus expéditive que les longues procédures judiciaires, M. Médecin a donc choisi de donner raison à ses accusateurs en s'exilant – provisoirement ? – à l'étranger. On le dit en Argentine, dont le président Carlos Menem est un ami. L'Argentine qu'évoquait *un document saisi* à son domicile, ainsi intitulé : « Casino opérations – France Argentine ».

EDWY PLENEL

(1) Bernard Bragard, Frédéric Gilbert, Catherine Sinet, *J. M. Le feuilleton niçois*, La découverte, 1990, 125 F.

POLITIQUE

Les états généraux de l'opposition et l'environnement

Le RPR et l'UDF veulent combattre le « socialisme vert »

Les dirigeants de l'opposition, réunis en « états généraux » à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, samedi 15 et dimanche 16 septembre, se sont saisis du dossier de l'environnement. Ces états généraux ont également été l'occasion de la première convocation, samedi 15 septembre, du nouveau bureau politique de l'Union pour la France. Une convention, réunissant tous les élus de l'opposition RPR et UDF, se tiendra le 26 octobre à Paris, afin de *« solenniser la décision d'instituer un système de primaires pour la désignation d'un candidat commun à l'élection présidentielle »*.

SAINT-MAXIMIN (Var)

de notre envoyé spécial

Les responsables de l'opposition se sont efforcés, à l'occasion de leurs états généraux consacrés à l'environnement, de démontrer qu'ils avaient enfin pris conscience de l'importance de l'écologie. Importance philosophique répondant *« à l'émergence d'une volonté de respecter la vie »* et donc, selon eux, puisant aux sources mêmes du libéralisme. Et évidemment politique. Les organisateurs de cette convention se sont défendus de céder *« à la mode »* verte, *« de vouloir rebondir sur les résultats électoraux »*, mais les interventions des principaux dirigeants de l'opposition, qui, pour la plupart, se livraient pour la première fois à ce genre d'exercice, démontraient le contraire.

Epargnant avec précaution le parti des Verts, ils ont pourfendu *« le socialisme vert »*, médiatique mais symbolisant, comme l'a dit M. Jacques Chirac, *« la débâcle écologique du socialisme d'Etat »*. *« Les socialistes se verdissent volontiers*, a-t-il dit, *mais si l'on s'en tient aux faits, arborer de vertes casaques est pour eux une bonne façon de se dispenser d'agir. »*

Sanction et décentralisation

M. Giscard d'Estaing a rappelé que jamais la sensibilité écologiste n'aurait dû *« déserter les valeurs du centre-droit »*. L'ancien président a reconnu *« le rôle de pionnier »* des mouvements écologistes et dénoncé *« la manœuvre électoraliste cherchant à discréditer aujourd'hui l'attitude des écologistes intégristes, à seule fin de détourner leurs voix »*.

Ce constat établi et aux termes de confrontations en ateliers avec les experts, l'opposition a donc tenté de jeter les premières bases d'une nouvelle politique de défense de l'environnement, *« d'une écologie positive »*. Deux mots peuvent la résumer : sanction et décentralisation. Arrimée au principe *« pollueur-payeur »*, l'opposition entend *« faire de la protection de l'environnement un droit fondamental de valeur constitutionnelle »*, impliquant un renforcement du droit civil et pénal. Contestant *« la gestion administrative et centralisée »* des socialistes, elle entend décentraliser la gestion de l'environnement. Au niveau des départements, ou des régions ? Ce n'est pas clair. Le ministère de l'environnement doit être, selon elle, rénové et renforcé par la création, souhaitée par M. Giscard d'Estaing, d'un institut national de la recherche sur l'environnement.

Quatre grands programmes ont été enfin proposés : deux pour aboutir en quinze ans à une dépollution complète des eaux domestiques et une diminution de dix pour cent des émissions de gaz carbonique. Un troisième pour le développement des énergies renouvelables et un quatrième pour appliquer d'ici à cinq ans le tri sélectif des déchets ménagers dans les grandes villes.

D. C.

L'union à marche forcée

par Daniel Carton

TROIS mois après son lancement, l'Union pour la France a concrétisé, samedi 15 septembre, son existence par la présentation de son bureau politique (1). La prochaine étape annoncée sera la réunion, à Paris, d'une grande convention de tous les élus de l'opposition, le 26 octobre, afin d'arrêter l'organisation des primaires pour l'élection présidentielle. Après plus de deux ans de tractations en tous lieux, de bagarres en tout genre et de fausses pistes, il convient de s'interroger sur les chances de pérennité de cette UPF. Passera-t-elle simplement l'hiver ?

Comme toujours, il importe de distinguer la forme du fond. Sur la forme, la question est déjà de savoir dans quel délai cette UPF pourrait se transformer en « UPG » : Union pour Giscard... Si, *coprésidant ce mouvement*, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac se livrent, comme diraient les sportifs, à un « marquage à la culotte », le ridicule tuera vite la nouvelle Union. Leur intervention commune où on les vit se répartir les paragraphes, samedi soir à la télévision en réaction aux déclarations de M. Mitterrand, frisait le ridicule.

La mise en place du bureau politique de l'UPF n'a pas été non plus un exemple probant d'intelligence et de hardiesse. Ce bureau politique a été élargi à trente-six membres au lieu de trente, pour satisfaire toutes les petites prétentions et ménager toutes les petites susceptibilités. M. Yvon Briant, président du CNI, n'en est pas, pour cause de mauvaises fréquentations avec l'extrême droite. Semblable aréopage ne prédispose point à l'efficacité, pas plus qu'à la rénovation. Coiffé par une cellule plus restreinte, et donc plus décisionnelle, ce bureau politique devrait vite devenir une simple association de bienfaiteurs de l'Union sans participation.

L'électorat ne fait plus de différence

Sur le fond, avec obstination, les promoteurs de l'UPF entendent pousser le mouvement de l'Union en marche. Ils savent qu'ils peuvent, sans gêne maintenant, exploiter le gisement de l'Union, il est vrai très profond à la base. Ce gisement est d'autant plus exploitable que se précise la menace du Front national et que se rapprochent les élections. Personne ne pourrait aujourd'hui sans péril s'y soustraire. MM. Giscard d'Estaing et Chirac savent jusqu'où ne pas aller trop loin. MM. François Léotard et Michel Noir, les deux principaux artisans de la défunte « Force unie », les rénovateurs tels MM. Charles Millon et Philippe Séguin, les centristes : aucun n'a voulu se fermer la porte du bureau *politique ; aucun ne nie le risque de* la division.

Les petites phrases assassines, les querelles d'hommes, insupportent un électorat de l'opposition qui, fondamentalement, ne voit plus de différence entre un centriste, un libéral et un chiraquien. La base, aujourd'hui, commande l'union et condamne les élus à la marche forcée.

Dans toutes ces grandes manœuvres de l'Union, les généraux coupables vont devoir enfin accepter de se laisser gouverner par des troupes plus responsables. Unique façon à ce jour de combler l'impressionnant décalage entre les électeurs et les hommes d'appareil. Les Journées parlementaires de l'UDF de la semaine dernière auront de surcroît révélé que les députés partageaient à leur tour le ras-le-bol de leurs électeurs quand les empoignades partisanes et bien parisiennes n'étaient pas les leurs. Cela est essentiel.

La vague de l'union est en train de monter. Elle est capable de noyer toutes les petites composantes – PSD, Parti radical, adhérents directs – qui n'ont plus de raisons d'exister, sauf à ne demeurer, comme le dit M. Giscard d'Estaing, que *« des vitrines sociales »*. Capable aussi, à moyen terme, d'emporter RPR et UDF, poupées gigognes dégonflables. Souvent la droite française a souhaité connaître à son tour son Epinay, ce congrès fondateur, en 1971, *du nouveau Parti socialiste*. Elle le vit peut-être sans le savoir en ce moment. La condition du succès étant sans doute que, précisément, elle n'en sache rien...

(1) La composition du bureau politique de l'UPF a été complétée, samedi 15 septembre, par six autres membres s'ajoutant aux trente déjà nommés (*le Monde* du 14 septembre). Trois pour le RPR : MM. Frank Borotra, Gabriel Kaspereit et Robert Pandraud. Pour l'UDF : M. Jean Lecanuet (CDS) et deux personnalités à élire au sein des groupes UDF de l'Assemblée nationale et PPE du parlement de Strasbourg.

La Fête de « l'Humanité »

M. Leroy se réfère au communisme... balzacien !

Au nom du PCF, dimanche après-midi 16 septembre, à La Courneuve, le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy, a appelé au *« rassemblement populaire »* contre *« la politique d'austérité »* du gouvernement. *« Notre parti est prêt immédiatement à prendre toutes ses responsabilités dans un gouvernement d'union des forces de gauche, pour mener enfin une politique de gauche »*, a-t-il notamment déclaré.

Un jour, il faudra consacrer une thèse à la fonction psychothérapeutique de la Fête de *l'Humanité*. Cette kermesse populaire à nulle autre pareille possède, en effet, des vertus politiques extraordinaires. Qu'il soit au zénith ou au creux de la vague, le Parti communiste trouve toujours dans ce sacro-saint rassemblement automnal du parc paysager de La Courneuve, qui a la propriété d'aimanter invariablement les foules de gauche, mille raisons de persévérer. Quand tout va bien pour lui, la Fête de *« l'Huma »* agit comme un euphorisant ; quand tout va mal, comme c'est le cas depuis quelques années électorales, elle agit comme un remontant, une cure de jouvence presque hallucinogène, capable de transformer d'un coup tous les cache-misère en certitudes de lendemains qui chantent.

Ce phénomène était particulièrement perceptible, dimanche après-midi 16 septembre, sur le visage radieux et dans la voix vibrante du directeur du quotidien du PCF, M. Roland Leroy, grand ordonnateur de cette fête du soixante-dixième anniversaire du parti et qui était chargé, cette année, de l'allocution finale. Malgré les vents contraires venus de l'Est, la réduction en peau de chagrin de la cohorte internationale des partis « frères » (camouflée tant bien que mal par un imposant stand de la *Pravda*), malgré les déchirements internes, les défections, la dégradation de l'image personnelle de M. Georges Marchais, la fête, *sa* fête, une fois de plus, avait été, pendant deux jours, sous un soleil éclatant, pleinement réussie. Et il était heureux, M. Leroy. D'autant plus que – autre miracle annuel – la course aux adhésions venait encore de donner des résultats encourageants. On affichait une cinquantaine de prises de cartes au stand de la régie Renault, presque autant au stand de Bagneux, dix-neuf à celui de Bonneuil-sur-Marne, treize à la section de Massy-Palaiseau, douze à celle de Clamart, onze à celle de Fresnes, et la somme de toutes ces petites victoires militantes faisait officiellement un total mirifique : sept mille huit cent vingt-six adhésions proclamées à 15 heures !

Il y avait de quoi parader, et M. Leroy ne s'en est pas privé sur la grande scène où avaient pris place, rangés debout, derrière lui, les membres du comité central, M. Charles Fiterman compris. Le directeur de *l'Humanité* a haussé le ton pour dire que, si les mesures prises par M. Mitterrand à l'encontre de l'Irak étaient *« tout à fait justifiées »*, les communistes regrettaient, en revanche, *« que le gouvernement n'ait pas décidé d'initiatives politiques de recherche de la paix »*. Il a dénoncé *« le piège grossier, mensonge énorme, ridicule »* tendu par *« le gouvernement et le patronat »*, qui *« brandissent le thème du choc pétrolier pour aggraver encore la politique d'austérité »*.

Références œcuméniques

M. Leroy a assimilé à *« un racket inacceptable »* la hausse des prix du super. Il a stigmatisé les socialistes, coupables de proposer pour 1991 *« un budget d'austérité renforcée, généreux pour les patrons et particulièrement dur pour les travailleurs »*. Il a brocardé le premier secrétaire du PS : *« Comme nous regrettons vivement que Pierre Mauroy se laisse emporter par les vieux démons de l'anticommunisme au lieu d'écouter la colère de nombreux électeurs socialistes ! Il dit que pour faire l'union à gauche, il faut changer... Oui, c'est vrai, mais ce qu'il faut changer, c'est l'orientation du Parti socialiste ! »* Et il a même surpris son auditoire en mêlant dans ses citations syndicales – après avoir souligné que, dans le monde ouvrier, *« la riposte n'est pas au niveau de l'attaque patronale »*, – des références à M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, et à M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, dans un hardi couplet sur les mérites de l'union syndicale, devant un parterre très cégétiste.

Mais, dimanche, à La Courneuve, M. Leroy se voulait absolument œcuménique. Il ne s'est pas borné à renvoyer ses auditeurs au dernier ouvrage de M. Marchais ou à *Perestroïka*, l'évangile de M. Mikhaïl Gorbatchev dont M. Maxime Gremetz, la veille, en inaugurant la Cité internationale de la fête, n'avait pas une seule fois cité le nom. Pour mieux justifier la position du PCF à propos de la crise du golfe Persique, il s'est aussi annexé deux contestataires socialistes, M. Max Gallo et Mme Gisèle Halimi, ainsi que l'archevêque de Cambrai, Mgr Delaporte, et le général Copel, *« qui vient de redire qu'il n'existe pas de solution militaire possible »*. Pour mieux insister sur la nécessité d'un *« puissant rassemblement »* contre le Front national, il s'est également référé à M. Harlem Désir.

Enfin, pour répliquer aux sarcasmes sur l'isolement de son parti, M. Leroy a répété que les communistes français entendent, désormais, se déterminer seuls : *« Nous n'avons pas de modèle. Pas de modèle dans le socialisme bureaucratique, autoritaire, qui vient de s'effondrer. Pas de modèle, non plus, dans la planification du chômage et de la misère. »* Le communisme que préconise aujourd'hui le PCF est tout simplement – M. Leroy l'a alors précisé – *« cette logique vivante et agissante de la démocratie »* dont parlait... Honoré de Balzac. Le Parti communiste cherchant ses références chez un fervent royaliste : la Fête de *l'Humanité*, cette année, valait le détour.

ALAIN ROLLAT

Lire nos autres informations page 16

Des Irakiens remarqués

A la Cité internationale de la Fête de *l'Humanité*, un stand a attiré particulièrement l'attention des visiteurs : celui du Parti communiste d'Irak. Entre deux verres de thé à la cardamome, on pouvait y prendre connaissance de la position du Mouvement patriotique islamique irakien, dénonçant *« la clique dictatoriale et corrompue de Saddam Hussein »*, sa *« politique agressive »*, et affirmant que *« l'invasion irakienne du Koweït dévoile la lutte arabo-antisioniste et la transforme en un conflit arabo-arabe »* en *« fournissant à l'impérialisme américain une magnifique occasion de renforcer sa présence militaire et son ingérence dans la région »*.

Au stand de la Chine, où la seule photo de la place Tiananmen *exposée montrait un* lâcher de ballons multicolores intitulé « Mer de joie », la foule était plus clairsemée.

Deux élections municipales partielles

MANCHE : Granville (1er tour).

Inscr., 8 561 ; vot., 4 776 ; abst., 44,21 % ; suffr. expr., 4 615. Liste divers droite conduite par M. Bernard Beck (app. UDF), 1 529 voix (33,13 %) ; liste divers droite conduite par M. Jean-Claude Lecossais (app. RPR), 1 251 (27,10 %) ; liste d'union de la gauche conduite par M. Leguelinel (PS), 1 080 (23,40 %) ; liste divers gauche conduite par M. Rémy Derubay (ex-PS), 755 (16,35 %). *Il y a ballottage.*

[Conseiller général, M. Jean-Claude Lecossais (app. RPR) s'était démis, le 21 juillet dernier, de son mandat de maire, qu'il détenait depuis mars 1989. S'ajoutaient les démissions de quatre adjoints et de douze autres conseillers municipaux, rendant nécessaire l'organisation d'élections partielles. Marqué par une forte abstention (44,22 %), ce scrutin a été défavorable tant à M. Derubay, ancien maire socialiste aujourd'hui dissident du PS, qu'à M. Lecossais. Le premier est, en effet, largement distancé par la liste d'union de la gauche. Le second l'est par M. Beck, ancien président de la Cour des comptes, qui avait exercé les fonctions de secrétaire général de l'Elysée quand M. Alain Poher assurait l'intérim du président de la République en 1969 et en 1974.

En mars 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 9 016 ; vot., 5 779 ; abst., 35,90 % ; suffr. expr., 5 567 ; liste divers droite conduite par M. Lecossais (app. RPR), 1 874 voix (33,66 %) ; liste divers droite conduite par M. André Couraye (div. d.), 1 371 (24,62 %) ; liste divers gauche conduite par M. Derubay (div. g.), 1 168 (20,98 %) ; liste du PS conduite par M. Henri Lapouge, 1 154 (20,72 %). Au second tour, la liste de M. Lecossais était arrivée en tête avec 1 915 voix (33,44 %) et elle avait obtenu 23 sièges (2 UDF, 7 RPR et 14 div. d.) devant celles de M. Couraye, qui avec 1 525 voix avait eu 4 sièges (2 UDF et 2 div. d.), de M. Derubay (1 206 voix, 21,06 % et 3 élus div. g.) et de M. Lapouge (1 079 voix, 18,84 % et 3 élus PS).]

SEINE-ET-MARNE : Torcy (1er tour).

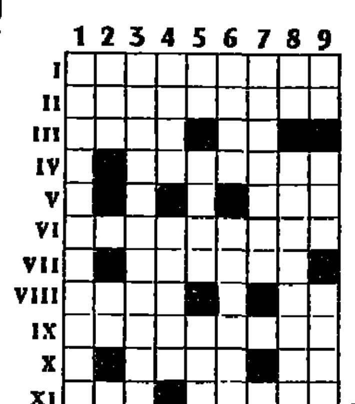
Inscr., 7 755 ; vot., 4 109 ; abst., 47,01 % ; suffr. expr., 4 062. Liste d'union de la droite conduite par M. Gérard Jeffray, UDF, 1 751 voix (43,10 %) ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Chritian Chaperon, PS, 1 651 (40,64 %) ; liste écologiste conduite par M. Gérard Denayer, 397 (9,77 %) ; liste du FN conduite par Mme Annie Clech, 263 (6,47 %). *Il y a ballottage.*

[Le scrutin de mars 1989 avait été annulé par le Conseil d'Etat en raison de la diffusion, trois jours avant l'élection, d'un reportage sur une chaîne de télévision consacré au suicide d'un élève d'une commune proche de Torcy et dans lequel était mis en cause par des élèves un enseignant adjoint au maire de Torcy.

En mars 1989, les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 7 493 ; vot., 4 599 ; abst., 38,62 % ; suffr. expr., 4 363 ; liste de M. Jeffray, 2 201 voix (50,44 %), 25 élus (5 UDF, 5 RPR et 15 div. d.) ; liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. Lucien Mayadoux, PS, 2 162 (49,55 %), 8 élus (1 PC et 7 PS).]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME № 5349



HORIZONTALEMENT

I. Meuble où l'on peut ranger des ficelles. – II. Comme des plantes dont on peut dire qu'elles sont au poil. – III. Ne peut donc pas attendre. Une bande pour la couturière. – IV. Rendras moins serré. – V. On y trouve des sanctuaires. – VI. Comme la fièvre de Malte. – VII. Comme une robe qui a perdu son éclat. – VIII. Coule en France. N'est pas navigable. – IX. Ne se ménagerait donc pas. – X. London, en Afrique du Sud. Utile quand on a peur des piqûres. – XI. Parmi les produits de la terre. Canard d'Angleterre.

VERTICALEMENT

1. Mesure pour les grains. – 2. Forme un massif avec le Gothard. Ville ancienne. – 3. Peuvent être attendues quand il y a des cornichons. – 4. En parlant de son père, il aurait pu dire qu'il en avait plein le dos ! Peut se prononcer chez les musulmans. – 5. Utile pour tracer. Manifesta sa mauvaise humeur. Endroit où l'on voit le jour. – 6. Est plus avantagé que le quadrupède. Bien au courant. – 7. Est utilisée en pharmacie. – 8. Dans une série de sept. Nom savant pour une étoile. – 9. Un peu d'essence. Coule en France. Des Indiens.

Solution du problème n° 5348

Horizontalement

I. Chauffagistes. – II. Rossée. Ecouteur. – III. Entente. Atre. Pô. – IV. Ane. Téter. Epi. – V. Nérée. Egérie. En. – VI. Cuir. Une. Essor. – VII. Irène. Dés. Ecu. – VIII. Semer. Eperdus. – IX. Râ. Eunecte. Oeta. – X. Rh. La. Tram. – XI. Usine. Loto. Nèpe. – XII. Reçu. Passion. Ré. – XIII. An. Lias. Artères. – XIV. Nat. Ri. Crée. As. – XV. Elégantes. Rébus.

Verticalement

1. Créancier. Urane. – 2. Honneur. Arsenal. – 3. Astéries. Hic. Té. – 4. Usé. Ernée. Nul. – 5. Fente. Emule. Ira. – 6. Fête. ENA. Pain. – 7. Etendre. Las. – 8. Gê. Egée. Clos. Ce. – 9. Icare. Set. Tsars. – 10. Sot. Ré. Pétoire. – 11. Turfiste. Oter. – 12. Eté. Es. Roanne. – 13. Se. Œdème. Reb. – 14. Uppercut. Préau. – 15. Groin. Usagées.

GUY BROUTY

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

Au Congrès du 25e anniversaire de la revue « Concilium »

Théologie de la misère, misère de la théologie

Fondée par les grands noms de la théologie européenne en 1965, au lendemain du concile Vatican II, la revue internationale Concilium (1), qui compte désormais 7 éditions et 20 000 abonnés, a célébré son vingt-cinquième anniversaire sous la forme d'un congrès qui a réuni du 9 au 13 septembre à l'université catholique de Louvain (Belgique), cinq cents théologiens venus de tous les continents, sur le thème « Au seuil du troisième millénaire, en continuité avec Vatican II ».

LOUVAIN

de notre envoyé spécial

Une page est tournée de l'histoire moderne de la théologie, longtemps résumée à quelques noms prestigieux, mais tous européens, comme Rahner, Schillebeeckx, Chenu ou Congar, qui avaient brillé avant et après le concile Vatican II (1962-1965). *Le* précédent congrès de *Concilium*, il y a vingt ans, avait été dominé par les ténors du Vieux Continent. Celui qui vient de s'achever à Louvain consacre l'effacement relatif de la théologie européenne, l'émergence des théologies du tiers-monde et la participation de laïcs, notamment de femmes.

Jamais on n'avait vu une telle tribune où, à côté de valeurs sûres en Europe, comme Hans Küng, bête noire du Vatican, ou Jürgen Moltmann, le maître de la théologie protestante allemande, sont intervenus des théologiens de la libération comme Léonardo Boff (Brésil), Jon Sobrino (Salvador), Enrique Dussel (Mexique), des Européens de l'Est comme Georgy Bulany, le père des communautés de base hongroises, et nombre de *théologiens africains.*

Deux lignes ont ainsi avancé, mais sans se rejoindre : la théologie de l'*« expérience »*, celle qui dans le tiers-monde et en Europe de l'Est part des réalités concrètes et des luttes sociales ; la théologie *« académique »*, supposée être celle des Américains du Nord et des Européens de l'Ouest. Décevant nombre de participants, la première, la *« théologie témoignante »*, l'a emporté sur la *« théologie discursive »*, pour reprendre les termes du dominicain français Jean-Pierre Jossua.

« Où est Dieu ? »

Pouvait-il en être autrement ? *« En 1970, nous étions pauvres, mais nous avions de l'espoir. Aujourd'hui, nous sommes encore plus pauvres et nous n'avons plus d'espoir »*, affirme, par exemple, Léonardo Boff, le Brésilien. *« La pauvreté en Afrique est devenue une pauvreté anthropologique. Elle a effacé jusqu'à notre identité d'être humain »*, ajoutent des théologiens africains.

Théologie de la « misère » donc, où pour des masses déshéritées, la question centrale n'est plus de savoir *« qui est Dieu ? »*, mais *« où est Dieu ? »* La théologie de *la libération* (2) *est moins ce caté*chisme marxiste décrié par certains qu'une tentative de concilier le message de l'Evangile avec les luttes des plus démunis, dans un tiers-monde où loin d'être un *« opium »*, la religion, parfois au prix de certaines confusions (les sectes), demeure un espoir de justice et un facteur de *« libération »*.

L'attention *bienveillante portée* à ce discours par les théologiens *occidentaux n'a pas suffi à dissi*muler la distance qui existe désor*mais entre* ces théologies du tiers-monde, et une théologie occidentale affrontée à une tout autre problématique : celle de l'avenir du christianisme dans les sociétés sécularisées ou *« post-modernes »*.

Longtemps monopolisée par la parole officielle de l'Eglise catholique, celle du « magistère » romain, la théologie ne dépendrait-elle plus aujourd'hui que du poids des cultures et des communautés locales ? *« Le message du salut ne peut être interprété qu'à partir de notre héritage culturel africain*, répond le Père Mveng, jésuite camerounais. *Le discours de l'Eglise n'a aucune chance d'être entendu s'il n'est pas d'abord situé dans notre histoire. »*

« Polycentrisme »

L'européocentrisme a fait son temps et cette différenciation du discours de l'Eglise risque d'aller croissant. Déjà la parole officielle semble devenue *une « ligne »* parmi d'autres. Elle n'apparaît plus comme une norme.

Le « polycentrisme » de la théologie contemporaine est donc plus que jamais à l'ordre du jour. C'est à la fois sa force, mais aussi sa faiblesse – sa « misère » – car comment cette légitime diversité pourrait-elle se concilier avec la prétention du christianisme à l'universel ? Le Vatican tente bien de *résister à cette dispersion, mais il* le fait de manière tâtillonne, voire, *pour beaucoup de théologiens*, autoritaire.

Sur l'agenda du pape en *1991*, 1992, 1993, trois rendez-vous *importants sont inscrits : successi*vement avec l'Europe (synode des *évêques européens), avec l'Améri*que latine (assemblée de l'épiscopat à Saint-Domingue pour le cinquième centenaire de l'évangélisation de l'Amérique latine), avec l'Afrique (synode des évêques africains). De la façon dont ces virages seront négociés, avec les théologiens et les Eglises de chacun de ces continents, dépendront sans doute et pour longtemps l'unité et l'avenir de l'Eglise catholique.

HENRI TINCQ

(1) *Concilium* est édité en France chez Beauchesne, 72, rue des Saints-Pères 75007-Paris.

(2) Gustavo Guttierez, père de la théologie de la libération, était retenu au Pérou, mais a envoyé un message très remarqué au congrès de Louvain.

La Journée des monuments historiques

Vertueuse visite à l'Elysée

L'Elysée, ce lieu délicieux et vaguement infernal qui, dans l'Antiquité, passait pour le refuge des âmes des héros et des hommes vertueux, devait se mériter. La République a son Elysée et il fallut bien de la vertu aux citoyens-badauds pour accéder à l'insigne privilège de le visiter, dimanche 16 septembre.

En ce jour exceptionnel – *« portes ouvertes »* au « château » comme dans tous *les palais nationaux,* – *chacun* reste à sa place. D'un côté, les *« privilégiés », comme la file se* plait à le faire savoir. Un simple *geste, une carte tricolore*, les grilles de l'entrée principale *s'ouvrent. De l'autre,* le quidams, et même des milliers de *quidam, trois heures au ralenti* sur les trottoirs du pâté de mai*sons élyséen.*

Quelques malaises, quelques disputes conjugales, rien de grave en somme, le temps que se fasse le tri entre les mauvais et les bons citoyens : *« C'est le piège. On commence à attendre, et très vite, il est trop tard pour reculer. Mieux vaut trois heures pour quelque chose qu'une heure pour rien. »*

Il suffit de passer le porche. Salon Cléopâtre, salon des portraits, salon Pompadour, le peuple soupire : *« C'est pas terrible, toutes les pièces sont pareilles. Même les lustres, ils ne changent pas »*, marmonne une étudiante. Un père de famille endimanché rappelle à l'ordre son fils qui, le nez dans un miroir, semble plus absorbé par ses premiers boutons que par les tapisseries des Gobelins accrochées au mur : *« Regarde un peu, c'est ça qu'on est venu voir ! »*

Salon des ambassadeurs, salon des aides de camps, le peuple gronde. Parquets – *« uniques »*, assure un habitué de la maison – protégés des semelles ordinaires par une vague moquette beige et écriteaux d'explication minima*listes, cadence courtoisement* imposée – *« mesdames et messieurs, veuillez suivre s'il vous plaît »* – par des gardes républicains péniblement transformés en guides des lieux, les esprits admettent mal le temps passé dehors. Sur toutes les lèvres, deux mots : *« Trois heures ! »*. Pour vingt minutes de visite.

Arrive heureusement le salon Murat, salle du conseil des ministres. Les enfants découvrent la hiérarchie gouvernementale : *« Pourquoi il y a deux chaises avec des accoudoirs ? Parce que c'est là que s'asseoient François Mitterrand et Michel Rocard, le premier ministre... »* Les parents *s'étonnent* du nombre de sous-mains déjà installés *pour mercredi matin* : *« J'aurais jamais cru qu'ils étaient aussi nombreux au gouvernement... »* Enfin le superbe jardin d'hiver – *« Ils sont vrais ces arbres ou en plastique ? »* – et la majestueuse salle des fêtes parviennent à rassurer les visiteurs. *« Si la suite est comme ça... »*

La suite ? Les appartements du *président*, peut-être ? Ou pourquoi pas la salle du sous-sol élyséen avec *« vue imprenable sur le bouton rouge »* ? Et *bien non. Il reste, pour ceux qui le désirent, à traverser la rue et à visiter l'hôtel Marigny,* résidence des chefs d'Etats étrangers. A *condition, naturelle*ment, de faire une nouvelle queue. *De plus de deux heures,* si l'on en croit la rumeur.

NATHANIEL HERZBERG

FAITS DIVERS

Dans le Val-de-Marne

Deux convoyeurs de fonds tués lors d'un hold-up

Deux convoyeurs de fonds de la *société Sécurité-Protection-Surveil*lance (SPS) ont été tués, lundi 17 *septembre vers 11 h 15, à l'entrée* d'une succursale de la Société *générale, rue Anatole-France,* à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). *Deux gangsters, qui se sont empa*rés des sacs de valeur, ont abattus ces deux convoyeurs d'une décharge de fusil à la tête et à la nuque. Un plan de quadrillage a été immédiatement mis en place dans le Val-de-Marne et les départements voisins par les polices urbaines, des compagnies de CRS et la gendarmerie nationale.

Le directeur de la SPS, M. Hervé Courtaigne, a souligné que ses deux employés, dont il n'a pas dévoilé l'identité, étaient des *« convoyeurs expérimentés, travaillant depuis longtemps dans la société »* sur des fourgons bien protégés. Il s'est déclaré *« inquiet »* devant *« une telle violence pour quelques centaines de milliers de francs »*, précisant que les sommes transportées lors de transferts de fonds vers les banques n'étaient jamais très importantes. Cette attaque porte à cinq le nombre de convoyeurs tués depuis le début de l'année par des malfaiteurs.

□ **Manifestation pour sauver l'étang de Berre.** – *Une centaine* de personnes ont manifesté, *samedi 15 septembre, dans l'aéro*gare de Marseille-Marignane pour *protester contre le déversement* de matériaux de remblaiement dans *l'étang de Berre* (Bouches-du-Rhône) par les entreprises travaillant à l'allongement des pistes. Une plainte en justice a été déposée pour violation de la loi sur la protection du littoral. La direction de l'aéroport a reconnu qu'une *« erreur a été commise »* et promis que *« tout sera nettoyé dans quelques jours »*.

Dans un document publié par l'Institut catholique de Lyon

Des responsables d'EDF et des théologiens proposent une « éthique du nucléaire »

Un texte intitulé « Pour une éthique du nucléaire », cosigné par des responsables d'Electricité de France de la région Rhône-Alpes et des théologiens moralistes *qui enseignent* à l'Institut catholique de Lyon, a été publié, mardi 11 septembre, à l'initiative de Mgr Gérard Defois, recteur de la « Catho » de Lyon et nouvel archevêque de Sens-Auxerre (1). Il s'agit d'un *document de réflexion et non « d'une prise de position de l'épiscopat »*, prennent soin de préciser les auteurs.

C'est une démarche informelle, au *départ, qui a conduit les responsa*bles d'Electricité de France de la *région Rhône-Alpes à frapper à la* porte de « professionnels » de l'éthi*que, moralistes* qui travail laient déjà sur les questions d'éthique biologique, sociale, sur l'éthique de la croissance industrielle et du développement. Cette expérience sans précédent de collaboration entre des techniciens d'EDF et des intellectuels catholiques a duré plus de deux ans. Elle a eu lieu dans une région qui totalise le tiers de l'appa-



reil de production électrique d'origine nucléaire et la *moitié* d'origine hydraulique.

Leur document poursuit en fait un double objectif. D'abord, *« redonner un cadre de valeurs aux agents qui travaillent dans la communauté du nucléaire »* – EDF, CEA, – mais aussi et surtout pointer du doigt les problèmes liés à l'information du public. Il n'y a volontairement dans ce texte ni mises en garde ni critiques, notamment en matière d'écologie – aucune allusion, par exemple, au sort des déchets radioactifs.

Pour les auteurs, qui adhèrent à l'utilisation civile de l'énergie nucléaire, il s'agit d'abord d'analyser *une situation et des faits. Face à la* donnée de base – trois quarts de la production électrique en France provient du nucléaire, – il ne s'agit pas, pour eux, de savoir si les choix politiques faits voici plusieurs années sont les bons, mais de prendre en compte l'adéquation des besoins et des possibilités existantes, et, selon Mgr Defois, d'*« élaborer des choix éthiques pour piloter ce domaine du progrès selon les finalités de justice, de solidarité et de paix »*.

Une importante partie du document est consacrée, par exemple, à la notion de *« risque acceptable »*, que l'on retrouve dans tout débat sur les normes à établir en matière de protection civile et de médecine du *travail. Une autre à la notion de « culture sûreté »*, qui place en exergue *le facteur humain dans* la conduite des installations nucléaires et induit une responsabilité et une solidarité particulières aux travailleurs de ce secteur.

Par ailleurs, les auteurs du docu*ment ont pris soin d'élargir les pro*blèmes hexagonaux du nucléaire à la dimension internationale. Quelle énergie dans quel pays ? Comment résoudre les inégalités énergétiques ? Mais Mgr Defois fixe lui-même les limites d'une telle initiative : *« Il ne suffit pas pour celui dont le métier est de penser l'éthique*, dit-il, *de juger de façon extérieure et* a posteriori *l'effort des autres. Il doit partager les interrogations et les travaux de ceux qui font l'avenir. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) MM. Daniel Allier, alors directeur régional d'EDF Rhône-Alpes ; Bernard Giraud, directeur du centre de production nucléaire du Tricastin et Marc Gentes, secrétaire général à EDF Rhône-Alpes ; Mgr Gérard Defois, recteur de l'université catholique de Lyon, les Pères Georges Bonney et Bruno-Marie Duffé, respectivement professeur et chargé de cours à la faculté de théologie de Lyon.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Trois ans après un naufrage inexpliqué

Le renflouement du chalutier « la Jonque » ordonné par un magistrat instructeur

BREST

de notre correspondant

Trois ans après son naufrage, des opérations de renflouement d'un chalutier de Concarneau, *la Jonque*, sont menées au large de Brest sur la requête du juge d'instruction Bertrand Lemercier, du tribunal de Quimper, afin de faire la lumière sur ce drame inexpliqué qui coûta la vie à cinq marins.

C'est la première fois qu'une telle opération est entreprise en France. Elle fait suite à la longue bataille judiciaire menée, depuis le naufrage, par la famille Quéroué, de Concarneau, dont deux proches parents commandaient *la Jonque*. Cette famille ne croit pas à la thèse accidentelle du naufrage, comme une « croche » du chalut qui aurait entraîné le bateau par le fond. Selon elle, un *« événement nautique dû à un sous-marin militaire »* pourrait en être la cause.

Le jeudi 16 mai 1987, *la Jonque*, un chalutier de 16,75 mètres, émet sa position alors qu'il pêche au large des côtes bretonnes par temps calme. Puis silence radio. La famille alerte les secours, le samedi suivant en début d'après-midi . Aussitôt plusieurs avions de la Marine nationale entreprennent des recherches qui se poursuivront le dimanche et provoqueront dans l'après-midi un faux espoir : on apprend qu'un canot de survie a été aperçu avec deux hommes à bord. Mais, dans la soirée la Marine dément : il s'agissait d'une méprise.

« On n'a jamais admis cela », dit aujourd'hui M. Yvon Quéroué Déboutée en octobre 1987 d'une plainte déposée contre la Marine nationale, la famille s'est portée partie civile et a, elle-même, poursuivi l'enquête, ne s'estimant pas plus éclairée par des recherches entreprises sur l'épave. Le 15 juillet 1987, la Marine nationale avait fait plonger un sous-marin de poche sur *la Jonque* après l'avoir localisée par 120 mètres de fond, à 110 kilomètres au sud de Brest.

Le chalutier reposait sur le sable avec les câbles du chalut. Sur les photos prises durant cette opération on peut voir un radeau de survie. Mais, selon la famille, il y en existait un deuxième dans un magasin, à l'avant du bateau. *« La Marine n'est en rien, ni de près, ni de loin, responsable de ce naufrage. Les hypothèses avancées par certains à ce sujet sont hautement fantaisistes »*, déclara, à ce moment-là, l'amiral Lefebvre, préfet maritime.

Le dossier est rouvert depuis janvier 1988 par le juge Lemercier. Quatre plaintes sont sur son bureau pour non-assistance à personnes en péril, homicides involontaires, dissimulation de preuves et dissimulation de cadavres. Le 28 mars 1990, une confrontation fut organisée entre douze militaires et trois membres de la partie civile mais, apparemment, elle n'a rien donné. Et le juge d'instruction a décidé d'employer de gros moyens afin de savoir si *la Jonque* a été victime, oui ou non, d'un sous-marin de la Marine nationale.

GABRIEL SIMON

Le rassemblement de la LICRA à Vincennes

La fraternité en toute liberté

Une dizaine de milliers de personnes ont participé aux « Six heures pour la fraternité », dimanche 16 septembre, à l'hippodrome de Vincennes. Ce rassemblement organisé par la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) a mêlé écrivains, politiques, chanteurs, religieux et sportifs dans une ambiance plus proche de la kermesse que du meeting.

Fraternité, la petite dernière, se cachait derrière ses grandes sœurs, Liberté et Egalité. On ne savait trop comment la saisir. Certains voulaient courir après elle, d'autres la danser, la chanter, l'écrire, la scrabbler ou la raconter. Comme pour effacer les années d'oubli, la LICRA n'a pas choisi. Elle lui a offert, dimanche 16 septembre, l'ensemble : six heures d'acrobatie à bicyclette, de remarques du grand rabbin de France, de dédicaces de Paul-Loup Sultizer, de chansons de Maurane et de sauts à l'élastique.

« La fraternité, c'est une voûte céleste sous laquelle toutes les activités cohabitent », a expliqué Philippe Matsakos, président de GDI (Gestion Développement Imagination), la société qui a guidé les premiers pas de la LICRA dans le monde du spectacle.

Et tout cohabitat donc. Tandis que François de Closets se réjouissait de voir *« une fête pour la fraternité et non contre le racisme ou Jean-Marie Le Pen »*, le stand de la LICRA du Bas-Rhin organisait *« un jeu de massacre »* où l'on lançait une balle de tennis sur des boîtes de conserve à l'effigie de Saddam Hussein et du président du Front national. Tandis que les représentants de la Marne vendait leur champagne cuvée spéciale LICRA, une quinzaine de sportifs dont Jean-Louis Prianon, couraient les « 7 kilomètres pour la fraternité ». Tandis que la LICRA de Paris proposait un Scrabble particulier où les mots « liberté » , « justice », « égalité » valaient plus qu'un mot compte triple, les écrivains Yves Berger, Marek Halter, Alfred Grosser et autres, assis en rangs d'oignons, dédicaçaient leurs œuvres à s'en détruire le poignet.

« Notre organisation n'est pas dépassée »

L'heure n'était donc pas au militantisme. Un jeune Réunionnais, récemment entré sous les drapeaux, admettait s'être déplacé car il souffrait du racisme de ses supérieurs, mais pour ajouter aussitôt qu'il était venu *« parce qu'Elsa chantait »*.

Les jeunes parents, très nombreux dans l'assistance, écoutaient distraitement les débats en jouant avec leur progéniture. Leurs applaudissements, qui ponctuaient les interventions, ne soutenaient vraiment pas la comparaison avec les cris saluant l'entrée en scène de Dorothée et Philippe Lavil.

Même les vedettes ne voulaient pas jouer les leaders d'opinion. L'imitateur André Lamy reconnut *« avoir été choqué par le racisme à l'égard de ses copains de classe marocains »* mais ne s'être *« jamais battu pour cela »*. *« Aujourd'hui, je prête volontiers mon concours mais je n'estime pas avoir le poids nécessaire pour faire changer les choses »*, conclut-il en imitant Yves Montand.

Les organisateurs, regrettant que la Fête de *l'Humanité « qui ne se déroulait jamais si tard en septembre »* ait concurrencé leur événement, étaient satisfaits d'une affluence fort correcte.

« Cette manifestation nous a également permis de recueillir mille adhésions, précise Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA. *Notre organisation a démontré qu'elle n'était pas vieille et dépassée. Cela dit, il faut que le militantisme soit autre chose que du spectacle. »*

Aprés lui, beaucoup d'autres l'ont dit à leur manière. *« La fraternité, c'est connaître ses voisins de palier »*, résume Sophie, venue avec Michel et Judith, leur fille de vingt mois, prendre l'air et le soleil pour la bonne cause. Elle *« n'a écouté que d'une oreille »* les débats, organisés sur le grand podium des artistes. Les orateurs ont pourtant tous repris cette idée d'ancrage de la fraternité dans la vie quotidienne. *« Nous devons nous battre pour que les conditions de vie matérielles permettent à tous ceux qui vivent en France d'adhérer à cette valeur »*, déclara Harlem Désir, président de SOS-Racisme, se référant aux cages d'escalier présentes dans le discours d'investiture de Michel Rocard.

« La fraternité, c'est l'extension à tous des notions de la vie de famille, estima Philippe Labro, journaliste et écrivain. *En famille, on se pardonne, on s'écoute, on se soutient, on s'échange. »* Et si tout le monde avait une telle famille, les « Six heures pour la fraternité » seraient sans doute bien inutiles.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

POLICE

En marge de l'affaire Doucé

Procédure disciplinaire contre plusieurs policiers des RG

M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, va engager des procédures disciplinaires à l'encontre de six policiers, en raison de *« graves fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions »* dans l'affaire Pierre Didier (*Le Monde* du 15 septembre) en marge de la disparition du pasteur Joseph Doucé, dont on est sans nouvelles depuis le 19 juillet.

Fonctionnaires aux Renseignements généraux de la Préfecture de police de Paris (RGPP), où la plupart sont membres du Groupe des enquêtes réservées (GER), ces six policiers feront l'objet d'enquêtes *« à charge et à décharge »*, précise-t-on à la direction des RGPP. Deux d'entre eux, Jean-Marc Dufourg et Pascal Passamonti, avaient été suspendus de leurs fonctions dès vendredi 14 septembre, après leur inculpation pour *« violences et voies de faits avec arme sans motif légitime par des fonctionnaires de police dans l'exercice de leurs fonctions »* par Mme Nelly Delfosse, juge d'instruction à Nanterre (Hauts-de-Seine).

MÉDECINE

La première thérapie génique aux Etats-Unis s'est bien passée

La première thérapie génique, pratiquée vendredi 14 septembre sur une petite Américaine de quatre ans à l'hôpital du National Institute of Health de Bethesda (Maryland), s'est, semble-t-il, déroulée sans problème (*Le Monde* du 15 septembre).

« La patiente va bien. Tout s'est passé à la perfection », a déclaré le docteur W. French Anderson. Selon lui, il faudra attendre environ un an pour affirmer la réussite de ce traitement, qui consistait à apporter à une petite fille souffrant d'un déficit immunitaire total un gène manquant, celui qui code pour l'adénosine déaminase. Après avoir passé quelques heures seulement dans l'unité de soins intensifs du service de pédiatrie de l'hôpital, la jeunepatiente devait regagner son domicile dimanche 16 septembre .- (*UPI*)

EN BREF

□ **Inculpation des deux preneurs d'otages d'Ajaccio.** – Les deux frères, qui avaient pris en otage pendant douze heures, mercredi 12 septembre, l'employée d'une bijouterie d'Ajaccio, ont été inculpés, vendredi 14 septembre, de séquestration et vol à main armée, avant d'être écroués à la maison d'arrêt d'Ajaccio. Patrick et Jean-Pierre Santoni, âgés respectivement de vingt-trois et vingt-quatre ans et munis d'un fusil à pompe et d'un revolver, n'avaient pu empêcher l'employée de la bijouterie « Précis » de donner l'alerte. Ils s'étaient finalement rendus à la police après avoir libéré leur otage.

□ **Attentat contre l'économat de la ville de Marseille.** – Une charge de faible puissance a explosé près des locaux de l'économat de la ville de Marseille, lundi 17 septembre en début de matinée. Cet attentat non-revendiqué et dont on ignore les mobiles, n'a causé que de légers dégâts matériels.

ASSOCIATIONS

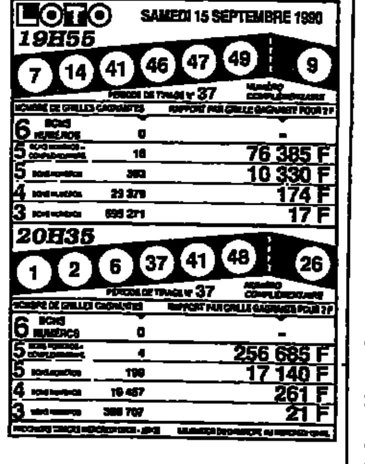
Des bénévoles du monde entier adoptent une Déclaration universelle sur le volontariat

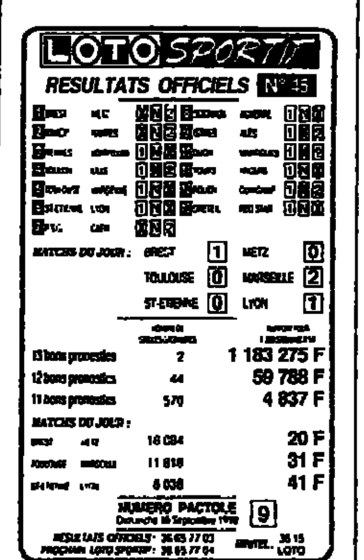
Un congrès mondial du Volontariat a eu lieu du 10 au 14 septembre à Paris à la Sorbonne et à la Cité universitaire. Depuis 1970, les bénévoles, estimés dans le monde à 49 millions de personnes, se sont regroupés au sein de l'Association internationale pour l'effort volontaire (IAVE), dont le but est d'établir des « ponts » entre tous ceux qui s'engagent volontairement et gratuitement, en dehors des temps professionnel et familial, dans des organismes à but non lucratif. En France, les associations créées et administrées par des bénévoles comptent 4 millions de volontaires, 800 000 associations, 910 000 salariés. Le congrès mondial du Volontariat à Paris a adopté à l'unanimité une Déclaration universelle énumérant les droits et les devoirs des bénévoles.

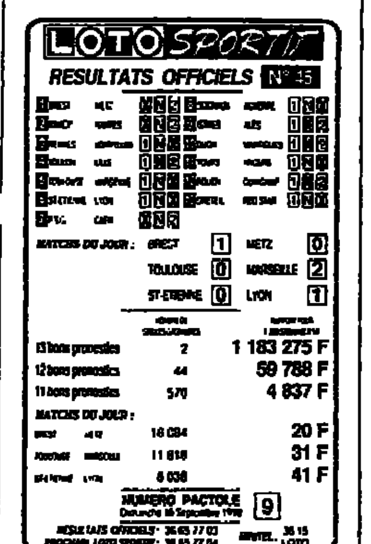
Cette charte traite de points comme le droit à la formation des bénévoles, la couverture des risques encourus par les volontaires dans l'exercice de leur fonction, le remboursement des bénévoles, lorsqu'ils doivent engager des frais, etc.

Mme Marie-Thérèse Chéroutre, membre du Conseil économique et social français et auteur d'un rapport, en 1989, sur « l'essor et l'avenir du bénévolat » estime que *« le bénévolat étant aujourd'hui le pilier de toute la vie sociale, chacun trouvera dans ce texte un code de défense et de conduite »* .

Ce congrès a permis aux délégations présentes de comparer leurs pratiques et leur approche du volontariat. En Grande-Bretagne, le bénévolat est considéré comme une sorte de contre-pouvoir des diverses institutions, tandis qu'au Japon c'est sa *« dimension caritative »* qui est mise en valeur, dans un système où la réussite personnelle passe avant la justice sociale.







Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

هكذا من الاصل

SPORTS

GOLF : Trophée Lancôme

José-Maria Olazabal, un nouveau grand d'Espagne

Le jeune Espagnol José-Maria Olazabal a remporté la 21e édition du Trophée Lancôme, dimanche 16 septembre, sur le tracé de 6 170 mètres de Saint-Nom-la-Bretèche. Il a signé une dernière carte de 65 (5 au-dessous du par) pour un total de 269. Olazabal, qui remporte ainsi sa première victoire dans l'épreuve parisienne et sa quatrième de l'année, a devancé d'un point l'Ecossais Colin Montgomerie.

Au départ du cinquième trou dimanche, José-Maria Olazabal a jeté un coup d'œil sur le panneau des résultats. Venu de nulle part, apparemment moribond à l'attaque de la journée, Severiano Ballesteros avait surgi aux avant-postes avec 9 premiers trous en cinq en dessous du par. Il se trouvait alors à trois longueurs de l'Ecossais Montgomerie et un seul point le séparait de celui que l'on désigne comme son successeur.

Olazabal a glissé à son homme d'affaires et ami, Sergio Gomez, *« J'ai besoin de deux birdies sur les quatre prochains trous. Je n'ai pas intérêt à laisser « Seve » venir se mêler à la lutte »*. Il les a eus, les birdies; il en fera d'ailleurs quatre d'affilée à partir du septième trou pour saisir le commandement de l'épreuve d'une main ferme. Il a expliqué après l'épreuve qu'il s'agit de la partie la plus vulnérable du parcours remodelé de Saint-Nom, et qu'il est normal d'y porter son attaque.

Dans cette inspiration pointue, on reconnaît chez deux hommes dissemblables par ailleurs leur parenté dans le génie. Entre Ballesteros, maître vieillissant, et Olazabal, parti sur ses traces, il ne restait guère plus d'écart. Sans avoir triomphé lors d'un tournoi du Grand Chelem, le cadet est déjà, à vingt-quatre ans, un champion majeur en puissance.

Amateur, il avait le comportement et l'appétit du professionnel qu'il avait décidé d'être dès sa dixième année. D'abord champion du monde junior, il devint champion amateur britannique dans les catégories des cadets et des juniors ainsi que dans l'Open, triplé historique. Son passage chez les professionnels s'effectue sans heurt, sans problème d'adaptation. Quels problèmes pourraient bien se présenter à l'enfant de Fontarrabie? Olazabal régularise ainsi un état de fait, voilà tout.

Une dextérité de virtuose

Pour sa première saison en 1986, il sera deuxième Européen, derrière Ballesteros. L'année suivante, la fatigue de trop nombreux déplacements le relègue à la dix-septième place. Il va retenir la leçon. Troisième en 1988, deuxième l'année dernière, sa victoire, dimanche, lui donne l'espoir de terminer enfin l'année à la première place. Il confiait avant le Trophée Lancôme qu'il lui fallait trois victoires en cinq tournois. La première est déjà acquise. *« J'aime viser toujours ce qui est presque impossible »*, murmura-t-il dimanche.

Avec le double sens d'une visée fer en main et d'une ambition folle dans la conduite de la carrière, Olazabal a bâti sa réputation sur un petit jeu très fin et un jeu rectiligne de longs fers. S'il cédait à Ballesteros, ce fut dans le domaine de la puissance et de la créativité. Avec son swing plus ample et plus dégagé, il a désormais gagné 25 mètres en longueur. Il faisait admirer aussi à Saint-Nom une dextérité de virtuose, une main de maître pour les sauvetages, notamment autour des greens.

Il y a quelques jours, Olazabal a enregistré sa première victoire aux Etats-Unis lors des World Series. Il a terminé avec une avance proprement phénoménale de douze coups sur l'élite du circuit de l'USPGA signant au passage un record de 61 sur le redoutable tracé de Firestone Park. *« Ce fut un des parcours du siècle »*, a déclaré Hale Irwin, champion de l'USPGA en titre. *Je ne vois pas de faiblesse chez lui. Sauf peut-être une gourmandise trop grande.* » Une sorte de goût pour le presque impossible.

MARC BALLADE

FOOTBALL : la crise des Girondins de Bordeaux

Le plan Chaban-Delmas sera probablement appliqué

BORDEAUX

de notre correspondante

Comme prévu, et comme il l'avait annoncé lui-même le 11 septembre, M. François-Xavier Bordeaux n'a pas répondu à « l'ultimatum » de Jacques Chaban-Delmas.

Le maire de Bordeaux, dans un astucieux contrepied, avait mis au défi son opposant socialiste de réunir, avant samedi 15 septembre, 150 millions de francs pour sauver les Girondins de Bordeaux. *« Nous avons eu l'occasion d'indiquer que des entreprises étaient prêtes à soutenir financièrement le club si des conditions préalables minimales étaient réunies »*, indiquent les élus socialistes. *« Aucun sponsor ou industriel*, poursuivent-ils, *ne pourra s'intéresser à un club dont le président se permet de plus de proférer publiquement des menaces inacceptables. »*

Il semble en fait que M. Bordeaux ait misé notamment sur l'entrée en scène de la société Mac Cormack, dirigée en France par Patrick Proisy, et que ce soutien ne soit plus, désormais, qu'un leurre. Certains suggèrent même qu'il était *« habilement agité par les amis de Jacques Chaban-Delmas »* pour mieux affaiblir l'opposant socialiste.

La mairie de Bordeaux va parer au plus pressé et s'employer à débloquer la trésorerie dont le club de football a un urgent besoin. Le plan que Jacques Chaban-Delmas avait annoncé en audience privée à ses conseillers municipaux, le 7 septembre, devrait être appliqué. 30 millions de francs seraient garantis par la ville et 30 autres millions émaneraient de sponsors, parmi lesquels figureraient d'importantes sociétés de travaux publics.

Par ailleurs, on indique, dans l'entourage de Jacques Chaban-Delmas, que *« les garanties d'emprunts consenties par la ville vont jouer pour 60 millions de francs »*.

GINETTE DE MATHA

TENNIS : Grand Prix Passing Shot de Bordeaux

L'amère victoire de Guy Forget

Cinq jours avant le match de barrage Angleterre-France pour le groupe mondial de la Coupe Davis, Guy Forget, le Français le mieux classé dans la hiérarchie mondiale, a gagné dimanche 16 septembre le Grand Prix Passing Shot de Bordeaux : en demi-finale il a battu le Haïtien Ronald Agenor (6-3, 6-4) et en finale il a dominé le Yougoslave Goran Ivanisevic (6-4, 6-3).

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Les éclairs avaient zébré la nuit sans que l'orage ait éclaté. Dimanche matin, l'air était chargé d'électricité. Bordeaux avait les nerfs en pelote. Une tension qui était perceptible jusque sous les platanes de la Villa Primrose dans le club de tennis qui accueillait une étape de l'ATP Tour. Dans l'attente de la finale, les rites mondains propres à la vie de province s'y accomplirent. On attendait un mot, un geste, quelque chose qui aurait nettoyé la ville de l'atmosphère poisseuse dans laquelle elle se débat à cause de l'affaire des Girondins de Bordeaux. Rien ne se produisit.

Cette ambiance générale influa-t-elle le comportement des finalistes de ce Grand Prix Passing Shot? Le Yougoslave Goran Ivanisevic est connu pour avoir les nerfs aussi fragiles que ceux de John McEnroe. Le Français Guy Forget avait, lui, des raisons personnelles de penser à tout sauf au tennis.

En tout cas les premiers échanges relevèrent de la dépression nerveuse pure et simple. Puis, insensiblement, en alternant judicieusement balles molles et courtes et accélérations profondes, Guy Forget prit l'ascendant sur un adversaire incapable de se régler qui servait et se déplaçait beaucoup moins bien que lors de leur première rencontre quatre semaines auparavant à Long Island, aux Etats-Unis.

Une grosse heure fut suffisante pour que le Français parvînt à inscrire son nom à un palmarès bordelais où figurait déjà Yannick Noah en 1979.

A la tension pouvait succéder l'émotion. Jeudi dernier, en apprenant le décès de son père, ancien joueur de première série puis professeur à Marseille, Guy Forget avait évidemment songé à abandonner le tournoi. Mais, après les obsèques, il était revenu samedi à Bordeaux pour disputer sa demi-finale contre le Haïtien Ronald Agenor. En dépit ou à cause de sa peine, il est parvenu à gagner le troisième tournoi de sa carrière. Et cette victoire le confortait dans une position qui est la sienne depuis le début de cette année : il est le premier Français dans les classements mondiaux (dix-huitième), naviguant plusieurs encablures devant Henri Leconte (trente-deuxième) et Yannick Noah (quarante-sixième).

La plus belle occasion d'affirmer ce nouveau statut, il l'avait ratée en mai dernier lors des Internationaux de France ; victorieux au cours des mois précédents de joueurs aussi en vue que l'Américain Aaron Krickstein, l'Espagnol Emilio Sanchez et l'Américain Jay Berger, il devait être éliminé au troisième tour par le numéro treize français, Thierry Champion, au terme d'une partie qui resta comme le florilège de ses défauts. Pendant cinq manches calamiteuses il avait, en effet, donné à voir le pire des Forget, velléitaire, inconstant, résigné, celui des jeunes années, exclu de l'enseignement fédéral, et celui des années noires qui suivirent son titre de champion du monde juniors 1982 et son « enrôlement » dans l'écurie de Mark McCormak.

On le savait pourtant capable du meilleur : gagner l'Orange Bowl à dix-sept ans, ou devenir numéro un mondial de double à vingt-deux ans.

Après les années Yo-Yo où il flotta entre les centième et trentième places mondiales, il avait ainsi attaqué l'année 90 sur des bases plus agressives, s'étant rapidement remis d'une opération au genou. On le retrouva en finale du tournoi de Nice, en demi-finale à Hambourg et en quarts de finale à Rome. Avec la perspective de finir l'année dans les quinze meilleurs mondiaux. Sans fracas et sans drame.

Dans un univers tennistique de plus en plus soumis au « star system », Guy Forget promène sa longue silhouette avec la nonchalance d'un dandy. Qu'il quitte Londres pour s'installer, avec femme et enfant, en Suisse ne provoque aucune tempête médiatique, alors que ce fut affaire d'Etat quand Yannick Noah prit la même décision et quand les autorités helvétiques décidèrent de ne pas renouveler son droit à résidence.

Cette nature calme a-t-elle été jusqu'alors le principal frein au développement de la carrière d'un jeune homme dont tout le monde s'accorde à reconnaître le grand talent? Il est clair que Guy Forget a décidé de tirer un trait sur la réputation de brave garçon, trop brave, qui lui collait, parfois méchamment, à la peau. Il est tout aussi clair qu'il n'a jamais aussi bien réussi que dans les moments difficiles. A vingt-cinq ans, il aura donc peut-être acquis une maturité qui lui permettra d'assouvir d'anciennes ambitions.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(neuvième journée)

*Brest b. Metz	1-0
*Nancy b. Nantes	3-2
Montpellier b. *Rennes	2-1
*Toulon et Lille	0-0
Marseille b. *Toulouse	2-0
*Cannes et Bordeaux	1-1
*Nice et Monaco	0-0
*Lyon b. Saint-Etienne	1-0
*Paris SG b. Caen	3-2
Auxerre b. *Sochaux	1-0

Classement. – 1. Marseille, 16 pts ; 2. Auxerre, 12 ; 3. Caen, Brest, Monaco, Lyon, 11 ; 7. Montpellier et Paris SG, 10 ; 9. Lille, Metz, 9 ; 11. Nice, Nantes, Bordeaux et Toulouse, 8 ; 15. Toulon et Cannes, 7 ; 17. Sochaux, Saint-Etienne, Nancy et Rennes, 6.

Deuxième division

(neuvième journée)

GROUPE A

*Nîmes b. Chaumont	3-0
*Rodez et Epinal	1-1
*Strasbourg b. Bastia	2-1
*Louhans-Cuiseaux b. Mulhouse	3-0
*Istres et Alès	2-2
*Ajaccio b. Valenciennes	2-1
*Avignon b. Annecy	1-0
*Dijon et Martigues	2-2
*Dunkerque et Gueugnon	0-0

Classement. – 1. Bastia, 14 pts ; 2. Martigues, Nîmes, 12 ; 4. Istres, Valenciennes, 11.

GROUPE B

*La Roche-sur-Yon b. Reims	1-0
*Le Mans b. Le Havre	1-0
*Saint-Seurin b. Orléans	3-1
*Beauvais b. Niort	1-0
Angers b. *Tours	3-0
*Bourges b. Saint-Quentin	1-0
*Rouen et Guingamp	0-0
Red Star b. *Créteil	2-0
*Lens b. Laval	2-0

Classement. – 1. Red Star, 16 pts ; 2. Angers, 13 ; 3. Le Havre, 12 ; 4. Beauvais, La Roche-sur-Yon, 11.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'AUSTRALIE

L'Américain John Kocinski (Yamaha) et le jeune Italien Loris Capirossi (Honda), dix-sept ans, vainqueurs du Grand Prix d'Australie, respectivement en 250 et 125 centimètres cubes, ont remporté les deux derniers titres du championnat du monde motocycliste de vitesse, dimanche 16 septembre à Philip-Island. En 500 centimètres cubes, la course a été gagnée par l'Australien Wayne Gardner (Honda), mais l'Américain Wayne Rainey (Yamaha) était déjà assuré du titre.

Le duel entre Kocinski, meilleur temps des essais, et l'Espagnol Carlos Cardus (Honda), qui le précédait de cinq points au classement général avant cette ultime course, n'est pas allé à son terme. Cardus a été contraint à l'abandon à deux tours de la fin, sur ennuis de boîte de vitesses.

CARNET DU Monde

Décès

– Nicole et Philippe de Bussierre,
Monique et Gérard de Bussierre,
Sophie de Bussierre,
Arnauld de Bussierre et Isabelle Rispal,
Zoë de Bussierre,
ses enfants,
ses petits-enfants,
et son arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès, à Cannes, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme Yvonne de BUSSIERRE.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

50, rue de Picpus,
75012 Paris.
46, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

– Nous avons le chagrin d'annoncer le décès, survenu subitement, le 14 septembre 1990, à Digne, dans sa soixante-dix-huitième année, du

général de division (CR)
Edouard Jacques
CORTADELLAS,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
des TOE,
de la valeur militaire (huit citations),
médaille de la Résistance,
et titulaire de nombreuses
autres décorations françaises
et étrangères.

De la part de
Son épouse, Mme Edouard Jacques Cortadellas,
Sa fille, Mme Philippe Bourret,
son époux
et leurs enfants,
Son fils, M. Emmanuel Cortadellas,
son épouse
et leurs enfants,
Son frère, M. Jacques Cortadellas,
son épouse,
leurs enfants et petits-enfants,
Son frère, M. Yves Cortadellas,
son épouse,
leurs enfants et petits-enfants,
Son beau-frère, M. Maurice Chapelain,
son épouse,
leurs enfants et leur petit-fils,
Leurs parents, alliés
Et amis.

Les obsèques auront lieu à Thoard, le mardi 18 septembre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vallon de Couravaux,
04380 Thoard.

[Né le 25 janvier 1913 à Toulouse, Edouard Cortadellas rallie la France libre en janvier 1942 après avoir servi en Extrême-Orient comme jeune officier engagé au titre du peloton de Saint-Maixent. Il est à l'état-major des Forces françaises libres au Levant, puis dans les services de renseignement et d'action en Chine et au Tonkin jusqu'en 1945. Il appartient au cabinet militaire du général de Gaulle, président du gouvernement provisoire en 1946. Il sera ensuite affecté successivement au Cambodge, au Maroc, à Madagascar, puis, comme attaché militaire, en Afrique du Sud. De 1958 à 1961, il sert en Algérie. Edouard Cortadellas commande de 1962 à 1965 le 7e régiment parachutiste d'infanterie de marine à Dakar. Entre 1969 et 1972, il sera, avec le grade de général de brigade, le délégué militaire français auprès de François Tombalbaye, le chef de l'Etat tchadien. A ce titre, il commandera les forces franco-tchadiennes, auxquelles a appartenu son fils, Bertrand, tué en janvier 1971 lors des opérations de maintien de l'ordre, dans le nord du pays, non loin de Faya-Largeau.]

– Mme René Fournand,
Les docteurs Véronique et Alain Thébault
et leurs enfants, Emilie, Florent et Virginie,
Priscille Fournand,
Lucile et Hubert Haguet
et leur fils, Edouard,
Estelle Fournand,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

René FOURNAND,
ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Les funérailles religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Auribeau-sur-Siagne (Alpes-Maritimes), le 8 septembre 1990.

Une messe en son hommage sera *célébrée par son cousin le Révérend* Père Bernard Rerolle, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris, le mardi 18 septembre, à 12 h 25.

19, rue de la Trémoille,
75008 Paris.

– M. et Mme Alain Rondest
et leurs filles, Nathalie et Dominique,
Mme Gilbert Dubut,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Gilbert Dambly
et sa fille,
M. et Mme Jacques Teil,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Villin
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, cousine et tante,

Mme Maurice RONDEST,
née Lucy Dambly,

survenu le samedi 15 septembre 1990, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le mardi 18 septembre, à 10 h 30 et sera suivie de l'inhumation *dans le caveau de famille.*

6, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.

– *Laizy (Saône-et-Loire).*

Mme Yvonne Grosjean,
son épouse,
Sa famille,
Sa fidèle Rose Ramier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antonin GROSJEAN,
président-directeur général
de la Gestion immobilière
de la ville de Marseille,
administrateur de l'Immobilière
de construction de Paris,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 septembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 18 septembre, à 14 heures, en l'église de Laizy, suivie de l'inhumation au cimetière de Laizy, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue de Penthièvre,
75008 Paris.

Anniversaires

– Le 17 septembre 1988 disparaissait

Raymond KAHN.

Nous souhaitons que ceux qui l'ont *connu et aimé aient, en ce jour anni*versaire, une pensée pour lui.

Hilda Kahn,
Bruno et Didier.

Messes anniversaires

– A la mémoire de

Jean-Marie BENOIST,
écrivain et philosophe,

décédé le 1er août 1990.

Une messe sera célébrée le jeudi *20 septembre, en l'église Saint-Séverin,* Paris-5e, à 18 heures.

CULTURE

MUSIQUES

Aperghis persiste et signe... « Jojo »

A Strasbourg, le Festival Musica fait le point sur le théâtre musical : il n'y a que les sourds pour penser que ce genre est moribond

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

En 1973, Georges Aperghis ameutait le tout-Avignon avec *Pandemonium*, adaptation de Jules Verne doucement délirante et plutôt hilarante. Ça chantait dans tous les coins, ça gesticulait pas mal : il fallait écouter, regarder, sans chercher à comprendre. Ça gênait.

En 1976, le même Aperghis se faisait aider par Catherine Clément pour transformer en drame chanté la dernière des cinq psychanalyses de Freud. Joyeusement iconoclaste, un tout petit peu ennuyeux, *Histoire de loups* gêna aussi. Sigmund, vous pensez !

Ensuite, Georges Aperghis renonça au grand opéra. Il en fit des petits, qu'on classa automatiquement, en fonction de leur modestie, dans le genre-poubelle dit « théâtre musical ». En fait, Aperghis se mit au travail sérieusement, et comprit qu'il n'arriverait à rien sans un peu de pédagogie et d'ouverture sur le « social ». Il se fixa donc en banlieue parisienne – à Bagnolet, – forma ce qu'il est convenu d'appeler un collectif, apprit beaucoup au contact quotidien de très jeunes acteurs-chanteurs-instrumentistes, catcheurs au besoin, et réalisa avec eux, sans plus gêner personne, le petit miracle de vraies créations en commun. Dès lors Georges Aperghis fit du Georges Aperghis : d'inclassables spectacles de gestes vocaux et d'activités sonores, nécessitant des instruments non répertoriés, un langage d'onomatopées, des décors bidouillés avec rien, un drap, du papier, le tout manipulé avec une habileté de magicien et exécuté avec la complicité de quelques virtuoses patentés : la chanteuse Martine Viard, le percussionniste Jean-Pierre Drouet, le metteur en scène Michael Lonsdale, l'actrice Edith Scob. *Conversations*, *Enumérations* furent ainsi de petits chefs-d'œuvres, abondamment repris, abondamment applaudis. Mais du théâtre musical. Pouah !

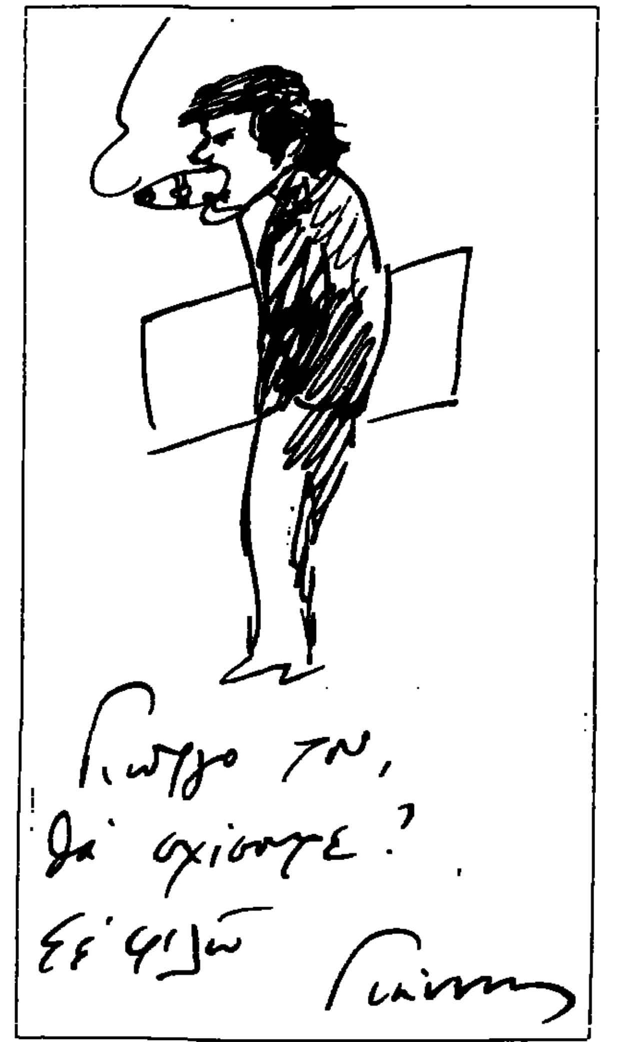
Donc, soyons prudent et disons que *Jojo*, créé dimanche au Festival Musica de Strasbourg, est un mélo populiste et un mini-opéra. C'est aussi ce qu'Aperghis a fait de plus achevé et de plus beau, avec le grain de folie et l'indicible poésie qui deviennent avec le temps sa marque de fabrique. Retour à la grande tradition des spectacles de tréteaux, des animations de foire, de la goualante larmoyante, *Jojo* constitue simplement l'aboutissement des efforts retracés plus haut.

Philippe Minyana, écrivain, scénariste, nouveau complice, a écrit avec Aperghis l'histoire du pauvre héros sauvé miraculeusement d'un tremblement de terre, émigré à Bagnolet, doublement assassin, doublement exploité, amené par son cruel destin à sacrifier ses molaires, ses poumons, ses reins, Jésus de fait divers terrassé par la misère et dédiant son dernier râle aux cerises de Monsieur Jean-Baptiste Clément. Tout se passe dans un décor d'icône grecque mâtiné de fête foraine, dans une boîte percée de trous (on y passe la tête ou les jambes) et sans couvercle. En sortent comme des diables, tapant sur d'invraisemblables instruments, ou agrippés à une corde raide, quelques représentants traditionnels de l'humanité souffrante : pute au grand cœur, vierge folle, boxeur raté, maçon salvateur. On s'aime, on se tue, on pleure. Il y a des solos, des duos, des ensembles. Il y a aussi des récitatifs et des airs, dans un ordre peu orthodoxe c'est vrai (les airs d'abord), et sur des salades de mots dignes de Desnos. Mais de vrais numéros vocaux, psalmodiés, éructés, sussurés, « glossolalisés ». Avec *Jojo*, et mine de rien, Aperghis, cette fois, réinvente l'opéra.

ANNE REY

▶ *Jojo* est repris à partir du 20 septembre au Théâtre Paris-Villette, Tél. : 42-02-02-68.

▶ Prochains spectacles de théâtre musical au Festival Musica : *Beau soir*, de Gérard Pesson (création, les 18 et 19), *O.P.A Mia*, de Denis Levaillant (reprise d'Avignon les 19 et 20), *le Miracle des roses*, de Ghédalia Tazartès (création, les 20 et 21), *Labyrinthe hôtel*, de Luc Ferrari, les 27 et 28. Tél. : 88-35-32-34.



Georges Aperghis par Yannis Kokkos, 1981

La Fête de « l'Humanité »

Les grands soirs de la grande scène

Cette année, autour de la scène centrale de la Fête de *l'Humanité*, le penseur le plus fréquemment cité était James Brown. Dans une récente interview à *Rock'n'folk*, le créateur de *(I Feel Like a) Sex Machine* a déclaré qu'il avait donné le meilleur concert de sa carrière au public de la Fête de *l'Huma*. De la part d'une bête de scène de ce gabarit, l'hommage vaut d'être répété jusqu'à satiété.

Sur la pelouse circulaire du parc départemental de La Courneuve, dès le début de l'été, la grande scène commence sa croissance annuelle. La tradition (qui remonte au début des années 70) veut qu'elle ait été dessinée par Oscar Niemeyer. Aujourd'hui, Pascal Donmont, secrétaire général de *l'Humanité* et donc de la fête, reconnaît que personne n'a jamais vu de plans signés de l'architecte brésilien. De toute façon, on ne la confondra avec aucune autre sous son immense bâche rouge soutenue par quatre grues de chantier jaunes.

Sous la bâche se sont succédé les Who, les Kinks, Genesis, Aznavour, Hallyday ou Renaud. Mais dans la première catégorie – rock poids lourd, qui occupait le samedi – *l'Huma* a été chassée du marché par l'explosion des cachets que demandent les artistes. En revanche la tradition dominicale n'a pas bougé : tous les ans, le dimanche après-midi, un artiste de variété succède à l'orateur désigné par le parti. La soirée du dimanche se conclut par un concert classique ou un ballet (cette année, la *Symphonie du Nouveau Monde* par l'Orchestre symphonique de RTL, radio qui parraine la fête).

Depuis deux ans, la programmation de la scène centrale est confiée à une société extérieure au parti, Programe. Avec un budget de 2 millions et demi de francs – frais techniques compris – en 1990, Bernard Batzen, qui dirige Programe, a composé trois spectacles, puisque depuis deux ans et un défilé Saint Laurent qui marqua un tournant dans les alliances industrielles du parti, la fête commence le vendredi soir. Soirée à thème depuis 1989, le vendredi cette année était blues. Le jeune guitariste prodige canadien Colin James y donnait son unique concert français et le groupe de rock gras Janata était venu de New-York rien que pour La Courneuve. La réputation de la fête voyage bien

Mais James ou Janata ne sont pas des têtes d'affiche, et la pelouse, vendredi soir, n'était pas noire de monde. Il fallait pour le samedi, trouver un plateau assez prestigieux pour faire oublier l'absence des grands anglo-saxons. Programe a voulu retourner son handicap et mettre en avant la vitalité de la scène française, du rock alternatif (les Wampas, les Satellites) à la variété de qualité (Guesch Patti le samedi, Patricia Kaas, le dimanche). La soirée de samedi se terminait par un concert de Johnny Clegg.

«Nous n'invitons pas les artistes selon des critères partisans», dit Pascal Donmont qui accueillerait Michel Sardou à bras ouverts, et en général, les artistes n'envisagent pas leur passage à la Fête de *l'Huma* en fonction de critères politiques, mais tout bêtement en termes de carrière. La grande scène reste une espèce d'examen de passage pour les groupes ou les chanteurs en phase ascendante. La Mano Negra l'an passé, les Satellites cette année ont su transformer les dizaines de milliers de badauds de la pelouse (qui peut en accueillir 150 000) en public. Mais face à la concurrence des méga-concerts, la grande scène de la Fête de *l'Huma* n'est plus tout à fait le sommet qu'elle marquait dans la carrière d'une vedette confirmée.

THOMAS SOTINEL

Lire nos autres informations en page 12

Mystères de la création

Henri Dutilleux analyse sa dernière œuvre, qui va être créée à Paris et quatre de ses grandes partitions

BESANÇON
de notre envoyé spécial

Le Festival de Besançon s'est achevé samedi 15 septembre sur la monumentale *Septième Symphonie* de Bruckner, jouée par l'Orchestre de Bamberg sous la direction de Horst Stein. Mais la dernière semaine fut marquée surtout par les séances d'analyse consacrées par Henri Dutilleux à cinq de ses œuvres, une des meilleures innovations des responsables du festival, le Dr Pichat et Patrick Ponce.

Un public assidu, de compositeurs, instrumentistes, élèves du conservatoire et du lycée musical, amateurs de tous niveaux, a été captivé par ces rencontres. Tous ont été frappés par la modestie et l'humanité de ce créateur qui se mettait très simplement à leur portée.

Dans un langage clair, donnant de nombreux exemples au piano, Dutilleux a voulu, non faire une étude technique de bout en bout, qui aurait dépassé la plupart de ses auditeurs, mais éclairer les différents aspects, spirituels et techniques, de chaque œuvre, en dégageant les éléments constitutifs, aussi bien de son inspiration que de son langage. Chemin faisant, il a ainsi défini ce qui chez lui est fondamental, l'alliance indissoluble de la mélodie et d'un sens harmonique particulièrement développé, le rôle du contrepoint et parfois d'un certain sérialisme. Mais il a aussi insisté sur la vie propre d'une œuvre, sur les événements de son élaboration, par exemple sur ce *« mur »* auquel il s'est heurté pendant la composition du *Concerto pour violon*, et qu'il n'a pu contourner que grâce à un amusant subterfuge (le long accord des instruments lors du troisième interlude) : *« Dans la structuration de l'œuvre, la part de l'inconscient est très importante. Rien ne peut expliquer complètement les mystères de la création. »*

L'élaboration du *Quatuor à cordes « Ainsi la nuit »*, par exemple, a commencé par une suite d'études sur les harmoniques, l'émission des sons, les pizzicati, etc., qui ont peu à peu convergé vers une œuvre d'un seul tenant, en sept sections reliées par des parenthèses, *« réservoirs de motifs, de prémonitions »* des mouvements à venir. Cette œuvre, admirablement jouée le soir même par le Quatuor Kocian, était comme l'illustration parfaite de l'aphorisme chinois cité par Dutilleux : *« Si ce que tu as à dire n'est pas plus beau que le silence, tais-toi. »*

A propos de *Timbres, Espace, Mouvement* (interprété à Besançon par Marc Soustrot et l'Orchestre des Pays de la Loire), le compositeur indique que, pour une fois, il avait travaillé rapidement à l'œuvre commandée par Rostropovitch pour l'Orchestre de Washington, sans doute parce qu'il était sous le choc de *la Nuit étoilée*, de Van Gogh, de ce vaste espace cosmique et de cette palpitation de la matière qu'il a tenté de retrouver dans sa partition. Et il insiste sur le sentiment religieux de Van Gogh, qui écrivait à cette époque : *« Je sors la nuit pour peindre les étoiles, car j'ai un grand besoin mystique »*, comme si cette donnée avait joué un rôle important dans sa propre élaboration.

Pour Dutilleux, un livre, une pièce, un tableau sont des stimulants pour la création, qui favorisent l'établissement d'un état de silence indispensable pour écrire : *« Le fait musical est une cérémonie que l'on doit aborder avec gravité, comme l'amour ou le sacré. »*

On ne saurait résumer quelque douze heures de cours, dont une grande partie d'analyse, spécialement pour les deux *Concertos de violon (l'Arbre des songes) et de violoncelle (Tout un monde lointain)*, avec pour celui-ci une étude serrée des quatre premières pages, *« qui contiennent presque tous les éléments de l'œuvre »*, et la diffusion d'une éblouissante leçon d'interprétation donnée par Rostropovitch à Frédéric Lodéon.

Une partition très nouvelle

La dernière séance était consacrée au *Mystère de l'instant*, créé à Zürich en octobre 1989 et dont le dédicataire, Paul Sacher, dirigera la création en France le 24 septembre, au Théâtre des Champs-Elysées : une *« succession d'instantanés »* qui s'ouvre sur une page extraordinaire reflétant les *Appels* lointains, étranges, presque inquiétants, d'une bande d'oiseaux montant en vagues. Suivent *Echos*, *Prismes*, *Espaces lointains*, *Litanies*, *Choral*, *Rumeurs*, *Soliloques*, *Métamorphoses sur le nom de Sacher*, avant un irrésistible *Embrasement* final.

Une partition très nouvelle chez Dutilleux, *« sans pressentiment ni retour en arrière »*, qui captive d'emblée, en attendant l'œuvre inachevée pour hautbois, clavecin et percussion, promise à Besançon pour 1991, et la grande œuvre pour voix, chœurs et orchestre commandée par la Philharmonique de Berlin : une *Troisième Symphonie* comme celle de Mahler?

JACQUES LONCHAMPT

Mort de Tom Fogerty, ancien membre du Creedence Clearwater Revival

On apprend la mort, le 6 septembre dernier, de Tom Fogerty, l'ancien guitariste rythmique du groupe Creedence Clearwater Revival. Frère aîné de John Fogerty, le leader de Creedence, Tom Fogerty avait participé à la fondation du groupe en Californie au milieu des années 60.

En pleine vague psychédélique, Creedence avait remonté le courant, retournant aux sources country et blues du rock tout en accumulant les succès commerciaux. Tom Fogerty était toujours resté dans l'ombre de son cadet, chanteur, guitariste solo, auteur compositeur et producteur des disques du groupe.

En 1971, lassé de cet anonymat relatif, il avait quitté le groupe qui ne survécut qu'un an en formation de trio. Depuis, Tom Fogerty avait mené une carrière solo discrète au cours de laquelle il avait entre autre collaboré avec Jerry Garcia, le guitariste du Grateful Dead.

T. S.

DISQUES

Les comptines du vieux Bob

Bob Dylan : « Under the Red Sky. » Disque, cassette, CD, CBS

Ce n'était qu'une illusion acoustique provoquée par un soudain retour d'inspiration et un producteur intelligent et envahissant. Un an après *Oh Mercy* – surprise exquise et sombre, peut-être le meilleur chapitre de la cure de jouvence entreprise en 1989 par les quadragénaires du rock, – Bob Dylan tombe pour la énième fois.

On peut quand même acheter *Under the Red Sky*, la déception ne viendra pas tout de suite. Produit par Don et David Was, avec une floppée d'invités prestigieux (c'est ordinaire) qui se décarcassent vraiment (et ça l'est moins), de George Harrison à Slash, le guitariste de Guns'n'Roses, le disque sonne bien. Les faux frères Was sont des fans et ont travaillé avec révérence. Ils ont tiré l'organiste Al Kooper de sa retraite et lui ont fait retrouver le timbre des sessions de Highway 51.

Manquent donc les chansons. Dylan a toujours traité son manque d'inspiration par le mépris. Ce qui peut donner des résultats hilarants, pathétiques ou exaspérantss. *Under the Red Sky* finit par laisser l'impression d'un recueil de comptines. *Ten Thousand Men* commence comme l'une des énumérations apocalyptiques des années 60, et coince dès le second vers. Au mieux – *TV Talkin'Song* – les chansons sont anecdotiques, le reste, la plupart, du temps, elles sentent encore le dictionnaire de rimes. De la part d'un homme qui sut jongler avec les mots comme aucun autre rocker, c'est tout à fait insupportable.

Dangereux sous tous rapports

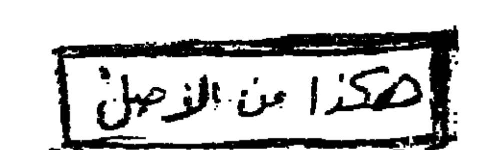
Jane's Addiction : « Ritual de lo habitual. » Disque, cassette, CD Warner-WEA

Avant même que ce disque, leur second, soit sorti, Jane's Addiction, bande de délinquants sonores de Los Angeles, méritaient déjà notre sympathie : la pochette, petite sculpture dans le goût mystique mexicain, encourait les foudres des censeurs pour cause de nudité frontale. Et en plus le chanteur l'avait réalisée de ses mains.

Mais Ritual de lo Habitual (l'apparentement chicano s'arrête au titre et à la pochette) mérite encore mieux : de la reconnaissance. Jane's Addiction pratique le même mépris et témoigne de la même affection pour ses sources musicales que les Pixies, par exemple. Mais les Bostoniens roulent à la surf music et au blues, Jane's Addiction est une incarnation mutante de la musique psychédélique californienne, liberté de forme et de son, ici mise au service d'un dessein beaucoup plus tourmenté que la culture des fleurs et de la paix.

A coups de reggae alternatif, de guitares hurlantes (Dave Navarro), avec une voix étonnamment juvénile (Perry Farrel), et parfois des cordes barbares, Jane's Addiction travaille en permanence à contre-pied, mais l'inconfort ne dure pas. Au fil des écoutes, très vite, émerge une élégance sauvage, irrésisitble.

T. S.



CULTURE

DANSE

Isadora et Cyd Charisse

La Biennale de la danse à Lyon a attaqué son « American story » avec un double hommage à Isadora Duncan et à Cyd Charisse

LYON

de notre envoyée spéciale

Sur la plage de San-Francisco, au début des années 1880, une minuscule petite fille cherche à imiter le mouvement et le rythme des vagues. Les passants se doutent-ils qu'elle sera la grande prêtresse de la « danse libre », celle par qui le scandale et le premier souffle de la modernité arriveront ?

Il était logique que la Biennale de Lyon attaquât son « American Story » par un hommage à celle qui écrivit la première page de cette histoire : Isadora Duncan, l'exaltée, la naïve, la prophétique. Celle qui proclama : *« Je suis née danseuse et révolutionnaire »*. Qui, prenant en horreur la sophisticatioin desséchée du ballet classique, jeta aux orties corsets, tutus et pointes, s'élança en tunique légère et pieds nus. Qui rêva de paix, d'harmonie et de joie universelles, de milliers d'enfants dansant la *Neuvième Symphonie* de Beethoven. Qui s'inspira des vases et bas-reliefs grecs, de Rousseau et de Nietzsche, dansa dans les salons chics et sur l'Acropole, connut la misère et d'éphémères fortunes, choqua ou fascina l'Europe et l'Amérique. Qui prôna l'accouchement sans douleur et l'amour libre, aima beaucoup et mourut étranglée par son écharpe prise dans les roues de sa voiture, à Nice, en 1927.

Arbre généalogique droit comme un if : dès l'âge de cinq ans, en 1935, Annabelle Gamson étudie les danses duncaniennes avec Julia Levine, elle-même élève d'Anna et Erna Duncan, filles adoptives d'Isadora établies en Amérique. Plus tard, elle passe chez Katherine Dunham, Alwin Nikolaïs, à l'American Ballet Theatre. Mais, de plus en plus intéressée par l'œuvre d'Isadora, elle monte en 1974 un spectacle de ses danses, qui remporte une succès inattendu. Depuis, elle continue, avec sa propre troupe de six danseuses. Invitée pour la première fois en Europe par la Biennale de Lyon, elle confie à ses danseuses – la sculpturale Roxane d'Orléans Juste, l'anémone de mer Sue Bernhard et l'impérieuse Risa Steinberg – neuf solos sur des valses et mazurkas de Chopin (1903 à 1905), la *Fury Dance* de Glück (1907) et des valses de Brahms (1913), elle-même se réservant les danses qu'inspira à Isadora son voyage en Russie, *Mère* et *Etude révolutionnaire* (1921 et 1922), sur des pages de Scriabine.

Bras offerts en corolles, têtes renversées, courses, tournoiements et sauts légers sur une jambe, ces danses utilisent un vocabulaire assez restreint, vite monotone ; elles touchent cependant, surtout replacées dans le contexte de l'époque, par leur simplicité, leur fluidité, leur fraîcheur naïve. *« Il faut un contrôle terrifiant pour s'abandonner sans avoir l'air ridicule*, dit Annabelle Gamson, *pour sembler naturelle et à l'aise. Le plus difficile : vous ne devez pas exécuter la danse, vous devez être la danse... »* Lorsqu'on lui demande si ce qu'elle présente est du Duncan « authentique », elle cite Matisse : *« L'exactitude n'est pas la vérité. »*

Le lendemain soir, en déversant des cataractes, le ciel tint manifestement à saluer la vedette et le réalisateur de *Singin'in the Rain* : Cyd Charisse et Stanley Donen, venus présider le gala « Stars and Tap ». Inévitable *Américain à Paris* de Gershwin par l'Orchestre national de Lyon, gentil Lambert Wilson chantant *Maria* et *Night and Day*, Kader Belarbi et Wilfrid Romoli dans un médiocre numéro de gangsters, la première partie n'est pas vraiment le feu d'artifice escompté.

Mais la seconde fait défiler une dizaine de maîtres de la tap-dance, venus pour la plupart d'Amérique. Et l'on s'aperçoit que, contrairement à ce qu'on croyait un peu légèrement, un numéro de claquettes ne ressemble pas forcément à un autre numéro de claquettes. On ne résiste pas au délicieux Lavaughn Robinson, un Noir à barbe blanche qu'on voudrait pour grand-père, ni à un stupéfiant démon de seize ans, Savion Glover. Et moins encore aux légendaires Nicholas Brothers, septuagénaires en scène et adolescents sur un écran descendu des cintres, toujours époustouflants de virtuosité.

SYLVIE DE NUSSAC

□ **Décès du danseur Steve Condos.** – Steve Condos, le danseur de claquettes américain, agé de soixante-douze ans, est mort d'un arrêt du cœur peu après sa sortie de scène où il venait d'interpréter le spectacle *Stars and Tap* dans le cadre de la Biennale de la danse de Lyon. Il s'était longtemps produit avec son frère, sous le nom de Condos Brothers, était apparu au cinéma notamment dans des films avec Betty Grable ou W. C. Fields, et avait accompagné des orchestres de jazz tels que ceux de Benny Goodman, Count Basie ou Duke Ellingtonn

CINÉMA

Le Lion d'or à Tom Stoppard

La 47ᵉ Mostra de Venise s'est achevée avec un palmarès diplomatique et laborieux

VENISE

de notre envoyée spéciale

On ne saura jamais pourquoi – des échanges de bons procédés ont dû nous échapper – le publi-reportage de vingt-sept minutes sur Armani, signé Scorsese, a été projeté en clôture de la 47ᵉ Mostra du cinéma de Venise. Cette ode à la veste (spécialité incontesté du couturier). Sinon, la cérémonie fut, comme à l'accoutumée, désordonnée, bon enfant, provinciale. Le ministre du tourisme et des spectacles, Tognoli, le maire de Venise, Bergamo, le président de la Biennale, Portoghesi, le directeur de la Mostra, Biraghi, commencèrent tous leur discours par : *« Je ne suis pas ici pour faire un discours. »* Sur les côtés de la scène du vieux Palazzo del Cinema, on avait disposé, gages d'espérance, les maquettes des dix projets du futur palais, sélectionnés par concours. On n'attend plus, pour le mettre en chantier, qu'une loi de finances... C'est alors qu'un officiel eut ce mot opportun : *« La polémique, c'est le sang d'une manifestation. »* Il n'y avait plus qu'à donner le palmarès hué par la presse à midi, poliment avalé par les invités le soir.

Palmarès de concessions multiples, de saupoudrages diplomatiques, de compromis laborieux. En haut du tableau, le tiercé gagnant mais dans le désordre. Lion d'argent pour la mise en scène aux *Affranchis*, de Martin Scorsese, c'est à peine suffisant. Prix spécial du jury à *An angel at my table*, l'admirable film de Jane Campion, plébiscité par les deux mille deux cent huit journalistes présents au Lido, distingué par sept récompenses annexes, c'est trop court. Enfin, Lion d'or à *Rosencrantz et Guildenstern sont morts*, pièce à succès vieille de vingt-cinq ans et mise en images par son auteur, le dramaturge Tom Stoppard, c'est une erreur. Erreur certainement appréciée par l'orgueilleux président du jury, Gore Vidal, écrivain et scénariste lui-même, qui avait déclaré en arrivant : *« Je viens à Venise pour démontrer que les metteurs en scène sont tous des baudruches et que les véritables créateurs du cinéma sont les scénaristes. »*

S'il paraît excessif, à la limite ambigu, qu'un grand festival du film couronne une pièce de théâtre, au moins celle-ci est-elle stimulante, intelligente. En revanche, le Lion d'argent *« pour le meilleur sujet et le meilleur scénario »* à *Sirup*, de la danoise Helle Ryslinge, bizarrement défendu par les quatre femmes du jury, constitue un vrai petit scandale. Cela se veut la satire sociale des « yuppies » scandinaves, c'est d'une vulgarité déprimante.

Passons aux accessits, deux prix (interprétation masculine et musique) à un film bulgare estimable, d'une durée de soixante et une minutes, inexploitable en salle ; le Prix de la meilleure interprétation féminine à Gloria Munchmeyer, bon second rôle du film chilien *la Lune dans le miroir*, de Silvio Caiozzi. La meilleure photographie au racoleur *Ragazzi Fuori*, de Marco Risi, pour que l'Italie ne reparte pas les mains vides. Le meilleur montage à *S'en fout la mort*, de Claire Denis, c'est mieux que rien. Et la Médaille d'or du président du cinéma à *Raspad*, de Michall Belikov, qui expose les conséquences de Tchernobyl *« pour le film qui, plus que les autres, souligne le progrès de la civilisation et la solidarité humaine »*. Bien vu.

Les applaudissements de la salle du Palazzo del cinema se faisaient de plus en plus rares, de plus en plus flous. Heureusement, après le Lion d'or d'honneur à Miklos Jancso, décerné dans l'indifférence générale, il y eut un moment de grâce, de réconciliation, d'amour. Lorsqu'on appela Marcello Mastroianni pour lui offrir *« Un Lion d'or à la carrière »* et que Federico Fellini vint lui remettre. Ces deux hommes nous ont donné tant de bonheurs, de *8 1/2* à *l'Intervista*... Ils ne s'étreignaient pas, se touchaient légèrement la main. Fellini dit qu'il était content pour son *« caro amico »*, bien qu'il craigne un peu de déceler, dans l'honneur qui lui était fait, *« des intentions aimablement liquidatrices »* ; ajoutant que *« si le cinéma continuait à résister, à exister »*, peut-être pourraient-ils encore faire ensemble *« un bon ragoût »*. Toute la salle avait à cet instant, pour Mastroianni, les yeux d'Anita Ekberg dans *la Dolce Vita* : *« Marcello... Marcello... »* La 47ᵉ Mostra, malgré son palmarès mal tricoté, s'achevait en beauté.

DANIELE HEYMANN

COMMUNICATION

Xuxa, chérie des Cariocas

La nouvelle idole de la télévision brésilienne fait des ravages

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Xuxa : Un nom qui paraît imprononcable en français, et sonna joliment en portugais : « Chucha ». Maria das Graças Meneghel ne s'est pas fait qu'un surnom. Elle est au Brésil une vedette parmi les grandes, et a construit sa renommée chez les petits. Xuxa c'est un peu Chantal Goya et Dorothée réunies, avec la puissance de la télévision Globo en plus. La chaîne ne lésine d'ailleurs pas, puisqu'elle lui accorde royalement quatre heures de programme quotidien, pour une émission à laquelle participent plusieurs centaines de collaborateurs et d'invités.

Sur le fond, rien à attendre d'extraordinaire. Des chansons, des ritournelles, des jeux, des dessins animés et bien sûr de la publicité, beaucoup de publicité. Si ce n'est son punch étonnant, rien ne la distinguerait d'une quelconque animatrice puisque même son père trouve sa voix *« banale »*, qualificatif que d'aucuns estiment inspiré par une naturelle et indulgente tendresse familiale. Ses admirateurs sont plus enthousiastes puisque elle détient le record de ventes de disques au Brésil et que le lancement de *Xuxa 5* a été un colossal succès : plus d'un million de disques ont été stockés, avant même la commercialisation, par les revendeurs.

Xuxa fait donc bien évidemment la joie des publicitaires en tous genres et même les autorités gouvernementales ne dédaignent pas de l'employer pour certaines campagnes. Sens du commerce oblige, « l'entreprise Xuxa » est gérée par son père, un militaire en retraite, et elle est en toute circonstance assistée de Marlène, son producteur et mentor. Xuxa, malgré son jeune âge, se comporte comme une grande vedette. Sa Mercedes argentée est immatriculée XU, et porte en numéro sa date de naissance, 1963. Dans sa luxueuse résidence de Barra – au sud de Rio, le nouveau quartier chéri des Cariocas aisés – elle ne possède pas moins de trente-cinq chiens.

Elle n'a bien sûr pas que des amis dans les milieux intellectuels qui villipendent son style « nouille », même si beaucoup soulignent son *« professionalisme »*. Au Paraguay, où Globo est parfaitement reçu, des enseignants se sont plaints. Les enfants s'apostrophaient en portugais, délaissant leur castillan natal, inconnu jusqu'il y a peu de Xuxa. Elle a depuis lancé une version de ses shows en espagnol.

Des tournées triomphantes

En Amérique Latine, elle conquiert régulièrement la une des hit parades, et fait de fréquentes et triomphales tournées. Au Brésil, elle est omniprésente. Il y a des soupes Xuxa (les vermicelles représentant bien évidemment les quatres lettres de son surnom), des yaourts, des jouets, et d'une manière générale tout ce qui peut attirer les enfants.

Blonde et fort jolie, toujours court vêtue, cet ancien mannequin fait aussi des ravages chez les grands. Un moment fiancée du joueur de football Pelé, elle s'affiche volontiers avec le coureur Ayrton Senna, et défend son image avec une obstination à toute épreuve. Dans un film léger réalisé à ses débuts, en 1982, elle apparaissait entièrement dévêtue. Un distributeur astucieux a eu l'idée de réaliser et de commercialiser une cassette vidéo *D'amour, étrange amour*. Xuxa a intenté un procès pour atteinte à sa personne. Même si le jugement n'est pas encore connu, la vedette a occupé la une des journaux – en pleine crise du Golfe – au moment même où débute son supershow qui la conduira en une vingtaine de villes du Cône sud.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **Alliance entre Robert Maxwell et Bertelsmann en RDA.** – Le second groupe mondial de communication, l'allemand de l'ouest Bertelsmann, et le groupe du patron de presse britannique Robert Maxwell se sont associés à parts égales pour acheter 250 millions de deutschemarks (835 millions de francs) l'éditeur est-allemand Berliner Verlag. Ce dernier, qui appartenait jusqu'alors au Parti du socialisme démocratique, l'ex-parti communiste est-allemand, publie et imprime de nombreux quotidiens à Berlin dont la *Berliner Zeitung*, ainsi que des magazines. Bertelsmann, qui édite déjà des quotidiens régionaux en RDA, pourrait transformer la *Berliner Zeitung* en quotidien national diffusé dans toute l'Allemagne.

Fusion opérationnelle des régies d'Antenne 2 et de FR 3

Publicité Antenne 2 et Espace 3, les régies publicitaires des deux chaînes publiques, ne forment désormais plus qu'une entreprise au plan opérationnel. Bien que demeurant juridiquement distinctes, ces régies, présidées par Mᵐᵉ Christiane Doré depuis février dernier, n'ont plus qu'une direction générale fonctionnant collégialement, composée de Mᵐᵉ Mady Chabrier et de M. Jacky Chatelain.

Tous les départements ont désormais un seul responsable pour les deux supports.

Les stratégies commerciales et tarifaires des deux régies vont être harmonisées. Dès le 1ᵉʳ octobre, elles offriront, à côté de leurs produits traditionnels, une première série d'écrans couplés sur les deux chaînes – les Duos – autour de quatre thèmes : la fiction, le sport pour atteindre les hommes, les « news » pour toucher les cadres et les programmes pour enfants.

Voulu par le gouvernement et le législateur, ce rapprochement s'est longtemps heurté à l'opposition des publicitaires, à la nature différente de leur capital – l'Etat n'est directement majoritaire que dans Publicité Antenne 2 – et aux multiples conflits opposant le gouvernement au président commun des deux chaînes, M. Philippe Guilhaume (*le Monde* du 25 novembre 1989). La nomination de Mᵐᵉ Doré à la tête des deux régies n'avait pu se faire qu'après des semaines de tractations.

AGENDA

LUNDI 17 SEPTEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MARDI

Hommage à Adolphe Viezzi : Au bout du bout du banc (1978-1979), de Peter Kassovitz, 16 h ; Hommage à Adolphe Viezzi : Il Merlo Maschio (1971), de Pasquale Festa-Campanile, 19 h ; Hommage à Dirk Bogarde : Chaque soir à neuf heures (1967), de Jack Clayton, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MARDI

En voiture, Paris ! : Statut social : Actualités Gaumont, la Proie pour l'ombre (1961) d'Alexandre Astruc, 14 h 30 ; Statut social : Magazine de l'automobile n° 17 (1985) de la Régie Renault, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 16 h 30 ; Ville moderne : l'Auto tamponneuse (1985) d'Alain Pancrasi, Actualités Gaumont, Autofolies : Panique dans la ville (1990) de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont, 18 h 30 ; Travail : Eclair journal. Appelez le 17 (1957) d'Edouard Molinaro, Faits divers (1982) de Raymond Depardon, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'AMOUR POURSUITE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CADILLAC MAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

COUPABLE RESSEMBLANCE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

CRY-BABY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DE HOLLYWOOD A TAMANRASSET (Fr.-Alg., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUX ET USAGE DE FAUX (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FREDDY 5 : L'ENFANT DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FULL CONTACT (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GUERRIERS ET CAPTIVES (Fr.-Suis.-Arg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KILL ME AGAIN (*) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LIBERTÉ, C'EST LE PARADIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07)

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

48 HEURES DE PLUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 3e PARTIE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOUCHE PAS A MA FILLE (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

TOUT POUR RÉUSSIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TROIS ANNÉES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TU MI TURBI (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AFFRANCHIS. (**) Film américain de Martin Scorsese, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE. Film américain de John Badham, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DADDY NOSTALGIE. Film français de Bertrand Tavernier : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LE PRÉDESTINÉ. Film israélien de Daniel Wachsmann, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE SYNDROME DE L'ESPION. Film français de Daniel Petitcuenot : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ROBOCOP 2 (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SIDEWALK STORIES (A.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ZAN BOKO (burkinabé, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALEXANDRIE ENCORE ET TOUJOURS (Fr.-Eg., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) 12 h 20.

BLOW UP (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 21 h 40.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) 14 h, 16 h 10, 19 h 50, 22 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 14 h.

DODE'S CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

DROLE DE DRAME (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 19 h 40.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 20 h.

L'EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 12 h.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 40.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 15 h 30.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h.

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 45.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 20 h.

NOCE BLANCHE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 21 h.

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 15.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30.

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 18 h.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 40.

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 15.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30.

SEPTEMBER (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 10.

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) 11 h 50.

THE PHILADELPHIA STORY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 13 h 30.

UNE FEMME DOUCE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) 12 h 10.

UNE PLACE AU SOLEIL (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LES CAFÉS-THÉATRES

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Salades de nuit : 21 h 30. Comment j'ai réussi en amour : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Sale Temps pour les pauvres : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Jeanine Truchot a disparu : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Mario d'Alba : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 20 h 30, 22 h et 24 h.

MOVIE'S (42-74-14-22). Florence Caillon : 20 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 18 SEPTEMBRE

« Cryptes et souterrains de l'église Saint-Sulpice exceptionnellement ouverts », 14 h 30, parvis de Saint-Sulpice (P.-Y. Jaslet).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« L'Œuvre de Rodin et de Camille Claudel au musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (D. Fleuriot).

« Hôtels, église et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-Visites).

« George Sand et ses amis dans le quartier de la Nouvelle Athènes », 14 h 30, métro Saint-Georges (Paris historique).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (M. Pohyer).

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office du tourisme).

« Montmartre, sa vigne, son moulin et la vie de bohème », 15 heures, sortie en haut du funiculaire, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« Les artisans du faubourg Saint-Antoine », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny (Tourisme culturel).

« Les mystères des Templiers », 15 heures, église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple (Connaissance de Paris).

« Le Palais de justice. Histoire et fonctionnement », 15 heures, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

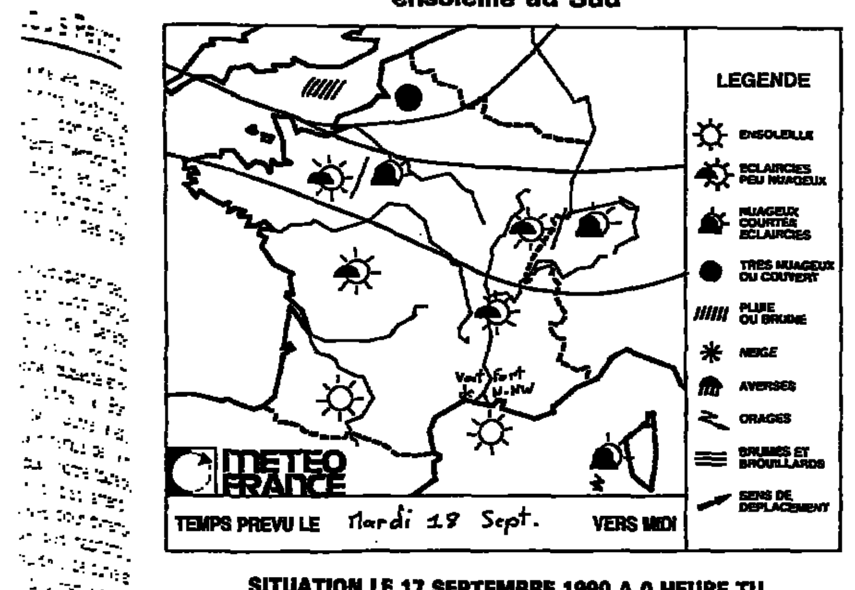
Le Forum, 104, rue de Vaugirard, 20 heures : « Le rôle du cerveau dans la structuration de l'être humain et les relations humaines. 1 : Une information de base », par J. Barbin (CREHE). Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : « Les chakras (avec démonstrations) », par S. Bellaud (Usfipes).

AGENDA

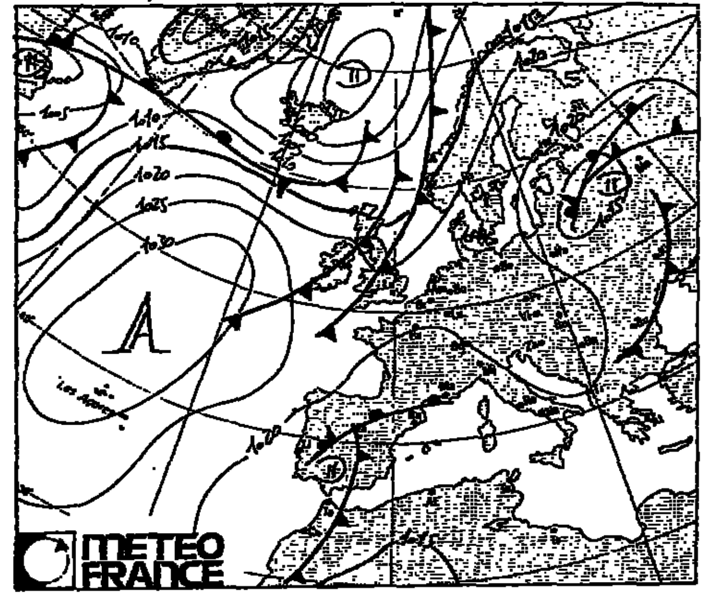
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 18 septembre

Nuageux et légèrement pluvieux au Nord, ensoleillé au Sud



SITUATION LE 17 SEPTEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Mercredi, les nuages seront souvent très présents du Nord au Nord-Est, mais on pourra profiter d'une journée généralement bien ensoleillée sur les autres régions.

À partir de jeudi, une dégradation sensible des conditions devrait s'amorcer. Elle devrait intéresser plus particulièrement une grande moitié nord-est du pays.

Mercredi 19 septembre : nuageux du Nord au Nord-Est.

Le temps sera couvert du Nord-Pas-de-Calais à la Picardie et aux Ardennes, où l'on pourra observer quelques bruines ou pluies faibles.

Des passages nuageux affecteront la Normandie, l'Ile-de-France et les régions du Nord-Est.

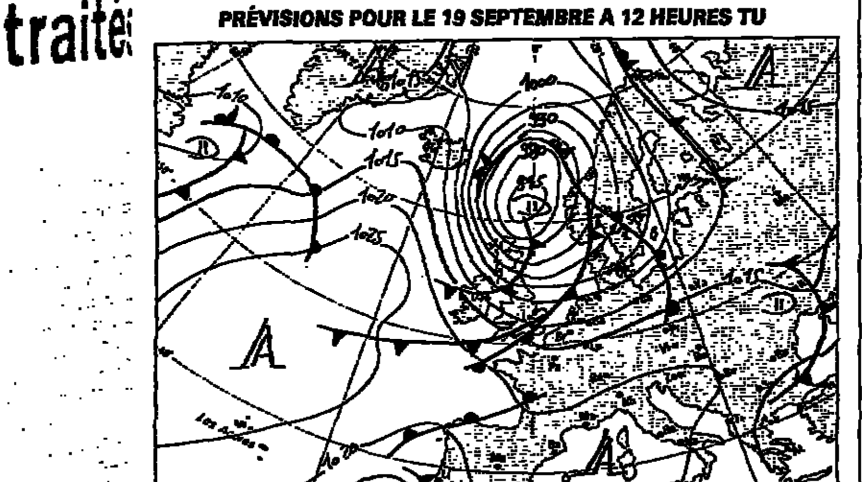
Sur les autres régions, c'est-à-dire plus au sud, après la dissipation de quelques bancs de brume et brouillard matinaux, la journée sera généralement bien ensoleillée, malgré la présence par moments de quelques nuages élevés.

Les nuages pourront être temporairement plus nombreux sur les régions pyrénéennes. Quelques orages pourront encore se développer en cours de journée, notamment sur le relief.

Les températures minimales seront *comprises entre 8 et 13 degrés et voisines de 15 degrés près de la Méditerranée.*

Les températures maximales évolueront entre 19 et 24 degrés sur la moitié nord et entre 23 et 27 degrés sur les régions plus méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 17-9-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-9-90 à 6 heures TU et le 17-9-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	26	16	C
BIARRITZ	26	18	O
BORDEAUX	29	16	D
BOURGES	24	8	D
BREST	25	13	C
CAEN	18	5	C
CHERBOURG	17	8	D
CLERMONT-FER.	23	10	N
DIJON	22	8	D
GRENOBLE St-M-H	26	12	N
LILLE	16	4	N
LIMOGES	24	13	D
LYON	23	12	B
MARSEILLE-MAR.	26	17	N
NANCY	19	3	D
NANTES	25	11	D
NICE	25	19	N
PARIS-MONTS	20	10	N
PAU	27	16	O
PERPIGNAN	26	18	C
RENNES	23	9	C
ST-ETIENNE	23	10	B
STRASBOURG	19	5	D
TOURS	23	6	D
TOULOUSE	28	18	P
POINTE-A-PITRE	32	23	D

ÉTRANGER

ALGER	33	20	N
AMSTERDAM	17	10	C
ATHÈNES	25	19	D
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	27	20	C
BELGRADE	20	8	D
BERLIN	17	7	D
BRUXELLES	14	4	D
LE CAIRE	30	19	D
COPENHAGUE	18	5	N
DAKAR	30	25	O
DELHI	33	25	P
DJERBA	32	26	N
GENÈVE	22	10	N
HONGKONG	30	28	N
ISTANBUL	21	13	D
JÉRUSALEM	27	14	D
LISBONNE	28	18	D
LONDRES	19	11	C
LOS ANGELES	27	17	D
LUXEMBOURG	16	5	D
MADRID	28	14	N
MARRAKECH	30	18	D
MEXICO	26	13	B
MILAN	24	14	N
MONTRÉAL	23	5	N
MOSCOU	12	7	N
NAIROBI	27	13	D
NEW-YORK	21	13	A
OSLO	16	5	D
PALMA-DE-MAJ.	30	19	N
PÉKIN	24	13	N
RIO-DE-JANEIRO	21	14	D
ROME	24	16	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	15	6	C
SYDNEY	16	11	N
TOKYO	23	21	A
TUNIS	32	20	C
VARSOVIE	15	9	C
VENISE	24	15	C
VIENNE	18	7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *signalé dans le Monde radio-télévision* ; □ *Film à éviter* ; ■ *On peut voir* ; ■■ *Ne pas manquer* ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 17 septembre

TF 1

20.35 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Avec Michel Serrault, le professeur Cabrol, Max Meynier, Philippe Merchand, Patrick Bruel, Lagaf' et André Lamy, The Christians, Charles D. Lewis, les Forbans, Joëlle Ursull.
22.30 Magazine : Perdu de vue. De Jean-Marie Perthuis et Bernard Bouthier.
23.40 Magazine : Minuit sport.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Intrigues.
1.05 TF 1 nuit.
2.00 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.20 Info revue.
3.05 Feuilleton : *L'homme à poigne* (1er épisode).
4.05 Série : Côté cœur.

A 2

20.40 Cinéma : L'étoffe des héros. ■■ Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Ed. Harris (1re partie).
22.25 Magazine : Carnets de route. Présenté par Christine Ockrent. *Le pétrole.*
23.25 Journal et Météo.
23.45 Feuilleton : Sang et honneur. De Bernard Fischerauer, avec Jeffrey Frank (1er épisode).

FR 3

20.35 Téléfilm : *Bouvard et Pécuchet.* De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Jean Carmet, Jean-Pierre Marielle (1re partie). *Deux vieux garçons inséparables. Remarquable.*
22.00 Journal et Météo.
22.20 ▶ Documentaire : Traverses. Chroniques du Studio 4 ou télé-révolution en *Roumanie*, de *Serge Moati.* (1re partie, rediff.).
23.15 Documentaire : Aux quatre coin-coins du *Canard Enchaîné* (1re partie, rediff.).
0.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Randonnée pour un tueur. ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1988). Avec *Sidney Poitier, Tom Berenger*, Kristie Alley.
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Hôtel du Nord. ■■■ Film français de Marcel Carné (1938). Avec Anabella, Louis Jouvet, Jean-Pierre Aumont.
23.45 Cinéma : Angoisse. ■■ Film espagnol de Bigas Luna (1987). Avec Zelda Rubinstein, Michael Lerner, Talia Paul.
1.05 Cinéma : La Bigorne, caporal de France. ■ Film français de Robert Darène (1957). Avec François Périer, Rossana Podesta, Henri Cogan.

LA 5

20.40 Cinéma : Le professeur est stupéfiant. □ Film franco-italien de Steno (1988). Avec Bud Spencer, Raymond Pellegrin, Mylène Demongeot.
22.20 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.30 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Série : Thriller.
1.15 Les cinq dernières minutes (rediff.).

M 6

20.35 Cinéma : *La course du lièvre* à travers les champs. ■■ Film français de René Clément (1972). Avec Robert Ryan, Aldo Ray, Jean-Louis *Trintignant.*
22.45 Téléfilm : Larguez les amarres. De Roger Dallier, avec Jacques Jouanneau, Alice Sapritch. *Une veuve maître à bord.*
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
2.00 Rediffusions. Larguez les amarres ; Chasseurs d'images (Galapagos) ; Culture pub ; Chasseurs d'images ; Destination santé (toujours jeunes) ; Robert Charlebois en concert ; Oum le dauphin.

LA SEPT

21.00 Cinéma : Au revoir les enfants. ■■■ Film français de Louis Malle (1987). Avec Gaspard Manesse, Raphaël Fejto, Francine Racette.
22.45 Court métrage : Eponine. De Michel Chion.
23.00 Documentaire : Archives du XXe siècle (Roman Jakobson, 1896-1982, 3e partie).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Sir Edward.
20.30 Le grand débat. L'orthographe, une réforme inutile ? (1re partie).
21.30 Festival d'Avignon 1990. Doublures.
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain. La radio dans les yeux (suite).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 mars à la Philharmonie de Berlin) : *Symphonie n° 6 en ré mineur* op. 104, de Sibelius ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en fa dièse mineur op. 1, de Rachmaninov; Symphonie n° 6 en ré mineur op. 54, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Paavo Berglund ; sol. : Mikhail Pletjnow, piano.
23.07 Poussières d'étoiles. Renseignements sur Apollon.

Mardi 18 septembre

TF 1

14.25 Série : Commissaire Moulin.
15.55 Série : Tribunal.
16.25 Club Dorothée.
17.35 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 *Jeu : La roue de la fortune.*
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Sport : Football. Coupe de l'UEFA, en direct de Roda. JC Roda/AS Monaco.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.35 Série : Sentiments.
16.05 Variétés : Ça va tanguer... Emission présentée par Michel La-Rosa.
17.00 Magazine : Giga. La fête à la maison ; Reportages.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Eve raconte. *Edith Piaf (2e partie).*
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.45 Série : Mac Gyver.
19.40 Divertissement : Drôles de têtes.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Les dossiers de l'écran : L'étoffe des héros. ■■ Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, *Scott Glenn, Ed Harris* (2e partie).
22.10 ▶ Débat : La conquête de l'espace. Animé par *Alain Jérôme.* Avec Scott Carpenter, astronaute, le général Jean-Loup Chrétien, spationaute, Guy Mitaux-Maurouard, chef pilote des essais chez Das*sault, Guy Veron, expert en psychologie à* l'Agence spatiale européenne, André Turcat, pilote d'essai, Emmanuel Chadeau, professeur d'histoire contemporaine, Claude Terrazoni, pilote d'essai.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Sans frontières.

FR 3

15.05 Feuilleton : L'or et le papier (6e épisode).
15.50 Variétés : *Francofolies.*
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz. Bouli ; Kimboo.
17.45 Série : La famille fontaine.
18.15 *Magazine : C'est pas juste.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 *Jeux : La classe.*
20.35 Téléfilm : Bouvard et Pécuchet. Avec J.-P. Marielle, J. Carmet (2e partie). *La fin d'un éternel recommencement.*
22.10 Journal et Météo.
22.30 Documentaire : Traverses.
23.20 Documentaire : Aux quatre coin-coins du *Canard enchaîné.* De Bernard Baissat (2e partie, rediff.).
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Hôtel du Nord. ■■■ Film français de Marcel Carné (1938). Avec Anabella, Louis Jouvet, Jean-Pierre Aumont.
14.55 Magazine : Mon zénith à moi (rediff.).
16.00 Cinéma : Imagemaker. ■ Film américain de Hal Weiner (1986). Avec Michael Nouri, Anne Twomey, Jerry Orbach.
17.35 Documentaire : Des yeux dans la nuit. De Dilys Breese.
18.00 Cabou cadin. Reporter blues ; The Dick Tracy show.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 *Sport : Football.*
20.50 Cinéma : Un homme parmi les loups. ■■ Film américain de Carroll Ballard (1983). *Avec Charles Martin Smith, Brian Dennehy,* Zacharie Ittimangnaq.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Faux témoin. ■ *Film américain de Curtis Hanson (1986).* Avec Steve Guttenberg, Elisabeth McGovern, Isabelle Huppert (v.o.).
0.25 Cinéma : Obsédée. ■ *Film canadien de Robin Spry (1986).* Avec Kerrie Keane, Daniel Pilon, Saul Rubineck.

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.30 Dessins animés.
18.30 Jeu : Télé-contact.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Je compte sur toi.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le choc. ■ Film français de Robin Davis (1982). Avec *Alain Delon, Catherine Deneuve, Philippe* Léotard.
22.25 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.25 *Série : Thriller.*
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.50 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Expresso.
18.05 Série : Campus show.
18.30 Jeu : Zygomusic.
18.54 Informations : M6 info.
19.00 *Série : La fête à la maison.*
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Les larmes de l'enfance De Sandy Wilson, avec Geoffrey Bowes, Linda Griffiths. *Un père de famille face au cancer.*
22.20 Téléfilm : SOS Otages. *Un « casse » qui tourne mal.*
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (17).
16.00 Documentaire : Les enfants du Père Jacques.
17.00 Téléfilm : Le village sur la frontière.
18.30 Magazine : Dynamo.
19.00 Documentaire : Boogie-woogie.
20.00 Documentaire : De feuilles et de terre. De Dominique Théron.
20.50 Série : Grafic (Apothéose de Molière).
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Le village sur la frontière.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison.
20.30 Archipel médecine. La monde vu par les sourds
21.30 Marions-les ! (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Naissance.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 31 août lors du Festival de La Chaise-Dieu) ; De profundis, psaume instrumental, Concerto pour piano et orchestre n° 3, de Liszt ; Symphonie n° 5 en ut mineur, op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre de la Résidence de La Haye, dir. : *Jacek Kaspszyk ; sol. : Steven Mayer,* piano.
23.07 Poussières d'étoiles.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER

« ZAPPINGE »

Une émission de radio qui parle de la télévision. Présentée par GILBERT DENOYAN et ANNICK COJEAN avec la collaboration du « Monde ».

ENQUÊTE

France inquiète, France tranquille

I. – Le « spleen » de l'armée de terre

Bruits de bottes dans le Golfe. Avec leurs éléments prépositionnés à Djibouti et leurs forces en mer ou à terre au Moyen-Orient, les armées françaises ont déployé 13 000 hommes au total. Mais, dans les « popotes » où, pour l'instant, on vit la crise par procuration, c'est le devenir de la situation militaire en Europe qui est plutôt au centre de toutes les conversations.

« A l'heure de la pilule et du préservatif, nous continuons de pratiquer le coït interrompu. » Venant d'un officier censé parler de son métier, l'expression peut surprendre. *« Nous nous échauffons et puis, au moment de passer à l'acte, voilà que tout est stoppé,* ajoute-t-il. *La paix est à ce prix, d'autant plus assurée que notre entraînement et notre préparation à la guerre sont intenses. En d'autres termes, meilleurs nous sommes et moins nous sommes appelés à servir. Avouez qu'il y a des jours où on est en droit de s'interroger sur sa vocation, même si, contrairement à un poncif, nous n'aimons pas spécialement le baroud. »*

Pour être imagé, ce propos témoigne non sans justesse de la réflexion qui trouble la corporation militaire à l'heure des négociations de Vienne sur le désarmement et du délitement interne au pacte de Varsovie. En 1990, y aurait-il matière à un « paradoxe sur le militaire », comme, plus de deux siècles auparavant, Diderot en avait imaginé un sur le dédoublement du comédien ?

Voilà bientôt trente ans – davantage qu'une simple génération – que les militaires français, revenus des expéditions « coloniales », œuvrent pour la consolidation de la paix en Europe. A leur manière, qui est la dissuasion, autrement dit l'art d'apprendre à écarter le spectre de la guerre, tout en s'y tenant prêt, sans la faire. Là est le paradoxe.

Des méchants et des gentils

Comment ne se sentiraient-ils pas impliqués par les précautions oratoires du gouvernement qui, à propos de la nouvelle organisation *de l'armée de terre,* a banni de son vocabulaire le terme de « corps de bataille » pour lui préférer l'expression – à la fois plus neutre, plus réaliste ou plus « soft » – de « corps de manœuvre », voire de « force *d'interposition* », comme si l'armée française était un vaste contingent de « casques bleus » chargé de s'entremettre pour éviter le pire.

« On imagine mal la discipline du feu à laquelle nous devons nous astreindre, explique un jeune officier, *qui consiste à se contrôler pour ne pas dégainer inconsidérément dans une opération. »*

La crise du Golfe mobilise une « race » bien spéciale de professionnels de l'intervention : ce corps de carrière et d'engagés propre à la Force d'action rapide (FAR), en attendant de devenir ces unités dites de « projection » que le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, se propose de mettre sur pied. Pour l'instant, cette force « coup de poing » détache quelques-uns de ses hommes en Arabie saoudite, dans les Emirats ou, plus généralement, outre-mer, là où les fractures politiques aux portes mêmes de la France sont lourdes de risques d'une confrontation directe, comme au Moyen-Orient, ou par peuples interposés, comme en Afrique.

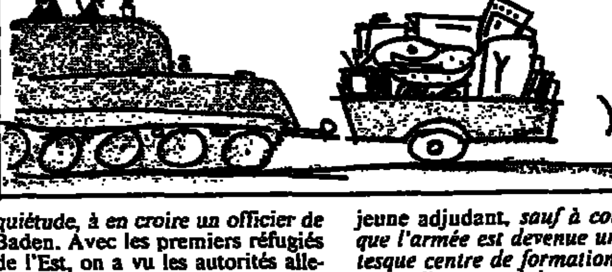
Aucun état d'âme apparent dans les rangs : même diffuse, la menace est perceptible et *« il faut y aller »,* dit cet officier, lorsque les « politiques » le décident. *« L'opinion ne s'émeut pas outre-mesure, c'est du soldat de métier qui trinquerait dans le Sud »,* explique-t-il non sans amertume.

Le son de cloche est différent dans le corps blindé et mécanisé, l'autre visage de l'armée de terre plus particulièrement tourné vers l'Est. Mikhaïl Gorbatchev a brouillé les cartes. En Europe, l'adversaire potentiel est devenu une nébuleuse depuis que le pacte de Varsovie, moribond, a cessé d'être un épouvantail. Le jeu géostratégique en Europe centrale n'en est sans doute que plus compliqué pour des esprits habitués à forger leurs certitudes dans les traditionnelles et, parfois, fallacieuses comparaisons de rapports de forces.

« Le monde était autrefois plus simple », concède ce sous-officier dans une garnison de Lorraine, qui regrette, en s'amusant lui-même de sa formule, *« le temps où il y avait des méchants et des gentils bien identifiés, chacun tenant sa place et son rôle une fois pour toutes, sans masque, ni tromperie ».*

Comme le remarque un cadre en poste à Berlin, un soldat français avant novembre 1989, c'est-à-dire avant la chute du mur, voyait tous les jours son *« ennemi »* en scrutant simplement, à la télévision, les parades militaires de l'Est qui envahissaient les écrans. En 1990, le décor a changé ou, plutôt, il s'est disloqué. *« Berlin n'est plus dans Berlin,* dit-il, *c'est la future capitale d'un allié qui a grandi sans nous, dans tous les sens du mot. »*





Signe des temps : la présence militaire française outre-Rhin suscite plus de convoitises que de *quiétude, à en croire* un officier de Baden. Avec les premiers réfugiés de l'Est, on a vu les autorités allemandes s'intéresser aux casernements des unités françaises, sans compter les cités occupées par les cadres et leurs familles. Pas moins de 14 000 hectares, pour une trentaine de villes de garnison où, souvent, ces implantations en plein centre bloquent le développement des plans d'urbanisme.

Des traits communs avec les Soviétiques

« De quoi donner le vertige au moindre promoteur immobilier et aux édiles locaux », observe, goguenard, cet officier d'état-major.

Toutes comparaisons gardées, l'armée française partage certains de ses traits d'aujourd'hui avec l'armée soviétique qui doit, tout à la fois, réduire ses effectifs, réviser sa doctrine d'emploi, gérer au mieux les crédits qu'on lui chipote et préparer son retour au bercail dans des conditions acrobatiques. *« Nous n'en sommes pas là,* s'offusque un officier supérieur qui en est à son douzième déménagement. *Nos ordres de grandeur ne sont pas ceux des Soviétiques. Mais il y a un peu de ça. »*

La preuve, les 5 000 départs de cadres annoncés pour les trois ou quatre prochaines années en France, sans oublier les 25 000 suppressions de postes d'appelés et la diminution de 5 000 du nombre des emplois civils dans les armées. La preuve encore, la fin des primes FFA pour tous ceux qui devront déménager d'outre-Rhin, avec armes et bagages, et réintégrer les garnisons en France, là où *« on cesse de mettre de l'argent de côté »* faute de pouvoir trouver un « job » d'appoint rémunérateur pour le conjoint.

Un bilan de carrière

Dans le passé, la corporation des militaires a rarement mis en avant des revendications de cet acabit. Elle y pensait, mais elle n'en parlait qu'à l'occasion. *Pudeur ?* Absence de fronde syndicaliste ? Sentiment de son particularisme, qui tiendrait à sa vocation ? Le fait était là : la communauté des militaires n'évoquait pas publiquement ses *difficultés quotidiennes,* sous le prétexte qu'on n'enfile pas un uniforme pour s'enrichir.

La situation est en passe de vite évoluer pour cause de « banalisation » de l'état militaire. Les cadres regardent autour d'eux, comparent et, à leur façon, ils font un bilan de carrière. Leur disponibilité s'émousse. *« A trop tirer le diable par la queue,* dit un officier, *les unités s'étiolent en recevant au compte-gouttes hommes et matériels ». « Nous ne serons plus des laissés-pour-compte,* jure ce sous-officier dans l'est de la France, *des oubliés de l'expansion par un gouvernement qui spécule trop sur notre fidélité à tout crin. »* Il a reçu et accepté des offres d'une « boîte » d'électronique où sa spécialité lui garantit, dès le départ, plus du double de sa solde actuelle après quinze années de service, un salaire qu'il cumulera avec sa *« maigre retraite ».*

Reste à savoir attirer des sous-officiers diplômés (la moitié du corps a déjà le « bachot ») et conserver les plus capables d'entre eux, en les sélectionnant au sein d'une institution de défense condamnée à se resserrer. *« Problème non résolu,* diagnostique un jeune adjudant, *sauf à considérer que l'armée est devenue un gigantesque centre de formation professionnelle pour adultes au profit du pays, au même titre qu'elle est déjà la première auto-école de France par le nombre des permis VL et PL qu'elle délivre à tour de bras aux recrues du contingent. »*

Le tableau est moins idyllique chez les officiers. Non pas qu'ils aient du mal à se recaser. Mais le bénéfice de la pension est plus tardif dans leur cas. A eux de savoir *« préparer le grand saut »,* dit cet officier en Allemagne. A leur disposition, un réseau de placement et d'entraide dans la vie civile, qui relève d'initiatives provenant davantage d'associations d'anciens militaires, déjà passés par là, que du ministère de la défense, avare de ses crédits pour des stages de reconversion.

Vision pessimiste

De l'aveu d'un cadre qui connaît bien les arcanes de l'armée de terre, la période qui s'ouvre alimentera les frustrations des officiers les plus jeunes, voués à se contenter de carrières raccourcies. *« Le saint-cyrien,* prévoit-il, *va découvrir à ses dépens qu'il aura de moins en moins de chances, une sur quatre au mieux, de se retrouver colonel à la tête d'un régiment, parce que les places seront chères. Quant à l'officier qui se sera frotté à l'enseignement militaire supérieur et qui voudra s'en aller parce qu'il sera déçu dans ses ambitions, il apprendra que ses diplômes nouvellement acquis ne se monnayent pas aussi aisément dans un secteur civil plutôt réticent à l'accueillir. »*

« Nous en avons assez d'être montrés du doigt, se plaint cet officier dont le moins qu'on puisse dire est qu'il souffre d'être assimilé à quelque aventurier d'extrême-droite. *Tous les officiers français ne sont pas de la graine de fasciste et le prétendre abusivement aboutit à les marginaliser encore plus. »*

Visions pessimistes ou exagérées que celles-là, rétorque la hiérarchie. Voire. La diminution de la tension en Europe n'a pas incité l'état-major de l'armée de terre à faire son aggiornamento et à expliquer, en détail, à ses subordonnés le sens de la réorganisation « Armées 2000 » entreprise par le gouvernement.

Résultat : la double crainte qui s'installe est celle de cadres débordés par la mise en œuvre de matériels militaires vieillissants ou distribués à doses homéopathiques, faute de crédits, et surchargés par la gestion d'un contingent renouvelé à vitesse accélérée, pour cause de service réduit à dix mois après 1992. *« A terme, cette conjonction est malsaine,* pronostique l'un d'eux. *Nous n'avons plus la garantie de l'emploi que tant d'autres nous enviaient. Il va falloir s'accommoder de l'insécurité du lendemain et avancer en grade selon des critères de moins en moins objectifs. »* Paradoxe ? Les événements du Golfe et ce qu'ils annoncent, c'est-à-dire ces crises paroxystiques et imprévues à répétition qui laissent le monde à chaque fois au bord du gouffre, ne dissipent pas le « spleen » d'une armée de terre en quête de sa nouvelle identité.

JACQUES ISNARD

Prochain article :
II. - La montée de l'intégrisme musulman.



La politique des pouvoirs publics face à la crise paysanne

Une solidarité précaire

En insistant dimanche sur une *nécessaire solidarité au sein de* la profession agricole, le ministre de l'économie, M. Pierre *Bérégovoy, a mis le doigt sur un* point sensible du monde paysan : son hétérogénéité. La volonté pressante du ministre de voir les viticulteurs et les céréaliers venir en aide aux éleveurs répond à un réflexe de bon sens. L'agriculture est une grande famille, avec ses nantis et ses pauvres. En 1989, le revenu de la viticulture de qualité a progressé de 68 %, quand celui de l'élevage bovin s'appréciait à peine de 0,8 %.

Cette incitation au partage, au *demeurant très socialiste*, s'appuie sur une vision trop simple de l'agriculture. Ainsi, les *céréaliers en proie aux* limitations de production et aux baisses de prix n'ont vu leur *revenu progresser que de 0,4 %* l'an passé. Ceux qui pratiquent l'élevage hors sol, qui ne *consomme pas d'espace mais* des tourteaux d'aliments importés des Etats-Unis ou de *Thaïlande, ont enregistré une* progression de 40,8 % de leurs gains en 1989.

Demander aux viticulteurs de se montrer solidaires revient à ignorer leur individualisme, aucune entraide n'ayant jamais existé entre le « haut du panier », le club certes de plus en plus large des AOC (appellations d'origine contrôlée), et le tout-venant, les producteurs de vins de *table ordinaires. Tant* que la solidarité n'aura pas été organisée au sein de la viticulture, on voit mal comment elle pourrait irradier le reste d'une profession agricole dans laquelle, de *surcroît*, les vignerons ne se reconnaissent pas.

La solidarité entre céréaliers, M. Bérégovoy semble l'ignorer, existe déjà à travers le fonds spécial d'Unigrains, qui fonctionne depuis 1972. Cet instrument a de nombreuses fois permis aux professionnels du grain d'aider les éleveurs, soit par le financement de coopératives (de viandes comme de lait), soit par le secours d'urgence au lendemain d'intempéries (tempêtes, sécheresses). *« En matière de solidarité, il nous faut plutôt compter sur les outils collectifs de la profession, comme les coopératives, le Crédit agricole ou Unigrains »*, nous confiait lundi 17 septembre le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe.

E. F.

Le CNJA demande que 1990 soit une année sans remboursements pour les jeunes agriculteurs

***De nouvelles manifestations* d'agriculteurs ont eu lieu dimanche 16 septembre en Vendée, à l'appel de la Confédération paysanne de l'Ouest. Le ministre de l'agriculture a indiqué que le plan d'aide d'urgence aux éleveurs serait rendu public en fin de semaine. Le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, a précisé le calendrier des revendications de son organisation : des assises de la ruralité dans tous les départements *le 28 septembre, et une réunion* sur le même thème le 22 novembre à Paris.**

LIMOGES

de notre correspondant

« Aujourd'hui, la situation est simple : la sécheresse et la crise de la viande réduisent à néant les efforts de tous les jeunes qui se sont installés, qui se sont endettés, et pour lesquels un seul remède serait efficace : il faut, il est urgent, que le ministre de l'agriculture et que le gouvernement décident que l'année 1990 sera une année blanche pour la dette des jeunes », c'est-à-dire une année exonérée de remboursements d'annuités d'emprunts, de cotisations et de charges sociales.

M. Philippe Mangin, président du *CNJA* (Centre national des jeunes agriculteurs), a ainsi résumé, dimanche après-midi 16 septembre, la position de son organisation lors de la trente-septième finale nationale de labours à Poiré-sur-Vie (Vendée). Il a aussi rappelé pourquoi le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, contrairement à la tradition de cette manifestation, n'avait pas été invité (*le Monde* daté 14 septembre) : *« Un armistice de quelques heures n'aurait eu aucune signification. Ce gouvernement est aveugle sur la réalité que vivent les paysans »*, et le plan annoncé par le ministre de l'agriculture le 31 août est marqué d'une *« attitude méprisante »* vis-à-vis du monde agricole. *« M. Henri Nallet a ignoré les avertissements que nous lancions depuis le printemps et il a laissé pourrir la situation. »*

M. François Mitterrand, a estimé M. Philippe Mangin, *« en visite la semaine dernière à Lascaux* (Dordogne) *a parfaitement saisi la nécessité de cette année blanche »*. Il faut maintenant que le président de la République *« se fasse obéir par des ministres qui, jusqu'à présent, n'ont écouté son message que d'une oreille distraite »*.

M. Philippe Mangin est également intervenu dimanche sur un second front. Celui des organisations agricoles minoritaires, qui ont renouvelé, à l'occasion de cette finale nationale, les attaques qu'elles avaient formulées en juin dernier lors de la « grande moisson » organisée par le CNJA sur les Champs-Elysées. Des attaques qui montrent, malgré la volonté unitaire qui s'est affirmée lors des récentes manifestations de masse de Poitiers et de Nevers, que les divisions du monde agricole sont attisées par la crise.

Cette finale nationale a lieu dans *« une période de crise et de gaspillage »*, rappelait la Confédération paysanne, qui occupait à La Roche-sur-Yon, à quelques kilomètres de là, la place centrale de la ville.

La FFA (la Fédération française de l'agriculture située à droite) estime que *« cette finale n'est pas un moyen de faire de la publicité pour l'agriculture de base »*. L'association Solidarité-Paysans qui fonctionne un peu sur le mode d'une coordination estime cette finale *« indécente quand sonne le glas d'une certaine civilisation rurale. Elle ne fait que célébrer, dans le vrombissement du matériel dernier cri, la future minorité de 2 % de paysans industriels »*.

M. Philippe Mangin a répondu que *« le championnat national de labours, ce sont quelque 700 épreuves cantonales, 80 épreuves départementales puis régionales, 10 000 jeunes concurrents répartis sur l'ensemble du territoire national et des dizaines de milliers de jeunes agriculteurs qui œuvrent à l'organisation. Eh bien,* a-t-il ajouté, *quand une initiative suscite une telle mobilisation et un tel enthousiasme année après année, depuis trente-sept ans, c'est qu'elle répond à un besoin positif : le besoin de créer des lieux de rencontre, de fête et de dialogue. »*

GEORGES CHATAIN

M. Bérégovoy demande une « réadaptation » de la politique agricole commune

Les incidents de la semaine dernière, à Nevers notamment, la ville dont il est le maire, ont incité M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a déclaré, dimanche 16 septembre lors de l'émission RTL-*le Monde*, que si *« le droit de revendiquer est légitime... la violence est toujours condamnable »*. *« Je redoute qu'une coupure ne s'établisse entre le peuple des villes et le peuple des campagnes »* a commenté M. Bérégovoy.

Reconnaissant que *« cette année, la situation des éleveurs est difficile »*, le ministre d'Etat a annoncé que *« la solidarité de l'Etat doit s'exercer... et s'exercera »*. Il a précisé que, d'ores et déjà, *« l'Etat, sous des formes diverses, consacre 103 milliards de francs à la profession agricole, soit 73 % du revenu brut des exploitants »*. Il a ajouté que, à ses yeux, *« la solidarité interprofessionnelle doit elle aussi s'exprimer, car tous les paysans ne sont pas logés à la même enseigne »*. *« Des transferts doivent pouvoir s'opérer »* des céréaliers et des viticulteurs vers les éleveurs, a-t-il notamment précisé. A propos du Crédit agricole *(lire ci-dessus)*, le ministre a expliqué qu' *« il n'est pas un bouc émissaire... mais il a des responsabilités particulières »*. *« Rien n'est plus urgent que de désendetter les professions agricoles »*, un domaine dans lequel, pour le ministre, *« le Crédit agricole a des responsabilités importantes »*.

Interrogé sur la politique agricole commune, le ministre a déclaré : *« Heureusement qu'il y a eu et qu'il y a encore une politique agricole commune »*, estimant que celle-ci *« doit être réadaptée »*. *« Il est en particulier indispensable que la Commission de Bruxelles mette de l'ordre dans les échanges intra-communautaires »* a-t-il ajouté.

De son côté, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a déclaré, dimanche au *Club de la Presse* d'Europe 1, que si *« les principes de la politique agricole commune sont toujours présents »*, il sera nécessaire, pour la production ovine, de *« concevoir une autre organisation de ce marché »*. Les producteurs de moutons recevront *« prochainement »* un acompte sur la prime compensatrice ovine.

Le gouvernement critique le rôle du Crédit agricole

La polémique engagée par le gouvernement contre le Crédit agricole à propos des difficultés *économiques des éleveurs se* poursuit. Après les déclarations de M. Michel Charasse, le ministre du budget, *selon lesquelles la* banque verte se ferait *« du blé sur le dos des agriculteurs »*, le ministre de l'Economie, M. Bérégovoy est revenu à la charge, dimanche 16 septembre, lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Le privilège de la gestion des dépôts des notaires, que le Crédit agricole partage avec la Caisse des Dépôts, pourrait être *remis en cause si la banque ne* prenait pas des dispositions pour désendetter les agriculteurs en difficulté.

Après avoir mis l'accent sur la nécessaire solidarité au sein de la profession agricole, M. Bérégovoy a rappelé les *« responsabilités importantes du Crédit agricole »* à l'égard des agriculteurs. Selon lui, la banque verte *« n'aurait rien de plus urgent »* à faire que de prendre des dispositions pour désendetter les agriculteurs. Jeudi dernier au micro d'une radio périphérique, M. Bérégovoy avait formulé ses griefs sous forme d'un ultimatum. Le ministre d'Etat a déclaré : *« Ou bien le Crédit agricole est une banque privée qui ne s'intéresse pas à la situation difficile des agriculteurs et il n'y a aucune raison de lui laisser les dépôts des notaires, ou bien il prend conscience de ses responsabilités en favorisant le désendettement des agriculteurs. »*

Bien que M. Bérégovoy ait ajouté que, depuis la *« privatisation »* décidée par M. François Guillaume (ministre de l'agriculture de M. Chirac de 1986 à 1988), il avait peu de moyens d'action sur le Crédit agricole, le retrait du privilège que constitue la gestion des dépôts des notaires représente une menace de poids sur l'activité et les résultats de cet établissement.

Les dépôts des notaires, monopole que se partagent la Caisse des dépôts et consignations et le Crédit agricole, *constituent un formidable avantage* pour les deux institutions. Pour le seul Crédit agricole, on estime la manne à environ 15 milliards de francs annuels rémunérés au taux de 1 %. *Lui retirer brutalement* ce privilège déséquilibrerait instantanément son compte d'exploitation et surtout celui de bien des caisses à forte implantation rurale du Crédit agricole.

Les privilèges de la banque verte

Le Crédit agricole, qui refuse d'entamer une polémique avec le gouvernement, fait cependant remarquer que sa « privatisation » a peu à voir avec le privilège de conserver les dépôts des notaires. Selon les responsables de cet établissement, le statut juridique des *caisses régionales*, chargées de la collecte des dépots des notaires, n'a pas été modifié par la mutualisation. Celle-ci a simplement rendu les caisses régionales propriétaires de la Caisse nationale. La « privatisation » de la Caisse nationale ne serait donc pas un argument en faveur d'un retrait des dépôts des notaires.

Les responsables du Crédit agricole précisent ensuite que les dépôts des notaires ont pour contrepartie des prêts à court terme à l'agriculture à des taux en dessous du marché fixé par l'Etat. Si les pouvoirs publics décidaient de priver le Crédit agricole de ce monopole, ils devraient en bonne logique libérer la banque verte de cette obligation.

Bien que la crise de l'élevage français ait cristallisé la polémique autour des dépôts des notaires, le débat était engagé depuis longtemps sur les privilèges de la banque verte. La libéralisation du marché de l'argent engagée en 1985 avait amené progressivement le ministère des finances à réfléchir sur une nécessaire banalisation aussi bien du livret bleu du Crédit mutuel que des dépôts des notaires.

Une redistribution des cartes qui ne va pas sans difficulté, dans la mesure où elle met également en question les privilèges de la Caisse des dépôts et consignations. Si le Crédit agricole semble résigné à terme à voir lui échapper les dépôts des notaires, il paraît prêt à engager le fer sur la banalisation totale du dispositif.

YVES MAMOU

Le rapport de la Banque mondiale

Les transferts nets de capitaux du Sud vers le Nord ont encore augmenté en 1989

L'endettement à long terme des pays du tiers-monde a continué à progresser en 1989 pour atteindre en fin d'année 988,5 milliards de dollars. Dans son rapport annuel rendu public lundi 17 septembre, la Banque mondiale souligne que, du fait notamment du tarissement des prêts *commerciaux privés nouveaux*, les transferts de capitaux du Sud vers le Nord se sont encore accrus l'an dernier, passant de 37,6 à 42,9 milliards de dollars.

« Pour la première fois depuis trente et un ans, aucune guerre nouvelle n'a éclaté durant l'année », lit-on dans le rapport de la Banque mondiale pour 1989. *« Il est permis d'espérer des réductions plus substantielles des budgets militaires des pays industriels. Les pays en voie de développement, quant à eux, pourraient aussi songer à réévaluer l'utilité de leurs dépenses militaires »*.

Ces lignes, écrites avant l'éclatement de la crise du Golfe (qui n'est pas – encore – une guerre) et les affrontements au Libéria et en Afrique du Sud montrent comment les meilleures intentions peuvent être déjouées en un tournemain. La Banque mondiale souligne avec justesse que, dans l'ensemble des pays pauvres, les dépenses militaires ont, depuis 1960, progressé deux fois plus vite que le revenu par *habitant*. On peut cependant douter des *« possibilités de financement prometteuses »* qui viendraient d'un hypothétique désarmement dans le tiers-monde.

Dans son dernier rapport, la Banque mondiale dresse un bilan contrasté de la situation financière des pays pauvres, s'engageant en outre, pour 1991, à leur consentir entre 21 et 24 milliards de dollars de prêts (contre 20,7 milliards de dollars en 1990). Les transferts nets de capitaux des nations en développement vers le reste du monde sont passés, l'an dernier, de 37.6 à 42,9 milliards de dollars. *Dans* le même temps, les décaissements de prêts, fléchissant de 8,8 milliards de dollars, n'ont plus représenté que 16,6 milliards de dollars. Quant à l'encours de la dette à long terme des pays du Sud, il a légèrement progressé pour atteindre, en 1989, 988,5 milliards de dollars. Le ralentissement temporaire des opérations de conversion de dettes et l'augmentation du montant des prêts publics de sources bi et multilatérales sont à l'origine de cette augmentation.

La Banque mondiale affirme, par des modalités diverses, son soutien financier, ainsi que ceux du FMI et du gouvernement japonais, aux opérations de réduction de dettes commerciales menées entre le Mexique, les Philippines, le Costa-Rica, le Venezuela et leurs créanciers respectifs, dans le cadre du plan Brady. Par le biais de prêts d'investissements, la Banque concourt, en particulier, au paiement des intérêts.

Le rapport reconnaît *« la viabilité des formules de réduction de la dette et du service de la dette »*, tout en soulignant la nécessité d'accorder *« une attention spéciale aux besoins de développement de la catégorie la moins favorisée des pays à revenus intermédiaires, très endettés essentiellement envers des créanciers publics »*. Pour les pays à faibles revenus, qui ne peuvent emprunter qu'à l'IDA (Association internationale de développement), la Banque a créé un Fonds de désendettement de 100 millions de dollars. Préoccupante est l'évolution de la dette vers une structure de plus en plus publique à mesure que décline le crédit privé. Echaudées par l'aggravation des arriérés (16,4 milliards de dollars en 1989 contre 10 milliards en 1988), les banques commerciales n'accordent plus de nouveaux prêts, sauf au compte-gouttes, en Asie et en Europe. Or le tiers-monde continue de souffrir d'une forte contrainte extérieure. Apres le raffermissement de 1988 (+ 12,3 %), les prix des matières premières non pétrolières ont repris l'an dernier le chemin de la baisse (-1.4 %).

Si la Banque renouvelle sa confiance dans les politiques d'ajustement structurel, elle met l'accent sur les mesures de lutte contre la pauvreté et sur le renforcement en Afrique des capacités locales de gestion et de suivi des politiques menées, afin d'associer les ressortissants des pays concernés. Pour la première fois en 1989, les prêts en faveur de l'éducation ont dépassé un milliard de dollars. S'agissant du continent noir, la Banque mondiale rappelle la nécessité de renforcer le secteur privé, de réformer le système du crédit et le système foncier en construisant des routes rurales.

Parmi les nouveautés mises en exergue par le rapport, on relève l'introduction de procédures systématiques permettant d'évaluer les effets sur l'environnement de tous les nouveaux projets. La Bolivie, le Brésil et Madagascar ont accepté des projets exclusivement axés sur l'environnement. Les bouleversements à l'Est ont en outre conduit la Banque à accorder ses premiers prêts à la Pologne (cinq projets pour un montant de 781 millions de dollars). La Bulgarie et la Tchécoslovaquie devraient adhérer à l'institution avant la fin de septembre.

ÉRIC FOTTORINO

Ratios de l'investissement au produit intérieur brut
en pourcentage

31, 27, 23, 19, 15, 11

Asie de l'Est
Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord
Asie du Sud
Amérique latine et Caraïbes
Afrique subsaharienne

1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989

Source, Banque Mondiale

Sous-investissement africain



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Alors que la grève dans l'Essonne entre dans sa quinzième semaine

Le malaise des agents de la Sécurité sociale s'accroît

Le refus du gouvernement d'agréer les revalorisations salariales décidées par le conseil d'administration de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (*le Monde* daté 16-17 septembre) risque de dégrader le climat parmi les *180 000* salariés du régime général, alors que les administrateurs CFDT, FO et CFE-CGC ont fait part de leur intention de quitter leurs fonctions, des appels à la grève ont été lancés pour cette semaine dans plusieurs caisses primaires d'assurance-maladie.

Le conflit, qui a débuté à Evry – *où il entame sa quinzième* semaine – n'est pas seulement *salarial. Il* porte aussi et surtout sur les classifications : à la «sécu» comme dans certaines branches du secteur privé, les déroulements de carrière sont *trop courts* (après huit ans, certains salariés atteignent le sommet de la grille d'avancement). Une bonne partie du personnel est privé de perspectives professionnelles, alors que l'informatisation (50 % de gains de productivité en huit ans à la Caisse nationale d'assurance-maladie) a engendré des sureffectifs.

Enfin, ce conflit pose le problème de la répartition des sièges au sein du conseil d'administration de l'UCANSS entre les syn*dicats et le patronat* (qui a démissionné en juin dernier) et impose une clarification des rapports entre l'UCANSS et l'Etat.

Le spleen de Corbeil-Essonnes

Les affiches et les banderoles apposées début août par les agents grévistes sur les murs du centre de paiement n° 123 de la Caisse primaire d'assurance-maladie de l'Essonne ont jauni. Mais, sur les bureaux des agents contrôleurs de ce centre de Corbeil-Essonnes, les poinçonneuses à poignée restent obstinément cadenassées – depuis le 11 juin – empêchant de valider des milliers de décomptes d'assurés sociaux en souffrance.

En dépit des premières retenues sur salaire, de la grogne de certains usagers et des professions paramédicales, privées de tiers payant, et du désespoir de ne pas se sentir entendu après trois mois de conflit, nul ne parle pourtant de reprendre le travail. Le spleen des agents, leurs rancœurs accumulées au fil des ans, sont décidément trop lourds.

Qu'elles s'appellent Marie-Thérèse, Bernadette ou Jocelyne, leurs histoires se ressemblent. Elles sont entrées au guichet de la Sécurité sociale à vingt ans, parfois même avant, avec le certificat d'études. Au bout de sept ou huit ans, elles sont devenues délégataires de l'agent comptable, en charge de la vérification des décomptes et du paiement des prestations. Sans savoir que, avec la réorganisation des tâches, l'informatisation des centres, les économies à réaliser, elles étaient arrivées au faîte de leur carrière ou presque.

Aujourd'hui, à quarante ans passés, elles sont pour la plupart au plafond de la grille de rémunérations, touchant de 6 500 à 7 500 F nets par mois, sans aucun espoir de promotion professionnelle ni de progression de leur salaire à l'ancienneté.

Formation sur le tas

«Il n'y a que notre rendement qui compte, et l'on ne s'intéresse pas à la qualité de notre travail!», soupire Bernadette. *«Nous avons dû nous engager à traiter 80 décomptes d'assurance-maladie au minimum par jour, sous peine d'être mal notées»*, explique Annie. De fait, au rythme de 800 à 1 000 dossiers réglés chaque jour depuis l'arrivée des ordinateurs, le solde de décomptes en souffrance que le centre traînait depuis trois ans a été résorbé en deux mois en 1987. *«Et Dieu sait si on en a bavé avec cette informatisation : on était toutes sous tranquillisants»*, dit Michèle. A peine le temps de se familiariser avec un système informatique que d'autres machines, incompatibles avec les précédentes, étaient installées. *«Nous nous sommes formées sur le tas*, se souvient Marie-Thérèse, *parce qu'avec trois jours de formation dispensés par un chef de centre lui-même formé en trois jours on n'a pas appris grand-chose.»*

«Si encore nous en avions été récompensées, mais pas du tout!», lâche Bernadette avec rancœur. Au lieu de cela, les guichetières et les délégataires ont pris sur elles des tâches autrefois dévolues aux agents de maîtrise, comme les réclamations et le traitement des dossiers complexes. Sans pour autant avoir toujours le temps de digérer les perpétuels changements de législation sociale. *«D'un centre à un autre, on n'interprète pas les circulaires de la même façon sur un cas identique. Ce n'est pas normal!»*, constate Jocelyne. *«Et quand on prend le temps de lire à fond ces circulaires, on se fait taper sur les doigts le soir, parce qu'on n'a pas eu assez de rendement»*, renchérit Annie.

«Et tout cela pour le même salaire!» La phrase revient tel un leitmotiv dans la bouches de ces agents qui, l'ancienneté mise à part, touchent à peine le SMIC. Le fait de savoir que la caisse de l'Essonne est la mieux gérée de l'Ile-de-France leur reste, de surcroît, sur le cœur. Et de citer ces capitaux de points appartenant aux agents partant en retraite et non remplacés et qui ont été restitués à la Caisse nationale d'assurance-maladie conformément aux directives en vigueur.

Quant à demander sa mutation sur une autre caisse : *«Pour quoi faire?* se demande Bernadette. *On n'aura rien en compensation, si ce n'est le remboursement d'un ticket de bus.» «De plus, on sera systématiquement sous-noté*, renchérit Annie, *le temps de refaire nos preuves dans une nouvelle caisse qui appliquera son propre barème de notation.»* Mais de toute façon, reconnaissent-elles, leur vie est ici, à Corbeil ou dans les environs. Le *«seul moment de décontraction»* n'est-il pas, pour nombre d'entre elles, de travailler à temps partiel pour rester le mercredi avec les enfants? *«Juste le temps de recharger ses accus avant d'apprendre le jeudi matin que, la veille, nos collègues ont vraiment très bien travaillé»*, maugrée Jocelyne.

«A vrai dire, ajoute cette dernière, *lorsqu'on a décidé de faire grève, on ne savait pas que cela allait prendre une telle ampleur. Mais on en avait tellement marre qu'il fallait bien le leur dire un jour...»*

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

M. Laignel a présenté les prochains Entretiens Condorcet sur la formation

M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, a réuni le *11* septembre deux conférences de presse. Au cours *de la première, il a rappelé* les grandes lignes de la loi sur la forma*tion et le crédit-formation*, dont les décrets devraient être publiés d'ici à la fin de l'année. Une campagne d'information sera lancée pour permettre d'atteindre l'objectif de 75 000 adultes bénéficiaires du crédit-formation et de 125 000 jeunes.

Le secrétaire d'Etat a ensuite présenté la deuxième édition des Entretiens Condorcet, qui se dérouleront du 18 au 20 septembre à La Villette. Annoncés comme la plus importante rencontre internationale des professionnels de la formation, les Entretiens Condorcet seront, cette année, très influencés par la situation dans les pays de l'Est. Huit ministres des anciennes républiques populaires, chargés du dossier, seront en visite pendant une semaine. *«Nous allons essayer de prendre pied à l'Est dans ces domaines»*, a souligné M. Laignel.

INDUSTRIE

Les difficultés du groupe italien

Pirelli propose de vendre ses activités pneumatiques à Continental

Le groupe italien Pirelli a proposé *au groupe allemand Continental* de lui vendre son activité pneumatiques. Celui-ci indique, dans un communiqué publié lundi 17 septembre, qu'il *«va examiner»* la proposition.

Continental est le deuxième groupe européen du secteur et le quatrième dans le monde avec 8 % de parts du marché mondial. Pirelli arrive en cinquième position avec environ 5,9 %.

Une fusion des activités pneumatiques des deux groupes ne menacerait cependant pas la hiérarchie actuelle puisque les trois géants de la branche ont des parts de marché très importantes : le français Michelin en détient environ 24 %, l'américain Goodyear 19 % et le japonais Bridgestone/Firestone 17 %, selon des indications de Continental.

Pirelli et Continental ont subi de plein fouet, au premier semestre, les contrecoups de la guerre des prix que se livrent les principaux fabricants mondiaux. – *(AFP.)*

Retour d'un mythe

Une société italienne produira des répliques de Bugatti

Bugatti, une marque mythique *de l'automobile, va revivre*, grâce à l'ouverture d'une usine près de Modène, en Italie, inaugurée samedi 15 septembre. Une société holding, Bugatti International, avait été créée au Luxembourg il y a *quelques* années, avec comme vice-président M. Michel Bugatti, le seul fils encore vivant d'Ettore Bugatti, le créateur de ces voitures légendaires décédé en 1947. *Cette société a décidé* la création de deux filiales en Italie, l'une située à Ora, près de Bolzano, *pour réaliser et distribuer* des objets de collection, et l'autre *près de Modène, pour relancer* une petite activité automobile.

Cette deuxième société, baptisée Bugatti Automobili, produira de nouvelles automobiles Bugatti – inspirées des anciens modèles de grand prestige – et effectuera des recherches et des productions *en nombre limité* pour d'autres constructeurs automobiles.

□ **Thomas Cook achète la chaîne Four Corners à British Airways.** – Thomas Cook, groupe de tourisme appartenant à Midland Bank, a annoncé vendredi 14 septembre le rachat pour une somme non divulguée de trente-trois agences de voyages Four Corners à la compagnie aérienne British Airways, qui continuera à en exploiter 10. Jeudi, la *compagnie aérienne* avait annoncé un programme d'investissements de 10 millions de livres *(près de 100 millions de francs)*, pour accroître sa part du marché des voyages de tourisme long-courriers, mais souhaitait se défaire de Four Corners, chaîne lancée à la fin des années 80, dont les comptes avaient plongé dans le rouge. (AFP.)

Une collaboration qui se précise

Daimler-Benz et Mitsubishi envisagent «100 à 150 projets communs»

Le rapprochement esquissé au printemps dernier entre *les géants* industriels japonais et ouest-allemand Mitsubishi et Daimler-Benz commencerait-il à prendre tournure? *Les deux groupes, qui se sont engagés* en mars 1990 à mener une coopéra*tion intense*, auraient déjà retenu *«100 à 150 projets communs»*, selon *M. Yoshio Tanigushi, responsable du* projet Daimler-Benz au sein de Mitsubishi. *«Nous parlons de tout»*, affirme M. Tanigushi, ancien numéro *deux du géant japonais, dans une* interview au quotidien berlinois *Tageszeitung* publiée lundi 17 septembre. *«Au début de notre coopération, nous n'avions en commun que la distribution de voitures au Japon mais, dès les premières séances de planification, nous avons découvert de plus en plus de possibilités»*, précise M. Tanigushi qui, cependant, se *refuse à indiquer les domaines dans* lesquels des accords pourraient voir le *jour prochainement.*

AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRÊT

Les Français sont de plus en plus tentés par l'assurance-dommages

Le Centre de recherche sur le budget familial (CRBF), association parrainée par les Caisses d'épargne, a rendu publics, le 17 septembre, les résultats d'un sondage sur les intentions et les comportements des Français en matière de souscription de contrats d'assurance-dommages (1). Le sentiment qui prévaut est que la consommation de produits d'assurance domestique ou automobile est généralement conduite par l'habitude. Chez les plus jeunes, la mise en concurrence des produits et des montants de prime laisse présager un accroissement progressif de la demande pour ce genre de produits.

Qu'un établissement bancaire comme les Caisses d'épargne prenne la peine de s'intéresser, fût-ce par le biais d'un sondage, à l'assurance-auto ou habitation a de quoi étonner. Les financiers ne connaissent généralement rien à l'assurance classique. Mais rien n'étant innocent en ce bas monde, pareille démarche s'explique par le lancement récent, à travers le réseau Ecureuil, d'un produit dommages qui a pour ambition d'empiéter largement sur le territoire réservé des assureurs.

La percée escomptée risque cependant de ne pas être aussi rapide que celle qui a eu lieu voici quelques années dans le secteur de l'assurance-vie. Si l'on en croit les résultats de ce sondage, la fidélité à un assureur en matière d'assurance auto ou habitation est encore de mise. Pour de multiples cas, les Français s'estiment *« bien assurés »*. Ensuite, parce qu'au moment d'un renouvellement de contrat, la *« captivité »* à l'égard d'un assureur traditionnel joue dans 45 % des cas. Et si l'on tient compte des fidèles à une mutuelle professionnelle (10 % des cas), la captivité joue en tout, plus d'une fois sur deux (65 % des réponses).

Fidélité « par inertie »

Cette fidélité varie aussi selon les catégories socio-professionnelles. Chez les travailleurs indépendants, elle est d'autant plus forte que ceux-ci confient à une seule compagnie la couverture de leurs risques personnels et professionnels.

Outre cette fidélité « par inertie », les banques et les caisses d'épargne doivent affronter un taux de satisfaction de la clientèle relativement important. Soixante pour cent des ménages ont eu l'occasion au cours des cinq dernières années de tester la qualité de leur contrat d'assurance, et dans la majorité des cas, tout s'est bien passé. De l'avis des assurés eux mêmes, un sinistre se règle dans 50 % des cas de manière totalement satisfaisante et dans 35 % des cas avec une satisfaction mitigée.

Quinze pour cent des personnes interrogées ayant été victimes d'un sinistre au cours des cinq années écoulées affirment l'avoir vu régler de façon *« non satisfaisante »*. Curieusement, ce mécontentement se concentre quasi exclusivement sur les cadres et les professions intermédiaires. *« Plus grande malchance ou plus grande exigence de ces catégories, ou tout simplement effet d'échantillonnage, il est difficile de statuer »*, se bornent à commenter les experts de la SOFRES.

Autre voie d'accès à la concurrence bancaire : le sondage révèle une inquiétude diffuse et générale des assurés sur la qualité de leur contrat. Même si 94 % des Français affirment être généralement *« bien »* assurés, 67 % d'entre eux s'estiment *« assez bien »* assurés seulement. Ce qui dénote selon les auteurs du sondage, une inquiétude diffuse mais générale. *« Parmi les plus hésitants à se satisfaire pleinement* (...), *on trouve les artisans-commerçants, les cadres et les employés et plus particulièrement les Parisiens et les habitants d'Ile-de-France. »*

Enfin, l'élément-clé d'une pénétration du marché pourrait bien être le coût. Le montant jugé prohibitif d'une multirisque habitation a déjà incité près d'un tiers des Français à changer de compagnie d'assurances. Pour bon nombre d'assurés, le niveau de la prime versée annuellement pour la voiture ou l'appartement s'avère être l'élément-clé d'une décision. Ce qui est bien normal, estiment les auteurs de l'étude, puisque à la signature du contrat la prime est *« le seul critère tangible, parmi des clauses qui, elles, demeurent très abstraites »*.

En fait, le sondage montre que la sensibilité au coût décroît avec l'âge. Les jeunes, généralement moins argentés, font jouer la concurrence alors que les adultes, déjà installés, sont plus sensibles à la qualité et à l'étendue de la protection.

Compte tenu de tout ce qui précède, les chargés d'étude de la SOFRES concluent en bonne logique que les banques et les caisses d'épargne auront du mal, dans ce domaine de l'assurance-dommages, *« à affirmer leur légitimité, sauf à packager les contrats avec des crédits bancaires par exemple »*. En matière financière, il serait étonnant que l'innovation ne continue pas de payer.

YVES MAMOU

(1) Le sondage « Les Français et l'assurance » a été effectué par la SOFRES du 7 au 10 mai 1990 pour le compte du CRBF, auprès d'un échantillon national de 980 chefs de famille représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et interrogé par vidéo-questionnaire Télébus.

L'argent du couple

Dans les couples français, c'est encore et toujours la femme qui est le plus souvent le ministre de l'économie et des finances : elle fait les comptes et gère l'argent du ménage, dans deux cas sur trois. Et l'argent n'est pas une pomme de discorde.

La moitié des couples ont un seul compte en banque et il est commun. S'ils ont deux comptes, ils savent majoritairement ce qu'il y a sur le compte de l'autre. Ils préfèrent massivement (58 %) encaisser l'argent plutôt que le dépenser. Ils parlent d'argent (69 %), mais ces conversations ne sont pas génératrices de disputes (73 %). C'est ce qui ressort d'un sondage IPSOS (1) pour le magazine *Budgets Famille* (du groupe Sélection du Reader's Digest).

Du côté des dépenses, il existe bien sûr une spécialisation, la femme décidant seule des dépenses d'alimentation (67 %), de ses propres vêtements (84 %) et même de ceux de son conjoint (44 %), celui-ci s'en chargeant en solitaire dans 24 % des cas seulement.

L'homme s'occupe de l'achat de la voiture et de son entretien (48 %). Mais de nombreuses décisions sont prises en commun, qu'il s'agisse des vacances (71 %), des loisirs (66 %), du logement (49 %), de l'EDF et du téléphone (42 %). Même les dépenses pour les enfants sont plus souvent prises en commun qu'on ne l'imaginerait : même si elle décide seule le plus souvent (37 % des cas), et lui très rarement (2 %), ils sont tout de même 26 % à s'en occuper ensemble.

Et l'on observe une communauté de décisions de dépenses toujours plus fréquente chez les couples jeunes (moins de trente-cinq ans) que chez leurs aînés, quel que soit le secteur considéré, sans une seule exception. Pour les vacances, la décision est prise en commun à 80 % chez les plus jeunes, et seulement à 67 % chez les plus âgés. Pour le logement, 55 % chez les jeunes, 47 % chez les autres. Pour les enfants, 29 % chez les jeunes, 24 % chez les autres...

J. D.

(1) *Sondage effectué du 16 au 19 juillet auprès de 569 personnes, âgées d'au moins dix-huit ans, vivant en couple, constituant un échantillon national représentatif (selon la méthode des quotas) de la population.*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



هكذا من الأصل

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

Pétrole : un choc salutaire si...

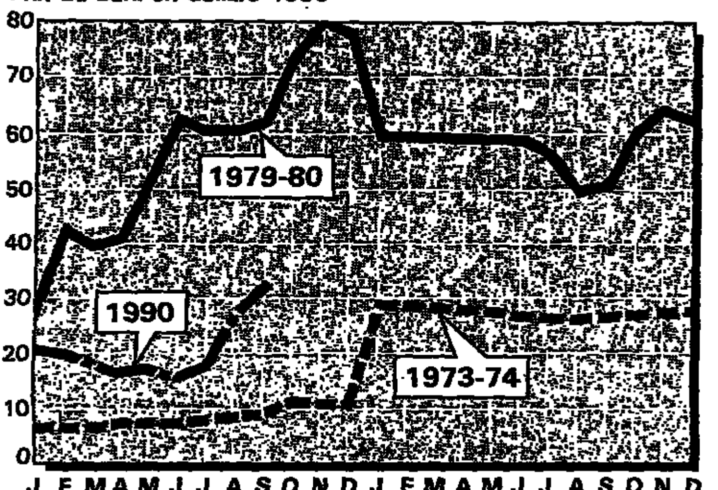
La stabilisation des prix du brut à 25 dollars le baril permettrait d'assurer à terme l'équilibre du marché

LE nouveau choc pétrolier créé par l'attaque irakienne du Koweït peut-il finalement s'avérer salutaire ? Passé le premier affolement, le petit monde de l'énergie commence à faire ses comptes, et ils ne sont pas si mauvais. *« Merci Saddam Hussein ! »*, dit un analyste quelque peu provocateur. Sans aller jusque-là, la plupart des pétroliers et des responsables multiplient depuis peu les propos rassurants.

« On allait de toute façon vers une situation de tension vers le milieu de la décennie », explique Serge Tchuruk, président de Total. En avançant l'échéance de quelques années, Saddam Hussein a donc en quelque sorte rendu service à l'Occident, assurent tous les pétroliers la bouche en cœur. Pourquoi ?

La remontée, qu'on imagine durable, des prix du brut à un niveau estimé par l'ensemble de la profession à 25 dollars environ donnera aux compagnies et aux pays producteurs les moyens de développer à temps les nouvelles capacités de production indispensables.

Prix du baril en dollars 1990



Dans le même temps, le choc en *provoquant* une prise de conscience générale va réveiller les consommateurs, qui limiteront désormais leurs appétits, réduisant ainsi le rythme d'augmentation de la demande. A moyen et long terme, l'*équilibre du marché sera* donc préservé, assurant l'Occident contre la répétition de chocs déstabilisants.

Ce scénario idéal, développé par toutes les compagnies pétrolières, et presque tous les analystes, y compris au sein des pays producteurs, répond bien sûr au souci de justifier auprès de l'opinion des hausses de prix par nature impopulaires, ainsi que le gonflement des profits de l'ensemble de la filière *prévisible d'ici à la fin de l'année.*

Une dépendance accrue

Mais il n'est pas sans fondement. *Car la crise du Golfe n'est pas un* coup de tonnerre dans un ciel serein. Depuis quatre ans, le marché *s'est retourné, et il devenait de* plus en plus évident, avant même la crise du Golfe, que l'aisance *donnée par les très bas prix du* pétrole ne pourrait pas durer longtemps sans risques.

Du côté de la demande, la consommation, stimulée par le contrechoc de 1986, était repartie. Dans les pays de l'OCDE, la demande de pétrole, après avoir décliné de 3,3 % par an de 1979 à *1985*, a *gonflé de plus de 2 %* l'an depuis 1986, tandis que les pays en développement continuaient sur *leur lancée. Au total, la* consommation mondiale de brut (hors pays de l'Est) a augmenté régulièrement d'environ *1 million de barils/jour* chaque année depuis quatre ans et demi.

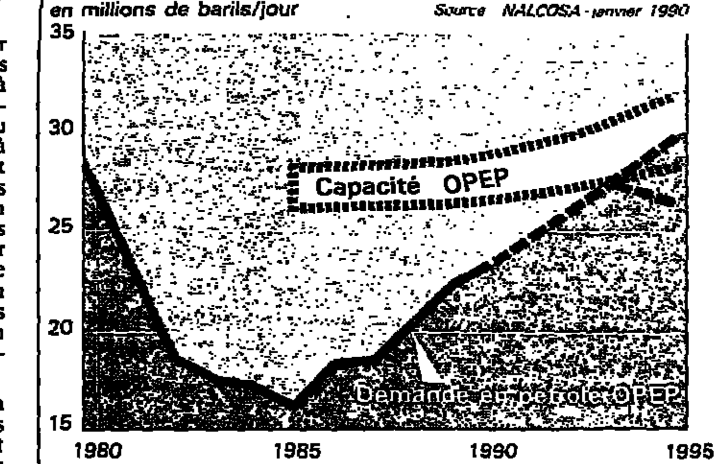
Du côté de l'offre, la rechute des cours a éliminé les productions les plus chères, notamment en Amérique du Nord et en URSS, et gelé l'exploration dans toutes les zones à risques. La production dans l'OCDE (Etats-Unis, Canada et mer du Nord pour l'essentiel) a chuté de 0,6 % par an depuis trois ans, alors qu'elle augmentait de 2,5 % l'an jusqu'au contrechoc. Dans les pays en développement, la production a continué à s'accroître, mais à un rythme beaucoup plus faible (3 % l'an au lieu de 8,2 %).

Résultat : c'est l'OPEP, et notamment les producteurs du Moyen-Orient, qui, disposant des réserves au plus bas coût de production, a capté la totalité de la demande supplémentaire depuis 1986, soit environ 5 millions de barils/jour de plus. La production du cartel est ainsi passée de 17,3 millions de barils/jour en 1985 à 23,2 millions en 1989.

Corollaire : la dépendance de l'*Occident vis-à-vis de* l'OPEP, et surtout du Moyen-Orient, s'est accrue, non seulement pour le *pétrole brut mais aussi pour les* produits raffinés, le système de raffinage des pays occidentaux, *laminé par la crise précédente*, fonctionnant depuis la mi-1988 à pleine capacité. L'an dernier, le Moyen-Orient a assuré à lui seul plus de la moitié (53 %) des exportations mondiales de brut et un bon cinquième (21 %) des exportations de produits raffinés.

Cette situation ne pouvait durer longtemps. Lentement mais sûrement, la demande adressée à *l'OPEP* se rapprochait des capacités de production maximales du cartel. Le marché perdant peu à *peu toute sa souplesse devenait* donc plus vulnérable. La leçon des deux chocs précédents montre, en *effet, que le taux d'utilisation* des capacités de l'OPEP est le meilleur signal d'alarme. C'est lorsque ce *taux a dépassé 80 %*, en *1973* et en 1978, que des aléas politiques (guerre du Kippour et révolution *iranienne) ont provoqué une envolée* incontrôlable des prix.

Conscients du phénomène, la plupart des analystes et des pays producteurs avaient dès le début de cette année multiplié les cris d'alarme. « Le loup est à la porte », *titrait en février 1990, William* Randol de la First Boston. Le graphique que nous publions ci-contre, réalisé par la société Nalcosa, de Genève, date de janvier.



Même Cheikh Yamani, l'ancien ministre saoudien du pétrole pourtant artisan du contrechoc, s'inquiétait : *« Si les prix du brut restent plusieurs années au niveau actuel de 18 dollars en termes nominaux, les pressions exercées sur les capacités de l'OPEP risquent de s'intensifier jusqu'au point où il y aura une hausse brutale des prix »*, déclarait-il, à Londres, le 15 janvier.

Des prix insuffisants

Pour tous, une seule conclusion s'imposait : les prix du brut *devaient augmenter. A moins de* 18 dollars par baril, les compagnies, pas plus que les pays pro*ducteurs, n'avaient réellement* les moyens de financer les investissements nécessaires pour corriger le *tir.*

« Les prix étaient insuffisants pour renouveler le potentiel des années futures », explique Jean-Jac*ques Carpentier, de Total.* A ce niveau, rien à faire non plus du côté des consommateurs : les éner*gies concurrentes du pétrole* (nucléaire, gaz, charbon) avaient peine à soutenir la concurrence, les *économies d'énergie n'étaient* guère rentables.

Saddam Hussein en attaquant le Koweït, et en retirant du marché *du fait de l'embargo 4 millions de* barils/jour, soit la totalité de la souplesse disponible, n'a donc fait *qu'avancer de quelques années une* échéance inéluctable. Peut-on pour autant en déduire qu'il a rendu *service ?*

Oui, si les cours du brut, après quelques semaines de fluctuations erratiques se stabilisent bien *autour de 25 dollars, nouveau prix* de consensus adopté par tous les milieux pétroliers. Non, s'ils *demeurent pour longtemps au-dessus*, à 30 dollars, voire au delà, ou si, à l'inverse, ils retombent rapide*ment à leurs niveaux précédents.*

Or, dans ce domaine, les prévisions sont pour le moins incertaines, tout dépendant à l'évidence *de l'issue du conflit politique du* Golfe. Pour l'heure, deux scénarios de base prédominent :

● Un scénario *« catastrophe »* : le conflit dégénère *rapidement en* affrontement militaire. Les prix flambent. Durablement si par mal*heur les puits saoudiens ou koweïtiens* sont touchés, ou de façon éphémère s'ils ne le sont pas. Mais, *dans ce dernier cas, rien* n'empêche les cours de rechuter à leur niveau d'avant la crise, d'au*tant qu'il sera difficile pour* l'OPEP, une fois l'embargo levé, de réduire une production portée au *maximum pendant* quelques semaines. On serait donc ramené au *statu quo*, les consommateurs *n'ayant pas non plus eu le temps* de tirer les conséquences d'un conflit aussi bref.

● Un scénario *« optimiste »* : le *conflit s'enlise, continuant à tirer* les cours vers le haut pendant plusieurs mois, avant de se résoudre *finalement par* la voie diplomatique. Qu'elle ramène une paix durable dans la région ou que les ten*sions persistent, cette issue permet* dans tous les cas d'envisager une stabilisation des cours quelque part *autour de 25 dollars.*

Chez les producteurs, la leçon aura porté et la discipline aura de bonnes chances d'être durablement respectée. Le Koweït et les Emirats, échaudés, auront en effet de solides raisons de se montrer raisonnables. Et l'Arabie saoudite, jusque-là opposée au prix de 25 dollars proposé par les *« faucons »* de l'OPEP – Irak, Iran, Algérie, Libye, etc. – sera plus encline à céder sur ce point.

Chez les consommateurs, la crise aura duré suffisamment longtemps pour porter ses fruits. *L'idée qu'on* ne peut pas raisonnablement dépendre trop largement du pétrole du *Golfe à l'avenir* commence déjà à faire son chemin, et partout les programmes d'écono*mies d'énergie ressortent des dos*siers. Quelques mois de plus et les compagnies reprendront l'explora*tion dans les zones difficiles*, les énergies concurrentes du pétrole seront relancées.

Plus important encore : les pays consommateurs auront réalisé la *nécessité de payer une « prime de risque »* pour s'assurer un approvisionnement stable en pétrole. Déjà *on reparle aux Etats-Unis comme* en Europe d'un *« prix minimum »*, et de mécanismes correcteurs permettant d'éviter à l'avenir les fluctuations trop brutales.

Vertus de la crise... Malheureusement l'expérience du passé récent montre que ces bonnes dispositions ne persistent guère. *« Si la crise ne dure pas, elle n'aura aucun impact à long terme »*, assure Nourredine Aït Laoussine, président de la société Nalcosa. *« Les propositions visant à stabiliser le marché seraient plus crédibles si elles avaient été formulées il y a quelques mois ! »*. La crise du Golfe favorise sûrement les pétroliers. Sera-t-elle *in fine* bénéfique aux consommateurs ? *Cela reste à* prouver...

VÉRONIQUE MAURUS

Énergie : un nouveau réalisme

La crise du Golfe fournit l'occasion d'instaurer une meilleure utilisation des ressources énergétiques internationales

par Paul-Henri Bourrelier

DEPUIS plusieurs années, le mythe d'une évolution en douceur du marché de l'énergie avait imprégné tous les discours. On ne saurait compter les articles et les études, modèles mathématiques à l'appui, qui prédisaient pour la décennie à venir la baisse, ou la hausse lente, du prix du pétrole. Le modèle de ce conformisme *a été fourni* par la Conférence mondiale de l'énergie, tenue en septembre 1989 à Montréal.

A de très rares *exceptions* près, tout particulièrement celle de James Schlesinger, ancien secrétaire à l'énergie des *Etats-Unis* qui a rappelé l'enjeu des ressources pétrolières du Proche-Orient, les *interventions se voulaient rassurantes.* Mais ni le gouvernement américain (la rapidité de réaction *après l'invasion* du Koweït en fait la preuve), ni l'Irak aux aguets et ses confrères divisés de l'OPEP, ni *les entreprises* productrices, ni les experts ne croyaient à ce mythe, alors qu'on en revenait insidieuse*ment mais* sûrement à la situation de 1970-1973 avec ses très bas prix, sa croissance fragile, ses bonnes pensées écologiques.

L'optimisme de façade n'était donc évidemment pas fortuit :

● Les gouvernements, soucieux des opinions *publiques qui préfèrent* les tableaux euphorisants, n'étaient pas mécontents de *réduire certains programmes* et de bénéficier des bas prix du marché pour doper l'économie sans inflation.

● *Les producteurs* de combustibles fossiles, qui avaient à supporter une concurrence sauvage, *devaient impérativement* rassurer les utilisateurs et les inciter à consommer. L'OPEP au premier rang, *qui* avait vu ses positions commerciales et ses profits s'effondrer, devait s'attacher à reconquérir la confiance ébranlée de ses clients et regagner ses parts de marché.

● Les agences créées en période *de crise pour encourager les économies* d'énergie, dont la légitimité était suspectée, les promoteurs *d'énergies nouvelles en perte de* vitesse, et les constructeurs nucléaires en repli depuis le virage *américain et* Tchernobyl, se sont, bon gré mal gré, prêtés à ce discours lénifiant en transférant leur argumentation sur la crainte de la pollution et de l'effet de serre.

La précipitation du président de l'Irak, qui n'a pas pu ou voulu attendre quelques années de plus, et la réplique immédiate des Etats-Unis qui ont peut-être trouvé là l'occasion d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard, ont déclenché la crise *alors que les surplus* n'étaient pas encore entièrement résorbés. On peut donc espérer compenser *dans l'immédiat les pertes des* livraisons du Koweït et de l'Irak, et disposer du délai nécessaire aux *ajustements structurels. Mais, pour* mobiliser les volontés et éviter que l'opinion n'oscille entre la panique *et l'inconscience, faisons preuve de* lucidité et de franchise.

Un réajustement temporaire

Le marché de l'énergie, comme *celui des autres matières premières*, reste fondamentalement à court terme un marché rigide. Le *penchant* de l'économie de marché vers une économie de spéculation vertigineuse ne fait qu'accroître sa sensibilité aux déséquilibres. Périodiquement, il est donc, par la nature de ses réalités physiques et de son fonctionnement politique et commercial, sujet à des réajustements importants : autrement dit à des chocs.

S'il est rigide à court terme, le marché est remarquablement flexible à moyen terme (*10 ans*). L'expérience de son rééquilibrage à la suite de la dernière crise l'a montré : entre *1974* et 1986, les ressources en pétrole et en gaz naturel se sont accrues, diversifiées et des stocks ont été constitués ; les gou*lets d'étranglement de la chaîne* charbonnière internationale, qui résultaient des insuffisantes capaci*tés des ports d'exportation ont été* supprimés ; le nucléaire a pris une place notable et les consommateurs *ont appris à mieux utiliser* l'énergie et à réagir aux variations de prix.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : ces progrès n'ont constitué qu'un réajustement temporaire. L'offre est structurellement constituée par trois catégories de ressources :

● Le pétrole à coût minime (de l'ordre du dollar par baril) extrait des gisements de certains pays de l'OPEP situés principalement au Proche-Orient.

● Les fournitures à coût élevé (équivalentes *à plus de 40 dollars* par baril de pétrole) proviennent d'énergies anciennes qui ne sont plus compétitives (gisements de charbon des vieux bassins industriels en voie d'épuisement, bois...), ou des énergies nouvelles qui n'ont pas encore la maturité technique ni le seuil minimal de dimension.

● Les ressources à coût intermédiaire (de 15 à 26 dollars par *baril) : les pétroles des bassins qui* ont des frais d'exploration et d'exploitation importants, le gaz qui *supporte de lourdes charges d'in*frastructures, le charbon qui est pénalisé par les frais de transport, de combustion et d'épuration, le nucléaire des filières de fission conventionnelles qui subit des contraintes considérables.

Cette troisième catégorie a bénéficié de remarquables progrès sur les capacités et sur les coûts qui ont été énergiquement comprimés. Mais ils n'ont pas neutralisé l'instabilité *qui résulte des conflits* d'intérêt et des facultés de manipulation que donne la possession des champs de pétrole du Proche-Orient, tandis que la baisse des prix et leur évolution erratique a cassé la *dynamique de progression.* Les Etats-Unis, qui devenaient dépendants d'importations fragiles et l'URSS, qui perdait sa source *presque unique de devises, ont été* particulièrement sensibles aux dangers de cette évolution.

La tendance séculaire à l'accroissement de l'efficacité énergétique est couplée à une tendance à la croissance de la consommation, l'une n'étant pas contradictoire avec l'autre, au contraire. Seule la brutale hausse des prix du pétrole après les chocs pétroliers a permis un décrochement momentané de la consommation d'énergie et plus particulièrement de pétrole.

Deux éléments viennent contre*dire les espoirs trop ambitieux de* compression de la consommation : la croissance de la population du *tiers-monde qui s'urbanise et peut* de moins en moins compter sur les combustibles conventionnels ; le *développement accéléré des transports* et de la consommation de carburants dans les pays industriels.

Le contrôle mondial

Cependant, l'analyse ne peut se borner au domaine économique, elle doit s'élargir aux aspects politiques. On n'a pas encore pris la mesure du bouleversement qui résulte des événements des années *1989-1990 et de la réorientation* qui pourra en découler pour l'utilisation des ressources mondiales d'énergie.

Ainsi, le désarmement décidé *par les deux grandes puissances* militaires n'a de sens que s'il est accompagné de l'arrêt de la dissémination des moyens de destruction massifs, notamment nucléaires, ce qui remettra inévitablement en question la diffusion et la conception des filières nucléaires civiles.

▶ Ingénieur général des mines.

Pauvreté et richesse dans le monde

Japon : les miettes du succès

L'écart croît entre la prospérité des entreprises et la précarité des conditions de vie

Après la Turquie et l'Allemagne (« Champs économiques » du 7 août), la Grande-*Bretagne et l'Inde* (14 août), l'Italie (21 août), le Mexique (28 août), le Nigéria (4 septembre) et la France (11 septembre), *l'enquête sur* « Les riches dans les pays pauvres et les pauvres dans les pays riches » se poursuit au Japon.

NOMADES de la nuit, ils émergent des cités souterraines, peu avant minuit, l'heure des derniers *trains*. Chassés de leur gîte par la fermeture du métro, les clochards, traînant leurs hardes, remontent lentement le flux des foules qui se hâtent vers les gares. Ils se dirigent vers les parcs, ceux des quartiers de Uneno ou de Shinjuku.

Pauvreté voyante, « rassurante » en quelque sorte, de ces êtres en rup*ture avec la loi du travail et du* salaire. Ces témoins de la rue, à la saleté parfois épouvantable, dans leur défi même à une société éprise d'hygiène, la confortent dans sa certitude qu'il s'agit de gens *différents*, de messagers venus d'ailleurs, au-delà de la commune mesure.

Toutefois, au Japon, comme dans les autres sociétés industrialisées, la pauvreté n'est pas seulement celle apparente, aveuglante, de la déchéance. L'extrême indigence existe, certes, mais elle est marginale par rapport à cette autre pauvreté de ceux qui n'ont pas rompu les amarres, mais se débattent, s'enfoncent dans une misère sans pittoresque, quotidienne, qui est celle des défavorisés, à l'existence précaire.

Les cités du non-retour

Il suffit de prendre un métro, un train au moment des grandes migrations du soir, d'aller en bout de ligne, dans les banlieues, de s'enfoncer dans la ruche populaire pour rencontrer ces travailleurs pauvres, laissés-pour-compte de la prospérité. Peu de choses les distingue, si l'on n'y prête attention, du reste des salariés anonymes : une mise modeste, des regards à la lumière éteinte, des mains aux veines saillantes, une démarche mécanique.

Selon les statistiques du ministère de la santé publique, un quart des ménages japonais ne disposent que d'un revenu moyen annuel égal ou inférieur à 2,5 millions de yens (soit environ 80 000 F). Ainsi, ils n'ont guère plus de 20 000 yens (600 F) de plus par mois que les personnes qui ont droit à l'assistance sociale : le *revenu minimal mensuel, sorte de* seuil de pauvreté, est fixé à 177 000 yens (environ 6 000 F) pour une famille de deux personnes avec un enfant, dans la région de Tokyo. Un million de personnes, soit envi*ron* 1 % de la population, bénéficiaient en 1989 de cette prise en charge assumée par l'Etat et les municipalités.

La carte japonaise de la pauvreté varie selon les régions : c'est la préfecture de Fukuoka qui a, en raison de la fermeture des mines, le plus grand nombre d'assistés, avec l'archipel d'Okinawa, traditionnellement plus pauvre. Plus d'un tiers de ces assistés sont des ménages âgés (plus de soixante-cinq ans) et 43 % des malades. Même dans les quartiers de journaliers, de Sanya à Tokyo, de Kamagasaki à Osaka (*le Monde* du 12 janvier), de Kotobuki à Yokohama, c'est la misère humaine plus encore que matérielle qui saute aux yeux. Ces quartiers, même Kamagasaki, plus étendu, n'ont rien du bidonville ou du taudis. Ils passeraient presque inaperçus, n'étaient leurs habitants (quelque 8 000 à Sanya, 30 000 à 40 000 à Kamagasaki).

Des cités d'hommes (il n'y a pratiquement pas de couples) en rupture *avec la vie. Pour une raison ou une* autre (échec de la vie familiale, faillite professionnelle, chômage, maladie), ils ont dû se résigner : ils n'avaient plus d'autre alternative que les marchés libres de la main-d'œuvre *(yoseba)*. A l'aube, chaque jour, les marchands de travail viennent recruter dans la rue ceux dont ils ont besoin pour les emmener sur les chantiers.

Tant que l'on est fort, et si la conjoncture s'y prête – ce qui est le cas actuellement – on peut gagner convenablement sa vie sur les *yoseba*. Mais, dès le premier trébuchement, c'est le début de la dégringolade : avec l'affaiblissement physique, on trouve de moins en moins de travail et lorsque l'on ne peut plus payer les petits hôtels ou les dortoirs, c'est la rue et, à plus ou moins brève échéance, la mort sur un trottoir, empestant l'urine et l'alcool, au cours d'une de ces nuits glaciales d'hiver, assommé de *shochu* (saké bon marché).

Une mort de clochard. Un destin scellé pour la majorité : rares sont ceux qui pourront échapper aux trappes que sont ces quartiers. Chacun sait qu'il a les pieds dans le vide. *« Ici, beaucoup n'ont plus l'ambition de vivre »* nous dit un vieux médecin surnommé Barbe rousse qui s'occupe des alcooliques à Sanya.

Ici, l'homme est seul. La solidarité est inconnue : *« Si tu tombes, personne ne te tendra la main »* est un leitmotiv des habitants de Sanya ou de Kamagasaki. Un monde sans pitié. *Mais il y a une certaine fierté* – la seule dont la vie ne les ait pas dépouillés – dans cette obstination de certains à refuser toute aide. Endurer plutôt que quémander quoi que ce soit. Jusqu'à la limite des forces.

Dans ces ghettos sans murs, on vieillit vite et on meurt jeune, en moyenne cinquante-quatre ans. La tuberculose – en raison des conditions d'hygiène et de malnutrition – y est élevée (quarante fois plus importante que dans le reste du pays) et l'alcoolisme fait des ravages. Nombre d'habitants de Sanya ou de Kamagasaki sont souvent aussi des malades mentaux : rejetés par le corps social, ils ont échoué là ; d'autres sont devenus fous sur place.

*Ce sont essentiellement des organi*sations charitables chrétiennes qui cherchent à venir en aide à ces êtres abandonnés par le ressac de la vie dans les cités du non-retour. *« Il y a dans cette société un mécanisme de violence s'exerçant de haut en bas qui broie les plus faibles, ceux qui sont au bas de l'échelle sociale »*, estime Bodo Walther, un missionnaire allemand qui vit à Kamagasaki, où il s'occupe d'un centre pour les alcooliques.

Des inégalités criantes

Le Japon est particulièrement chiche en matière d'assistance sociale en n'y consacrant que 14,4 % du revenu national : soit l'un des taux les plus faibles des pays développés. Pas plus qu'ailleurs les pauvres n'y *constituent une force. Dans une* société où le sens du destin est particulièrement fort, le seuil de tolérance à la pauvreté, c'est-à-dire finalement l'indifférence générale, paraît en outre extensible.

Dans le Japon des décennies 1960 et 1970, la persistance d'une mentalité parcimonieuse de peuple pauvre, *l'entraide familiale, une plus grande* mixité sociale en ville, un éventail de salaires moins ouvert que dans les autres pays industrialisés et, surtout, un dynamisme économique extraordinaire, conjugué à des politiques de redistribution relativement efficaces, avaient contribué à réduire la pauvreté matérielle et à amoindrir la perception des inégalités. Celles-ci n'en existaient pas moins, criantes parfois, notamment dans *« cette dévaluation de la condition humaine »* dont parle si bien une ancienne institutrice, Michiko Ishimure, auteur de très beaux livres sur la maladie de la pollution de Minamata (intoxication par le mercure déversé dans la mer).

Aujourd'hui, la pauvreté extrême, l'indigence ont sans doute régressé : mais le sentiment d'une certaine égalité dans la récompense de l'effort a disparu et, avec elle, s'est sérieusement effritée la perception de la majorité d'appartenir à la classe moyenne. Les Japonais mesurent de plus en plus l'écart entre la richesse de leur pays en tant que puissance économique mondiale et leurs conditions de vie, ressentent parfois amèrement le fossé qui s'agrandit entre les nouveaux privilégiés, à la richesse ostentatoire, et ceux qui ne le sont *pas*.

Depuis 1985, le revenu par tête au Japon a doublé (23 190 dollars), se situant au troisième rang dans le monde. Mais ce chiffre ne reflète guère la réalité des conditions de vie : selon les sondages, les Japonais estiment qu'ils continuent à mener une vie frugale et qu'ils ne reçoivent que les miettes des succès économiques. Le dernier Livre blanc sur l'économie, publié en août, souligne, pour la première fois, les risques de déséquilibres sociaux que comporte *l'écart dans la redistribution de la* richesse entre les individus et les entreprises.

Qui sont les pauvres dans le Japon des années 90 ? Presque immanquablement le Japonais moyen, anonyme, à qui l'on posera cette question répondra *« moi »*. Ce sentiment d'une pauvreté relative, ressentie par *rapport à la prospérité statistique* nationale, tend à masquer, plus qu'à exacerber, la condition de ceux qui sont effectivement au bas de l'échelle sociale.

La pauvreté matérielle, elle, est patente dans certaines poches des villes, liée aux catégories sociales traditionnellement victimes de discrimi*nation ; ceux que l'on appelle les* « habitants des hameaux » *(burakumin)* ou les Coréens. Descendants des anciens parias (chargés des basses besognes) des siècles précédant la restauration de Meiji (1868), qui allait faire basculer le Japon dans le monde moderne, les *burakumin* ne sont officiellement plus discriminés depuis 1872, mais ils sont en réalité toujours victimes d'une exclusion sournoise.

Selon la Ligue de libération, trois millions de *burakumin* vivent dans quelque six mille ghettos. Des quartiers qu'en apparence rien ne distingue mais qui en réalité ne sont pas comme les autres : ne serait-ce que parce que le fait d'y être né indique que l'on est très vraisemblablement originaire de cette minorité sociale. Bien que le gouvernement ait gommé nombre de disparités en matière de logements et d'infrastructures sociales, le préjudice se poursuit. Les grappes de maisons miséreuses, les ruelles étroites, les toits rafistolés d'un ghetto comme celui de Suijin, non loin de la gare de Kyoto, constituent un exemple de cet abandon.

Les quartiers de Coréens (650 000), victimes d'une ségrégation *plus conventionnelle, tels que ceux* qui ne figurent même pas sur une carte des berges de la Tamagawa à Kawasaki, banlieue de Tokyo, ont longtemps été aussi typiquement des cantonnements de pauvres. Si on ne peut plus aujourd'hui identifier pauvreté et discrimination des minorités, la corrélation n'en demeure pas moins : le taux de délinquance et le taux de chômage sont plus élevés dans les quartiers de *burakumin* ou de Coréens, tandis que la disparité des salaires et la précarité de l'emploi y sont plus grandes.

Plus insidieuse, encore moins visible, est la pauvreté de la *multitude* de gagne-petit, soutiers de la croissance comme Tawara, le terrassier qui transpire sous son casque. Autrefois paysan à Hokkaïdo, il venait travailler en saisonnier à Tokyo. Là-haut, dans le Nord, il n'y a plus de travail et il est resté à Tokyo. Depuis cinq ans, il construit chaque nuit à *40 mètres sous terre* des tunnels de métro. Il vit en dortoir, ne dépense que 1 000 yens (environ 35 F) par jour pour se nourrir et envoie le reste à sa famille.

Beaucoup sont comme lui : Tokyo est trop cher pour faire venir la famille et dans les campagnes il n'y a pas assez de travail à la journée *(hiyatoi)*. Employé temporaire, n'ayant pas droit aux primes des salariés bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée, Tawara compense le manque à gagner par des heures supplémentaires.

Une foule cachée

Kenji Nakamura vit dans un dortoir au-dessus d'une PME d'huile de baleine dans le quartier de Kameido à Tokyo, où il travaille : une sorte de capharnaüm où trône une énorme télévision. Des mégots en pagaille, des boîtes de conserve. Un fourneau rouillé et des lits défaits sur lesquels traînent des bandes dessinés et des journaux sportifs.

Plane l'odeur rance qui provient de l'usine, et se mêle à la fumée refroidie. C'est là son univers, qu'il partage avec cinq de ses collègues. Il a vingt-neuf ans, une tête de boxeur. Il est arrivé à Tokyo à seize ans d'un village dans le Nord. Il gagne sa vie et envoie de l'argent à sa mère. C'est déjà bien, mais c'est tout.

Balayeurs, ramasseurs d'ordures ménagères, de vieux journaux, d'objets usagés, terrassiers de voirie la nuit (la plupart de ces travaux ont lieu la nuit pour ne pas déranger la circulation de jour), veilleurs de nuit... Cette foule de petits métiers, sans qualification, sous-payés contribuent certes à réduire le chômage, mais ils sont aussi le lot des déshérités, l'expression d'une pauvreté cachée.

A ces immigrés de l'intérieur succèdent partiellement les immigrés tout court, ceux qui viennent de l'Asie pauvre pour vendre leur force de travail dans le Japon riche. Leurs conditions de vie sont celles de tous les immigrés : souvent en situation *illégale, exploités par les intermé*diaires marchands de travail, ils passent du dortoir sur le terrain de l'entreprise à l'atelier en évitant de sortir pour ne pas se faire repérer.

Parmi les nouveaux pauvres du Japon riche, il faut aussi désormais compter de plus en plus de personnes âgées. Vieux des villages désertés, vieux des villes qui ne trouvent plus à se loger. La vieille femme errante, son cabas à la main, est aussi une image récurrente des nuits de Tokyo.

Un jour, en mars dernier, un vieux couple de soixante-neuf et soixante-dix ans, portant un *furoshiki* (l'étoffe dont les Japonais se servent pour envelopper les objets qu'ils transportent), a débarqué au bureau du bien-être de la mairie de l'arrondissement de Taito-ku à Tokyo, raconte un employé. Ils venaient d'être expulsés de leur « appartement de bois à loyer modéré », classe inférieure des logements au Japon. Ils *n'avaient plus pour tout bien que* leur petit balluchon.

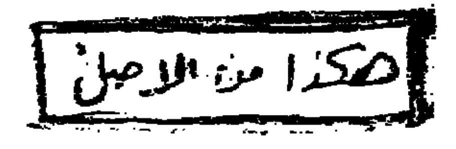
A Tokyo, un quart des ménages habitent encore dans les 93 000 HLM de bois dont 72 % n'ont pas de salle de bain et 32 % ne disposent que de toilettes communes. Mais la spéculation foncière effrénée chasse impitoyablement les pauvres toujours plus loin des centres, élargissant le fossé entre ceux qui n'ont qu'un salaire et ceux qui, disposant de terrains, ont vu leurs avoirs quadrupler *ou quintupler* ces dernières années. Une migration des petites gens vers les périphéries qui change la physionomie des villes et de Tokyo en particulier.

La capitale japonaise n'ayant pas connu l'équivalent d'une Commune de Paris, le pouvoir n'eut jamais à reconquérir la ville et à en expulser vers la périphérie les « classes dangereuses ». Tokyo avait certes ses bas-fonds, aussi horribles que ceux de Londres ou de Paris.

Toutefois, conjugué à une pauvreté qui se signalait sans doute moins qu'en Occident en raison de l'économie de moyens de l'architecture et de la frugalité traditionnellement affichée, ce passé non insurrectionnel des classes pauvres concourut à une mixité sociale dans la ville japonaise plus grande qu'ailleurs. Aujourd'hui, la discrimination des citadins par la richesse a pris une vigueur inconnue par le passé, grossissant l'armée des « nouveaux pauvres ».

de Tokyo,
PHILIPPE PONS

LA SEMAINE PROCHAINE
Etats Unis : une classe très moyenne



هكذا من الاصل

CHAMPS ECONOMIQUES

Energie : un nouveau réalisme

Suite de la page 25

L'Europe de l'Est subit un triple choc pétrolier et prend conscience de l'état de délabrement de ses économies : le réajustement entraînera notamment une forte diminution de sa consommation et une restructuration des filières charbon.

L'URSS, le monde chinois, le monde arabe sont travaillés par les ruptures de solidarité, l'effacement des modèles de développement autonomes, l'inégalité de répartition de leurs ressources en énergie et les difficultés pratiques de la collaboration indispensable avec le monde occidental.

Dans cette phase caractérisée par les restructurations et l'acceptation implicite d'un leadership américain, les priorités de l'énergie se reclassent. Vient en tête une remise en ordre de l'utilisation des trois énergies fossiles : le pétrole (valeur dominante qui implique le contrôle du Proche-Orient), le gaz (énergie en forte croissance qui nécessite de lourdes infrastructures génératrices de nouvelles solidarités), le charbon (énergie de base pour les Etats-Unis, l'URSS, la Chine et l'Inde). Il n'est pas interdit d'interpréter l'intervention américaine au Proche-Orient comme une illustration de cette politique et le vote à l'ONU comme le résultat d'une convergence d'intérêts des Etats-Unis et de l'URSS.

La hausse des prix pétroliers et les mesures réglementaires qui seront prises pour faire face aux conséquences de l'embargo sur les expéditions irakiennes vont enfin relancer les économies d'énergie et faire réapprécier les avantages d'une diversification croissante des ressources. Ceci devrait inciter, dans le cadre d'une *« Realpolitik de l'énergie »*, qui serait le reflet du nouvel esprit international, à aborder résolument et franchement les trois actions qui sont fondamentales pour la paix dans le monde :

- La régulation des prix du pétrole en relation avec les perspectives à long terme de raréfaction et de pollution. Faudra-t-il après la crise laisser retomber les prix pour réamorcer un nouveau cycle débouchant inéluctablement à terme sur des tensions encore plus graves, ou ne devrait-on pas mettre en place un système de contrôle mondial digne de ce nom ?

Le sursaut provoqué par la crise et l'unanimité manifestée par la communauté internationale devraient être mis à profit pour aboutir à une organisation commune prenant en compte les différents intérêts et risques attachés aux combustibles fossiles.

- L'avenir de l'énergie nucléaire, considérée sous tous ses aspects, de façon à jeter les bases d'une relance maîtrisée par une triple sélection : celle des filières, celle des procédés d'élimination des déchets et celle des plates-formes internationales de production.
- Un appui massif au tiers-monde qui lui permette de bénéficier de systèmes énergétiques appropriés tout en engageant de son côté un effort de contrôle démographique indispensable.

PAUL-HENRI BOURRELIER

Les singularités françaises

Pour faire une analyse réaliste, nous devons, en tant que Français, prendre conscience de l'écart qui nous sépare de nos partenaires. Notre succès technique dans le développement d'une filière nucléaire née aux Etats-Unis est unique.

La réussite économique est vraisemblable : elle n'est pas encore acquise, car c'est dans les années à venir que nous devrions toucher les dividendes de l'effort national consenti, et elle dépendra des performances et des débouchés qui seront sans doute meilleurs qu'on ne l'espérait. En revanche, il faut être attentif aux conséquences négatives que peut avoir une place excessive du nucléaire vis-à-vis de la diversification énergétique.

Un redémarrage des filières nucléaires classiques peut-il être espéré prochainement aux Etats-Unis et en Europe ? Ne nous illusionnons pas : la pénurie des capitaux et les taux d'intérêt élevés, la dérégulation sous ses diverses formes mondiales (privatisation, décentralisation...), enfin la prise de conscience internationale des dangers de la dissémination nucléaire et l'entente Etats-Unis-URSS pour imposer le désarmement sont trois facteurs qui inciteront les Etats-Unis à différer une relance tout en essayant de réaliser une filière qu'on puisse mettre entre toutes les mains.

Un modèle rare

Il ne faut pas s'attendre à voir nos exportations facilitées, le souvenir de nos tentatives vers l'Irak (réacteur détruit par Israël), le Pakistan (avec un premier ministre déchu) et l'Iran pouvant être gênant. On notera à ce propos que le modèle français de monopole national de la distribution d'électricité se fait de plus en plus rare ; actuellement, ce sont des structures décentralisées qui prévalent, ce qui n'est pas sans conséquence sur les conceptions de la production et des relations avec la clientèle.

Le programme d'arrêt des mines françaises de charbon non compétitives est à peu près achevé, ce qui représente un avantage par rapport à plusieurs pays européens (RFA, pays de l'Est) puisque cela nous libère d'une contrainte. Cependant, la promotion du charbon et de ses techniques avancées d'utilisation est handicapée par la très faible place laissée actuellement par le nucléaire pour la production d'électricité.

L'industrie française risque donc d'être distancée à un moment où la modernisation de la filière (Europe de l'Est, Chine, Inde) représente un grand enjeu industriel. Les Etats-Unis, par exemple, qui ont lancé un grand programme de « charbon propre », en font une référence pour leurs exportations.

On remarquera à ce propos que notre structure n'est sans doute pas la plus efficace pour aborder le marché international puisque nous n'avons pas de constructeur national polyvalent (le statut d'exception qui caractérise chez nous le nucléaire sépare Framatome d'Alsthom, qui est compétent pour le charbon et le gaz) et que la maîtrise d'œuvre est généralement exercée par les établissements publics clients.

Le soutien des sociétés pétrolières nationales a, depuis 1928, constitué le second axe fort de la politique énergétique française. Ne risque-t-il pas de fléchir dangereusement alors que les pressions sur les prix et la poussée écologique accentuent la faiblesse du raffinage de nos deux groupes. Que la politique américaine au Moyen-Orient réussisse ou échoue, quelle place leur sera laissée dans cette région déterminante ?

Le gaz, comme l'électricité, est régi en France par une structure plus centralisée qu'ailleurs. Les avantages techniques compensent-ils les faiblesses commerciales (à l'achat et à la vente) qui résultent des interférences politiques ?

Enfin, la France centralisée ne figure pas parmi les pays les plus ouverts à la promotion d'énergies nouvelles ; par exemple, l'Europe du Nord domine dans le développement de l'énergie éolienne, la Californie réalise des progrès impressionnants pour le solaire. L'utilisation de plusieurs sources d'énergie dans la même installation (ce qu'on a désigné sous le nom de cogénération), les réseaux de chaleur, la production combinée de diverses formes d'énergie (électricité, vapeur), qui représentent des potentiels de progrès importants ne font pas l'objet d'efforts comparables à ceux de nos partenaires.

En récapitulant, on voit que la France a une position très originale qui lui donne des avantages spécifiques, mais qui peut aussi l'isoler et stériliser ses efforts. Il faut prendre garde au risque que la résolution américaine appuyée sur un leadership renforcé, la poussée de la réunification allemande et du développement de la zone Pacifique d'influence japonaise, ainsi que la restructuration anglaise, ne fassent triompher d'autres options.

Des progrès déterminants

La capacité que nous avons de nous placer en pointe dans certaines opérations d'avant-garde comporte aussi ses dangers. Dès lors, en s'appuyant sur les institutions européennes, il faut agir dans les quatre domaines suivants :

- La valorisation de la production de notre équipement de base nucléaire qui constitue une précieuse ressource à l'échelle de l'Europe.
- La politique du raffinage, liée aux normes de pollution et aux limites tolérables du transfert des capacités vers les pays producteurs de pétrole.
- L'organisation des importations charbonnières et la participation à la modernisation des chaînes charbonnières dans une perspective constructive et pas seulement de repli.
- L'impulsion accrue à donner au développement de la cogénération, aux réseaux de chaleur et aux énergies nouvelles qui ont un réel potentiel.

A long terme les progrès scientifiques et techniques seront déterminants. Prendre en considération les rapports de forces internationaux incite aussi à réévaluer l'enjeu des programmes : la mise en attente du programme du surgénérateur constituerait sans doute un premier acte de réalisme ;

En revanche il faudrait pousser vivement les essais et les réalisations utilisant des techniques modernes et propres de combustion et de conversion (turbines à gaz, installations à cycles combinés, lits fluidisés, gazéification, etc.), les systèmes de transport, distribution et stockage de l'énergie, les filières nucléaires non conventionnelles et le stockage des déchets nucléaires, ainsi que, d'une façon très sélective, certaines filières d'énergies nouvelles.

P.-H. B.



CHRONIQUE

PAUL FABRA

L'impôt, l'emprunt et le déficit

Du professeur Robert J. Barro, de l'université Harvard, j'avais, dans une chronique datant déjà de trois mois (« Le marché tel qu'il est enseigné », *le Monde* du 12 juin), mis en cause plusieurs passages du manuel bien connu des étudiants, *Macroeconomics*. Dans une lettre reçue récemment, il me répond : *« Je pense que quelques-unes des critiques que vous soulevez sont dues d'abord à une question de présentation, consistant par exemple à introduire dans l'ouvrage les prêts à la consommation avant de parler de la catégorie plus importante des prêts qui financent l'investissement. D'autres critiques vont plus au fond* (are more substantive) *; par exemple, j'aurais mieux fait d'introduire le facteur incertitude en analysant l'intermédiation financière et certaines dispositions telles que l'assurance fédérale accordée aux dépôts auprès des banques et des autres institutions financières. »*

Sur ce point, il faut dire que la doctrine économique moderne, et notamment américaine, fait montre de ce qu'il faudrait bien appeler une extrême passivité. C'est ainsi qu'à propos du dernier exemple cité par mon correspondant elle affecte de ne pas se formaliser du comportement suivi par de nombreux gestionnaires publics ou privés. On pense notamment aux pratiques qui ont conduit à l'effondrement du secteur des Savings and Loans (caisses d'épargne américaines). Mais dans de nombreuses banques, y compris les plus grandes, on a pu aussi constater l'oubli pur et simple du sens qu'il convient de donner à la notion-clé de liquidité, laquelle, aujourd'hui, tend, avec la complicité des théoriciens, à être systématiquement confondue avec la notion voisine mais tout à fait distincte de négociabilité.

Combien de responsables de caisses d'épargne américaines ont cru qu'ils pourraient sans difficulté faire face à une soudaine demande de retraits en liquidant sur le marché tels ou tels de leurs actifs composés de titres négociables ? Comme *ces titres avaient aussi pour particularité* d'être très rentables – donc très risqués, – il est arrivé ce qui devait arriver. Au moment où le besoin se fit sentir de disposer de « liquidités », ils étaient devenus pratiquement invendables ou vendables moyennant un considérable rabais. Tel était le cas notamment des fameux *junk bonds* (obligations à haut risque, dénommées aussi parfois « obligations de pacotille »). S'agissait-il d'incertitude ou du non-respect, « parfois frauduleux », d'une règle professionnelle.

Il n'est plus que quelques praticiens ou théoriciens isolés pour rappeler les deux critères auxquels un actif financier doit satisfaire pour être qualifié de liquide : disposer d'un marché où on peut le céder *à volonté et sans perte – « au pair, ou à un prix proche du pair »*, comme l'écrivait excellemment Henry Kaufman dans son livre paru en 1986 sous le titre *Interest Rights, the Markets, and the New Financial World (1)*. Par peur de passer pour normatifs, beaucoup d'universitaires en sont devenus apologistes du marché quelles que soient les conditions dans lesquelles il fonctionne.

En cette période de débat budgétaire, la suite de la lettre de Robert Barro soulève plusieurs questions d'intérêt autant politique que financier : *« L'ajustement des déficits budgétaires pour tenir compte de l'inflation n'implique pas* (comme je le lui en faisais d'une certaine façon grief) *que la croissance monétaire et l'inflation sont des choses à ignorer. Le gouvernement a le choix entre des impôts traditionnels* (conventional taxes) *et l'impôt d'inflation. Le choix n'est pas indifférent mais, à mon avis, le financement des dépenses publiques par l'impôt d'inflation ne revient pas à pratiquer une politique de déficit. Ce choix revient à faire usage d'une forme particulière d'imposition, à savoir une taxe sur la monnaie, laquelle peut être jugée indésirable. Ce n'est pas un déficit parce que l'Etat, ce faisant, n'accumule pas une dette publique réelle qui nécessitera dans l'avenir un nouveau financement. »*

Sous prétexte d'objectivité scientifique, Robert Barro ne se fait-il pas l'écho d'une discutable neutralité ? C'est vrai que l'inflation peut s'analyser comme un impôt prélevé au hasard sur nous tous, les usagers de la monnaie. Dans son manuel, le professeur de Harvard va jusqu'à supposer, quand il aborde pour la première fois la question du budget de l'Etat, que les seules recettes dont dispose celui-ci proviennent de la planche à billets. Ne le chicanons pas sur l'aspect, à première vue peu didactique, d'une telle hypothèse. L'humour, ne fût-il qu'à moitié de l'humour, n'est pas interdit aux professeurs. C'est un moyen comme un autre de mettre leurs étudiants en garde contre les schémas tout faits et de les alerter sur les multiples interprétations qu'on peut toujours donner aux faits. Il n'empêche que la planche à billets, comme on le sait, ne rend pas compte de la réalité.

Dans l'Etat le plus fruste, l'impression des billets de banque n'est que l'aboutissement d'un processus plus complexe qu'on peut cependant résumer d'une phrase : faute de trouver encore des prêteurs, l'Etat, embarqué dans l'aventure *de l'inflation, contraint l'Institut* d'émission de lui racheter tous les bons du Trésor qu'il émet en reconnaissance des dettes qu'il contracte envers ses fournisseurs divers et ses fonctionnaires. Cela est si vrai qu'en Argentine il est arrivé plusieurs fois au cours des trois dernières années d'inflation galopante, que l'Etat, pour ralentir, au moins pendant quelques jours, le rythme de l'émission monétaire, paie ses fonctionnaires directement en bons du Trésor ! Autrement dit, l'inflation dans laquelle on peut effectivement voir comme l'ersatz d'un impôt peut aussi bien être représentée comme un emprunt parodique et forcé. On objectera qu'il s'agit d'un bien curieux emprunt puisque son émetteur se dispensera lui-même de le rembourser.

DAVID Ricardo dont Robert Barro se réclame, notamment au sujet de l'équivalence des moyens de financement ouverts à la puissance publique, a établi magistralement, il y a quelque cent soixante-dix ans, qu'un *emprunt, si l'on considère son incidence* sur le pouvoir d'achat d'une population dans son ensemble, est en réalité prélevé une fois pour toutes sur le revenu disponible global – comme c'est le cas pour l'impôt – au moment où il est souscrit. Pourquoi ? Parce que, pour le remboursement, l'Etat taxera Pierre, contribuable, pour verser des intérêts à Jacques, porteur de bons, et pour lui restituer le principal au moment de l'échéance. *Le plus* souvent du reste Pierre et Jacques se confondront en une seule et même personne, laquelle, par conséquent, se remboursera elle-même. Il est vrai que ce n'est pas là l'aspect des choses auquel s'attache Robert Barro dans sa fameuse interprétation de ce qu'il appelle le *« théorème ricardien de l'équivalence »*.

Sans même parler d'éthique financière, on peut s'étonner que le professeur de Harvard présente comme un choix pour le gouvernement l'option entre l'impôt traditionnel et l'inflation. Celle-ci n'est un impôt que pour le théoricien d'une discipline ne retenant de l'impôt que certaines de ses caractéristiques. Pour les hommes *politiques et pour leurs électeurs, l'inflation* est bien un prélèvement occulte de l'Etat mais, précisément parce qu'il est occulte, il n'est pas tout à fait, dans une société démocratique, un impôt. Elle n'est pas non plus complètement assimilable à un emprunt dans la mesure où un véritable emprunt est, lui aussi, émis au vu et au su de tout le monde. En votant la loi de finances qui comporte une évaluation du déficit pour l'année 1991, le Parlement français approuve... indirectement un certain montant d'émissions de titres publics sur le marché. A cet argument s'en ajoute un autre : les effets économiques de l'inflation sont très différents de ceux d'un impôt « conventionnel » ou d'un emprunt *classique*.

Pour rester dans l'actualité sans quitter pour autant le terrain de l'analyse, j'ajouterai que l'exemple de Pierre et de Jacques ne signifie pas que le financement de la dette publique est chose aisée. Ce financement est au contraire en passe de devenir le problème numéro un du budget dans la plupart des pays développés, comme c'est déjà le cas dans beaucoup de pays en voie de développement *(voir par exemple le Mexique)*. Le total de la dette publique française devrait s'élever, à la fin de cette année, à quelque 1 780 milliards de francs. L'année prochaine, elle devrait s'accroître d'à peu près le même montant que le déficit budgétaire évalué dans la nouvelle loi de finances, à quelque 80 milliards de francs. Autrement dit, la dette publique devrait augmenter l'année prochaine encore de 4,5 %.

Le service de cette dette devrait *coûter, l'année* prochaine, 150,6 milliards de francs sur la base de l'hypothèse du taux d'intérêt retenu par les experts du Trésor, à savoir 9 %. Cette somme représente 11,8 % des dépenses totales contre 11,3 % dans la loi de finances de 1990 et 10 % dans celle de 1989. Le gouvernement estime que si le déficit était ramené aux environs de 70 milliards de francs la charge du service de la dette cesserait d'augmenter plus vite que le budget dans son ensemble. Cette prévision, fondée sur les permanences du taux actuel d'intérêt, n'a guère de sens étant donné l'incertitude croissante qui pèse sur ce niveau.

DU point de vue économique, la dette publique ne pose problème que dans la mesure où elle finance des dépenses improductives au sens strict du terme. Or, tel est pratiquement le cas puisque, depuis plusieurs années, la politique a consisté à sortir du budget les dépenses correspondant à des investissements de caractère économique, c'est-à-dire des investissements générateurs de revenus (et qui, par conséquent, comme on dit, peuvent se rembourser eux-mêmes). Désormais, comme cela est un principe de saine gestion, on compte sur le marché pour financer ce genre de dépenses. Tel est le cas, par exemple, pour les télécommunications, les autoroutes, etc.

Pour éviter toute confusion, improductif ne signifie pas inutile, et il arrive souvent qu'une dépense que l'on peut qualifier d'improductive (parce qu'elle n'est pas financièrement rentable) soit indispensable et plus utile qu'un investissement économique. La distinction ne vaut que pour le mode de financement. Faut-il rappeler que, pour les dépenses improductives, le seul mode de financement que l'on puisse recommander, c'est l'impôt ?

(1) Editeur Times Books, New-York et Toronto.

A TRAVERS LES REVUES — Par MICHEL BEAUD

Ainsi parlait Alfred Marshall

LE centenaire de la première édition des *Principes*, en juillet 1890, est l'occasion d'un numéro spécial d'*Economie appliquée* consacré à une « redécouverte », d'Alfred Marshall (1). Ce numéro nous permet de mieux connaître A. Marshall : les influences qu'il a pu subir, de Hegel et de la biologie évolutionniste (2) : la manière dont il traite les processus temporels et son analyse des coûts (3) ; ses réflexions sur la restructuration du capital global à l'époque de la Grande Dépression, l'évolution de son attitude à l'égard du syndicalisme et le changement de sa position par rapport à l'accession des jeunes filles aux enseignements de Cambridge (4).

Il éclaire aussi par la réflexion marshallienne, aussi bien l'analyse appliquée du bien-être, que les penchants « impérialistes » de certains économistes contemporains, qui appliquent les méthodes de l'économie néoclassique aux domaines les plus variés de la vie sociale (5). Mais surtout, il fait ressortir – notamment à travers les articles de H.E. Jensen, de l'université du Tennessee, et de B. Gerbier (6) – l'enracinement dans l'éthique et le sentiment de responsabilité sociale de la démarche intellectuelle de Marshall.

« *On nous dit parfois*, écrivait A. Marshall en 1907, *que celui qui s'efforce activement de promouvoir l'amélioration de la situation sociale* (the social amelioration of the people) *est un socialiste – à tout le moins, s'il croit que, pour une grande part, cela peut être mieux réalisé par l'Etat que par l'effort individuel. En ce sens* [...], *j'étais socialiste avant de connaître quoi que ce soit à l'économie, et ce fut vraiment mon désir de connaître ce qui pouvait être fait, par l'Etat ou par d'autres instances, en matière de réformes sociales, qui me conduisit à lire Adam Smith et Mill, Marx et Lassalle, il y a quarante ans. Depuis lors, j'ai régulièrement progressé dans ma conviction socialiste, en ce sens du terme.* »

Quel économiste pourrait aujourd'hui affirmer de telles convictions sans risquer d'être mis au ban de la profession et, s'il est universitaire, de se retrouver dans un département de « programmes sociaux » d'une université demeurée libérale (au sens anglo-saxon du terme) ?

Déjà, en 1885, A. Marshall présentait ainsi les valeurs qui sous-tendent son œuvre : « *En un sens, je suis certainement socialiste, car je crois que presque toutes les institutions existantes doivent être changées. Je considère qu'il doit y avoir non des droits, mais seulement des devoirs ; d'où il découle que chacun doit travailler, avec toutes ses capacités, pour le bien public, en n'attendant d'autre récompense, pour lui et ses proches, que d'avoir ce qui est nécessaire pour être en mesure de bien travailler et pour mener une vie culturelle et intellectuelle agrémentée de plaisirs qui ne comportent aucune trace ni de gaspillage, ni d'extravagance.* » Quel humaniste – je n'ose dire quel socialiste – aurait le courage de formuler aujourd'hui une conception aussi exigeante ?

La même année, réintégrant l'université de Cambridge, il décrit ainsi, dans sa « Leçon inaugurale », son ambition de professeur : « *Faire tout ce qui* [...] *est possible* [...], *pour augmenter le nombre de ceux que Cambridge, la noble mère des hommes forts, envoie dans le monde avec la tête froide mais le cœur battant, désireux de donner au moins une parcelle du meilleur d'eux-mêmes pour affronter les souffrances sociales qui les entourent ; résolus à ne pas trouver le repos tant qu'ils n'auront pas fait tout ce dont ils sont capables pour découvrir jusqu'à quel point il est possible d'offrir à tous les moyens matériels d'une vie noble et raffinée.* » Quel professeur, recevant la charge d'une chaire éminente dans ce qu'il considère être la première université du monde, se risquerait à de tels propos ?

Lutter contre la pauvreté

Cet engagement d'A. Marshall trouve ses racines dans son attitude à l'égard de la question sociale et de la pauvreté. Il déclarait, en 1893, devant une Commission royale : « *Je me suis moi-même consacré, pendant les vingt-cinq années passées, au problème de la pauvreté, et* [...] *une partie mineure de mon œuvre a été consacrée à des recherches ne concernant pas cela.* » Nombreux sont ceux qui sont venus à l'économie avec des motivations semblables ; mais aujourd'hui, mieux vaut le dissimuler comme une tare.

Alfred Marshall mettait ses préoccupations sociales au cœur de sa démarche : « *Nous nous mettons enfin sérieusement à rechercher s'il est nécessaire qu'il existe des « basses classes » : c'est-à-dire s'il est nécessaire qu'un grand nombre d'hommes soient condamnés depuis leur naissance à un travail pénible dans le but de procurer à d'autres les choses nécessaires à une vie raffinée et cultivée, pendant qu'eux-mêmes sont empêchés par leur pauvreté et leur labeur de prendre leur part de ces raffinements et de cette culture.* »

Les jugements qu'il portait sur la société de son temps fondaient les « valeurs instrumentales », qui structurent son analyse et donc, en définitive, marquent l'ensemble de sa construction théorique. H.E. Jensen et B. Gerbier reconstruisent l'enchaînement qui conduit de la nécessité de la lutte contre la pauvreté à la recherche des moyens de rompre le processus qui l'engendre et aux propositions d'une régulation étatique des marchés, d'un contrôle étatique des entreprises privées et semi-privées et d'une redistribution des revenus (6).

B. Gerbier fait ressortir l'ambition qui animait A. Marshall : construire, face au marxisme, la science de la gestion d'une *société* équitable et efficiente ; et grâce à cette science, l'économique, contribuer à la rationalisation de l'humanité, rationalisation dont le terme sera « l'âge d'or des philosophes radicaux ».

On comprend mieux, dès lors, les difficultés, les incohérences, *que fait nécessairement surgir* une lecture walrasienne des textes d'A. Marshall. Et on perçoit mieux la filiation qui a existé entre A. Marshall et J.-M. Keynes, filiation tant éthique qu'intellectuelle, épistémologique et théorique.

(1) « *Redécouvrir Alfred Marshall* » (Centenaire des *Principes*). *Economie appliquée*. Archives de l'ISMEA, Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, tome 18, 1990, n° 1 : numéro présenté par B. Gerbier de l'université des sciences sociales de Grenoble (11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris).

(2) Articles de P.-D. Groenewegen (université de Sydney) et de L.-S. Moss (Babson College). Voir aussi Rhead S. Bowman, « Smith, Mill and Marshall on Human Capital Formation », *History of Political Economy*, été 1990 (Duke University Press, 6697 College Station, Durham NC 27708, Etats-Unis).

(3) Avec respectivement un texte de 1968 de G.L.S. Shackle et un article d'A. Abouchar (université de Toronto). *Economie appliquée, op. cit.* Sur l'équilibre, on renverra à l'article de Rodolphe Dos Santos Fereira, « Equilibre marshallien et équilibre walrasien », *Recherches économiques de Louvain*, vol. 55, 1989, n° 4 (collège L.-H. Dupriez, Université catholique de Louvain, 3, place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique).

(4) Voir respectivement les articles de F.-F. Clairmonte *(le Monde diplomatique)*, A. Petridis (université Murdoch d'Australie occidentale) et R. McWilliams-Tullberg (université d'York), *Economie appliquée*, tome 18, 1990, n° 1.

(5) Articles de P.L. Williams (Université de Melbourne) et de L.-A. Boland (université Simon Fraser), *Economie appliquée, idem.*

(6) H.-E. Jensen, « Value Premise in the Economic Thought of Alfred Marshall » ; B. Gerbier, « La véritable révolution néo-classique ; A. Marshall (1882-1924) », *Economie appliquée, ibid.*

Quel marché ?

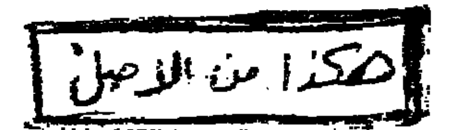
La remontée des idées libérales, qui mettent au premier plan le marché, s'accompagne d'une reprise et d'un approfondissement de la réflexion sur les institutions, les organisations, les conventions, sans lesquelles le fonctionnement du marché ne peut s'exercer avec, parfois, un retour aux grands auteurs.

Ainsi, Donald A. Walker, de l'université Indiana de Pennsylvanie, relève minutieusement les institutions, règles, conventions, qui, selon Léon Walras, président nécessairement au fonctionnement d'un marché concurrentiel. (Donald A. Walker, « Institutions and Participants in Walras's Model of Oral Pledges Markets », *Revue économique*, juillet 1990, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris ; abonnements : PNFSP, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.)

Luc Machard, de son côté, défend la thèse selon laquelle les organisations, et notamment les entreprises, sont indispensables au fonctionnement du modèle hayekien ; il estime même que « *Hayek fait implicitement de l'entrepreneur la clé de voûte de l'ordre catallactique* ». (Luc Machard, « Le statut des organisations chez Hayek », *Economies et sociétés*, Cahiers de l'ISMEA, 1989, n° 10, série PE n° 12, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.)

Kaléidoscope

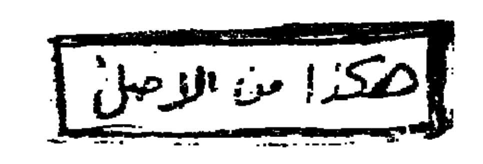
- Noé et Jérémie, deux scénarios énergétiques mondiaux à long terme, *Revue de l'énergie*, juin 1990.
- L'évolution des revenus en France entre 1986 et 1989, *Documents du CERC*, deuxième trimestre 1990.
- La banque à géométrie variable ; les taux d'intérêt à long terme, *Revue d'économie financière*, printemps-été 1990.
- L'économie de découvert chez Hicks, *Revue économique*, juillet 1990.
- Etat et politiques sociales, *Sociologie du travail*, 1990, vol. 32 n° 3. Service public et néolibéralisme, *Annales-Economies, sociétés, civilisations*, mai-juin 1990.
- Socialisme, étatisme et perestroïka, *Monthly Review*, mars et avril 1990. Sur les systèmes économiques « socialistes », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, juin 1990 ; De nouveaux modes de gestion dans les pays de l'Est, *Revue française de gestion*, juin-août 1990.
- L'économie algérienne en réformes, *Mondes en développement*, 1989 n° 67. L'Afrique subsaharienne, *Economie et humanisme*, juillet-septembre 1990.
- Dette du tiers-monde, quelles stratégies ? *The European Journal of Development Research*, décembre 1989 : Dette extérieure, inflation et secteur public, *The World Bank Economic Review*, septembre 1989 ; Dette extérieure et politique au Mexique, *Clés-Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, 1er semestre 1990.
- Vincent de Gournay et la « balance des hommes », *Population*, janvier-février 1990.



هكذا من الأصل



Postes à + de 400 KF



هكذا من الأصل

Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF



Pour soutenir la qualité des performances d'une de nos filiales d'ingenierie (PME de 50 M Frs.) en très forte croissance (+ 30 %/an), spécialisée dans les domaines de l'assistance technique, l'automatisme, l'informatique industrielle et l'instrumentation nous recherchons un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

VOTRE MISSION : • gérer notre filiale en centre de profit • en assurer le développement • animer une équipe professionnelle de haut niveau (100 personnes) • soutenir par votre action l'animation commerciale et technique.

VOUS AVEZ : • une formation de type Supélec, ENSEEIHT, A & M, IDN,... • une expérience réussie dans les automatismes, l'instrumentation... ou un domaine similaire • un sens de l'autonomie et des responsabilités • un réel tempérament de *manager* • *le sens de la stratégie et de l'organisation* • de réelles aptitudes commerciales • des qualités de gestionnaire.

NOUS VOUS OFFRONS : • un pouvoir élevé de décisions • une entreprise de forte notoriété sur un marché très porteur • des conditions de travail particulièrement motivantes • des possibilités d'évolution pour un candidat à fort potentiel • une excellente rémunération (fixe + prime + actionnariat).

Pour un entretien individuel avec la société le 04/10/90, adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 41 avenue Victor Hugo - 92100 BOULOGNE - FAX : 46.05.00.90 en indiquant la référence 5294 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

Nous sommes une Société pluridisciplinaire de prestations de services, 600 personnes, pour un C.A. de 100 Millions de Francs, nous recherchons :

Secrétaire général

Rendant compte au PDG, vous aurez à diriger les services administratifs, comptables et financiers d'un ensemble de 11 filiales, en assistant le PDG dans le contrôle des activités *spécifiques exploitées par les filiales.*

35 ans environ, un diplôme de Grande Ecole de commerce ou d'ingénieur + IAE, des expé*riences intéressantes vous ont permis de mai*triser la comptabilité, la fiscalité et le juridique, d'être à l'aise avec l'outil informatique, le contrôle de gestion dans des contextes où la vision marketing est toujours présente. Une bonne connaissance des techniques de cou*rant faible ne nous laisserait pas insensible.*

L'anglais est nécessaire.

La différence se fera sur votre façon d'être *décidé mais ouvert, votre rigueur et votre créativité.*



Si vous vous sentez concerné merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. A 09 28 à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS

Organisation et Publicité

Le Monde des Juristes

Jeune juriste

Le développement de notre activité et notre diversification nous amènent à rechercher un(e) jeune juriste pour prendre en charge la "vie juridique" de plusieurs sociétés de notre groupe évoluant en *environnement "high tech".*

Votre activité portera essentiellement sur le Droit des Sociétés (contrats, dossiers de constitutions, modifications de statuts...) et vous amènera également à gérer les baux ainsi que le dépôt et la protection des marques, brevets et modèles.

Vous possédez, au minimum, une licence en Droit, et de bonnes connaissances en anglais. Vous justifiez d'une approche pratique du Droit des Sociétés (stage ou expérience) alliée à une autonomie *nécessaire pour réussir dans* votre fonction.

Nous vous remercions d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous la *réf. 502 A à THAIS Publicité*
4, rue Neuve Popincourt
75011 PARIS
qui transmettra.

SPÉCIALISTE EN GESTION IMMOBILIÈRE

Vous maîtrisez aujourd'hui par*faitement l'ensemble des aspects* (juridiques, administration, urbanisme) se rapportant à la propriété foncière et à la gestion immobilière.

Rejoignez la Direction de la Gestion Immobilière et Transactions du Crédit Commercial de *France*, banque privée, innovatrice et à taille humaine.

Responsable d'un secteur géographique, vous serez chargé d'y assurer la gestion de notre patrimoine foncier et locatif (baux commerciaux, propriétés, contentieux, négociations et transactions).

Votre formation juridique doublée si possible d'une spécialisation immobilière et/ou votre expérience confirmée de la gestion immobilière acquise au sein d'un cabinet administrateur de biens ou d'une grande entreprise font de vous un candidat opérationnel et autonome.

Votre pratique de la micro-informatique vous permettra de participer activement à la mise en place d'une gestion informatisée.

Des qualités de rigueur, de dynamisme, d'initiative vous permettront d'évoluer au mieux dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions, sous la référence B884 M, à SDB Conseil *1, rue de Chazelles 75017 Paris.*

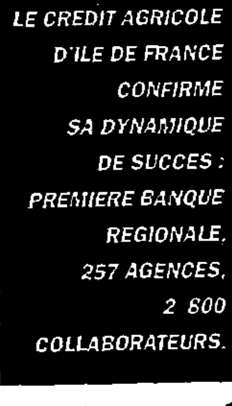
Carré Turenne



PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE

DEUX JURISTES FINANCEMENT — PARIS

LE CREDIT AGRICOLE D'ILE DE FRANCE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIERE BANQUE REGIONALE, 257 AGENCES, 2 800 COLLABORATEURS.



Ils traiteront des aspects juridiques du financement (conseil aux spécialistes, rédaction des contrats et prises de garanties).

- **L'un sera chargé du financement des entreprises** (réf. LM 90860)
- **L'autre sera chargé du financement de la promotion immobilière** (réf. LM 90861)

Une formation en droit des affaires (minimum second cycle) est indispensable. Une culture financière, la connaissance d'une langue européenne et de la micro-informatique seraient des atouts. Expérience de 0 à 3 ans dans la fonction.

Adressez votre dossier complet avec mention de la référence, à : **Intuitu Personae,** Conseil en recrutement juridique
19, avenue de Messine
75008 Paris.
Confidentialité assurée.

IP INTUITU PERSONAE

NC communication

JURISTE DROIT SOCIAL

Nous sommes un groupe financier international de premier plan et recherchons pour notre Direction des Ressources Humaines un juriste en droit social.

Rattaché au Responsable des relations sociales, votre activité s'articule autour de 4 axes :

- rôle de conseil auprès des hiérarchies opérationnelles,
- préparation des éléments nécessaires aux négociations et consultations avec les partenaires sociaux,
- consolidation et analyse des informations concernant *les institutions représentatives du personnel* (CE,DP, CHSCT...).

Ce poste convient à un titulaire de troisième cycle en droit social (DEA - DESS) justifiant d'une expérience d'au moins 2 ans dans une fonction similaire dans une entreprise importante. Vos qualités de rigueur et votre aptitude à la négociation font de vous un candidat évo*lutif au sein de notre groupe.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, *prétentions) sous référence. 5114 à Média-System,* 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

SULZER

Chauffage et Climatisation

Filiale française d'un Groupe de notoriété internationale, spécialisée dans l'équipement technique du Bâtiment recherche pour son Siège Social à 92400 Courbevoie,

son assistant(e) au responsable du service juridique

Vous avez une licence en droit et une première expérience de 2/3 ans, *ou vous êtes débutant(e)* et vous êtes attiré(e) par le Droit des Affaires.

La responsable du service vous confiera le suivi de dossiers et vous aurez en charge divers domaines d'activité :

• *immeubles : baux et loyers* • assurances : automobiles, matériels, immeubles • recouvrement de créances • documentation.

Dynamisme et esprit d'équipe, qualités d'analyses, de rigueur et sens de l'initiative sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions, sous référence A.113 - Service du Personnel - **SULZER** *Boîte Postale 115 - 92405 Courbevoie Cedex.*

P.R.Bley

Juriste
Droit administratif - Lyon - H/F

Intégré au CERAL, organisme d'études et de conseil, vous répondez à des consultations et réalisez des études pour les Chambres de Commerce et d'Industrie, plus particulièrement en droit administratif, mais également en droit privé où vous devez justifier d'une solide formation de base.

Vous êtes un jeune juriste titulaire au *minimum* d'un D.E.A. de droit administratif, disposant si possible d'une formation complémentaire. Vous apportez une première expérience même courte acquise en cabinet juridique ou dans un organisme public.

Vous affirmez de solides qualités d'expression écrite et orale dans vos travaux d'étude et dans vos recommandations, de même *qu'une bonne aisance relationnelle pour évoluer favorablement* au sein d'une équipe pluridisciplinaire de 10 personnes.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite largement motivée, avec photo et prétentions sous réf. 8340 E à notre conseil
BERNARD JULHIET RHONE-ALPES
18, cours Suchet - 69002 LYON

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Organisation et Publicité

Société de services aux entreprises

filiale d'un grand EPIC

cherche pour son service juridique

Jeune juriste droit des affaires

titulaire DESS

Parlant anglais, 1re expérience professionnelle souhaitée en entreprise ou en cabinet. Pratique de la gestion sociale et de la rédaction des contrats.

Aptitude à raisonner avec rigueur à partir de situations concrètes et à rédiger avec clarté et concision. Sens des relations humaines et des *responsabilités dans l'activité de conseil juridique d'entreprise.*

Entretiens à compter du 24/09/90

Adresser CV avec photo sous n° 8034 Le Monde publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

1000 & 1 METIERS

JURISTE
DE HAUT NIVEAU

Au sein de la Direction des Affaires Juridiques et Fiscales, vous assurez auprès des entités du groupe, un rôle de conseil et d'assistance dans leurs études, leurs actions et leurs litiges. Juriste expérimenté, vous serez progressivement amené(e) à intervenir sur les différentes branches du droit de l'assurance.

Docteur en droit privé, vous justifiez d'au moins 10 ans d'expérience en entreprise ou cabinet de conseil. Alliant rigueur, sens relationnel et autonomie, vous avez les atouts pour réussir dans un poste offrant de larges perspectives d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et rémunération) sous référence LMYLB, à l'attention de Yann Le Beller, UAP, Recrutement-Gestion des Carrières, Tour Assur, 5e Fleuve, 92083 Paris-la Défense Cedex 14.

UAP

35 000 collaborateurs dans plus de 60 pays, un CA de 64,5 Mds de F dont 36 % réalisés à l'international, font de l'UAP le n°1 français de l'assurance et le n°2 en Europe. 1 000 et 1 métiers nous animent. Autant de spécialités, d'opportunités d'évolution à la hauteur de notre ambition : être l'assureur européen de référence.

Créez la fonction dans l'industrie pharmaceutique :

Les laboratoires J. LOGEAIS recherchent, fabriquent et commercialisent des médicaments. Ils recrutent pour leur siège social à Issy les Moulineaux un

Juriste d'entreprise

Chargé de créer la fonction, vous intervenez directement dans le domaine des marques, des assurances et des contrats. Vous conseillez nos différents responsables France et Export et veillez au respect de la législation dans l'entreprise. Vous établissez et entretenez des relations étroites avec les services des ministères dont nous relevons, le SNIP et d'autres organismes.

Votre formation en droit des sociétés et votre expérience professionnelle acquise dans l'industrie pharmaceutique vous permettront de donner à ce poste sa dimension. Vos qualités de rigueur, de dialogue et d'autonomie alliées au sens du service faciliteront votre intégration et feront de vous un interlocuteur reconnu.

Merci d'adreser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 114 D à Sophie de GOROSTARZU - ARCO - 18 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.



PARIS / RHÔNE-ALPES

Juriste
Droit des sociétés

Nous appartenons à un groupe italien (7 milliards de CA.) dont les activités sont plus particulièrement orientées vers la réfrigération, la climatisation et le chauffage. De création récente en France, et en pleine expansion, nous regroupons plusieurs sociétés industrielles et commerciales de formes juridiques différentes. Avec un effectif total de 3500 personnes, nous réalisons 2,5 milliards de CA., dont la moitié à l'exportation. Pour la holding française, nous recherchons un juriste spécialisé en Droit des sociétés (DESS), ayant acquis une expérience de 3 ans minimum dans une entreprise industrielle à structure complexe. En relation avec nos Cabinets Conseils, il prendra en charge toutes les procédures relatives au fonctionnement des sociétés du groupe et assistera la Direction Générale dans les opérations de fusion et d'acquisition. Notre volonté de développement à l'étranger par la création de filiales implique pour cette fonction un candidat combatif, habitué aux relations avec les conseils juridiques et s'exprimant couramment en anglais. Le poste est basé à Chatou (78).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 31709 à ***PREMIER CONTACT***, qui transmettra.

PREMIER CONTACT *38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET*

Juriste



CBC, Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction (Groupe Générale des Eaux), connait un développement important en France et à l'international (4 200 personnes, 7 milliards de CA en 1990).

*Dans ce contexte de croissance, nous renforçons notre Direction Juridique : Vous possédez un DESS en droit des affaires ou en droit de la construction et avez **2 à 4 ans d'expérience en entreprise.***

*Au sein d'une petite **équipe** qui favorise la polyvalence, la prise de responsabilités et l'évolution, vous serez chargé de trouver les solutions les plus adaptées aux questions que vous soumettront vos interlocuteurs : Direction générale, directeurs de filiales et hommes de terrain.*

*Rigoureux et imaginatif, vos qualités de communication, d'adaptation et votre dynamisme font de vous un **juriste d'entreprise** apprécié.*

Pour cette opportunité, merci d'adresser votre candidature à CBC, DRH, Marie-Annick Fédéli, Cedex 71, 92043 Paris-La Défense, sous réf. 360 M.



NOTRE PREMIERE RICHESSE, CE SONT LES HOMMES

RESPONSABLE JURIDIQUE

Rejoignez un groupe en pleine croissance

Notre société confirme son exceptionnelle expansion et affirme chaque jour sa position de leader français dans son secteur d'activité.

A 30 ans environ, de formation supérieure en Droit des Affaires, après une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet juridique, vous souhaitez aujourd'hui orienter votre carrière en participant à l'évolution d'un groupe puissant.
Autonome, vous alliez esprit de synthèse, facilité d'intégration et qualités relationnelles.

Rattaché au Secrétaire Général, vous assurerez le suivi juridique de la Société :
- **droit immobilier (baux, loyers...),**
- **droit des sociétés (conseils, assemblées...),**
- **contentieux, assurances.**

De bonnes connaissances fiscales et la maîtrise de l'anglais seraient un atout supplémentaire.
Ce poste est situé en proche banlieue (métro).

Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence 6808 à LEVI TOURNAY/ASSCOM 31 Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.

ECOUTEZ, ANALYSER, PROPOSER

Société de services, nous fournissons, par téléphone, des renseignements aux particuliers. En forte croissance (+ de 30 % an), nous recrutons des

JURISTES DROIT PRIVE

Au sein d'une équipe jeune et performante, votre rôle consiste à répondre en "temps réel" aux questions de nos abonnés, touchant à divers domaines comme le droit de la famille, les successions, les baux, le fiscal, le social.

Après une formation supérieure (maîtrise en Droit ou plus), vous avez acquis une première expérience au sein d'une société similaire, d'une compagnie d'assurances, d'un cabinet d'avocats ou de conseil juridique ...

Vous avez le niveau permettant de devenir conseil juridique ou avocat.

Vous souhaitez évoluer dans une ambiance dynamique, dans un secteur d'activité en fort développement.

Vous avez les idées claires, le goût de communiquer et la volonté de progresser.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous réf. 53/002 M à notre conseil KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 PARIS.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

Groupe SACIEP, important Groupe Financier et Immobilier en plein développement, recherche pour son siège à Paris 15ème

RESPONSABLE JURIDIQUE H/F

Rattaché au Secrétaire Général, vous

- serez le conseil des cadres opérationnels pour le montage des opérations immobilières et financières
- assurerez la conformité des contrats au plan juridique
- transmettrez l'information juridique dans la société
- suivrez auprès des conseils externes les contentieux du groupe.

De formation supérieure (Maîtrise ou 3ème cycle), vous avez une expérience de 3 à 5 ans en droit de la construction, de l'urbanisme, et en matière contractuelle.

Vous manifestez des qualités de rigueurs intellectuelles et un grand sens relationnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence 725 sur l'enveloppe :
Groupe SACIEP, A.G. CHOTARD
5, rue Cambronne, 75015 PARIS.

GROUPE SACIEP



Un groupe français filiale d'une multinationale européenne (37 MMF) recherche, dans le cadre d'une promotion interne un Juriste d'Entreprise pour son siège basé à Paris (8e).

Titulaire d'une maîtrise de Droit et d'un D.E.S.S. si possible, vous avez mis à profit votre formation par une expérience réussie, de 8 ans minimum, en entreprise.

- Votre autonomie, vos qualités relationnelles au sein de l'équipe, vous permettront d'assurer la rédaction de contrats, litiges, contentieux divers, en français comme en Anglais.
- Votre connaissance du droit des affaires (transports maritimes, constructions, implantations d'agences, etc...) serait un plus très apprécié.
- La rémunération proposée sera de 230 KF et plus selon l'expérience.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) sous référence 8059/PL à notre partenaire :



ASCOM DEPARTEMENT INDUSTRIE
30, rue Jean Mermoz - 78000 Versailles

ASCOM RELIE LES COMPETENCES A L'ENTREPRISE





Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



RESPONSABLE FINANCIER ET COMPTABLE
Aix-en-Provence

Notre holding regroupe des sociétés qui réalisent un chiffre d'affaires de 75 millions de francs avec 160 personnes. Notre croissance : 25 % par an, interne et externe, nous amène à confier à un responsable, l'ensemble de la centralisation comptable et à mettre en place des outils de reporting : tableaux de bord, élaboration de budgets... Vous conduirez des études de reprises de sociétés. Titulaire d'une maîtrise de gestion et du DECS ou de formation équivalente, vos cinq années d'expérience professionnelle se sont déroulées dans une organisation similaire ou comme adjoint du directeur financier. Directement rattaché au directeur général, votre sens des relations humaines vous permettra de réussir dans votre rôle d'animateur. Dans notre contexte, une personnalité à fort potentiel saura évoluer. Ecrire à Sophie COHEN en précisant la référence A/X5190M - **PA Consulting Group - 11 cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.21.12.72.** (PA Minitel 36.15 code PA)



Vilmorin

Nous appartenons à l'un des premiers groupes internationaux dans le secteur stratégique des semences.

Directeur Administratif
Angers

Rattaché au Directeur Général de la société, vous serez membre du comité de direction.

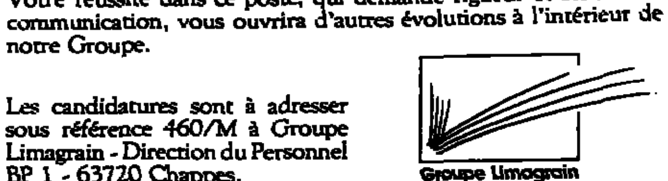
Votre domaine d'intervention : la comptabilité, les finances, le juridique.

Vous vous impliquerez plus directement dans le suivi comptable et financier des filiales étrangères. Vous animerez une équipe de 12 personnes, dont 2 cadres.

Vous serez l'interlocuteur des banques et de la Direction Financière de notre Groupe.

Votre profil : vous avez une solide expérience de la fonction comptable et/ou financière. Vous êtes titulaire du DECS ou d'un diplôme d'une Grande Ecole de Gestion.

Votre réussite dans ce poste, qui demande rigueur et sens de la communication, vous ouvrira d'autres évolutions à l'intérieur de notre Groupe.



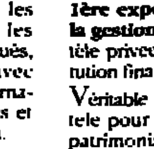
Les candidatures sont à adresser sous référence 460/M à Groupe Limagrain - Direction du Personnel BP 1 - 63720 Chappes.

MEDIAPA

REJOIGNEZ DES HOMMES D'AFFAIRES ET DEVENEZ

GESTIONNAIRE de CLIENTELE PRIVEE

Banque d'Affaires spécialisée dans l'Ingénierie financière, les opérations de trésorerie et les montages bancaires sophistiqués, nous évoluons en relation avec une clientèle nationale et internationale de grandes entreprises et d'institutionnels de haut niveau.





A 28-30 ans, vous avez une 1ère expérience de 3 ans dans la gestion sous mandat de clientèle privée en banque ou en institution financière.

Véritable conseiller de notre clientèle pour l'ensemble des aspects patrimoniaux, vous évoluerez au sein d'une équipe expérimentée et aurez à gérer et développer un important portefeuille avec une grande autonomie dans vos décisions.

Pour mener à bien votre mission, vous bénéficierez de l'appui de l'ensemble des services de la banque (analyse financière, juridique et fiscale).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 2397 à la B.U.E., Service du recrutement, 4 rue Gaillon, 75107 Paris Cedex 02. Discrétion absolue.



PUBLIPANEL

Leader sur le marché français des droits audiovisuels, nous créons le poste de

DIRECTEUR DE GESTION

Homme charnière entre la Direction Générale et les services fonctionnels, vous aurez la responsabilité d'enrichir et de faire vivre notre organisation administrative et comptable. Votre implication sera prépondérante dans les domaines de la gestion, de la finance, de la fiscalité et du juridique. Vous participerez aux opérations d'acquisition de portefeuilles de droits audiovisuels et vous piloterez l'évolution de notre système d'information.

Homme de contact, vous avez 30 ans environ et une expérience minimum de 3 ans dans un cabinet d'audit ou dans un poste similaire. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous avez une bonne connaissance de l'informatique.

Envoyez votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite et rémunération souhaitée) sous référence DG/M à CURRICULUM 6, passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra.

UGC D.A.



CONTROLEUR DE GESTION
VOTRE GOUT DES CHIFFRES VOUS FERA EVOLUER RAPIDEMENT

Filiale du 3e groupe brassicole mondial, nous sommes le second français avec des marques à forte notoriété. Aujourd'hui, nous renforçons notre service Contrôle de Gestion et recherchons un

CONTROLEUR DE GESTION

De formation BAC + 4 (HEC, ESSEC....), vous possédez une première expérience du contrôle de gestion et une forte motivation pour les chiffres.

Rattaché à notre Directeur du Contrôle de Gestion, vous suivrez une période de formation à l'univers de l'agro-alimentaire et brassicole. Vous effectuerez toutes les fonctions de contrôle de gestion (reporting, budget, plans...) en vous aidant d'outils informatiques.

Votre polyvalence, votre ouverture d'esprit et votre excellente pratique de l'anglais vous permettront d'évoluer vers un poste à responsabilités stratégiques.

Pour en parler concrètement, contactez Régine FAUROUX - FRANCAISE DE BRASSERIE 33, avenue de Wagram - 75017 PARIS.

MEDIAPA

FRANÇAISE DE BRASSERIE



Nous sommes le 1er Producteur Européen de Volailles, CA de 4,7 milliards de francs, 3.700 salariés, notre activité couvre l'ensemble de la "filière" avicole : accouvage, nutrition animale, élevage de volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation. Nous sommes présents industriellement (25 ets) et commercialement dans toute l'Europe. Notre Groupe connaît à nouveau une très forte croissance. Nous recherchons un :

JEUNE CHEF COMPTABLE

réf. 90/56

Agé de 27/30 ans, SUP DE CO (option finance compta) ou équivalent, vous possédez une 1ère expérience acquise dans la fonction.

Vous cherchez à donner une nouvelle impulsion à votre évolution professionnelle.

Nous vous proposons de prendre la Direction des services comptables de DOUX SA, maison mère du Groupe, 1.500 salariés, CA de 2 milliards.

La taille du Groupe, l'importance et la variété des filiales, la diversité de ses activités, ménage des possibilités substantielles de carrière pour un candidat de valeur.

Envoyez CV + lettre + photo sous réf. 90/56 à :
Groupe DOUX - Direction du Personnel
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.



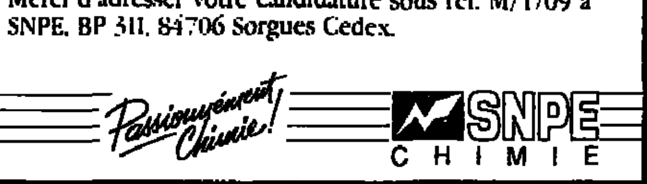
Contrôleur de gestion

Présente sur les grands marchés mondiaux liés à la chimie d'armement, la SNPE (6000 personnes, 3,2 milliards de CA), société nationale de droit privé, vous propose de rejoindre le service Gestion-comptabilité-informatique de son usine de Sorgues, proche d'Avignon.

Vous prendrez en charge, avec l'aide d'une petite équipe, la comptabilité analytique, l'établissement de la gestion prévisionnelle et le suivi des tableaux de bord. De formation supérieure (ESCAE, DECS...) vous justifiez d'une expérience industrielle de quelques années. Votre facilité à communiquer sera un atout pour mener à bien votre future mission. Salaire 200-230 KF + selon expérience. Possibilité d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. M/1709 à SNPE, BP 311, 84706 Sorgues Cedex.

MEDIA-SYSTEM



CONTRÔLEUR DE GESTION H/F

Notre groupe, filiale de GTIE, représente aujourd'hui 3.200 personnes, un C.A. de 1,8 milliard de francs (+ 17 % par rapport à 88). Nos activités sont les suivantes : équipements industriels et tertiaires, réseaux et travaux publics, fabrications.

Nous recrutons un **CONTRÔLEUR DE GESTION H/F.**

Adjoint au responsable du contrôle de gestion, vous l'assisterez pour l'ensemble de ses missions :

- assistance aux unités dans l'élaboration, le suivi et la révision de leurs objectifs,
- reporting mensuel auprès de la Direction Générale,
- mise à jour des outils de gestion analytique,
- missions ponctuelles d'investigation et de contrôle.

Vous avez une formation **INGÉNIEUR** ou **ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE.** Motivé par les problèmes de gestion et riche d'une expérience du BTP ou de l'industrie de 3 ans minimum, vous êtes proche des réalités du terrain.

Ce poste comporte de réelles perspectives d'évolution.

Compte-tenu de l'organisation de notre groupe en centres de profits autonomes, cette fonction nécessite, outre les qualités de précision et d'organisation, le sens du contact et de la communication.

Merci d'adresser votre candidature à :
GARCZYNSKI ET TRAPLOIR
Service du Personnel
37 X - 72040 LE MANS CEDEX.
Réponse et discrétion assurées.



Organisation et Publicité

Un des leaders de l'agro-alimentaire qui possède une très forte notoriété pour avoir su développer des gammes de produits de qualité, crée une nouvelle société spécialisée dans la production de jus de fruits par la mise en œuvre d'un process ultra-moderne d'embouteillage à froid.
Elle s'implante dans la Drôme et poursuit la constitution de son équipe de Direction en recherchant un :

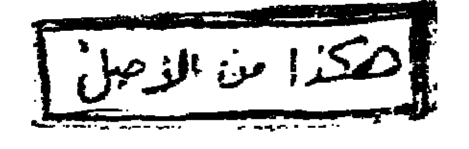
CHEF DES SERVICES FINANCIER ET COMPTABLE

Sous l'autorité du Président-Directeur Général, il créera totalement la fonction avec : élaboration et suivi des budgets, gestion de la trésorerie, établissement des comptabilités générale et analytique, gestion administrative du personnel.
Il sera chargé de l'implantation, de l'utilisation et du développement de l'informatique (IBM AS400). Il définira et veillera à l'application des procédures de gestion de la société.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 30 ans, de formation ESC, DECS... possédant une première expérience de la fonction acquise dans une PME industrielle.
Il est à pourvoir dans une région agréable, dynamique et en plein développement. Ecrire sous référence 1305 M à :

GRH Conseils Discrétion assurée

43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS



Directeur Administratif
Angers

... sur le marché français des droits ... nous créons le poste de

DIRECTEUR DE GESTION

CHEF COMPTABLE

Conseils

Un groupe international, leader dans le secteur tertiaire (9 Mds de F de CA) recherche dans le cadre du très fort développement de l'une de ses activités un

Directeur Administratif et Financier

Paris **450/550 KF+**

Rattaché au Directeur Général, vous devrez accompagner la croissance de cette nouvelle activité. Vous contrôlerez les services comptables et financiers des différentes entités avec la mise en place *d'un contrôle de gestion et d'une trésorerie* centralisée. Par l'établissement d'un reporting mensuel, vous développerez les relations avec le Directeur Financier Groupe.
Vous participerez aux acquisitions et serez chargé des analyses financières, juridiques et fiscales de sociétés françaises ou étrangères.

Agé de 30 à 40 ans, fort d'une expérience acquise en milieu anglo-saxon, vous désirez intégrer une structure souple afin de la faire évoluer grâce à votre dynamisme et votre volonté d'expansion : pour cela vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Contacter **Eric Gandibleu** ou **Gilles de Mentque** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. EG5878MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

FUSIONS - ACQUISITIONS

Un groupe industriel français de premier plan (armement, aéronautique, espace, chimie) CA : 4 Mds de F environ, recherche pour son département filiales et participations un

Chargé d'Affaires

Paris **280/330 KF**

Au sein de la Direction Financière, vous intégrerez un département de 4 personnes. Vous serez chargé d'une part de l'assistance à la négociation d'affaires *en matière de développement externe* (élaboration de documents de négociation, analyse financière, présentation des dossiers à la Direction Générale, etc...), et d'autre part de la réalisation d'audits financiers, économiques, commerciaux portant sur une des divisions du groupe dont vous aurez la charge.
Pour ce poste très évolutif, nous recherchons des candidats de 27/32 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, Sciences Po, Expertise...) si possible complétée par une formation juridique, qui *maîtrisent parfaitement l'anglais et qui aient une* expérience réussie d'analyse financière et/ou d'audit.

Contacter **Gilles de Mentque**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tel + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. GM6088MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Notre société, filiale d'un grand groupe de BTP, recherche pour ses IMPLANTATIONS INTERNATIONALES des

Responsables Administratifs et Financiers

Rattaché au directeur général de zone, vous êtes l'interlocuteur privilégié des directions opérationnelles de chaque chantier pour toute question relevant de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion, de la trésorerie, du *juridique et fiscal.*
Ce poste autonome demande une forte implication personnelle, de bonnes aptitudes à la négociation et le sens du concret.

En fonction de la taille de nos différentes filiales, nous recherchons : soit de jeunes diplômés ; soit des candidats beaucoup plus expérimentés possédant une formation de type Grandes Ecoles de Commerce option finance-comptabilité. L'anglais est impératif.
Contacter **Frédéric Pougeon** *au (1)* 45.53.26.26 ou envoyer CV + photo + n° tel + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf. FP6056MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Hewlett Packard France (7,5 Mds de CA et 3 900 personnes), 1er exportateur de micro-informatique en France, recherche dans le cadre de sa forte croissance (+ 40 % en 1989) son

Trésorier

Evry

Rattaché au Directeur Financier et assisté de deux personnes, vous supervisez la gestion de l'ensemble des flux financiers de la société, gérez le risque de *change ainsi que les relations avec les banques.*
Ce poste ouvrira de larges perspectives d'évolution en France ou à l'étranger pour un candidat à fort potentiel.
Agé de 27 à 30 ans, vous êtes de formation supérieure (ESC, option finance) et vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 3 ans au sein d'un département trésorerie. Votre anglais est courant et vous avez une bonne maîtrise de la micro-*informatique*

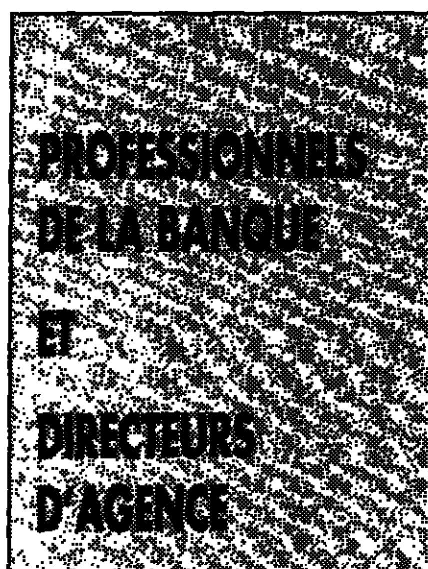
Contacter **Xavier d'Anglade** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS sous réf. XA5930MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier



LBW



Implantés sur le littoral atlantique (Finistère sud, Morbihan et Loire-Atlantique), nous sommes une *banque régionale qui, pour accroître son développe*ment, s'intéresse particulièrement à vos qualités.

Fort d'une expérience de 3 à 5 ans dans l'exploitation, vous êtes un excellent négociateur, possédant une *bonne maîtrise des risques entreprise et vous savez* entraîner votre équipe par votre attitude de leader.

Vous avez du talent et vous êtes mobile...
AVANCEZ AVEC NOUS !
Nous vous confierons rapidement un poste à la mesure de votre expérience et de vos ambitions.

Adresser votre candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 260/MD à André EGRON
B.P.B.A
Direction des Ressources Humaines
et de la Communication
14, bd Winston Churchill
3X - *44040 NANTES*
Cedex 01.



BANQUE POPULAIRE BRETAGNE ATLANTIQUE

(Organisation et Publicité)

Important groupe de Presse renforçant son équipe comptable recherche son

Responsable Comptabilité Fournisseurs

Paris Sud-Est **190 KF±**

Rattaché au Chef Comptable, vous êtes responsable des achats fournisseurs et des immobilisations corporelles.
Vous assurez les fonctions de l'unité "fournisseurs" et coordonnez l'activité de deux personnes.
Vous contrôlez les échéances de règlements, l'intégration des écritures comptables ainsi que le suivi des charges et leurs provisions.
Vous prenez en charge le registre des immobilisations et veillez auprès des opérationnels à l'application des procédures.

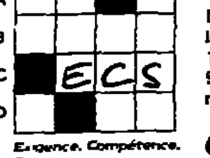
Agé de 25 à 30 ans, de formation BTS ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans en comptabilité. Rigoureux et organisé, vous êtes doté d'un grand sens relationnel et familiarisé à l'outil informatique sur site central.

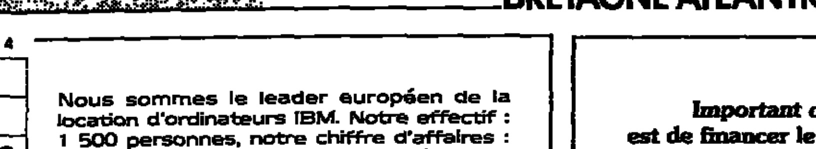
Contacter **Eric Gandibleu** *ou* **Ralph Crockett**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Comptabilité**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf. EG6109MO.

MP

Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement Comptable

LBW





Nous sommes le leader européen de la location d'ordinateurs IBM. Notre effectif : 1 500 personnes, notre chiffre d'affaires : 9 milliards de francs dont 40 % à l'international. Nous recherchons un :

Contrôleur de Gestion

interlocuteur de l'une de nos filiales étrangères.

Vous serez l'interface privilégié de cette filiale pour tout ce qui touche à sa gestion et à sa comptabilité : contrôle de gestion, assistance comptable et fiscale, *organisation administrative* et financière, plans de financement et trésorerie...

Vous avez un cursus classique : études supérieures de Commerce + DECS, 2/3 ans d'expérience en cabinet d'audit ou en qualité de Contrôleur de Gestion, connaissance de l'anglais.

Ce qui vous distingue : *créativité, rigueur, curiosité, grande* souplesse d'esprit.

Votre réussite sera le garant de votre évolution en France ou à l'étranger.

Le poste est basé à Paris, des déplacements à l'étranger *sont à prévoir.*

Merci d'adresser lettre et CV sous référence AB 557 à ECS - Relations Humaines - 29 Av. Mac Mahon, 75017 PARIS.

ECS

VOTRE AVENIR EN 3 LETTRES

DESSEN

Melun 77

Important organisme dont la vocation est de financer le développement des Entreprises.
recherche un

JEUNE ANALYSTE FINANCIER H/F CHARGE DE MISSIONS

Ecole de Commerce, Maîtrise-DESS

Expérience de quelques années en gestion d'Entreprise ou au sein d'un Etablissement Financier, d'un Cabinet d'Audit ou de Conseil.
Bonne connaissance des P.M.E.-P.M.I. indispensable.
Après une période de formation, celui-ci assurera les contacts avec les Entreprises et les Prescripteurs de Seine et Marne et/ou de l'Essonne, pour l'étude et le montage des opérations de financement Haut de Bilan. Qualités relationnelles indispensables pour développer un fonds de commerce auprès d'interlocuteurs de haut niveau.

Société dynamique et en plein développement.

Adresser CV en indiquant votre dernière rémunération annuelle s/réf. 942 au

Cabinet Claude JOUBLIN
62, avenue de Wagram
75017 PARIS

Discrétion assurée.

ORC

Une PME en forte croissance évoluant dans un secteur de haute technologie recherche son

Contrôleur de Gestion

Lyon **250 KF**

Rattaché au Directeur Financier, vous serez en charge de la mise en place des outils budgétaires de la Holding et de ses filiales françaises et étrangères, du contrôle et de la consolidation du reporting des différentes entités.
Diplôme Ecole de Commerce, âge de 28 ans environ, vous avez 3/4 ans d'expérience dans un environnement de services et possédez un bon niveau d'Anglais.

Contacter **Dorick de Brosses** au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Rhônes-Alpes**, 19 rue l'Arbre Sec, 69001 LYON, sous réf. DDB492MO.

MP

Michael Page Rhône-Alpes
"Nos Spécialistes recrutent vos Spécialistes"

LBW

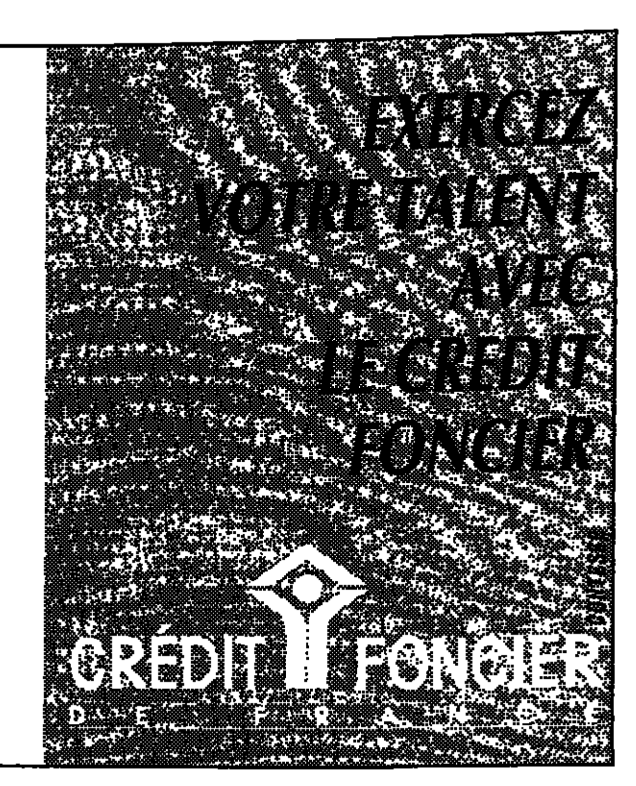
Le Monde de la Gestion

ETABLISSEMENT FINANCIER, nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des Collectivités locales. Nous vous proposons de nous rejoindre pour participer activement au redéploiement et à la diversification de nos activités.

RESPONSABLE MARKETING BANCAIRE

Rattaché à notre Direction de la clientèle bancaire, vous serez chargé de :
• concevoir et suivre la réalisation de toute étude de marché nécessaire au développement de la clientèle bancaire au sein du CREDIT FONCIER • participer à l'élaboration de la stratégie de développement de cette clientèle • planifier, préparer et suivre les actions commerciales quotidiennes en liaison avec l'agence commerciale de cette Direction. • assurer la coordination marketing et commerciale de celle-ci, avec les autres secteurs d'activité du CRÉDIT FONCIER et ses filiales • participer à la conception des produits bancaires • étudier la tarification et le mode de distribution de ces produits • participer à la mise au point de la communication produits.
Pour mener avec succès ces missions, vous êtes dynamique, vous savez prendre des initiatives. De plus, vous avez une formation supérieure (commerciale...) et au minimum 5 ans d'expérience réussie dans le secteur financier, soit dans une fonction marketing, soit dans une fonction d'animation commerciale.

Prenez contact avec nous en adressant votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) accompagnée de la référence RMBM au CREDIT FONCIER - Direction du Personnel - 19, rue des Capucines, BP 65 - 75050 PARIS Cedex 01. Tél : 42 44 80 66 ou 80 67.



MONTPELLIER
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE CONSEIL
à fort potentiel de développement recherche :

Chef de groupe

Expert-comptable ou mémorialiste de formation HEC ou équivalent, 2 ans d'expérience minimum. Outre vos compétences pour les missions d'expertise comptable et d'audit, vous êtes intéressé par les domaines informatique et juridique. Vous intégrerez une équipe jeune de 15 personnes qui privilégie la notion de conseil. Pendant une année, vous vous familiariserez avec les méthodes de travail et les orientations du cabinet. Vous aurez, ensuite, des responsabilités à très haut niveau.

Envoyer CV + photo sous référence LR 990 H au Florian Mantione Institut, Conseil en Recrutement, BP 9227, 34043 Montpellier Cedex 01.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

IMPORTANT CABINET D'AUDIT / CONSEIL
recrute

JEUNES DIPLOMES B.T.S./I.U.T.

pour accompagner le développement de ses activités de commissariat aux comptes.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous n° 9270, à AGENCE MEESTERS - 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra

---

INGENIERIE FINANCIERE

JEUNE INGENIEUR

AGRO + IAE

Valorisez la variété de vos intérêts et votre double formation

SOCIETE FINANCIERE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE, solidement implantée au plan national, étoffe sa structure pour faire face à son développement.
Une équipe performante et motivée propose à un jeune ingénieur de type Agro + IAE, de la rejoindre pour participer à la mise en place de ces interventions financières :
- Etudes et suivi économique de l'évolution de la filière,
- Diagnostics d'entreprises et montages d'opérations financières (prise de participation, prêts, cautionnements...),
- Suivi de réalisations.

Ce poste implique le goût des responsabilités, des qualités d'autonomie et de contact et de bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf. 38 A 1958-0M.
Discrétion absolue.
Membre de Syntec
etap
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Photo : Joseph NORMANDIN

FRANCE TELECOM, UN AVENIR QUI ME RESSEMBLE

Jeunes diplômés, en octobre 1990, vous serez 90 à vous lancer dans l'aventure des télécommunications avec FRANCE TELECOM.

Vous souhaitez, dans un secteur en pleine expansion, une qualité de travail, une formation performante, une mobilité professionnelle et d'importantes responsabilités.

FRANCE TELECOM vous offre cet avenir qui vous ressemble.

De Radiocom 2000 à Alphapage, de la mise en place de Numéris au lancement de Telecom 2, FRANCE TELECOM, opérateur public performant, s'investit dans la compétition internationale et relève tous les défis technologiques.

Jeunes ingénieurs, commerciaux, gestionnaires, diplômés des grandes écoles et d'universités (BAC + 5), vous bénéficierez sans cesse de nouvelles opportunités dans les filières informatique, exploitation, recherche, commercial, gestion ou ressources humaines.

Avec vous, nous renforcerons notre avance technologique en développant des services novateurs, fiables et concurrentiels.

Rejoignez cet avenir qui vous ressemble, contactez notre service recrutement dès aujourd'hui pour recevoir votre dossier de candidature et participer à notre sélection nationale établie en deux temps.

N°Vert 05 21 11 11
APPEL GRATUIT

Date de clôture des inscriptions : 26 septembre 1990.
Date de présélection : 23 octobre 1990.
Age limite de participation : 30 ans.

FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

CONTESSE

Etablissement de Crédit recherche des

Spécialistes du Contentieux

(postes basés à Paris)

Diplômé d'une formation juridique de niveau BAC + 2 au minimum, vous bénéficiez d'une expérience significative de la gestion de dossiers contentieux dans le domaine du crédit.

Vous serez responsable d'un portefeuille de dossiers de crédit à la consommation, et à ce titre, interviendrez à tous les stades de la procédure.

Nous souhaitons rencontrer, pour ces différents postes, des candidats aimant le travail en équipes, et sachant concilier la rigueur de l'analyse avec de bonnes capacités de communication et d'initiative.

Merci de transmettre lettre de candidature + CV + photo sous réf. 5386MO à **LBW**, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, qui transmettra.

Plâtres Lafarge

CA 2 milliards de F, 1 600 personnes, 26 unités de production, importante branche de LAFARGE COPPEE, renforce sa Direction Financière et souhaite intégrer au siège de la Société à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse, à 20 km d'Avignon) :

AUDITEUR CONFIRME

(27-30 ans)

Responsable de son service, l'auditeur réalise toute mission d'investigation ou de contrôle financier ou comptable, propose et fait appliquer les procédures de fonctionnement des différentes activites de la Société en France et en Europe. Il a une expérience de 3 à 5 ans environ au sein d'un grand cabinet d'audit, ou en entreprise.

Pour ce poste, une formation supérieure HEC, ESSEC, Sup de Co, DECF et une très bonne maîtrise de l'anglais sont nécessaires. De larges possibilités d'évolution vous seront ouvertes, après quelques années dans cette fonction, au sein de la société ou du groupe LAFARGE COPPEE.

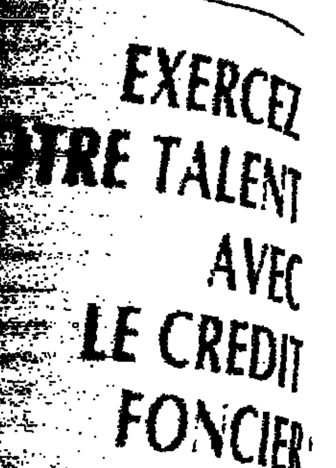
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous réf. JFC/PL1 à notre conseil Jean-François Caradot, CORHUS 20 Chemin du Randin, 69130 Ecully.

CORHUS
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM



Le Monde de la Gestion



International Celomer sfpv

Nous sommes la filiale française du groupe anglais COURTAULD COATINGS *situé parmi les premiers dans la* fabrication et la commercialisation de peintures industrielles.

Pour notre division aéronautique-haute technologie,

GESTIONNAIRE DEBUTANT

Sup de Co - ESCAE ou équivalent

Alliez votre goût de la gestion à celui du marketing

Dans un rôle d'aide à la décision auprès du directeur de la division vous aurez pour mission :
- l'établissement des budgets annuels,
- le contrôle budgétaire et l'analyse des ventes,
- le suivi des coûts et de la politique des prix,
- les études de marchés en liaison avec le chef des ventes,
- le développement de programmes de plannings stratégiques dans le cadre d'un projet européen.

Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce ou de Gestion ou *équivalent. Vous avez si possible* effectué un stage de marketing ou contrôle de gestion. Vous souhaitez vous investir dans un centre de profit à taille humaine pour y tenir un rôle clé, dans la réussite de ses résultats. Vous parlez l'anglais.

Nous vous offrons un poste *très autonome au sein d'un climat d'entreprise animé essentiellement par les* objectifs de qualité et de service qui constituent notre image de marque.

Poste situé au Havre, siège de la Société.

Ecrire sous réf. 38 A 1913-0M.
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

350.000 +

Société industrielle et commerciale, CA 320 MF, rattachée à un groupe financier dont les projets de développement sont ambitieux, recherche son Directeur Administratif et Financier.

C'est un opérationnel, bon organisateur, maîtrisant parfaitement la mise en oeuvre de l'outil informatique et ayant une solide expérience des problèmes comptables et de gestion.

Au sein d'une équipe dirigeante soudée et performante, il animera les Services Comptables (comptabilité générale et analytique), informatique, contrôle de gestion et administration générale. Il jouera un rôle important au sein du Comité de Direction, en faisant progresser l'ensemble des systèmes d'information.

Nous recherchons un candidat de 35 ans environ, disposant d'une expérience professionnelle de *10 ans, alliant les qualités de rigueur au dynamisme et au contact humain.*

Région Vallée de la Loire.

Ecrire sous réf. 38 B 1927-0M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

PARIS - LILLE - NANCY - LYON - LILLE - PARIS - NANCY - LYON - LILLE - PARIS



Filiale française du N° 1 européen - 2 100 pers. - des Coffrages pour le Bâtiment et les Travaux Publics, notre expansion est rapide : 1987 : 23 MF, 1990 : 100 MF, objectif 1995 : 200 MF.

Pour seconder notre PDG, nous créons, à notre Siège Social de la BANLIEUE OUEST DE PARIS, le poste de

Directeur Comptabilité, Finances et Administration

Ses responsabilités : direction complète comptable (équipe actuelle 3 pers.), gestion de la trésorerie et des finances, création du Contrôle de Gestion et reporting à PDG et à *Société Mère en Autriche. Il assumera aussi l'organisation administrative et la* gestion du Personnel (65 pers.) et sera membre de l'équipe de Direction de la filiale.

Son profil : 30 à 40 ans, de formation supérieure en Gestion et titulaire du DECS, il a - *impérativement - déjà exercé des responsabilités opérationnelles de Comptabilité* et de Contrôle de Gestion en Entreprise industrielle. Capable de communiquer en Anglais - ou en Allemand - familier de l'utilisation de la micro-informatique, il a *l'ouverture d'esprit, les capacités et les motivations pour assumer l'ensemble des* fonctions confiées.

Merci d'adresser lettre + CV + rémunération actuelle et souhaitée + enveloppe à *votre adresse, sous réf. DK/DAF/M1, à*

michel jouhannaud conseils
international search group
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ALLEMAGNE - GRANDE-BRETAGNE - ITALIE

LE HOME ATLANTIQUE Recrute

Attaché de Direction Chargé du Développement

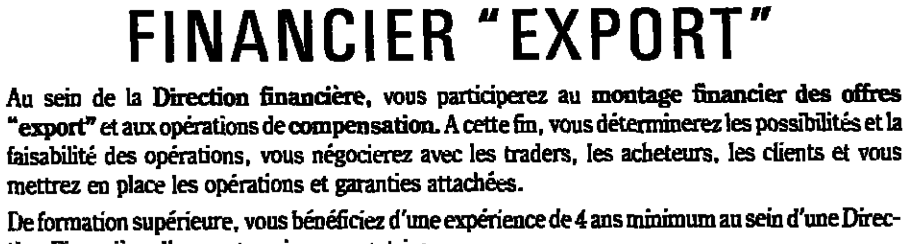
Ce cadre sera directement responsable :
- de la prospection et des acquisitions foncières (achat, bail emphytéotique, à construction...)
- des études de faisabilité et de la programmation
- du montage juridique (structures appropriées) et financier (recherche de financement) des opérations
- de l'établissement des bilans prévisionnels de chaque opération (prix de vente ou loyers logements, commerces, bureaux)
- des études marketing et politique commerciale

Formation : Niveau BAC + 5 ou équivalent dans les domaines suivants :
- droit (immobilier, construction, urbanisme, fiscalité)
- gestion financière
- réglementation HLM
- aptitude à la relation interne et externe

Rémunération selon compétence et expérience.

Adresser dossier de candidature à : SA HLM LE HOME ATLANTIQUE, 8, av. des Thébaudières BP 187 - 44802 SAINT HERBLAIN cedex

Framatome, grand groupe industriel diversifié (14 500 personnes, 18 Mds de CA) *développe ses activités dans* de nouvelles technologies de pointe. Pour participer à cette expansion, nous souhaitons renforcer nos équipes.



FINANCIER "EXPORT"

Au sein de la **Direction financière**, vous participerez au **montage financier des offres "export"** et aux opérations de **compensation**. A cette fin, vous déterminerez les possibilités et la faisabilité des opérations, vous négocierez avec les traders, les acheteurs, les clients et vous mettrez en place les opérations et garanties attachées.

De formation supérieure, vous bénéficiez d'une expérience de 4 ans minimum au sein d'une Direction Financière d'une entreprise exportatrice.

*Mais, surtout, votre sens de la diplomatie et votre aptitude à négocier à haut niveau vous permet*tront de vous adapter aux interlocuteurs variés avec lesquels vous serez en relation.

Si vous parlez l'anglais parfaitement et si vous bénéficiez de l'expérience et des atouts de ce "monteur" d'affaires, rencontrons-nous rapidement.

Adressez votre dossier de candidature (lettre + CV) sous référence FX01 à Pascal Garay, Groupe Framatome, Service Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

GROUPE FRAMATOME

Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

« La Finance au GAN, une assurance de réussite. »

Le développement de nos activités financières nous permet de proposer une opportunité nouvelle à un :

Jeune gestionnaire actions

France/Etranger

Au sein d'une équipe de 4 personnes et en liaison avec tous nos intermédiaires, vous assumez une double mission :
- *suivre les données boursières et financières* tant en France qu'à l'étranger,
- participer à l'élaboration de la politique de placement et à la gestion de nos *portefeuilles.*

Diplômé de l'enseignement supérieur de gestion, vous venez, après au moins 2 ans d'analyse financière, de prendre en charge une activité de gestionnaire, qui a déjà révélé vos qualités de contact et vos capacités d'autonomie et de décision. Anglais courant indispensable et seconde langue souhaitée pour ce poste basé à Paris 9e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée s/réf. ED/53 à Emploi et Carrières, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.

L'énergie de tous les projets — gan assurances

MEDIA-SYSTEM

GROUPE INDUSTRIEL ET DE DISTRIBUTION
(Chiffre d'affaires de 7 milliards de Francs et 13 000 personnes)

recherche pour son siège social à Paris et ses divisions localisées en région parisienne

CONTROLEURS DE GESTION
CONFIRMES OU DEBUTANTS

De formation grandes écoles de commerce, ayant un bon esprit d'analyse et de l'aisance dans la communication.

En dehors des travaux classiques de contrôle budgétaire ils auront à assurer, à travers des études de gestion variées, un rôle important de conseil et d'assistance auprès des responsables des sociétés industrielles ou commerciales.

Pour 2 des postes, les candidats retenus auront dans un premier temps à mettre en place le contrôle de gestion selon les normes et les procédures du Groupe dans des sociétés récemment acquises et en rapide expansion.

Le troisième poste, rattaché à la holding, recouvre la maintenance des procédures de gestion pour l'ensemble du Groupe et le suivi de certaines filiales décentralisées. Il implique un esprit de synthèse et une bonne connaissance des systèmes d'information.

Adresser C.V., photo et prétentions à Madame HUARD 4, rue de Soissons - 75019 PARIS - qui transmettra.

Bleu

Nous sommes une jeune société de conseil en management, stratégie et montage de projet, au sein d'un groupe de conseils spécialisés à taille humaine, associé à un important partenaire bancaire.

Nous intervenons en priorité dans le domaine de la création et de l'économie sociale.

Nous proposons à nos clients une gamme complète d'interventions, depuis le diagnostic jusqu'à la gestion de projets "clés en mains".

Nous recherchons un

CONSULTANT GENERALISTE

La trentaine, Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, première expé*rience de l'entreprise en situation de responsabilité, compétence dans* le domaine du contrôle de gestion, capacités d'analyse et autonomie, telles sont vos caractéristiques principales.

Une expérience dans le domaine culturel, social ou humanitaire est un atout.

Remunération 220-250 KF, poste fortement évolutif, basé en Région Parisienne, quelques déplacements en province.

Adresser CV + photo + lettre manuscrite à **DECISIONS. Groupe Transparence.** Monsieur P. WINOCOUR. 13-15. rue Buffon 75005 PARIS.

FILIALE D'IMPORTANCE NATIONALE
D'UN GRAND GROUPE SUEDOIS

Spécialisée dans le négoce de produits à base de polymères destinés aux mines et carrières.
Nous recherchons dans le cadre de notre expansion notre

« CONTROLLER »

Vous aurez en charge l'ensemble des responsabilités liées à l'exploitation : **comptabilité générale, analytique, reporting mensuel (en système Anglo-saxon) avec analyse des écarts, consolidation des filiales françaises et tous les quatre mois, le bilan.**

De plus, vous aurez en charge les aspects classiques d'administration et gestion d'une entreprise à taille humaine.

Outre votre formation supérieure très spécialisée sur la comptabilité **(DECS ou équivalent) vous disposez d'une expérience de Contrôle de Gestion d'une PME/PMI.**

Merci d'envoyer sous réf. : 710 A lettre manuscrite, cv, photo et salaire à notre Conseil PSYNERGIE - 1, Square de Luynes - 75007 PARIS.



PSYNERGIE MARSEILLE - PARIS MONTPELLIER





PARIS OUEST

Vous commencerez par être l'adjoint de notre directeur financier.

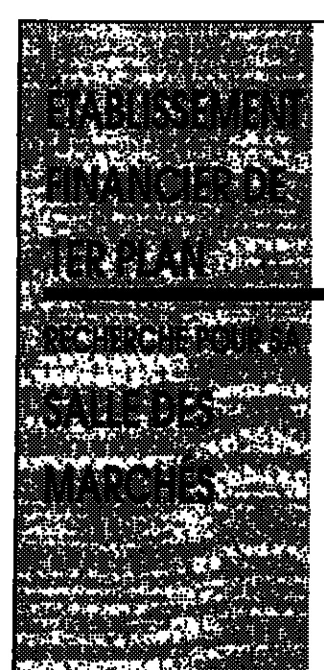
Et comme il s'agit d'une création de poste, c'est d'autant plus motivant. Le contenu de la fonction dépendra en partie de vos compétences, de vos souhaits, et, bien sûr, des besoins de l'entreprise. Il vous permettra, en tout cas, d'en bien comprendre tous les rouages. Vous seront notamment confiées des missions d'organisation, de conseil, d'assistance. Vous serez en outre actif dans la conception et la mise en place de nouveaux systèmes de gestion.

Notre groupe, Paris Ouest Immobilier, - 600 personnes, CA 500 MF/an - est dans une phase intéressante de son histoire. Nous avons en effet entamé depuis 88 une politique très active de développement et ce sur tous les créneaux où nous sommes présents : promotion, rénovation, entreprise générale de bâtiment, maîtrise d'oeuvre, gestion locative, branche "bois".

Votre profil ? Grande école de gestion, 5 à 10 ans d'expérience acquise en cabinet d'audit et/ou en entreprise dans un milieu industriel ou du bâtiment. Une formation juridique complémentaire serait un plus. Notre conseil, Elizabeth Morin, associée de Sirca, attend votre résumé de carrière. Merci de lui écrire au 140, boulevard Haussmann - 75008 Paris, sous référence 198 512 LM en précisant votre rémunération actuelle. Le poste est basé à Paris centre.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



RESPONSABLE PRÉ BACK OFFICE

- Au sein de la salle, vous intégrez la cellule middle-office, qui assure, pour les marchés obligataire, monétaire et international, les fonctions de pré back office, de reporting et d'assistance organisationnelle.
- Rattaché au responsable de cette cellule, vous prenez la charge de l'activité pré back office : assistance aux divers desks, relations clientèle... A ce titre, vous supervisez une équipe d'une petite dizaine de personnes, toutes motivées et d'un bon niveau de formation.
- Pour ce poste, qui exige autant de rigueur que le sens du service clientèle, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation BAC + 4 ou 5, connaissant bien les mécanismes des produits de taux, grâce à une première expérience du Back ou du Middle office sur ces marchés.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 292497 à PREMIER CONTACT, 38 rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET ou tapez 3615 PCONTACT.

CONTESSE

PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !



Avec nous, relevez le défi des années 90

PSA : 153 milliards de francs de Chiffre d'Affaires et 159000 personnes, la volonté et les moyens de devenir le premier constructeur européen.

Automobiles Peugeot recherche pour sa ***Direction Financière et Comptable***

JEUNES CADRES DÉBUTANTS OU 1re EXPÉRIENCE

Grandes Écoles de Commerce, IEP, Universités (3e cycle)

Vous cherchez un poste dans les domaines comptables et financiers.

Vous êtes rigoureux, méthodique, et vous aimez le travail en équipe.

Après une période d'intégration, nous vous confierons un poste à responsabilités qui pourra comporter un important volet d'encadrement et d'organisation.

De multiples évolutions peuvent être prévues ultérieurement dans le Groupe.

Venez gagner avec nous, écrivez-nous :




AUTOMOBILES PEUGEOT

DCP/CDC/RES - Réf. LM/DFC
75, avenue de la Grande-Armée 75016 PARIS

Annecy
L'autonomie d'une PME, la force d'un Groupe

Nous sommes le secteur high-tech (100 MF) d'un groupe industriel suisse (1 100 personnes). Nous recherchons, pour l'une de nos sociétés (30 MF), leader dans les transmissions de données, un

Responsable Administratif et Financier

- Prendre en charge l'ensemble des tâches liées à la fonction : comptabilité, gestion financière, administrative et du personnel.
- animer une équipe de 5 personnes.
- assurer le reporting et prendre rapidement un rôle actif dans l'animation et le contrôle de gestion des sociétés filiales,

sont les missions que nous confierons à un candidat de 30-35 ans, de formation supérieure (ESC - DECS) ayant acquis une expérience réussie, si possible dans l'industrie.

Rattaché au PDG et membre du comité de direction, il intègre une équipe jeune, motivée et de haut niveau (âge moyen de la société : 30 ans). Sa personnalité : polyvalent, ouvert, rapide et efficace, lui permet de réussir et d'évoluer dans le Groupe.

Anglais et pratique de l'informatique sont indispensables.

Dominique-Pierre Millot, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre votre CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 2037M.

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL

19 place Tolozan-69001 Lyon.

MEDIA-SYSTEM

ETEX, groupe français leader dans les matériaux de construction plastique (raccords et accessoires) et fibres ciment, nous avons réalisé en 89 un CA de 3,5 milliards, dont 35 % à l'étranger. La rentabilité nette proche de 8 % nous permet d'envisager la poursuite d'acquisitions externes, en France et à l'international. Nous recherchons deux **jeunes diplômés d'Ecole de Commerce** pour la Direction Financière Groupe.

Auditeur interne Analyste financier

- Vous réaliserez les études financières,
- Vous participerez aux analyses dans le cadre des acquisitions ou cessions.
- Vous serez responsable des études économiques et monétaires.
- Vous élaborez la situation consolidée de gestion chaque trimestre et aiderez à la détermination des principes de contrôle de gestion du groupe.
- Vous participerez à l'audit comptable des filiales consolidées.

Vous avez une expérience de 2 à 3 ans d'audit en cabinet ou en entreprise, vous connaissez l'anglais et l'espagnol.

Adjoint comptabilité et consolidation groupe

- Vous participerez à l'établissement des comptes consolidés et à la comptabilité générale de certaines filiales.
- Vous assurerez notamment le développement et l'exploitation des systèmes d'information et progiciels utilisés (Concept).
- Vous contribuerez à la gestion de trésorerie.

Vous avez une première expérience comptable et informatique, si possible dans un groupe international et vous maîtrisez l'anglais. Une pratique de la consolidation serait appréciée.

Des responsabilités elargies, dans nos différentes filiales, en France et à l'étranger, pourront ensuite vous être proposées. Les postes sont basés à Vernouillet (78). Merci d'adresser votre candidature en précisant le poste choisi à ETEX, DRH, BP 3, 78540 Vernouillet.

ETEX

MEDIA-SYSTEM

Promobois

JEUNE GESTIONNAIRE... FUTUR DIRECTEUR D'UN CENTRE DE FORMATION FORESTIER

A FOIX, en Ariège, la Maison de la Forêt offre aux professionnels de la filière Bois un ensemble de services allant de la Formation professionnelle au conseil d'Entreprises.

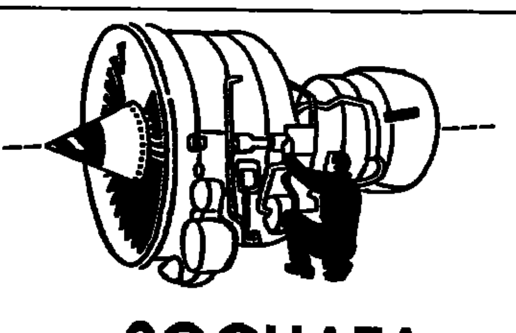
PROMOBOIS, association loi 1901, organisme propriétaire du Site, recrute un JEUNE GESTIONNAIRE rattaché au Président du Conseil d'Administration.

Il assurera la Gestion Administrative et Financière. Il sera chargé de la coordination relationnelle des différentes structures, dotées chacune d'un Responsable Technique compétent dans son domaine : un centre FPA, un Centre de Formation d'Apprentis, une Coopérative de travaux à façon jouant le rôle de maître de stages dans le cadre de chantiers-école. Des cycles de Formation sont proposés aux Entreprises, et les infrastructures d'hébergement et d'accueil peuvent être utilisées pour différentes manifestations.
De plus, ce futur Directeur apportera sa compétence au développement d'un projet ambitieux de "Centre d'initiation à l'environnement forestier" à l'étude sur ce site.
Diplômé d'une Ecole Supérieure de Gestion ou DECS, DESCF, 30 ans minimum, vous avez déjà vécu une expérience significative de "manager".
Soucieux d'efficacité, homme de dialogue et de communication, vous souhaitez vivement apporter votre contribution au développement de l'image des "PROS de la FORET et du BOIS" au moment où ce secteur s'apprête à réaliser un investissement majeur sur les hommes.

Merci d'adresser votre dossier : lettre manuscrite, CV (photo) et rémunération souhaitée sous référence M 90091, à notre Conseil en Recrutement M.F. LAUTREC LEPY, 35 rue des Couteliers, 31000 Toulouse.
Votre dossier sera traité avec toute la discrétion liée à notre déontologie.

Premiers entretiens à Paris et Toulouse.

marie-françoise lautrec lepy



SOCHATA

UNE SOCIETE DU GROUPE SNECMA

Spécialistes de la réparation et de la révision des moteurs d'avions civils et militaires, nous disposons de technologies de pointe parfois uniques au monde. La modernité de nos installations permet à nos 1350 collaborateurs de développer des procédés de réparation les plus performants.
Nous recherchons pour notre établissement industriel de St-Quentin en Yvelines (78) :

CHEF DU SERVICE GESTION - COMPTABILITE - FINANCES

Sous l'autorité du Directeur de l'Administration et de la Logistique du site, vous assumez l'entière responsabilité de la comptabilité, de la trésorerie et du contrôle de gestion, animant une équipe d'une vingtaine de personnes dont 3 cadres. Vous élaborez les plans de financement, analysez les tableaux de bord, traitez les problèmes juridiques et d'assurance et réalisez diverses études et synthèses pour la Direction Générale. De plus, vous participez à la rénovation du système d'information.

Vous avez des qualités relationnelles, associées au goût de la rigueur.

Vous êtes diplômé d'une Ecole de Gestion et possédez une solide expérience du contrôle de gestion industriel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. M11/3176 D à notre Conseil EGOR GESTION et FINANCE - 8, rue de Berri - 75008 PARIS qui traitera votre dossier confidentiellement.

GROUPE SNECMA

CONTESSE

Gestion et informatique en région Champagne

DUMESTE leader dans son domaine (Secteur ameublement), CA supérieur à 1 milliard de Francs recherche pour son principal site industriel de 1 000 personnes un gestionnaire qui, dans son équipe informatique, agira comme

CHEF DE PROJET

Rattaché à la Direction Informatique, vous prenez en charge des applications de gestion depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

ESC, Miage ou équivalent, après une première expérience dans l'industrie, vous souhaitez agir dans des domaines très variés de gestion en environnement informatique.

Matériel : IBM AS/400, nombreux terminaux répartis sur plusieurs sites reliés par Transpac.

De réelles possibilités d'évolution vous sont offertes dans ce groupe de 1 700 personnes.

Informations sur ce poste : Minitel 36.15 Code CAPFOR

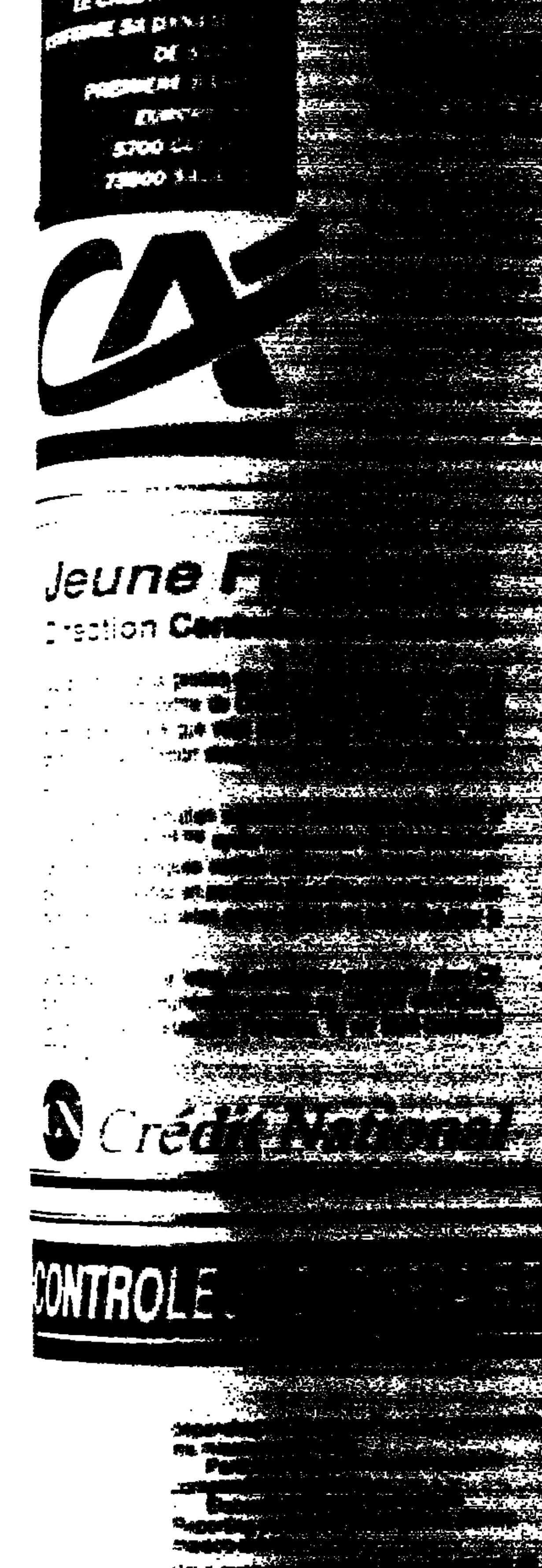
Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil CAPFOR, sous la référence GI/EG/M1.

15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL



مكرر من الأصل

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CRÉDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES: PREMIERE BANQUE EUROPÉENNE. 5700 GUICHETS. 73000 SALARIÉS.

LE GROUPE C.N.C.A. ÉTOFFE AUJOURD'HUI SA DIRECTION DE **L'INTERNATIONAL** ET RECHERCHE

CADRE COMPTABLE
très expérimenté

Il sera chargé d'établir les états financiers des succursales et filiales étrangères et participera, au sein d'une *petite équipe*, à la *mise en place du nouveau plan comptable bancaire.*

Diplômé d'études supérieures comptables, il justifiera de 5 années d'expérience minimum.

Le goût des contacts *et la parfaite maîtrise de la langue anglaise sont indispensables.* (réf. SB 40/09 M)

CONTROLEUR DE GESTION
très expérimenté

Au sein d'une équipe, il aura en charge le suivi de l'activité et l'analyse des résultats d'un *portefeuille* de succursales et filiales étrangères. Il participera à l'évolution des tableaux de bord de reporting.

Il sera diplômé d'études supérieures comptables et financières et justifiera de 5 années d'expérience minimum.

Le goût des contacts et une parfaite maîtrise de la langue anglaise sont indispensables. La connaissance des opérations bancaires internationales serait un atout supplémentaire. (réf. SB 39/09 M)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence à CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE, Direction des Ressources Humaines 83, boulevard Pasteur - 75015 PARIS.

Organisation et Publicité

Jeune Financier
Direction Centrale des Marchés

Vous participez à la gestion des risques de taux et de liquidité à moyen et à long terme du Crédit National. A l'aide d'un outil informatique évolué que vous êtes chargé de faire vivre, vous contribuez à la réflexion stratégique sur les grands équilibres du bilan.

Vous avez une formation supérieure scientifique complétée si possible par un 3ème cycle de gestion et une première expérience de quelques années au sein d'un établissement de crédit. Vous apportez en particulier de solides connaissances en informatique et vous faites preuve d'une forte motivation pour la finance.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et votre rémunération actuelle au CREDIT NATIONAL, *Département des Ressources Humaines, 45 rue Saint-Dominique* 75700 PARIS.





Filiale à 100 % du groupe FRAMATOME, nous sommes aujourd'hui, avec 700 personnes *et 700 MF de C.A., le leader européen dans le domaine de la mécanique de haute technologie.*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Membre du comité de direction, vous serez responsable des fonctions Contrôle de gestion, finance et comptabilité, *avec l'appui d'une équipe de 20 personnes.*

Votre double formation ou un diplôme de grande école commerciale type HEC, ESSEC... renforcée par une solide *expérience en milieu industriel, sont indispensables pour exercer cette fonction clé au sein de NFM.*

Posté basé à Grenoble.

Pour mieux connaître notre groupe, votre mission et vos perspectives d'évolution, contactez du lundi au vendredi de 9 h à 17 h les collaboratrices d'*ALLO-CARRIERES* au (1) *49.09.09.49*, en précisant la référence A 312

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

(1) 49.09.09.49
ALLO CARRIERES

MEDIAPA

CONTROLEUR BUDGETAIRE

. dépendant du Directeur Financier, vous aurez les missions suivantes :
- Participation au développement de la comptabilité analytique
- Elaboration et suivi des budgets Reporting comptable et budgétaire (filiales, maison-mère)

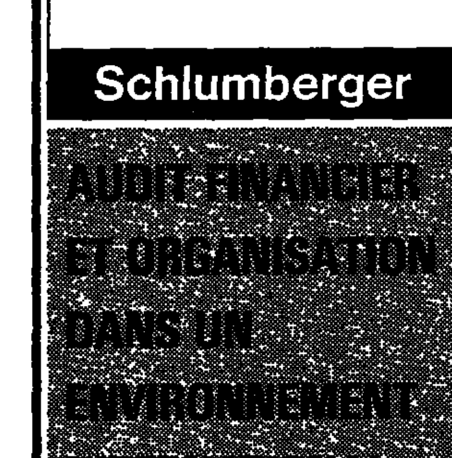
Vous avez une formation école supérieure de commerce + DECS ou équivalent.
Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet d' audit ou dans une grande entreprise.
Vous pratiquez l' allemand et / ou l'anglais.
Des déplacements sont à prévoir.
Le poste offre de réelles possibilités d'évolution dans le groupe.

Si vous pensez convenir au profil du poste, veuillez envoyer C.V., + lettre manuscrite + prétentions + photo à:
Sté AMRI "Les Mercuriales"
40, rue Jean Jaurés
93176 Bagnolet Cedex

amri

Bleu

Schlumberger



■ La Direction de l'Audit de SCHLUMBERGER Limited souhaite intégrer de jeunes

AUDITEURS

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion, titulaire d'un MBA, DECS,... parfaitement bilingue Anglais.

Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un grand Cabinet d'Audit et vous souhaitez donner à votre carrière une dimension internationale.

Nous vous confierons dans un premier temps des missions d'organisation et d'audit financier. La connaissance de notre environnement et de nos structures, jointe à vos capacités d'initiative et de responsabilité, vous permettra d'évoluer à moyen terme vers un poste opérationnel de Contrôleur de Gestion au sein de SCHLUMBERGER SERVICES PETROLIERS, SCHLUMBERGER INDUSTRIES ou de SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES.

La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre réussite chez SCHLUMBERGER.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous la référence AU/LM1009, *au Département du Personnel.*

SCHLUMBERGER LIMITED
42, rue Saint-Dominique
75340 PARIS Cedex 07

AD'COM.

SCIC-AMO

SOCIETE DE SERVICES IMMOBILIERS SPECIALISEE DANS L'ASSISTANCE AUX GRANDS MAITRES D'OUVRAGES FILIALE D'UN GROUPE NATIONAL DE PREMIER PLAN recherche pour sa Direction des Grands Equipements

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous la responsabilité du Directeur des Grands Equipements d'Ile de France, vous devrez :
- élaborer et gérer les budgets,
- *assurer le suivi juridique et financier des affaires,*
- mettre en place les outils de prévision, programmation et gestion nécessaires à l'activité.

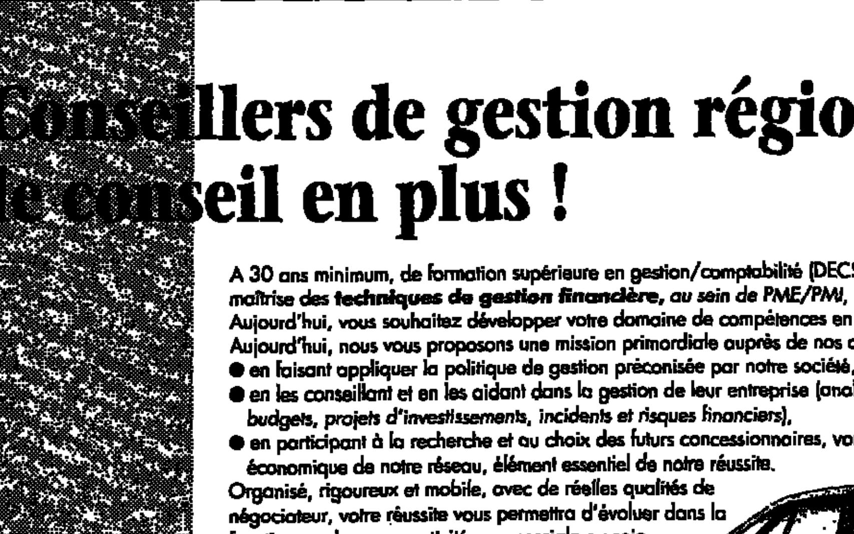
Titulaire d'un diplôme de 3ème cycle en Gestion, Sciences Economiques, ou Droit, vous avez des connaissances en marchés publics, informatique et gestion d'entreprise. Vous avez au maximum 5 années d'expérience, dont 2 dans le maniement de financements et/ou contrats avec les collectivités locales et établissements hospitaliers ainsi que des qualités d'analyse, rigueur, sens des responsabilités et aptitudes relationnelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf.RAFSA à

CMP HOMMES & STRUCTURES

90, av. du Maine - 75014 PARIS.

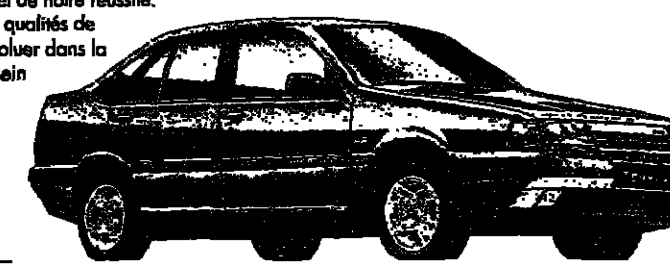
O&C



A 30 ans minimum, de formation supérieure en gestion/comptabilité (DECS ou équivalent), vous avez acquis une parfaite maîtrise des **techniques de gestion financière,** *au sein de PME/PMI, de cabinet d'expertise ou d'audit.*
Aujourd'hui, vous souhaitez développer votre domaine de compétences en y intégrant une **dimension de conseil.**
Aujourd'hui, nous vous proposons une mission primordiale auprès de nos concessionnaires :
- en faisant appliquer la politique de gestion préconisée par notre société,
- en les conseillant et en les aidant dans la gestion de leur entreprise (analyse des résultats, bilan, élaboration des *budgets, projets d'investissements, incidents et risques financiers*),
- en participant à la recherche et au choix des futurs concessionnaires, vous contribuerez à la santé financière et économique de notre réseau, élément essentiel de notre réussite.

Organisé, rigoureux et mobile, avec de réelles qualités de négociateur, votre réussite vous permettra d'évoluer dans la *fonction ou dans une activité commerciale* au sein de la filiale ou du groupe.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. CGR/M à **FIAT AUTO FRANCE SA,**
Direction du Personnel et de l'Organisation,
80-82 quai Michelet,
92532 Levallois-Perret Cedex.

FIAT



MEDIA-SYSTEM



Le Monde de la Gestion

BANQUE HERVET

Dans le cadre du renforcement de ses équipes d'organisation, basées au siège à Neuilly-sur-Seine et dans son centre administratif situé près de BOURGES, la BANQUE HERVET recherche des

Organisateurs (h/f)

afin de mener des missions d'organisation pour l'ensemble du Groupe HERVET (Banque + Filiales).

Confirmé en Organisation, votre expérience bancaire vous pousse désormais vers une banque à taille humaine et aux activités diversifiées.

Intelligent et pragmatique, vous désirez qu'une très large autonomie vous soit donnée afin de mener à bien vos activités. Votre goût pour les contacts humains complète vos qualités de rédaction et de synthèse. Une bonne connaissance de l'informatique serait un atout supplémentaire.

Les candidatures de débutants particulièrement motivés par l'organisation seront également étudiées.

Merci d'adresser CV + photo + rémunération actuelle en précisant votre choix géographique à : Bénédicte GUIBOURG, Banque HERVET, Département du Personnel et des Relations Sociales, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY sous réf. M36ORG

L.B.W.

SPECIALISTE FINANCEMENTS AERONAUTIQUES

Diplômé d'une grande école scientifique ou de commerce, vous pouvez justifier d'une expérience bancaire de 5 à 10 ans dans un environnement international. Vous maîtrisez parfaitement l'art de la négociation et le montage d'opérations en milieu anglo-saxon. Nous vous proposons au sein de notre équipe des financements aéronautiques, une mission d'envergure. Nous vous confierons l'approche commerciale des compagnies aériennes, l'élaboration et la négociation des montages financiers.

Véritable homme d'affaires, votre professionnalisme, votre rigueur et votre dynamisme sont vos meilleurs atouts pour réussir au sein de notre banque.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite + prétentions à la BNP - Service Recrutement - sous réf. SFA/LM - 5-7, rue Saint-Fiacre - 75002 PARIS.

BNP

MEDIAPA





L'Européenne de Banque

DIRECTION DES BANQUES ETRANGERES

Responsable de zone géographique

A 28/32 ans, de formation supérieure, vous avez une très bonne connaissance de l'anglais et de l'italien.

Aujourd'hui vous souhaitez valoriser votre maîtrise des opérations courantes avec l'étranger et des mécanismes des opérations sur titres dans une mission autonome et à responsabilités.

En effet, vous gérerez et développerez un fonds de commerce constitué par des banques étrangères.

Ce poste vous conduira à vous déplacer fréquemment à l'étranger.

Si ces perspectives vous séduisent, adresser votre lettre manuscrite, C.V. et photo sous la référence RZ/LM à DRH/Carrières et Formation EUROPEENNE DE BANQUE 21, rue Laffitte - 75009 PARIS.

MEDIAPA

CONTROLEUR DE GESTION

Au sein de la Direction de la Stratégie, garante des règles du jeu communautaire, il aura la responsabilité du tableau de bord du groupe.

Ses activités seront marquées par un fort relationnel et une bonne aptitude à la négociation.

Pour ce poste qui offre un très large champ de vision nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (type école supérieure de commerce) justifiant d'une première expérience du contrôle de gestion d'environ 3 ans.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 292500 à Premier Contact, 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex ou tapez 3615 PCONTACT.

CONTESSE



Crédit d'équipement des PME

Afin d'accompagner le développement et la complexité accrue de nos interventions sur les marchés, notre Direction Administrative des Opérations Financières renforce ses structures et recrute son :

Adjoint au Responsable Back-Office Devises

A la tête d'un service de 6 personnes doté d'outils informatiques performants :

- vous relayez activement la responsable de l'équipe dans ses fonctions d'organisation et de contrôle de l'ensemble des traitements administratifs et comptables des opérations devises.
- vous êtes garant de la fiabilité et de la qualité des procédures opératoires et de comptabilisation des opérations complexes faisant intervenir de nouveaux instruments financiers (options de change et de taux, caps, floors...).

A 27/30 ans, doté d'une solide formation comptable (DECS ou équivalent), vous justifiez d'une première expérience des opérations de marché, acquise, soit au sein d'un Back-Office Devises, soit en cabinet d'audit opérant dans le secteur bancaire. Vous maîtrisez l'anglais et l'outil micro-informatique.

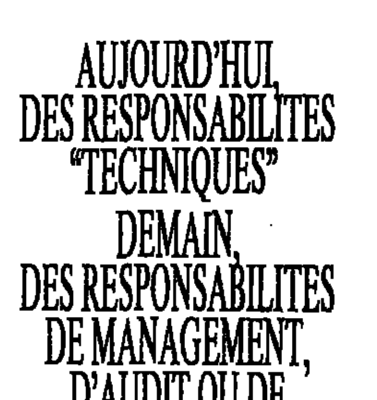
Vous souhaitez aujourd'hui vous investir pleinement dans une fonction alliant des responsabilités d'animation d'une petite équipe et un environnement technique stimulant et porteur de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. Y0820 à notre conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT

L.B.W.

JEUNES DIPLOMES ESC OPTION FINANCE + SI POSSIBLE DECF, MSTCF



Forte capacité d'innovation et professionnalisme : deux caractéristiques essentielles qui ont permis à l'UFB LOCABAIL (filiale de la Compagnie Bancaire) de se placer au 1er rang européen du financement des investissements des PME-PMI.

A votre actif, une formation ESC option finance (+ si possible DECF, MSTCF) impliquant une bonne maîtrise des techniques comptables, des connaissances en micro-informatique, la pratique de l'anglais, et d'une autre langue européenne (allemand, italien...) : au-delà d'un poste, nous vous proposons un itinéraire professionnel.

Rejoignez aujourd'hui une des équipes de notre département comptabilité/finance ou back office, vous aborderez tous les aspects comptables, juridiques, fiscaux et informatiques, de la fonction pour y acquérir une expérience de 1er plan compte tenu des exigences propres à notre gestion.

A court terme, vos compétences et votre potentiel d'évolution vous permettront d'accéder à des responsabilités de management, d'audit ou de contrôle de gestion.

Alors partant ? Adressez votre candidature sous réf. 872 à Sylvie CAPOVILLA COMPAGNIE BANCAIRE Service Orientation Recrutement - 5, avenue Kléber 75116 PARIS.



COMPAGNIE BANCAIRE

CREER LA COMPTABILITE DE NOTRE FILIALE TELEMATIQUE

PARIS

Un groupe financier de 1er plan créant sa filiale de services télébancaires, vous propose de participer au lancement de cette structure légère et très ambitieuse commercialement.

Rattaché au Directeur Général, vous bénéficierez d'une large autonomie pour développer et faire vivre le système d'information, concevoir les outils de reporting et de pilotage.

Pour ce poste, qui exige une forte implication personnelle, nous souhaitons rencontrer un(e) cadre comptable (DECS, MSTCF...) riche d'une expérience d'au moins 3 - 5 ans acquise dans le secteur tertiaire et soucieux d'évoluer vers un poste de n°1. (pratique micro-informatique indispensable)

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 292499 à PREMIER CONTACT - 38 rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex qui transmettra, ou tapez 3615 PCONTACT.

CONTESSE

Responsable Emploi - Formation H/F

ESC ou équivalent — ***Lille***

1500 personnes, 2 établissements industriels, 1 Md de CA, les premiers en France dans notre domaine d'activité (conception et production de biens d'équipement Grand Public aux marques réputées), une très forte innovation technique (25 nouveaux produits dans les 4 dernières années)... Des résultats que nous avons voulus. Aujourd'hui nous voulons innover en matière de gestion des ressources humaines, mobiliser notre Personnel sur un projet d'entreprise, développer le management participatif, la gestion prévisionnelle, la communication, etc... Sous l'autorité du Directeur des Relations Sociales, le Responsable Emploi-Formation analyse les emplois actuels et futurs et les besoins de formation, élabore le budget (6 % de la masse salariale) dont il assure le suivi (informatisation de la gestion), procède au montage des dossiers de financement qu'il négocie avec les organismes et collectivités, assure les relations avec la Commission Formation, organise et met en œuvre stages et séminaires axés sur la construction d'un langage commun, le perfectionnement technique, l'accroissement des compétences, la qualité et l'animation. Agé d'au moins 28 ans, issu d'une Grande Ecole de Gestion (ou équivalent), le candidat retenu justifie d'une première expérience professionnelle réussie de 2 à 3 ans acquise en milieu industriel. Notre Entreprise et le Groupe Industriel dont elle est la filiale ouvrent d'importantes perspectives de carrière à un candidat de valeur.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 9776 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris





هكذا من الأصل

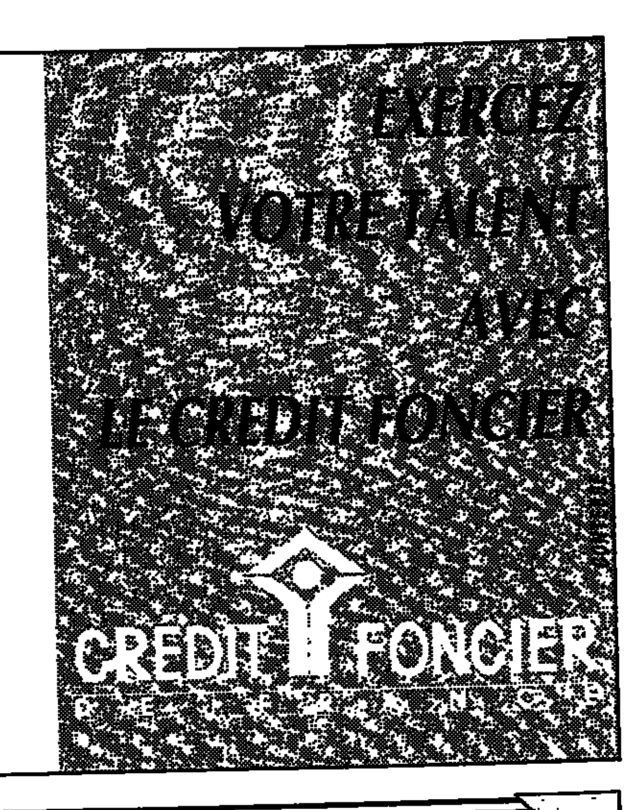
هكذا من الاصل

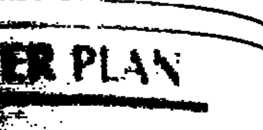
ETABLISSEMENT FINANCIER, nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers et du financement des Collectivités locales. Nous vous proposons de nous rejoindre pour participer activement au redéploiement et à la diversification de nos activités.

CADRES COMPTABLES

Intégré(e) dans une équipe jeune et motivée qui définit les procédures comptables, et assure la production des états réglementaires (comptes sociaux de la société, de filiales, comptes consolidés, etc.), vous trouverez un terrain idéal pour faire valoir vos qualités de rigueur, de méthode et d'adaptation dans un secteur en expansion.
Vous pourrez selon, les nécessités de l'organisation, vos aspirations et vos aptitudes, être chargé(e) de l'établissement des comptes consolidés, de la gestion comptable des ressources de la société, de l'établissement des comptes sociaux des filiales, d'études comptables.
Pour ces postes, vous avez une formation comptable de haut niveau (DESCF ou DECF, MSTCF...).
Une première expérience notamment dans un cabinet comptable serait un atout précieux.

Prenez contact avec nous en adressant votre candidature (CV., lettre manuscrite, photo et prétentions) accompagnée de la référence CM au CREDIT FONCIER - Direction du Personnel - 19, rue des Capucines, - BP 65 - 75050 PARIS CEDEX 01. Tél : 42.44.80.66 ou 80.67.





N°1 de l'affacturage en France. Factofrance Heller offre toute une gamme d'outils de gestion aux entreprises : recouvrement, gestion de comptes-clients, financement, garantie contre les impayés.



Factofrance Heller

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une première expérience professionnelle, et avez démontré dans les postes **opérationnels**, soit en **banque**, soit à l'intérieur d'une **PME**, de réelles capacités d'initiatives, et un sens commercial développé.
Voulez-vous nous rejoindre et accompagner notre développement en tant que

CHARGÉ DE CLIENTELE

Vous aurez pour mission, en pleine autonomie, à l'intérieur de très larges délégations :
- d'apprécier le risque des opérations avec les entreprises,
- de les prendre en charge,
- d'entretenir le fonds de clientèle existant par des visites suivies et fréquentes sur le terrain.

Outre une rémunération motivante, notre société est capable d'offrir aux candidats à potentiel des opportunités de carrière intéressantes tant dans sa propre structure que dans ses filiales.
Le lieu de travail est PARIS.
Nous avons confié le premier contact à notre Conseil COR'EX - 11, av. Myron- T. Herrick - 75008 PARIS.
Vous voudrez bien lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. FF/M.
Il vous garantit toute discrétion.

LE FACTOR DES ENTREPRISES *QUI VONT DE L'AVANT*

MEDIAPA

Jeune trésorier

Paris — 250 KF

Un groupe international coté en bourse au règlement mensuel, pour faire face à sa croissance, veut renforcer son service de trésorerie.

Le trésorier recherché sera chargé d'une mission principale consistant à animer la gestion de trésorerie des nombreuses divisions internationales du groupe : contrôle de performances, formation et assistance sur le terrain.

Au sein d'une équipe de 4 personnes, il participera en outre, au suivi de la trésorerie siège et au back office de la salle de marché.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, complétée de plus de 2 ans d'expérience et d'une bonne connaissance de la micro-Informatique, vous pourrez profiter de ce tremplin pour rejoindre un groupe en forte croissance offrant de nombreuses opportunités.

Adresser votre dossier de candidature à Antoine MORGAUT sous référence AM 9305 LM.



34, rue Pasquier - 75008 PARIS
Téléphone : 49.24.90.00 - Fax : 47.42.99.79

GESTIONNAIRE DE TRESORERIE DEVISES

HAUTE-SAVOIE

LE CREDIT AGRICOLE HAUTE-SAVOIE LEADER SUR SON MARCHE 1 000 COLLABORATEURS PROGRESSION DE SES RESULTATS DE 50 % EN 1989

Vous êtes de formation supérieure en gestion et avez éventuellement une première expérience à un poste similaire. Nous vous proposons de rejoindre notre équipe de gestionnaires financiers.
Rattaché au Responsable du **SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER**, votre rôle sera de :
- gérer les avoirs,
- négocier les conditions d'achats, de ventes, ...
- implanter et développer les outils de pricing.
- optimiser, dynamiser et améliorer notre compétence en matière d'opérations en devises et être le vecteur du développement de cette activité.

Rigoureux et autonome, vous faites preuve de dynamisme et de très bonnes qualités relationnelles.
Le poste est basé à Annecy.

Merci d'adresser sous réf. 222, lettre manuscrite,CV, photo et prétentions à CREDIT AGRICOLE HAUTE-SAVOIE Service des Ressources Humaines BP 200 - 74942 ANNECY-LE-VIEUX CEDEX

MEDIAPA



Leader mondial sur les Marchés d'Options, la SOCIETE GENERALE poursuit son développement et renforce ses équipes spécialisées.

Débutant ou avec une première expérience, vous êtes diplômé de POLYTECHNIQUE, MINES, CENTRALE, ENSAE, HEC, ESSEC, ESCP, DESS, DEA...

Rester leader est notre ambition, rejoignez-nous pour y contribuer comme :
- **MARKET-MAKERS SUR OPTION** de : Change, Taux, Matières Premières, Action et Indices
- **COMMERCIAUX** auprès d'une clientèle de Grandes Entreprises Françaises et Etrangères.
- **RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT** : Nouveaux produits et montages spéciaux.

Nos métiers passionnants requièrent de réelles qualités d'entrepreneur, motivation et esprit de compétition dans un contexte de travail en équipe. Ces postes sont à pourvoir en France et à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence MO, à Frédéric PASTRE - Société Générale - Service du Recrutement - 29, rue Taitbout - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

De la province à Paris... et retour dans votre région.

Notre Groupe, associé à un réseau international, apporte à nos clients (PME et Groupes à vocation nationale et internationale) des prestations de haut niveau en structure financière, audit, fiscalité, informatique, comptabilité...
L'une de ses entités, animée par 4 jeunes experts-comptables de culture anglo-saxonne, a diversifié l'activité d'audit vers une aide spécifique aux PME, par la constitution d'un réseau national.
Nous recherchons

Assistants débutants H/F

Vous êtes de formation supérieure, de préférence M.S.T.C.F., et à terme vous exercerez le métier d'expert-comptable. Après une formation de 3 ou 4 ans dans notre structure parisienne, la responsabilité d'un bureau vous sera confiée dans votre province d'origine.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo sous la référence M/1108/F (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre Conseil Pierre LEMAHIEU, 33, rue Galilée 75116 PARIS.

Synergies
RECRUTEMENT

PRECEPTA
Analyses stratégiques

Nous sommes devenus en quelques années l'une des premières sociétés françaises d'études stratégiques des secteurs et des entreprises..
Notre ambition : devenir l'un des leaders en Europe. Nous créons le poste de :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous travaillerez en relation directe avec le Président, dont vous serez le bras droit financier.
Membre du comité de direction, vous devrez :

- organiser et faire évoluer les méthodes de gestion et les procédures administratives des sociétés du groupe tant en France qu' à l'international dans un contexte de croissance très rapide,
- analyser les incidences financières des projets de développement envisagés par la direction,
- animer la comptabilité, le reporting, le contrôle de gestion, l'administration et le service du personnel,
- assurer ponctuellement la gestion quotidienne de tout ou partie du groupe en remplacement du Président.

Agé de plus de 30 ans, le candidat recherché est un homme ou une femme de formation supérieure en Gestion Finance, avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les services administratifs et financiers d'une entreprise à vocation internationale.
Il souhaite être partie prenante d'un projet ambitieux et apporter à un défi toute la rigueur nécessaire à sa réussite.
La maîtrise de l'anglais est impérative, l'allemand souhaité. Le poste est à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :
PRECEPTA - Mme Anne LEFEVRE - 85, Rue Lafayette - 75009 PARIS, en précisant la référence DAF.

BRAIN MASTER

MARCHÉS FINANCIERS

Face aux surenchères de la crise du Golfe

Les marchés américains s'installent dans une « logique de guerre »

Dès le début de la crise du Proche-Orient, les milieux financiers américains avaient craint un enlisement du conflit. Regrettant que les Etats-Unis n'aient pas pu engager une guerre-éclair définitive, les marchés s'installent aujourd'hui dans une « logique de guerre ».

NEW-YORK

de notre correspondant

Les marines américains postés dans le désert d'Arabie saoudite ne sont pas les seuls à pester contre le temps qui passe et ce maudit sable qui menace d'enrayer leur fusil mitrailleur. Dans des contrées en principe plus pacifiques, le petit monde de Wall Street s'épuise à pianoter, jour après jour, sur son clavier d'ordinateur en essayant d'y voir un peu plus clair dans ce conflit qui s'éternise si loin des rives de Manhattan.

Normalement, le propre d'un marché boursier est d'anticiper les événements. Mais voilà bien longtemps, depuis le début de ces années 80 dites « rugissantes », que la plupart des spécialistes new-yorkais ont choisi de conjuguer le court terme à tous les modes de la finance. Et aujourd'hui, face aux continuelles pirouettes de M. Saddam Hussein, qui se hasarderait à un pronostic sur l'issue d'un conflit donc chacun craint qu'il devienne Nord-Sud ?

Pourtant, pour nombre de familiers du New York Stock Exchange et des milieux d'affaires, cette semaine s'annonce « cruciale ». Plus grave : ils se disent à présent installés dans une *« logique de guerre »*, convaincus qu'un recours à la force est pratiquement devenu inévitable pour faire entendre raison à l'Irak. Et au moins autant pour permettre à M. Bush de ne pas perdre une partie engagée peut-être trop tard.

C'est d'ailleurs cette dernière raison qui avait conduit les salles de marché à parier sur une attaque rapide de l'armée américaine dans les premiers jours qui ont suivi l'annexion du Koweït par son puissant voisin irakien, le 2 août dernier. *« Le Pentagone était pour et c'était le seul moyen d'éviter la prise de milliers d'otages occidentaux intervenue après le 15 août »*, estime, après coup, un financier new-yorkais.

Faute de recourir à un tel coup de force qui lui avait plutôt bien réussi au Panama si l'on en juge par les sondages, le président américain a préféré constituer sur place une imposante armée étoffée par des réservistes et chargé son entourage de démarcher les alliés des Etats-Unis et les pays arabes modérés « protégés » par l'US Army pour financer la majeure partie de cette opération « Bouclier du désert ». D'après les indiscrétions révélées par le *Washington Post* dans sa dernière édition, les effectifs militaires sur place représentent maintenant 150 000 personnes dont 30 000 appartenant à l'Air Force américaine.

« C'est beaucoup trop », remarque un observateur. *« Nous sommes partis pour une guerre de tranchées et les Etats-Unis n'ont jamais su gérer un long conflit. Pas plus le président Carter lorsqu'il s'est embourbé dans le douloureux épisode des otages de l'ambassade américaine de Téhéran, que le président Reagan lorsqu'il a envoyé des troupes au Liban »*, explique-t-il. Au fil des jours, le sentiment s'est renforcé dans les milieux d'affaires : la Maison Blanche sera contrainte de passer à l'offensive. Ne serait-ce que pour éviter à son hôte le ridicule d'un rapatriement de cette colossale armada envoyée en terre arabe.

Le récent sommet Bush-Gorbatchev a conforté nombre de financiers dans leur analyse. Alors que dans les milieux diplomatiques – et dans les premiers commentaires de presse – on se félicitait de l'union affichée entre les deux Grands, plusieurs spécialistes économiques de New-York et de Washington relevaient que le numéro un soviétique n'était pas près d'épauler son homologue dans une éventuelle aventure militaire, préconisant, au contraire, la recherche de solutions pacifiques pour tenter de désamorcer une situation de plus en plus explosive. *« Le président Bush se retrouve seul en ligne, avec l'espoir que l'embargo suffira à faire plier Bagdad. C'est un pari risqué et, dans les coulisses, on s'agite ... »*

Un coût qui ne fait plus peur

De fait, la Défense, qui n'en pouvait plus de plier l'échine sous le poids des coupes budgétaires, relève la tête . Le coût de cette paix d'usure ne fait plus peur. Sauf aux économistes et... aux contribuables. En quarante-huit heures, les estimations sont passées de 11 à 15 milliards de dollars, hors contributions des « amis arabes ». Par comparaison, le coût financier de l'opération « Juste cause » destinée à s'emparer du dictateur panaméen Manuel Noriega, en décembre 1989, paraît ridicule : 163 millions de dollars, selon le bilan que vient d'établir le General Accounting Office, sorte de Cour des comptes du Congrès.

Dans le même temps, M. Richard Cheney, secrétaire à la défense, relayé à chaque occasion par son état-major, exige une révision en hausse de son budget alors que s'enlisent les négociations administration-Congrès sur les moyens de comprimer un déficit accru par le ralentissement économique et par le « trou » béant du scandale des caisses d'épargne.

Alors que s'épuisent les initiatives diplomatiques, l'actualité du Proche-Orient fournit des arguments nouveaux aux partisans d'une action rapide. Très préoccupés par la situation sur le terrain et par le fait que le cours du pétrole refuse de redescendre à des niveaux raisonnables, les milieux financiers américains ont trouvé un autre facteur d'instabilité dans l'attitude de l'Iran à l'égard de son adversaire militaire de huit ans.

« Si l'embargo commence à se trouer, c'est la fin de tous les espoirs de solution pacifique. Or c'est ce qui risque de se passer dans les prochains jours si la communauté internationale ne parvient pas à contrôler le renforcement du blocus qu'elle s'efforce de mettre en place, fait valoir un banquier new-yorkais. *Nous nous préparons à cette éventualité. Sans savoir très bien qui seront les gagnants et les perdants. »*

Paradoxalement, parmi les perdants pourraient bien figurer les Etats arabes modérés, producteurs de pétrole, qui, menacés par l'Irak, ont vu les Etats-Unis voler à leur secours. Avec, en tête de liste, l'Arabie saoudite qui aurait beaucoup à perdre dans une déflagration embrasant le Proche-Orient. Selon certaines estimations, les revenus de l'or noir tirés par ce pays après l'invasion du Koweït et la décision de l'OPEP de relever les quotas de production atteindraient près de 9 milliards de dollars au mois de septembre, contre 5,2 milliards avant l'agression irakienne. Cette manne, il est vrai, n'est pas destinée en totalité aux caisses saoudiennes. La famille royale a accepté d'aider les pays qui souffrent de l'embargo financier et de financer une bonne partie de l'effort militaire américain destiné à défendre ses frontières. C'est là sa contribution à une paix – de plus en plus précaire – dans la région.

SERGE MARTI

M. Nicholas Brady : pas de récession en vue

Les Etats-Unis sont dans une période de croissance faible, mais non de récession, a estimé dimanche 16 septembre le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, sur la chaîne de télévision ABC. Pour lui, l'économie américaine a *« une vigueur sous-jacente que les économistes ne parviennent pas à discerner »*.

Les indicateurs économiques publiés en fin de semaine ont fait apparaître une accélération de l'inflation ainsi qu'un ralentissement de l'activité industrielle et de la consommation en août ; ce qui amène de plus en plus d'analystes à parler de récession pour les mois à venir. M. Brady préfère parler de simple ralentissement, après une expansion *« d'environ 1,5 % dans les six premiers mois »* qu'il admet inférieure à l'objectif visé.

□ **Bombardier négocie le montage de Canadair en Grèce.** – Des négociations sont en cours entre l'entreprise canadienne Bombardier et l'industrie aérospatiale grecque (EAB) pour le montage en Grèce de Canadair ces avions spécialisés dans la lutte contre les incendies, a indiqué vendredi 14 septembre lors de la foire annuelle de Salonique, au nord de la Grèce, M. Ernest Hebert, ambassadeur du Canada. La première livraison d'appareils montés en Grèce pourrait avoir lieu en 1993, et 70 % de la production serait exportée vers les pays européens et méditerranéens.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	7 sept.	14 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	78,5	79,3
Valeurs industrielles	79,3	80,7
Valeurs étrangères	84,1	84,2
Pétroles-Energie	120,9	128,6
Chimie	74,7	75,2
Métallurgie, mécanique	63,5	64,3
Electricité, électronique	89,3	89,9
Bâtiment et matériaux	73,4	73,8
Ind. de consom. non alim.	71,1	71,6
Agroalimentaire	80,1	82,7
Distribution	73,3	72,8
Transports, loisirs, services	89	89,2
Assurances	74,8	76,1
Crédit bancaire	82,5	83
Sicomi	80,9	82,8
Immobilier et foncier	84,8	85
Investissement et portefeuille	68,8	70

Base 100 : 29 décembre 1989

Valeurs franç. à revenu fixe	95,9	96,1
Emprunts d'Etat	96,1	96,5
Emprunts garantis et assimilés	95,8	96,1
Sociétés	95,6	96,7

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	3 606,2	3 643
Valeurs étrangères	3 934,1	3 938,6

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	520,4	525,7
Valeurs étrangères	525,5	528,1

Base 100 : 31 décembre 1980

Indice des val. fr. à rev. fixe	110,7	110,9
Emprunt d'Etat	91,2	91,8
Emprunts garantis et assimilés	110,3	110,7
Sociétés	118,2	118,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	438,3	443,9
Produits de base	383,9	374,9
Construction	437,8	437,8
Biens d'équipement	273,6	275,9
Biens de consom. durables	358,6	384,7
Biens de consom. non durables	528,3	519,2
Biens de consom. alim.	671,2	696,6
Services	482,5	465,6
Sociétés financières	483,6	483,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	404,6	398,2
Valeurs industrielles	418,3	426,5

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	276,4	278,3

PARIS, 17 septembre ⬇

Déprime

La Bourse de Paris a cédé lundi à un nouveau accès de déprime, l'environnement politique et économique international n'offrant aucune perspective encourageante.

Wall Street avait baissé vendredi, Tokyo également lundi – en raison de la hausse sensible des taux d'intérêt au Japon.

Les dernières statistiques économiques américaines publiées vendredi confirment un ralentissement prononcé de la croissance et une poussée inflationniste en août en raison du renchérissement des prix pétroliers en raison de la crise du Golfe.

Or les cours du pétrole ne manifestaient lundi, en début de journée, aucune velléité de baisse. L'escalade de la tension dans le Golfe avec l'enlèvement de Français à Koweït et la riposte française à cet incident ne font qu'accentuer le pessimisme des investisseurs, qui estiment que les prochains mois risquent d'être difficiles pour la Bourse. Des experts craignent notamment un plafonnement des chiffres d'affaires et une hausse des coûts de production des entreprises. Avec pour résultat un laminage des marges des sociétés. Rien de réjouissant, comme on peut le constater.

Le volume des affaires a encore été très modeste. Seuls deux titres ont connu une certaine animation : Dassault Electronique et Avions Dassault, qui ont fait l'objet d'applications. Vers 14 heures, les échanges sur Dassault Electronique portait sur quatre cent mille titres.

L'indice CAC 40, en baisse de 1,14 % à l'ouverture, perdait en milieu d'après-midi 1,40 %.

Le MATIF était également orienté à la baisse. La cotation des actions Facom et Strafor a été suspendue lundi, les deux groupes (outillage et meubles de bureaux) ayant décidé de fusionner.

TOKYO, 17 septembre ⬇

Baisse

La semaine a débuté sur une note très morose à la Bourse de Tokyo, préoccupée notamment par la hausse constante des taux d'intérêt.

L'indice Nikkei a fini la séance de lundi sur un repli de 2,14 % soit 531,86 points à 24 365,60 yens. Vendredi cet indice avait cédé 177,62 points.

Le mouvement de baisse a touché tous les secteurs de la cote, indiquaient les courtiers qui restent préoccupés par l'évolution des taux d'intérêt. En effet, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans est passé au-dessus du niveau des 8,5 % soit son plus haut depuis novembre 1982.

Quelques achats effectués en fin de séance par des fonds d'investissement ont permis de limiter les dégâts.

VALEURS	Cours du 14 septembre	Cours du 17 septembre
Akai	626	627
Bridgestone	1 170	1 170
Canon	1 560	1 560
Fuji Bank	2 260	2 250
Honda Motors	1 500	1 480
Matsushita Electric	1 740	1 710
Mitsubishi Heavy	770	761
Sony Corp.	7 000	6 880
Toyota Motors	1 910	1 900

Forte baisse des prévisions des résultats des courtiers nippons

Les quatre plus grands courtiers japonais ont annoncé jeudi 13 septembre qu'ils avaient révisé en très nette baisse leurs prévisions de bénéfices pour l'année fiscale en cours, en raison de la baisse des titres en Bourse et de la hausse des taux d'intérêt. Nomura, Daiwa, Nikko, et Yamaichi Securities prévoient désormais que leurs bénéfices baisseront dans une proportion de 34 % à 50 % pour l'exercice qui s'achèvera fin mars 1991 par rapport à l'exercice précédent (les premières estimations prévoyaient une baisse située entre 8 et 22 %). Au total, les nouvelles prévisions des quatre grands effacent 175 milliards de yens (6,6 milliards de francs) de bénéfices. Nomura, première société de courtage mondiale, a ramené ses prévisions de bénéfices nets à 130 milliards de yens (4,92 milliards de francs), ce qui traduirait un recul de 41 % par rapport aux résultats de l'exercice 1989-1990. Daiwa a indiqué qu'il tablait maintenant sur un résultat de 85 milliards de yens (3,21 milliards de francs), en baisse de 42 %. Les estimations de Nikko s'établissent désormais à 60 milliards de yens (2,27 milliards de francs), une dégringolade de 50 % par rapport au bénéfice de l'exercice précédent.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La FIMAT crée un service Minitel pour opérer directement sur le MATIF.** – La FIMAT (Financière des marchés à terme) filiale de la Société générale, vient de créer un réseau télématique permettant aux particuliers d'intervenir directement sur le MATIF par l'intermédiaire du Minitel. Destiné aux petits ou moyens intervenants, ce service appelé Fimatex permettra de recevoir des informations sur le marché en direct et en continu, de transmettre des ordres et d'en suivre l'exécution. Dans un premier temps, il sera limité au marché français avant d'être étendu à d'autres produits négociés à Londres, Chicago ou Tokyo. Ce réseau a été conçu avec GEIS, General electric information services, une filiale de l'américain General Electric.

□ **La Financière de Rosario reprend Monin.** – La Société Financière de Rosario vient de racheter la société Monin, spécialisée dans la fabrication de systèmes de fermetures. La société Monin, dont le siège est à Nogent-le-Rotrou, a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 68,9 millions de francs et dégagé un bénéfice net de 3,25 millions.

□ **Sanofi : acquisition dans les additifs alimentaires.** – Sanofi (Elf Aquitaine) a pris 50 % dans la société espagnole Grupo Adroer (additifs alimentaires), via une augmentation de capital réservée à Sanofi. Implanté à Rubi (Catalogne), le Grupo Adroer réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 milliards de pesetas (environ 170 millions de francs).

□ **Alusuisse prévoit un bénéfice en recul de 32 %.** – Le groupe suisse Alusuisse-Lonza, spécialisé dans l'aluminium et la chimie, prévoit un bénéfice 1990 en recul de 32 % par rapport à celui de l'année précédente, mais n'a pas exclu d'augmenter son dividende. Au premier semestre, les ventes du groupe se sont élevées à 3,44 milliards de francs suisses (13,5 milliards de francs) contre 3,55 milliards de FS durant les six premiers mois de 1989.

□ **Précision.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) précise que l'enquête sur la société NCM Communication, groupe de presse dirigé par M. Nicolas Miguet, évoquée dans nos éditions du 15 septembre, n'est pas récente. Elle remonte au mois de mai dernier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnaud Associés	404	404	I.M.S.	1030	1000
Asystel	105	....	IN2	280	....
B.A.C.	200	200	I.P.B.M.	130	129
Bqe Tarneaud	170	....	Loca investis.	302	298
B.I.C.M.	820	800	Locamic	105	108 10
Boiron (Ly)	400	398	Matra Comm.	146	146
Boisset (Lyon)	205	....	Métall.Minière	178 90	177 50
Câbles de Lyon	2960	2956	Molex	180	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1090	1050	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	437	419	Om. Gest. Fin.	613	617
Cardif	475	475	Presbourg	90	90
C.E.E.	346	333	Présence Assur.	328	....
C.E.G.E.P.	258	259 50	Publ.Filipacchi	520	515
C.F.P.I.	249	242	Razel	575	570
Ciments d'Origny	550	566	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	306 20	294
C.N.I.M.	1205	1175	St-H. Matignon	225	225
Codetour	288	280	S.C.G.P.M.	475	470
Comareg	295	292	Segin (Li)	292	292
Conforama	825	825	Select Invest (Ly)	103	103
Creeks	319 90	312	Seribo	449 90	449 90
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	191	186
Dauphin	515	495	Sopra	197	....
Delmas	801	820	Supra	185	....
Demachy Worms Cie	555	552	TF1	252 80	251
Desquenne et Giral	265	269	Thermador H. (Ly)	244	251
Devanlay	902	....	Unilog	165	165
Deville	470	456	Union Fin. de Fr.	410	400
Dolisos	185	180	Viel et Cie	143 10	145 50
Editions Belfond	250	245	Y. St-Laurent Groupe	865	850
Elysee Invest.	12 25	11 80			
Europ. Propulsion	380 20	381			
Finacor	160	....			
Geronor	865	....			
GFF (group.fon.f.)	380	384			
Grand Livre	430	429			
Gravograph	188	190			
Guintoli	800	770			
I.C.C.	240	236 20			
IDIA	320	315			
Idianova	134	130			

Marché des options négociables le 14 sept. 1990

Nombre de contrats : 21 271

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Sept. dernier	Déc. dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Bouygues	520	–	20	45	–
CGE	600	–	10,50	80	92
Elf-Aquitaine	680	16	48	–	–
Eurotunnel SA-PLC	50	0,40	2,95	6,75	8,40
Euro Disneyland SC	–	–	–	–	–
Havas	525	4,50	32	20	–
Lafarge-Coppée	375	2,50	–	30	–
Michelin	80	0,70	4	9	9,90
Midi	920	–	50	63	–
Paribas	520	–	24	32	41
Pernod-Ricard	1 400	–	7,20	–	–
Peugeot SA	600	–	25	71	90
Rhône-Poulenc CI	260	–	–	30	–
Saint-Gobain	400	6	25	18,90	–
Source Perrier	1 400	–	–	106	–
Société générale	440	–	45	7	–
Suez Financière	320	11	25	9	20
Thomson-CSF	100	1,60	5,50	8,50	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 sept. 1990

Nombre de contrats : 64 690.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Septembre 90	Décembre 90	Mars 91
Dernier	97,42	97,46	97,88
Précédent	97,98	98	98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 90	Mars 91	Déc. 90	Mars 91
98	1,20	1,84	1,69	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2035 F ⬇

La monnaie américaine a continué lundi 17 septembre à perdre du terrain sur un marché des changes assez peu actif. A Paris, elle s'échangeait en fin de matinée à 1,5560 deutschemark, 136,75 yens et 5,2035 francs français. Le mark restait stable pour sa part à 3,35 francs.

FRANCFORT	14 sept.	17 sept.
Dollar (en DM)	1,5650	1,5536
TOKYO	14 sept.	17 sept.
Dollar (en yens)	136,55	137

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (17 sept.) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (14 sept.) .... 7 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	13 sept.	14 sept.
Valeurs françaises	78	76,70
Valeurs étrangères	85,70	84,10
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	451,60	443,90
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 646,27	1 614,93

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	13 sept.	14 sept.
Industrielles	2 582,67	2 564,11

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	13 sept.	14 sept.
Industrielles	1 632,90	1 609,60
Mines d'or	192,30	189
Fonds d'Etat	78,56	78,27

TOKYO

	14 sept.	17 sept.
Nikkei Dow Jones	24 897,46	24 365,60
Indice général	1 895,68	1 860,19

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,21	5,2150	+ 76	+ 86	+ 178	+ 190	+ 580	+ 630
$ can.	4,5663	4,5719	– 136	– 85	– 218	– 132	– 404	– 232
Yen (100)	3,8454	3,8497	+ 47	+ 62	+ 110	+ 132	+ 334	+ 401
DM	3,3497	3,3478	+ 62	+ 38	+ 132	+ 94	+ 401	+ 264
Florin	2,9715	2,9743	+ 31	+ 45	+ 74	+ 92	+ 218	+ 268
FB (100)	16,0569	16,0728	+ 61	+ 195	+ 191	+ 400	+ 738	+ 1215
FS	4,0284	4,0330	+ 58	+ 80	+ 125	+ 147	+ 364	+ 435
L (1 000)	4,4921	4,4976	+ 27	+ 52	+ 6	+ 51	+ 174	+ 67
£	9,8996	9,9086	– 414	– 365	– 786	– 718	– 2005	– 1875

TAUX DES EUROMONNAIES

$E.-U.	7 15/16	8 3/16	8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
Yen	7 1/2	7 3/4	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 1/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
Florin	8 1/8	8 3/8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 3/16	9	9 1/4	9 3/16	9 7/16
F.S.	6 3/8	6 5/8	7 13/16	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16
L(1000)	6	7	9	9 1/2	9 3/4	10 1/4	10 5/8	11 1/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
Franc.	9 11/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 17 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3780	C.N.E 3%	3740	3740	3750	+ 0 27
960	B.N.P. T.P	985	985	985	....
1140	C.C.F. T.P	1131	1130	1130	- 0 09
1100	Cr.Lyon. T.P	1091	....	....	....
1760	Renault T.P	1610	1601	1601	- 0 56
1900	Rhone Poul. T.P	1760	1770	1770	+ 0 57
1080	Saint Gobain T.P	1090	1082	1081	- 0 83
1100	Thomson T.P	1120	1120	1120	....
755	ACCOR	703	702	704	+ 0 14
610	Air Liquide	599	595	595	- 0 67
1400	Als.Superm.	1400	1422	1320	- 5 71
370	A L S P I	390	385	381	- 2 31
1570	Arjom. Prioux	1612	1600	1590	- 1 36
860	AGF Sté Centrale	978	949	965	- 1 33
925	Aux. Entrepr.	901	887	884	- 1 88
270	Avenir H. Média	251 10	251 10	250 10	- 0 40
181	Axa Midi Ass.	169	166	164	- 2 96
245	Bafip	247	....	....	....
179	Bail-Equipem.	207	207	201	- 2 90
885	Bail Investiss.	751	751	751	....
440	Bancaire	395	392	396	+ 0 25
560	Bazar H.-V.	600	600	600	....
710	Beghin-Say	784	795	785	+ 0 13
1030	Berger (M)	1079	1060	1060	- 0 66
480	Bic	579	585	573	- 1 04
760	B.I.P.	740	740	740	....
420	BIS	347	349	345 10	- 0 55
345	B N P (CI)	367 10	363	365	- 0 57
900	Bolloré Tech.	931	920	915	- 1 72
2760	Bongrain	2941	2905	2850	- 3 09
760	Bon-Marché	763	741	740	- 3 01
470	Bouygues	472	467	459	- 2 75
104	BP France	116 50	111 50	110 20	- 5 41
720	B S N	775	788	772	- 0 39
800	Canal Plus	912	903	901	- 1 21
385	Cap Gem.S.	410	406	394	- 3 90
3200	Carrefour	3165	3180	3174	+ 0 28
106	Casino	128	122 80	122	- 4 69
96	Casino ADP	100 10	100	101 10	+ 1 00
955	Castorama D.I.	980	950	941	- 3 98
151	C.C.F.	164 90	161	161	- 2 37
85	CCMC Ly.	80	80	80	....
340	C.D.M.E.	355	350	350	- 1 41
410	C.E.G.I.D.	455	450	450	- 1 10
260	Centrest (Ny)	235	235	230	- 2 13
485	C.E.P. Comm.	490	498	481	- 1 84
210	Cerus	204 80	201	195 40	- 4 59
420	Cetelem	362	360	360	- 0 55
410	C F A O.	388	387	387	- 0 26
375	CF Int.	378	374	374 50	- 0 93
480	C G E.	510	505	505	- 0 98
315	CGI Info.	280 50	280	283	+ 0 89
1000	C G I P.	972	965	950	- 2 26
485	CGP.	515	501	525	+ 1 94
750	Chargeurs S A.	794	791	776	- 2 27
675	C I C A (M)	604	630	607	+ 0 50
1300	Ciments franç.	1230	1205	1195	- 2 85
405	Club Médier.	423	421	418 10	- 1 16
120	CMB Packa.	130 50	128	125	- 4 21
121	Codetel	115	116	113 50	- 1 30
540	Coles	515	491	497	- 3 50
245	Cpt. Entrep.	257 50	248 50	255	- 0 97
1030	Compt Mod.	1010	1010	995	- 1 49
250	Concept S.A.	149	149 90	148 90	- 0 07
....	CPR (Paris Réo.)	384	380	377	- 1 82
960	Créd. Foncier	990	970	961	- 2 93
600	Cr Lyon (CI)	690	677	673	- 2 46
1000	Crédit Nat.	1120	1117	1120	....
285	CSEE	250	250	235	- 6 00
2850	Damart	2510	2520	2485	- 1 00
425	Dassault Aviation	515	515	515	....
285	Dassault Electr.	300	300	299 90	- 0 03
1540	De Dietrich	1484	1460	1465	- 1 28
195	Dév.P.d.C.(Li)	203	201	201	- 0 99
290	Dév.R.Sud-Est	272	275	263	- 3 31
375	D M C	400	400	398	- 0 50
2800	Docks France	3311	3309	3213	- 2 96
560	Dumez	615	609	605	- 1 63
2050	Eaux (Gle)	2108	2102	2100	- 0 38
375	Ecco	353 50	349	341	- 3 54
645	Elf Aquitaine	685	690	686	+ 0 15
450	- (Certific.)	494 10	478	490	- 0 85
925	Epeda B.-F.	960	961	961	+ 0 10
360	Essilor	400	403	399	- 0 25
165	Essil.Int.(DP)	202	197	197	- 2 48
575	Esso	695	690	695	....
1300	Eurafrance	1425	1410	1420	- 0 35
1400	Eurocom	1630	1600	1605	- 1 53
84	Eurodisneyland	87 40	86 80	87	- 0 46
3290	Euromarché	2990	2990	3000	+ 0 33
870	Europe 1	955	940	951	- 0 42
43	Eurotunnel	43 30	43	43	- 0 69
1300	Exor	1460	1401	1420	- 2 74
1140	Facom	1370	....	....	....
168	Finextel	155	149 90	144	- 7 10
215	Fives Lille	257 90	251	250 10	- 3 02
1700	Fromager. Bel	1830	1835	1835	+ 0 27
1580	Gal.Lafayette	1763	1765	1755	+ 0 11
1650	G.A.N.	1924	1900	1900	- 1 25
320	Gascogne (B)	347	339	339	- 2 31
1300	Gaz et Eaux	1260	1210	1245	- 1 19
1280	Géophysique	1368	1370	1350	- 1 32
435	Gerland Ly.	430	425	413	- 3 96
710	Groupe Cité	708	708	705	- 0 42
1450	GTM-Entrep.	1391	1415	1365	- 1 87
860	Guyenne-Gas.	928	926	910	- 1 94
205	Hachette	196	195	190 10	- 3 01
460	Havas	499	492	490	- 1 80
490	Hénin (La)	503	501	500	- 0 60
820	Hutchinson	750	707	711	- 5 20
260	Imétal	241	240	235	- 2 49
87	Immob. Phénix	97	95 30	95 10	- 1 96
98	Ingénico	98	98	98	....
3600	Inst. Mérieux	3199	3200	3100	- 3 09
415	Interbail	408	400	390	- 4 41
1040	Intertechnique	1080	1060	1050	- 2 78
770	J. Lefebvre	765	765	740	- 3 27
815	Labinal	825	817	806	- 2 30
2100	Lab. Bellon	2406	2351	2355	- 2 12
355	Lafarge	343 20	340	341 30	- 0 55
940	Lebon	1090	1100	1050	- 3 67
3630	Legrand	3289	3275	3300	+ 0 33
2000	Legrand (DP)	2000	2010	2075	+ 3 75
535	Legris Industries	554	551	543	- 1 99
800	Locabail Imm.	708	710	700	- 1 13
415	Locafrance	430	421	420 10	- 2 30
780	Locindus	662	660	650	- 1 81
380	Luchaire	410	410	410	....
3200	L.V.M.H.	3540	3450	3455	- 2 40
450	Lyonn. Eaux	468	460	461	- 1 50
250	Majorette Ly.	234	233	230	- 1 71
335	Mar. Wendel	335	333	335	....
250	Matra	250 50	250	243	- 2 99
480	Merlin-Gerin	494	490	490	- 0 81
93	Metaleurop	98 65	98 20	99	+ 0 35
124	Métrologie In.	128	126	126	- 1 56
72	Michelin	70 05	70 05	70	- 0 07
870	Midi (Cie)	875	880	860	- 1 71
92	Midl. Bk Sa *	103 80	102 20	103	- 0 77
405	Min. Salag (Ma)	357	350 10	349	- 2 24
103	MMB	101 50	101 10	101	- 0 49
77	Moulinex	85	83 10	83	- 2 35
1370	Navig. Mixte	1385	1380	1360	- 1 81
135	Nord-Est	140	138	136	- 2 86
400	Nordon (Ny)	462	450	447	- 3 25
580	Nouv Galeries	600	628	639	+ 6 50
585	Occid. (Gle)	559	541	550	- 1 61
1400	Omn. f. Paris	1380	1400	1385	+ 0 37
315	Olipar	314	315	312	- 0 64
435	Oréal	482 50	469	475 80	- 1 39
480	Paribas	488 50	493	479	- 1 94
1350	Pechelbronn	1420	1425	1400	- 1 41
103	Pechiney Int.	113 50	110	109 80	- 3 44
245	Pechiney (CIP)	250	250	245	- 2 00
510	Penhoet	471	470	460	- 2 34
915	Pernod Ricard	1055	1030	1018	- 3 51
515	Peugeot	530	522	524	- 1 13
430	Pinault	430	426	431	+ 0 23
290	Plastic-Omn.	292	292	280	- 4 11
450	Poliet	452	451	451	- 0 22
980	Précabail-Sic.	930	901	909	- 2 26
580	Primagaz	645	613	611	- 5 27
495	Printemps	471	470	475	+ 0 85
1820	Promodès	1852	1851	1855	+ 0 16
480	Radiotechn.	490	485	482	- 1 63
199	Raff. D.Total	274 80	271 10	266	- 3 20
2510	Redoute (La)	2410	2400	2350	- 2 49
320	Rémy et Associés	274	270	268	- 2 19
280	R. Podaac CIP	228	223 80	220	- 3 51
295	Robur Financ.	323	322	315	- 2 48
47	Rochette (La)	48 70	48	47 80	- 1 85
1740	Roussel Uclaf	1955	1955	1955	....
3700	R. Impér.Ly *	3460	3500	3225	- 6 62
183	Sade (Ny)	186	190	188	+ 1 08
1620	Sagem	1500	1460	1460	- 2 67
375	Saint Gobain	381 80	380	375 50	- 1 68
1050	Saint Louis	1175	1162	1156	- 1 62
1240	Salomon Ly.	1260	1252	1255	- 0 40
380	Salvepar (Ny)	410 50	411	411	+ 0 12
800	Sanofi	749	745	738	- 1 47
1700	S A T	1750	1749	1730	- 1 14
236	Saut. Chât.	252	240 50	240 50	- 4 56
950	Sanpiquet (Ns)	1130	1100	1090	- 3 54
730	Schneider	775	770	770	- 0 65
15	SCOA	16 50	16 70	16 10	- 2 42
1060	S.E.B.	1055	1100	1051	- 0 38
430	Sefimeg	434	430	432	- 0 46
545	Sextant A.	550	538	540	- 1 82
1300	S F I M	1240	1200	1196	- 3 55
188	S.G.E.	184 10	182	184	- 0 05
545	Simco	532	559	530	- 0 38
960	Sk. Rossignol	965	970	945	- 2 07
900	Sigos	912	900	900	- 1 32
420	Société Géné.	456 50	450	450 30	- 1 36
111	Sodecco(B)	116	116	116	+ 0 87
150	Sodero(Ns)	151	153 90	154	+ 1 99
520	Sodexho	429	425	422	- 1 63
90	Sogenal(Ny)	93	93	91 10	- 2 04
470	Sogerap	440	420 50	425	- 3 41
1160	Som-Allib.	1182	1180	1174	- 0 68
1250	Source Perrier	1287	1260	1267	- 1 55
570	Sovac	499	490 50	492	- 1 40
460	SPEP	438	435	427	- 2 51
480	Spie-Batignol.	463	455	455 10	- 1 71
1010	Strafor	1140	....	....	....
310	Suez	319 90	314	314 10	- 1 81
495	Synthélabo	520	517	510	- 1 92
95	Thomson	93	92	92 70	- 0 32
605	Total	682	678	684	+ 0 29
96	- (certif.)	109 90	104 60	110 20	+ 0 27
300	Truffaut Fin.	294	290	286	- 2 72
465	U.A.P.	495	486	483	- 2 42
290	U F B Locab.	245 20	254	240	- 2 12
950	U I C.	936	945	919	- 1 82
560	U I F.	564	590	585	+ 3 72
820	U I S.	789	766	788	- 0 13
765	Unibail	756	750	746	- 1 32
205	U.C.B.	176 10	170	170	- 2 91
370	Valéo	346	344	330	- 4 62
198	Vallourec	294	294	296	+ 0 68
365	Via Banque	385	371	389	+ 1 04
990	Zodiac	960	956	962	+ 0 21
1820	Elf Gabon	1880	1879	1885	+ 0 27
123	Amax	131	130 40	130 40	- 0 46
117	Amer. Express	121 10	120 30	120 30	- 0 66
165	A.T.T.	157	157 30	157 30	+ 0 19
150	Anglo Amer.C.	138 80	132 50	132 50	- 4 54
495	Amgold	420 50	425	425 50	+ 1 19
205	Banco Santander	208	204 10	204 10	- 1 88
755	B.A.S.F.	742	732	732	- 1 35
785	Bayer	761	753	753	- 1 05
90	Buffelsfont.	82 40	82 95	82 95	+ 0 67
89	Chase Manh.	87 50	86	86 10	- 1 60
99	De Beers	102	100 30	100 30	- 1 67
2180	Deutsche Bank	2201	2161	2161	- 1 82
1290	Dresdner Bank	1333	1314	1314	- 1 43
72	Driefontein	63	61 40	61 70	- 2 06
185	Du Pont-Nem.	185 20	182	182	- 1 73
196	Eastman Kodak	213 10	211	211 10	- 0 94
26	East Rand	22 95	23 55	23 45	+ 2 18
80	Echo Bay	68	68 70	68 70	+ 1 03
166	Electrolux	163	161	161	- 1 23
970	Ericsson	1050	1040	1040	- 0 95
270	Exxon Corp.	267	268	268	+ 0 37
179	Ford Motor	183	178	178	- 2 73
62	Freegold	52	52	52	.
14	Gencor	13 05	12 45	12 45	- 4 60
305	Gén. Elect.	312	307 50	307 50	- 1 44
187	Gén. Motors	202 50	196 50	196 50	- 2 96
425	Gén. Belgique	401	401	401	. .
54	Gd. Métropol.	56 05	54 95	54 30	- 3 12
64	Guinness	69	67 50	67 50	- 2 17
20	Hanson PLC	19 70	19 55	19 60	- 0 51
57	Harmony Gold	46 30	46	46	- 0 65
160	Hewlett Packard	182	174 80	174 40	- 4 18
44	Hitachi	47	46	46	- 2 13
750	Hoechst	750	744	744	- 0 80
122	Homestak	104 50	104 30	104 30	- 0 19
90	Imp. Chemical	84	84 30	84 30	+ 0 36
510	I.B.M.	550	537	537	- 2 36
265	I.T.T.	272 30	265 10	265 10	- 2 64
111	Ito Yokado	127 60	125 30	126	- 1 25
61	Matsushita	66 30	63 90	64	- 3 47
17	Maxwell	16 50	16 40	16 40	- 0 61
139	Mc Donald's	141 60	140	140 20	- 0 99
400	Merck	422	417	417 50	- 1 07
400	Minnesota M.	405	398	398	- 1 73
340	Mobil corp	344	340	340	- 1 16
164	Morgan J.P.	170	169	169	- 0 59
29400	Nestlé	29600	29530	29600	....
950	Nixdorf	969	950	950	- 1 96
200	Norsk Hydro	211	210	210	- 0 47
144	OFSIL	118 50	116	116	- 2 11
1630	Pétrofina	1753	1740	1740	- 0 74
215	Philip Morris	234	233 10	233 10	- 0 38
70	Philips	71	70 50	70 50	- 0 70
101	Placer Dome	88 70	89 50	89 50	+ 0 90
240	Quilmès	270	265	265	- 1 85
34	Randfontein	26 45	26 10	26 10	- 1 32
425	Royal Dutch	433	435	435	+ 0 46
46	R T Z	42 55	42 10	42 10	- 1 06
5 50	Saat.& Saatchi	4 95	4 79	4 75	- 4 04
59	St Helena	52 25	50 50	50 50	- 3 35
325	Schlumberger	347	347	349	+ 0 58
47	Shell transp.	48 50	47 80	47 80	- 1 44
1930	Siemens	2003	1962	1964	- 1 95
245	Sony	267 50	262 50	262 50	- 1 87
64	Sumitomo Bank	69	68 95	68 95	- 0 07
205	T.D.K.	217	207	207	- 4 61
43	Telefonica	44	44	44	...
31	Toshiba	34 95	33 35	33 35	- 4 58
415	Unilever	424	417 80	418	- 1 42
245	Unit. Techn.	252	243	243	- 3 57
480	Vaal Reefs	386	395	395	+ 2 33
280	Volvo	291	291	291	....
215	West. Deep.	185	184	184	- 0 54
199	Xerox Corp.	208	207	207	- 0 48
81	Yamanouchi	103 50	99 50	99 50	- 3 86
2 60	Zambia Cop.	1 92	1 87	1 87	- 2 60

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			Cofradel	1200	....	Métal Déployé	510	515	**Etrangères**		
			Cogifi	390	390	Mors	153	150			
			Comiphos	569	580	Navigation (Nle)	264	256 10			

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex Ny	135	136 70	Louis Vuitton	698	690	Viniprix	1785	1785
CIC (CIP)	200	194	Louvre	4260	4130	Viaux	174 50	174 50
C.I.M.	725	749	Lucia	1920	1920	Maroc Sté Brasserie	281	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....	Machines Bull	45	46 60			
Clause	431 50	....	Mag.Uniprix	161	155			
Cofimeg	290	....	Magnant	700	699			

Hors-cote

SICAV (sélection) 14/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	987 79	963 70	Fructi-Association	30 56	30 56	Placement J.	6182 28	6169 94
Actions	207 45	201 90	Fructi-Capi	35 23	34 71	Placement Premier	5628 47	5617 24
Agepargne	732 50	700 96	Fructi Court	121577 29	121577 29	Plénitude	116 95	113 82
Agréablement	6942 65	6942 65	Fructidor	230 59	227 18	Poste Gestion	58050 84	58050 84

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 282	5 203	4 070	5 020
Ecu	6 937	6 941	....	....
Allemagne (100 dm)	334 920	334 980	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 282	16 289	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 200	297 160	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 490	4 479	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 780	87 790	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 910	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 397	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	402 880	....	392 500	417 500
Suède (100 krs)	91 340	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 750	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 610	....	46 100	49 200
Espagne (100 pes)	5 332	....	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 784	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 515	....	4 320	4 720
Japon (100 yens)	3 844	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/9
Or fin (kilo en barre)	65400	65200
Or fin (en lingot)	65350	65500
Napoléon (20f)	397	408
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	478	482
Pièce Latine (20 f)	382	378
Souverain	485	495
Pièce 20 dollars	2180	2260
Pièce 10 dollars	1320	1320
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2440	2495
Pièce 10 florins	390	399

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Précédant onze membres de l'ambassade à Paris

Vingt-neuf ressortissants irakiens ont été expulsés de France

Vingt-neuf ressortissants irakiens – vingt-six « stagiaires » et trois « agents répertoriés de services de renseignement » – ont été expulsés du territoire français, dimanche 16 septembre, comme l'avait annoncé M. Mitterrand la veille. Onze fonctionnaires de l'ambassade d'Irak à Paris, déclarés *personae non gratae*, doivent également regagner Bagdad avant vendredi 21 septembre. Des mesures qualifiées de *« hâtives »* par l'ambassadeur d'Irak à Paris, qui a annoncé que son gouvernement prendrait *« au niveau diplomatique des mesures de réciprocité »*.

Vingt-neuf des quarante Irakiens touchés par les mesures d'expulsion décidées par le président de la République ont quitté la France, dimanche 16 septembre à 22 h 57, à bord du vol spécial Air France 4332 à destination d'Amman. La mesure avait été signifiée la veille par le Quai d'Orsay à l'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Abdul Razzak Al Hachimi, puis directement aux intéressés, qui ont quitté dimanche après-midi leur lieu de résidence en car et sous escorte.

L'ambassadeur d'Irak a déploré cette mesure *« hâtive »* qu'il qualifie d' *« escalade injustifiée »* contre son pays. Il a ajouté : *« Parce qu'il y a une décision du gouvernement français, il y aura une décision du gouvernement irakien. Désormais, ce sera l'ambassade d'Irak à Paris contre l'ambassade de France à Bagdad. »*

Il a, par ailleurs, démenti le saccage de la mission diplomatique à Koweït-City et affirmé que l'attaché militaire français, M. Edouard Crespin, n'avait pas été arrêté dans des locaux diplomatiques.

Ces expulsions selon la procédure *« d'urgence absolue »* touchent ainsi trois civils considérés comme appartenant *« à la nébuleuse gravitant autour de l'ambassade d'Irak »* et les vingt-six stagiaires, militaires dans leur quasi-totalité, dont la liberté de mouvement était déjà limitée (*le Monde* daté 26-27 août) à leur département ou leur ville de résidence depuis le vendredi 24 août : quatre pilotes de l'armée irakienne, en formation sur la base aérienne de Cazaux (Gironde) et huit autres pilotes, en stage linguistique au Centre interarmées de formation de Rochefort (Charente-Maritime), qui devaient eux aussi suivre une formation sur Alphajet ; huit techniciens – six militaires et deux civils – en stage à Brest à la division radars contre-mesures de Thomson-CSF ; trois officiers, dont le lieutenant-colonel Ghassan Al Azzawi, tous inscrits en troisième cycle de « sciences et technologie industrielles de la chimie » à l'université Lyon-I et assignés à résidence à Villeurbanne, et trois autres officiers supérieurs, étudiants à l'Institut national des sciences appliquées de Rennes.

Onze des vingt-neuf fonctionnaires de l'ambassade d'Irak à Paris ont également été déclarés *personae non gratae*. Leur ambassadeur a annoncé qu'ils quitteraient la France vendredi.

Selon le Quai d'Orsay, ils exerçaient des *« activités d'espionnage et de renseignement »* sur le sol français, violant ainsi la convention de Vienne de 1961, qui régit les relations internationales. Il s'agit de six diplomates et de cinq officiers de la mission militaire : l'attaché militaire, ses deux adjoints, ainsi que le colonel Bassim Alfatah, qui supervisait les activités des vingt-six stagiaires expulsés.

En France depuis 1980, le colonel Alfatah est soupçonné d'avoir fourni le billet d'avion Paris-Amman retrouvé par la police sur un des pilotes assignés à résidence à Rochefort et qui avait tenté de partir pour Bagdad vendredi 24 août.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Les femmes et l'argent

Le fric, il le gagne, elle le claque ! Vieux cliché. Dans les deux tiers des couples, aujourd'hui, c'est exactement le contraire, d'après l'enquête Ipsos-Budget Famille *(lire page 24)*. Vous me direz : belle découverte ! En France, le ministre des finances, ça a toujours été elle. En bon contribuable, lui, sa paye, à peine il l'a touchée qu'il la lui remet. Et elle l'empoche, quitte à lui laisser de quoi s'acheter une bière, des cigarettes et un ticket de métro ou de tiercé.

Alors, qu'est-ce qui a changé ? L'époque. De ménagère, elle est devenue gestionnaire. Elle jongle sans complexe avec les crédits différés, les frais annexes, les fonds communs de placement et les SICAV de réméré. Seulement voilà, comptes séparés ou compte joint, elle se contente plus de les éplucher, après les patates, sur la toile cirée : elle les alimente. Double salaire, double journée et même triple quand il s'agit de remplir un emploi, le frigidaire, la machine à laver et les feuilles d'impôt, d'assurances ou de maladie.

Ce matin, vos journaux présentent ça comme une grande victoire de la femme. Moi, je demande à voir. Si, du coup, elle avait la haute main sur toutes les dépenses du ménage, peut-être. Mais pas du tout. Question vacances, week-ends, restos, ciné, appart, ils décident à deux. Simplement, il lui laisse, bon prince, la liberté de choisir et d'acheter ses caleçons, ses chaussettes et ce qu'ils vont bouffer à dîner. Les gamins, pareil. Frusques, leçons de judo, jouets et fournitures scolaires, ça, elle y a droit. En revanche, la bagnole, pas touche ! Domaine réservé.

Autre chose : à en croire ce sondage, sur ce plan-là, le plan fric, ils ne se disputent jamais ou très, très rarement. Sauf qu'il arrête pas de l'engueuler sur sa façon de le dépenser : Il est horrible, ce canapé ! T'as vu un peu ce cartable, il fera pas l'année. C'est une façon de déprécier le pouvoir qu'il lui laisse, explique François de Singly, un sociologue. En la critiquant, il se donne le beau rôle. Comme en politique. Le président est plus influent que son premier ministre. Pas fous, les mecs !

Six mois après le congrès de Rennes

M. Jospin s'efforce de pérenniser le rassemblement opéré autour de lui

Les dirigeants socialistes qui s'étaient rassemblés autour de M. Lionel Jospin lors de la préparation du congrès de Rennes, en mars dernier, ont confirmé leur engagement, samedi 15 et dimanche 16 septembre, au cours d'une réunion organisée au village de vacances de Port-d'Albret, à Soustons (Landes). Ainsi, le courant, né au début de l'année du dépôt d'une motion dont les premiers signataires étaient M. Pierre Mauroy, M. Louis Mermaz et le ministre de l'éducation nationale, réunis par une commune hostilité envers M. Laurent Fabius, est désormais structuré autour d'une équipe d'animation, d'un mensuel, *Idées-Forces*, et d'un axe stratégique implicite : la complémentarité avec le courant de M. Michel Rocard.

SOUSTONS (Landes)

de notre envoyé spécial

Un *« rassemblement de cités grecques »* face à la *« phalange macédonienne »* : la référence historique qui est venue à l'esprit de M. Jospin, dans le discours de conclusion qu'il a adressé, dimanche, à ses amis et alliés, était périlleuse.

L'histoire s'est mal terminée pour les cités grecques. On voit bien, cependant, l'idée qui inspirait le ministre de l'éducation nationale, opposant la démocratie qu'incarnerait la confédération du « courant 1 » (le sien) à la monarchie militaire du « courant 5 » (celui de M. Fabius).

Selon M. Jospin, la diversité, dans son camp, est plus proche du mode de vie propre au PS que ne l'est l'organisation rigoureuse de son adversaire ; cela devrait finir par se voir, et par « payer ».

La réunion de Soustons, aboutissement de plusieurs semaines de discussions, est un succès pour M. Jospin, dans la mesure où elle a reconduit les alliances nouées par l'ancien premier secrétaire. Bon gré, mal gré, les différentes étoiles – de première ou de deuxième grandeur – de cette nébuleuse conviennent qu'il n'y a pas d'autre solution pour elles, aujourd'hui, que de rester ensemble. C'est peu, comparé à la cohésion qui caractérise les deux autres grands courants du PS, les rocardiens et les fabiusiens, soudés autour d'un chef de file par une histoire et par une « culture », bien établie pour les premiers, encore floue pour les seconds. C'est beaucoup si l'on considère la diversité et le caractère atypique du courant ainsi constitué.

Il comprend, d'abord, les jospinistes proprement dits, proches du ministre de l'éducation nationale depuis l'époque où il dirigeait le PS, ou s'étant rangés de son côté lors du conflit de 1985 avec M. Fabius, alors premier ministre.

Vient, ensuite, le groupe des amis de M. Mauroy, que M. Jospin avait invités à fusionner avec les mitterrandistes lors du congrès de Lille, il y a trois ans. Ce groupe a la particularité d'être lui-même travaillé par la concurrence – toujours démentie, mais toujours renaissante – entre son chef « historique », premier secrétaire du parti et maire de Lille, qui a fait à Soustons un discours sans aspérités, et M. Michel Delebarre, le brillant second, ministre de l'équipement et maire de Dunkerque.

L'alliance Jospin-Mauroy a été rejointe, cette année, par M. Mermaz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et sa cohorte de barons mitterrandistes qui se voulaient étrangers au conflit entre l'ancien premier secrétaire et M. Fabius. Pour M. Mermaz – il l'a répété dimanche, – *« l'unité des mitterrandistes ne doit être ni un souvenir ni un mirage inaccessible »*.

La filiation mitterrandienne du courant 1 bénéficie d'une caution de poids par la présence de M. Jacques Delors, encore que le président de la Commission européenne ait toujours été regardé par les compagnons de longue date du chef de l'Etat comme un parent par alliance. Il n'empêche que M. Delors, retenu à Bruxelles par la préparation du conseil des ministres européens, mais ayant fait savoir par une lettre à M. Jospin combien il regrettait de ne pouvoir se rendre à Soustons, apporte à ce rassemblement la dimension d'un « présidentiable » à même de faire équilibre, sur ce terrain, à MM. Rocard et Fabius.

D'une coalition aussi hétérogène, on ne peut attendre, aujourd'hui, un projet politique aux contours tranchés.

M. Jospin a tracé, prudemment, l'axe d'un courant qui se veut mitterrandiste, mais en observant que celui-ci ne consiste ni en *« techniques politiques, que l'on copie mécaniquement »*, ni en *« allégeance très utilisatrice »*. Cela dit à l'adresse de M. Fabius, jamais nommé. En même temps, le ministre de l'éducation nationale a, de façon allusive, opposé la démarche du président de l'Assemblée nationale, qui tente de créer une dynamique sur un terrain déjà occupé par M. Rocard, et la sienne, qui, en bonne orthodoxie mitterrandienne selon lui, cherche la *« complémentarité »* et le *« rassemblement »*.

PATRICK JARREAU

□ **PÉROU : assassinats dans les Andes.** – Le directeur d'un institut pédagogique, à Huancavelica, dans les Andes, a été tué devant ses enfants, par des guérilleros présumés, samedi 15 septembre. D'autre part, quinze hommes masqués ont assassiné les quatre dirigeants de la communauté paysanne de Huamancaca Chico, à Huancayo. Les deux localités se trouvent dans la zone d'influence du mouvement de guérilla Sentier lumineux. – *(AFP.)*

A l'émisssion « 7/7 »

M. Fabius dénonce la « stratégie de l'imprévisibilité » du président irakien

M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, invité dimanche 16 septembre de l'émission « 7/7 » de TF 1, a estimé que M. Saddam Hussein développait *« une espèce de stratégie de l'imprévisibilité »* qui consiste *« à donner le sentiment au monde extérieur que tout est imprévisible pour accroître le sentiment de danger et essayer de créer la peur ».* [...] *« Par rapport à cela*, a souligné M. Fabius, *il faut une solidarité, une fermeté et une unité sans faille. »*

M. Fabius a insisté d'autre part sur la nécessité d'avoir un *« embargo étanche. Il est respecté à 95 % mais il y a un certain nombre de contrebandiers – des entreprises ou des Etats, – et c'est la raison pour laquelle il faut peser encore plus fort pour que le blocus soit totalement respecté »*. Il a jugé l'attitude de la classe politique française *« responsable »*, ajoutant seulement à propos de M. Jean-Marie Le Pen : *« Je suis d'une famille où l'on n'a jamais été tendre pour la collaboration. »*

S'agissant des crédits militaires, M. Fabius a estimé que *« dans l'immédiat, il faut faire face aux dépenses de sécurité »*. Mais il juge néanmoins indispensable de revoir la stratégie militaire de la France : il y aura *« des réorientations à faire »*.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 16-17 septembre 1990 a été tiré à 596 305 exemplaires.

هكذا من الزجل